LES MARQVES INSEPARABLES de la VRAIE EGLISE,

Euidentes en l'Egliſe Romaine, et incogneues de la Reformèe, deſpuis leur premiere origine iuſques aujourdhuy.

A

MESIEVRS LES PRETENDVS REFORMES

interieurement appellés à la Foy Catholique.

DISCOVRS ſolide, facile & diuertiſſant, non moins vtile aux Catholiques, qu'aux Pretendus Reformés

Par le R. P. Iaques Marcel, Religieux de la Doctrine Chreſtienne.

A NISMES
Par la veſue de FRANÇOIS MARTEL,
Imprimeur de la dicte Ville M. DC. XLIV.

A
MONSIEVR,
MONSIEVR IEAN DE MORGES,
SIEVR DE GARGAS ET PRIEVR DE VENTAVON.

MONSIEVR,
Permettés que ie vous faſſe l'offre de ce Liure, comme vn Tribut de mes redeuances & comme vne marque de mes ſouſmiſſions. Ie ſerois le plus ingrat des hommes, ſi ie ne recognoiſſois pas, comme ie peus, les grandes obligations que iay a voſtre illuſtre Maiſon & particulierement a voſtre ſinguliere Bonté pour tant de faueurs que ien ay receuës deſpuis le iour que i'eus l'honneur de voſtre cognoiſſance. Et vous series par trop rigoureux (ce me ſemble) ſi vous menpechies de les publier a tout le monde aux occaſions fauorables. Vous ſcaues MONSIEVR, qu'il eſt dificile de retenir

*

ſes penſees & iniuſte de les etoufer,lors que noſtre deuoir nous oblige de les produire. Il eſt vray, que ce Liure n'eſt pas digne de vous, & meſmes quon pourra dire, qu'il n'eſt pas a propos d'eſcrire contre nos Aduerſaires,auiourdhuy,qu'ils ſont aux abois & n'en peuuent preſque plus. I'eſpere toutesfois que mes Combats contre eux ne ſeront pas vn Spectacle importũ & facheux a vos yeux, ſi vous les conſiderés comme vne ſuitte de ceux de vos Anceſtres, puis que ie fais durant la paix ce quils ont faict pendant la guerre: Car comme ils ont autresfois combatu l'Hereſie l'Eſpée au poing ie le fais apreſant, la plume a la main; Et comme ils ont employé la force des armes pour la deſtruire,i'employe celle de la Verité pour la confondre.I'eſpere encore que mes petits esforts ne ſeront pas tout a faict inutiles au ſalut de ceux que i'attaque, s'ils ont l'eſprit de ſe laiſſer vaincre à la Verité, auec laquelle ie les combats, Car perdant les tenebres de leurs erreurs ils treuueront heureuſement les eſclatantes lumieres de

la Foy & de la grace Diuine: Vos Merites & les rares Exemples, que vous donnés a chaſcun de toute ſorte de Vertus Chreſtienes, entés ſur l'ancienne nobleſſe de voſtre ſang (celebre dans tout noſtre Dauphiné) demanderoient beaucoup dauãtage que ie ne fais pas en ce Liure. Ie le confeſſe franchement ainſi, mais celuy la fait tout ce quil doit, qui faict tout ce quil peut. Au reſte ie mets la iuſtice de noſtre Creance deuant les yeux de ces Meſſieurs dans ce Liure, tout ſimplement, comme ie le proteſte des l'entrée du Liure, ceſt a dire ſans aucun artifice de Rhetorique & ſans aucune pompe de Langage, craignant que ~~d'employer~~, l'Eloquence ſur vn ſubiect, ou l'embelliſſement ſeroit peut eſtre iugé captieux, ne fuſt priſe pour vn babil & caiolerie, & deſrogeat a la pureté de la Foy & a la candeur de mon Eſprit. Daignés s'il vous plait, MONSIEVR de receuoir ce petit Ouurage auec la meſme affabilité, dont vous aues touſiours accueilli ſon Autheur, qui ne le vous conſacre que pour proteſter

plus ouuertement a tout le monde, quil est & veut estre a iamais, autant par deuoir que par inclination.

MONSIEVR

Vostre tres humble tres obeissant & plus obligé seruiteur en IESVS CHRIT.

IAQVES MARCEL.
Religieux de la Doctrine Chrestiene

D'Auignon ce 15. May.
1644.

PERMISSION DV R. P. PROVINCIAL,

IE soubsigné Prouincial & Visiteur General de la Doctrine Chrestienne veu l'Approbation de deux de nos Religieux, permets au R. Pere Iaques Marcel Religieux de nostre Congregation, de faire imprimer les Marques inseparables de la vraye Eglise diuisez en deux parties faict en Auignon ce six Octobre. 1644.

APROBATION DES THEOLOGIENS DE LA CONCREGATION DE LA DOTRINE CHRETIENNE

NOVS soubsignés ayans eu Commission de nostre R. Pere Prouincial de lire les Marques inseparables de la vraye Eglise diuisees en deux Parties composés par le R. Pere Iaques Marcel Religieux de nostre dicte Congregation, certifions les auoir leuës atentiuement & n'y auoir treuué aucune chose, qui ne soit conforme a la Doctrine de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine, Au contraire nous les iugeons fort vtiles au seruice de nostre Seigneur & au salut des Ames, faict en Auignon ce 4. Aoust, 1643.

IAQVES BEAVVAIS Theolog. de la Doct. Chrest.
BARRAV Religieux & Theolog. de la Doct. Chrest.

CE Liure est vn Ouurage, dont la lecture est tres vtile, & merite de paroistre par tout, comme conforme a la Doctrine de l'Eglise Catholique Apostolique Romaine, Fait a Nismes ce huictiesme de Mars 1644.

CALVET. Vicaire. General & Official

IE soubsigné Docteur en Saincte Theologie, Chanoine & Archediacre en l'Eglise Cathedralle de Nismes certifie auoir veu & leu le presant Liure, composé, par le R. P. Iaques Marcel Religieux de la Congregation de la Doctrine Chrestienne, & ny auoir rien trouué qui ne soit conforme á la Doctrine Orthodoxe de la Foy Catholique Apostolique & Romaine, mais au contraire qu'il est remply de grande erudition ' conceptions rares, & raisons fort preignantes pour dessiller les yeux des aueuglés, Partant l'ay iugé tres vtile au public, & digne destre imprimé pour seruir á la deffence de la Religion, & confirmation de la Verité; En foy dequoy Iay donné ce Temoignage souscrit de ma main. ce dixhuictiesme May mil six cens quarante trois.

TRIMOND Archre.

NEMPECHE, point pour le Roy, que le present Liure soit imprimé, faict a Nismes ce dix-huictiesme May mil six cens quarante quatre.

ESCVDIER,

Aduocact du [illegible]

PREFACE APOLOGETIQVE.

L'APREHENSION que i'ay eue, que nos Aduersaires, ne se plaignent de quelques petites seuerités, qui se treuuent parsemées en diuers endroits de ces Discours, plustost apparentes que veritables (car elles ne vont precisément que contre leurs Maximes & les Actions qu'ils practiquent par Religion,) m'a suggeré, apres les auoir releus, comme pour me iustifier puissamment enuers eux-mesmes, ie n'auois qu'a leur produire l'exemple de nostre Maistre IESVS-CHRIST, de ses Apostres, & des plus celebres Peres de l'Eglise primitiue, agissans contre les Heretiques & deserteurs de la Foy; Le plus seuere desquels, tant s'en faut que ie deuance en rigueur, parlant contre ces Messieurs, qu'au contraire, ie n'aproche que de bien loin le plus doux de tous eux. C'est ce que i'ay à faire voir en peu de paroles au Lecteur dans cette Preface.

Et pour commancer par nostre Maistre, il est aisé

de voir au chap. 7. de S. Mathieu, comme il charge les Heretiques de tous les vices du monde, lors qu'il leur donne le nom de Loups : *Car le Loup à la superbe du Lyon & la pusillanimité du Lieure, la fureur du Tygre, & la finesse du Renard, l'enuie du Mastin & la lasciueté du Sanglier, la gourmandise de l'Ours & la paresse de l'Asne. Il n'en dit gueres moins en S. Iean 10. lors qu'il les appelle* Larrons, *Qualité qui change la nature de l'homme de bien en celle de Loup garou.*

Pour S. Pierre & S. Paul, ils disent ouuertement contre telles Gens, celuy-la en sa 2. Epistre ch. 2. & 3. & celuy-cy en sa 1. à Timothée ch. 4. & en sa 2. au mesme Timothée ch. 3. tout ce que IESVS-CHRIST *en dit tacitemẽt dans sa comparaison, lors qu'ils les appellent,* Sectaires de perdition, Renieurs de la Diuinité, & vrais Disciples du Diable: *Il ne faut que lire attentiuement les lieux que ie citte icy de ces Princes des Apostres, pour y voir en termes expres cette verité.*

L'Euangeliste S. Jean ne veut pas que nous les receuions chez-nous, non pas mesme que nous leur disions Bien vous soit, *ainsi qu'appert en sa 2. v. 10. ce que luy mesme a pratiqué tout le beau pre-*

mier. Car ainsi que nous asseure S. Irenée, comme l'ayant appris de S. Polycarpe son Maistre, ce grand Apostre ayant vn iour rencontré Cerinthus dans les Bains où il alloit, il recula d'abord, tout ainsi que s'il eu la rencontre d'vn Dragon. Fuyons d'icy (*dit-il aussi-tost*) de peur que les Bains ne s'abisment sur nous. *Et le mesme S. Polycarpe Religieux, obseruateur des Enseignemens du mesme Apostre son Maistre, ne voulut iamais ressaluër Marcion qui l'auoit le premier salüé, ny séjourner en sa compagnie: A cause dequoy cét Heresiarque tout irrité luy demanda; Sçauoir-mon, s'il ne le cognoissoit point.* Fort bien, ie te cognois, (*luy dit-il*) N'es-tu pas le fils aisné de Satan? *Ainsi l'escrit Eusebe en son histoire Ecclesiastique, l.4. c.14.*

Tous ceux qui ont leu les Peres, sçauent comme S. Irenée ne pouuoit traitter gueres plus asprement & plus rudement qu'il a fait les Gnostiques, Tertullien les Marcionites, S. Basile les Eunomiens, S. Athanase & S. Hilaire les Arriens, S. Ierosme les Heluidiens & les Jouinians, S. Augustin les Manichéens & les Pelagiens, &c.

Sainct Jerosme estime les Heretiques de beaucoup pires que les Payens, c'est sur S. Mathieu, ch.

13. *expliquant ces paroles.* Cum autem immundus ſpiritus, &c. *Et ſur le Pſal.139.il les compare aux* Serpens, *& ſur le ch.23. de Ieremie, il les appelle* Renards, *& ſur le 5. d'Osée, il aſſeure* qu'ils vſent de l'art du Diable: *& ſur le 5. d'Habacuc, il tient* que les prieres qu'ils preſentent à Dieu ſe conuertiſſent en peché, *ſelon le Prophete en ſon Pſal.* 108.

S. Ambroiſe de quelque douceur & diſcretion dōt il fut doüé, appelle cependāt les Heretiques Beſtes, *& veut qu'ils ſoient traittez en Beſtes. C'eſt en ſon Epiſtre* 4. *aux Empereurs Gratian, Valentinian & Theodoſe*, ex Concilio Aquileienſi, *& au ſermon* 3. *des Saincts, ils les appelle* Renards, *& en l'Epiſtre 6. du liu.*1. ad Syricium, *il les appelle* Chiens, *& ſur le Pſal.* 118. Loups, *& ſur le Symbole, ch.* 5. Impies, *& au ch.* 25. *du meſme ſymbole*, Hommes perdus.

Sainct Auguſtin qui fut touſiours extremement debonnaire, comme ſes œuures le teſmoignent ouuertement, eſcrit neantmoins en la Cité de Dieu, liu. 1. *ch.* 25. Que les Heretiques ſont de beaucoup pires que les Infidelles, *& ſur le Pſal.* 80 *il les nomme* Renards, *& ſur le Pſal.* 67. Taureaux,

& sur le Psal 57. Serpens & Basilics, *& contre Fauste Manichéen, l.* 13. *ch.* 12. Fols manifestes, *& au l.* 2. *du Genese contre Manes, ch.* 25. *&* 26. *il asseure* qu'ils tiennét leur doctrine du Diable. *Authoritez que ie supplie bien fort le Lecteur de ne reuoquer point en doute, sur l'asseurance que ie luy donne de les auoir leües sur les propres lieux, auec plusieurs autres semblables que i'ay obmises pour ne l'ennuyer point.*

Enfin, il n'y a paroles rudes, dont ces grands Hommes n'ayent vsé, parlant contre les Heretiques de leurs temps. Et croy-ie que s'ils eussent vescu dans ce dernier siecle, ils auroient asseurément forgé des nouueaux termes pour censurer l'insolence de Luther, de Caluin, & de leurs semblables.

Que cecy soit dit, non pour vouloir authoriser ma rigueur & seuerité par celle de ces Oracles de l'Eglise primitiue, faute d'auoir imité leurs excellentes Vertus, mais seulement pour faire voir à nos Aduersaires, comme ie ne suis pas si reprehensible qu'ils se pourroient bien figurer. Que si i'vse de quelque petite rigueur & mespris en ces Discours, ce n'est pas par haine que i'aye contre aucun d'eux. A Dieu ne plaise, c'est seulement par ce que i'ay

affaire à des Apopletiques ſpirituels, qui ſe flattent malheureuſement deſpuis long-temps, au grand prejudice de l'honneur de Dieu, & de ſon Egliſe, au peril des foibles, & perte de leurs pauures ames. En quoy i'ay pour Patron, outre noſtre Maiſtre, ſes Apoſtres, & les Peres Anciens que ie viẽs d'alleguer: les plus excellens Eſcriuains & Predicateurs de ce temps: leſquels nous voyons tous les iours eſtre non moins aſpres & ſeuéres aux pecheurs obſtinés, qu'ils ſont doux & debonnaires à ceux qui ſe ſouſmettent & rangent à leur deuoir: Le vinaigre, comme diſent quelques Naturaliſtes, reſſuſcite les abeilles, que la douceur de l'huile auoit fait mourrir. Et ſi nous pouuons ſuiure le conſeil de S. Auguſtin au l. de l'Vtilité du Ieuſne, *nous ne deuons pas laiſſer de corriger les pecheurs endurcis, encore que par accident noſtre correction les offence, non plus que nous ne deurions pas laiſſer de ſecouër, voire de fraper noſtre propre Pere s'il eſtoit tombé dans quelque Apoplexie, iuſques à ce que nous l'euſſions éueillé, & tiré du peril mortel de ſon inſenſibilité.*

Que ſi mon procedé ne ſert de rien à ceux d'entre ces Meſſieurs, qui ſont par trop delicats & doüillets, (que le Sage colloque en ſes Prouerbes c. 17. v. 10.

& ch. 18. v. 2. au rang des Fols) si faira bien, Dieu aydant aux autres, qui aiment la verité, quoy qu'elle ne soit pas si courtoise & si complaisante. Lesquels le mesme Sage loge parmy les vrayement Sages en ses Prouerbes ch. 9. v. 8.

Ie sçay bien qu'il y a une fausse charité, laquelle est accompagnée de passion & de colere, comme la vraye est accompagnée de compasion & de zele: Car ainsi que dit sainct Gregoire en l'Homelie 34. sur les Euangiles; Aliud est quod agitur typho superbiæ, aliud quod zelo disciplinæ: *Et que ie dois autant hayr & fuyr la premiere, que ie dois aymer & practiquer la deuxiéme.*

Ie sçay bien encore que le trop de rigueur tient de la fureur, & que le trop de douceur tient de la flatterie, c'est pourquoy ie tascheray de tenir l'entre-deux, qui consiste en la Correction, laquelle pour estre vtile, & profitable, doit auoir du vin, außi bien que de l'huile, pour guerir les Samaritains, comme l'a sagement remarqué sainct Bernard. C'est au reste auec l'intention de seruir à tous ces Meßieurs, & nommément aux ames interieurement appellées à la Foy Catholique & choisies de Dieu pour le Ciel; Lesquelles ayment mieux com-

me dit le Sage en ses Prouerbes ch. 27. v. 6. les Blessures d'vn vray Amy, que les Baisers plus tendres d'vn Ennemy. *Dieu qui s'est seruy de la vehemence d'Elie, außi bien que de la debonnaireté de Moyse, des estincelles du feu de S. Paul, außi bien que des gouttes de rosée celeste de S. Barnabé, daigne s'il luy plaist se seruir de mon ardeur innocente, außi bien que de la suauité complaisante de quelque Escriuains du Siecle, non seulement pour sa gloire (à laquelle ie vise dans toutes mes pretenduës seueritez :) mais encore pour la Conuersion des meilleurs d'entre ces Meßieurs, & pour la confirmation des Catholiques, qui liront ces Discours. Dont ie l'en supplie tres-humblement, les genoux en terre, apres luy auoir offert mon sang & ma vie, pour le Salut des vns & des autres au besoin.*

LES

MARQVES

INSEPARABLES DE LA VRAYE EGLISE:

DE L'VNITÉ DE L'EGLISE.

Premiere MARQVE.

CHAPITRE I.

A MESSIEVRS les Pretendus Reformez, interieurement appellez à la Foy Catholique.

MESSIEVRS,

Continuant opiniaſtrement à dire, comme vous faites, *Que la vraye Egliſe eſt ſeulement chez-vous*; Nous perſiſtant au contraire à preſcher à tout le monde, *Qu'elle ne ſe treuue que parmy-nous*; Quel moyen, ie vous ſupplie de faire voir, qui de nous, ou de vous dit la Verité, & doit l'emporter ſur ſon Aduerſaire, à fin de tomber d'accord de nos differens? Vous ne voulez pas vous

arrester à ce que nous disons, Nous prenans, non pas pour vos Iuges, (bien que nous le soyons en effect, puis qu'en effect nous composons la vraye Eglise, à l'exclusion de vous, & de tous vos semblables :) mais pour vos Parties aduerses. Nous ne voulõs pas croire à ce que vous dites, puis que vous n'auez non pas mesme vn passage formel de l'Escriture, ny vn seul miracle euident en vostre faueur. Pour la mesme Escriture saincte, outre que ses Originaux & ses Versions sont aujourd'huy grandement dissemblables, chacun de vous l'expose & l'interprete encore diuersement, à cause dequoy, elle ne sçauroit toute seule resoudre nos differans. Pour la Tradition vous n'en voulez pas mesme entendre parler, comme estant à vostre dire vne pure Doctrine des hõmes. Pour les Peres Anciens, vous ne les receuez qu'en tant qu'ils ont parlé conformément à vostre goust & sentimẽt reformé, Qui n'est pas les prendre pour Iuges de nos querelles, cõme vous estes obligez de le faire, expliquans l'Escriture saincte, mais au cõtraire, vous rendre leurs Iuges, ainsi que l'a doctement & subtilemẽt remarqué le grand Cardinal du Perron. Pour les Escriuains de l'Histoire Ecclesiastiques, vous ne leur adjoustez non plus de foy, quand ils sont contraires à vostre Reformation Pretenduë, qu'a Tite Liue. Il n'y a point de Troisiéme au mõde auiourd'huy pour nous appointer & mettre d'accord, comme vous sçauez fort bien. Arriere les Infideles, les Turcs & les Iuifs, pour la resolution d'vne

Controuerse de foy Catholique: Car qui oseroit faire l'Ennemy de l'Eglise de IESVS-CHRIST, Iuge des querelles de ses Subjets? Quel moyen donc encore vn coup, ie vous prie, de resoudre & terminer les nostres, qui durent desia despuis si long-temps? Viurons-nous tousiours dans vne guerre irreconciliable, auec l'opprobre du Christianisme, le scandale des foibles, & la risée des Ennemis de la Foy?

Faisons bien, & voici la meilleure, la plus courte & la plus aggreable voye d'accord, pour assoupir & terminer nos vieilles querelles de Religion: Recherchons nous-mesmes ensemblément, (au reste auec vn tres-ardant desir de la gloire de Dieu & de nostre Salut) Laquelle de nos deux Eglises, la Nostre ou la Vostre, se peut approprier auec plus de raison & de iustice les quatre Marques, que vous & nous donnons en commun à l'Eglise de IESVS-CHRIST, (lesquelles prises, non separément, mais conjointement, font vne preuue moralement euidente & demonstratiue de la Verité de l'Eglise qui les possede:) Par ce que de la resolution de cette seule Question depend celle de toutes les autres, que nous auons auiourd'huy & sçaurions iamais auoir en matiere de Religion; Car où est celuy, tant soit-il Insolent, qui osast contester la moindre des Maximes que la vraye Eglise nous auroit proposées à croire comme de foy, puis qu'escouter cette Eglise, c'est escouter IESVS-CHRIST mesme, ainsi que luy mesme le dit en S.Luc. 10. *Qui vous escoute, m'escoute, qui vous mespri-*

ſe, me meſpriſe. Recherchons, diſie, nous-meſmes enſemblément, qu'elle des deux a plus viſiblement & palpablement les Proprietez *d'Vne, d'Vniuerſelle, de Sainćte, & d'Apoſtolique*, que nous luy accordons & les vns & les autres ſans diſpute & debat.

Ie dis ſans diſpute & debat, puis que nous n'auons, les vns ny les autres iamais diſputé ny debatu ces Proprietez à la meſme Egliſe, bien que vous leur ayez donné pour compagnes la *Sincerité de la Predication & la pure adminiſtration des Sacremens*; Leſquelles bien entenduës ſe treuuent implicitement dans les deux dernieres, *de Sainćte & d'Apoſtolique*. Iamais vous ne dites que la vraye Egliſe ne fut *Vne, Vniuerſelle, Sainćte & Apoſtolique*, entendans fort bien, que ces Proprietez ſont inſeparables de ſa Nature & de ſon Eſſence. Ie ſuppoſe que vous croyez à noſtre commun Symbole, & à voſtre grand Catechiſme, qui le diſent ainſi, comme font encore la Confeſſion de Foy d'Auſbourg, art. 7. la Cõfeſſion de Foy de Saxe, art. 12. celle des Suiſſes, art. 17. celle d'Angleterre, art. 19. & finalement celle d'Vvitemberg, dont voici les paroles: *Nous croyons l'Egliſe Catholique, qui eſt Vne ſuiuant le Symbole des Apoſtres & celuy de Nicée. Nous croyons qu'elle eſt tellement gouuernée par le Sainćt Eſprit &c. afin qu'elle ne periſſe point par le moyen des erreurs & pechez:* Confeſſions qui toutes accordent ces meſmes quatre Marques à l'Egliſe de Iesvs-Christ.

Ie ſçay bien, que voſtre Miniſtre du Moulin,

n'ayant iamais ſceu treuuer & deſeſperant encore de pouuoir treuuer à l'advenir les moindres veſtiges de ces quatre Marques en voſtre Egliſe Pretenduë, & deſcouurant d'ailleurs les euidentes Conſequences de ſa *Nullité*, leſquelles nous tirons aiſement delà, a iugé qu'il eſtoit non ſeulemēt expediant pour voſtre honneur, mais encore abſoluëment neceſſaire de les arracher à la vraye Egliſe. Ce qu'il a taſché de faire dans ſon *Bouclier de la Foy*, & dans ſa *Nouueauté du Papiſme*, nonobſtant que les Liures ſacrez, le Symbole des Apoſtres, les premiers Conciles, les Peres, les Schiſmatiques & les Heretiques ſes Aſſociez recognoiſſent toutes les meſmes 4. Marques en icelle. Mais tant s'en faut qu'il les luy ait arrachées, comme il pretendoit de faire, qu'au contraire il les luy a plus fortement attachées par ſes chicanes, ainſi que ie l'ay clairement fait voir à la fin du deuxiéme Tome du *Triomphe de la Foy Catholique*, au Traitté, intitulé, *Les Marques inſeparables de l'Egliſe Catholique, garanties des plus violents efforts, dont le Miniſtre du Moulin a creu les luy pouuoir arracher*; Que ie ſupplie le ſçauant Lecteur de voir, s'il deſire de tirer tout le fruit, qu'il s'attend de la lecture de cettuy-cy, puis qu'ils viſent tous deux à meſme fin.

Or attendant cette Recherche, commune & charitable, que ie ſouhaite de tout mon cœur, voicy celle que ie viens de faire auec l'ayde du S. Eſprit, & de mes lectures ſur ce ſubiet, laquelle vous treuuerez grãdemēt facile & familiere, ainſi que i'eſtime:

Car i'en ay vniuersellement banny toutes les Questions de Droict, & toutes les choses arduës & difficiles. Point de Scholastique; Point de Syllogisme ny d'Enthymeme, Point de Controuerse ny de chicane; Point mesme d'ornemẽt de Rhetorique, ny d'amplification, afin d'estre plus court & moins ennuieux; Me contentant de la seule & nuë Histoire & du simple raport des choses qui sont arriuées en ce Siecle,& chez-nous & chez-vous, & lesquelles nous voyõs encore aujourd'huy, comme de nos propres yeux, plaines au reste de verité: Car l'honneur de Dieu, ny celuy de son Eglise, ne s'appuyent point sur des impostures & des faussetez: Mais sur la seule,nuë & toute innocente verité. *Pensez-vous* (dit le sainct Homme Iob au chap. 13. de son li. v. 7. *que Dieu aye besoin de vos mensonges pour la deffence de la verité, & que pour gagner sa cause, vos artifices luy soient necessaires.* Et ie le proteste haut & clair à chacun, de ne dire chose quelconques en icelle,que ie n'aye veu de mes propres yeux, ou leu chez vos propres Autheurs,ou entendu des personnes tres-dignes de foy. Commençons par *l'Vnité*, la premiere des Marques inseparables de l'Eglise de IESVS-CHRIST.

Suitte du present Chapitre.

IE ne deuois point preuuer, que la vraye Eglise est *Vne*,puis que cette verité m'est ingenuëmẽt accordée de tout autant de Reformez que vous estez au

monde; l'employeray toutesfois icy les authoritez & raisons que i'ay peu recueillir de mes lectures, pour faire voir aux plus aueugles mesmes cette verité qu'elle est *Vne.* Ie dis *Vne*, en toute façon, & de toutes les sortes d'Vnité dont elle est capable; *Vne d'Autheur*, *Vne de Chef visible* (outre l'inuisible IESVS-CHRIST.) *Vne de Corps, Vne de Foy & de Creance, Vne de cœur, & de volonté; Vne de Baptesme*, & finalement *Vne de Culte externe ou de Ceremonies.* Soyez s'il vous plaist attentifs à la force de mes preuues.

L'Espoux aux Cantiques ch. 6. v. 8. *Ma Colombe est Vnique, elle est seule à sa mere.* Et le grand Apostre aux Ephesiens ch. 4. v. 1. *Ie vous prie donc, moy qui suis prisonnier au Seigneur, que vous marchiez comme il est seant à la vocation, à laquelle vous estes appellez, estans soigneux de garder l'vnité d'Esprit, par le lien de paix. Il n'y a qu'vn Corps & qu'vn Esprit. Il n'y a qu'vn Seigneur, vne Foy, vn Baptesme.* Et quelques lignes apres il appelle l'Eglise *vn Corps bien vny & serré ensemble par toutes les iointures &c.* Mais plus authentiquement IESVS-CHRIST, en sainct Iean ch. 10. v. 10. *I'ay aussi d'autres Brebis* (dit-il) *qui ne sont point de cette Bergerie. Il me les faut aussi amener, & elles orront ma voix, & il y aura vne Bergerie & vn Pasteur.* Et le mesme sainct Iean au c. 11. v. 52. *Et non seulement pour cette Nation,* (*deuoit mourir* IESVS-CHRIST,) *mais aussi afin qu'il assemblast en vn les Enfans de Dieu qui estoient dispersez.* Et au chap. 17. du mesme Euangeliste, IESVS-CHRIST encor, *Or ie ne prie pas seulement pour eux,*

mais außi pour ceux qui croiront en moy par leur parole, afin que tous soient vn en Nous. Il est aisé de voir aux Actes ch. 2. comme tous les premiers Chrestiens, n'auoient qu'vn cœur & qu'vne ame en plusieurs corps.

Or que tous ces passages se doiuent entendre de de l'Vnité numerique de l'Eglise de Dieu, comme nous l'entendons & preschons, il suffit des seuls Commentaires de vos Ministres sur iceux, & du septiéme Canon du premier Concile de Constantinoble, que vous receuez comme Orthodoxe, Qui definit au Symbole, dont il est composé; *Que la vraye Eglise est Vne selon toute consideration.*

Pour les Peres, outre S. Cyprian & S. Augustin, qui ont chacun d'eux escrit vn liure entier de *l'Vnité de l'Eglise*, S. Irenée dit au liu. premier ch. 3. *de Hæresibus*. *Que les Espagnols ne croyent point autrement que les Celtes, que ceux du Midy, d'Egypte, de Lybie &c.* S. Ierosme *ad Eustochium.* Epist 2. *Pour autant l'homme laissera Pere & Mere, & adherera à sa femme, & non à ses femmes.* sainct Chrysostome Hom. 1. au Corinth. *Le nom de l'Eglise ne denote point de separation, mais vne parfaite vnion & consonance.* S. August. Epist. 66. ad Donatist. & in Psal. 101. *Les promesses sont faites à Abraham, & à sa semence. Il ne dit pas à ses semences, comme à plusieurs, mais comme à vne seule.* L'Eglise nous est aussi representée, à cause de cette Vnité par la ville de Hierusalem, laquelle vaut autãt en langue saincte, que *Vision d'vnion & de paix.*

Mais à quel propos euſt IESVS CHRIST laiſſé ſi particulierement ſa paix à ſes Apoſtres & Diſciples, montant au Ciel, en S. Iean 14. *Ie vous laiſſe ma paix, ie vous donne ma paix*, s'il n'euſt voulu conſeruer ſon Egliſe dans vne parfaite & perpetuelle paix, c'eſt à dire dans vne parfaite & perpetuelle Vnion, Vnité & Vniformité. Vos Miniſtres meſmes ne decreterent-ils pas en leur Synode National de l'an 1598. tenu à Montpelier. *Qu'il n'y a qu'vne ſeule Egliſe au monde.* Ainſi l'aſſeure Cayer en la page 103, de ſa Deffence, contre les calomnies que vos Miniſtres (ſelon leurs charitez accouſtumées) luy auoient imposé en hayne de ſa conuerſion : Mais comment oſeriez-vous dire autrement, apres auoir receu comme Orthodoxe le grãd Concile de Nicée qui le determine ainſi.

L'Egliſe ne fut, ny ne ſera iamais diuisée, non plus que l'enfant preſenté à Salomon, & que la robbe ſans couture de IESVS-CHRIST. Que ſi elle a eſté quelque fois diuisée par les Schiſmatiques & Heretiques (dit le grand & celebre Cardinal du Perron, la merueille de ce ſiecle, en ſa Replique au Roy de la grande Bretaigne) ſa Diuiſion n'a eſté que materielle, & nullement formelle. C'eſt à dire que les membres de l'Egliſe peuuent bien eſtre materiellement ſeparez de ſon corps, mais formellemẽt, point pour tout. La raiſon eſt par ce que la forme de l'Egliſe. non plus que les autres ſpirituelles ne ſe diuiſe point, mais reſte touſiours toute entiere dans vne

seule des Parties diuisées. De là vient, qu'ils ne sont plus apres telle separation les membres, que materiellement, qu'improprement & que par equiuoque, cõme ne participant plus que materiellemẽt, qu'improprement & que par equiuoque à la forme substãtielle du Corps. Car tout ainsi qu'en la separation des mẽbres d'vn corps Organique parfait, tel qu'est par analogie l'Eglise de Dieu, l'ame reste toute d'vn costé, sçauoir est du costé de la Partie, qui constituë & cõserue le corps en vie; Ainsi en la separation des Heretiques l'ame, la forme & l'essence de l'Eglise (sçauoir est la Foy & la Doctrine) restent toutes d'vn costé, sçauoir est du costé de la Partie qui n'a point fait la separation actiue & reelle, mais là seulement soufferte, Autrement on pourroit faire d'vn homme deux hommes en le diuisant, & d'vne seule Eglise, deux Eglises indiuiduelles & numeriques par le Schisme & la separation. Ce qui est euidemment faux. *L'Eglise est en tout temps, & en tout lieu, ou Vne ou Nulle. Tout Royaume diuisé sera desolé*, dit IESVS-CHRIST en S. Mathieu 12. & 25. Or l'Eglise ne doit iamais estre desolée selon la Prophetie d'Isaye c. 62. v. 4. & mesme selon la plus grande partie de vos diuerses Confessions de Foy, que ie viens de citter. Doncques ny iamais diuisée.

DE L'VNITÉ DE L'EGLISE ROMAINE, *& Multiplicité de la Pretenduë Reformée touchant leur Autheur.*

CHAPITRE II.

CElà presupposé, comme vne verité de Foy, Que la vraye Eglise est souuerainement *Vne*, voyons maintenant, s'il vous plait, qu'elle de nos deux Eglises, la Romaine ou la Pretenduë Reformée a toutes les Vnitez, que ie viens de remarquer en la vraye Eglise. Quant à la premiere, ie veux dire *l'Vnité d'Autheur*, il n'y a point de doute que la Romaine ne l'ait auec toute la perfection que nous sçaurions iamais desirer. En effet elle ne recogneust iamais point d'autre Autheur, ou premier Fondateur que IESVS CHRIST mesme. Ce qu'elle preuue par le fil d'vne deriuation & generation continuelle de ses Enfans, & par la suitte non interrõpuë de ses Euesques, depuis le mesme Seigneur iusqu'a nous. *Iamais le peuple Catholique n'a receu son nom de ses Euesques* (dit S. Athanase Serm. 2. *contra Arianos*) *mais du Seigneur, auquel elle a creu.* Point d'eclypse, point de parenthese, point de diuision actuelle & formelle en sa durée visible, depuis son premier establissement. Elle ne fait aussi qu'vne seule chaine d'Enseignans & d'Enseignez, de Docteurs & de Disciples, de Bergers &

de Brebis ; Dequoy toutes les Histoires rendent fidelle témoignage auiourd'huy.

La vostre Reformée par pretẽtion, peu soigneuse de cette premiere Vnité, tire son origine d'autãt d'Heretiques qu'elle a des Dogmes opposez & cõtraires à ceux que la Romaine enseigne. Et de fait iusqu'aux enfans mesme, sçauent auiourdhuy cõme sa Doctrine n'est rien qu'vn assemblage, & qu'vn pot pourry des Erreurs qui ont trauaillé l'Eglise de Dieu, depuis son Berceau. Cerdon & Marcion, qui empestoient le monde au deuxiéme Siecle, & Manes au troisiéme, combattoient cõme vous, *la Saincteté de Dieu*, preschans tout haut qu'il est *Autheur du peché.* les Gnostiques au second Siecle, les Arriens au quatriéme, & les Talmudistes au sixiéme, combattoient comme vous *la Sapienee de* Iesvs-Christ, soustenant *qu'il est en tant qu'homme ignorant.* Cerinthus & Ebion au premier, & Heluidius & Iouinian au quatriéme cõbattoient comme vous *la perpetuelle Virginité de sa Mere.* Manes au 3. Iulian l'Apostat & Eusthatius au 4. auec Vigilance au 5. *l'Inuocation des Saincts.* Nestorius au 5. & Clement l'Escossois au 8. *l'Authorité des Saincts Peres.* Les Armeniens & Maccaire d'Antioche au 7. auec les Grecs au 9 *la Primauté de l'Euesque de Rome, sur tous les autres Euesques du monde.* Sabellius au 3. Donat. au 4. & Vigilance au 5. *l'Estat Monachal & Religieux.* Simon Magus au 1. Manes au 3. & Mahomet *la Croix & le signe d'icelle* : Ce mesme Iulian, & Pierre d'Apamée au 6. Mahomet & les

Iconoclastes, qui viuoient au 8. *les Images de* IESVS-CHRIST, *de la Vierge & des Saincts.* Manes, Eusthatius & Vigilance, *les Sainctes Reliques.* Donat, les Henriciens & Vaudois, qui viuoient au 12. *les Chants Ecclesiastiques.* Manes & les Vaudois *les Festes & Solemnitez.* Les Bongomilhes au 12. *la Repetition de mesme Oraison.* Les Eustathiens, Arriens, Messaliens & Iouinianistes, qui subsistoient au 4. *les Ieusnes.* Les Albanois au 8. & les Grecs au 9. attaquoyent *la restitution des Vsures.* Simon Ebion, les Messaliens, les Manichéens, les Iouinianistes, & les Vaudois, *le Celibat des Prestres.* Les Nicolaïtes au 1. & Mahomet au 7. *la possibilité de se contenir.* Les Ptolomaites au 2. & les Simachians au 3. *la possibilité de garder la Loy de Dieu.* Les Simonians, Ebionites, Eunomians, qui infectoient l'air au 4. & les Predestinez au 5. auec les Begards au 14. *la necessité des bonnes œuures.* Les Vaudois au 12. & les Flagellans au 13. *les Benedictions Ecclesiastiques.* Les Armeniens, Albanois & Photius qui viuoit au 9. *le Purgatoire.* Iudas Iscariot, & Simon au 1. & les Vaudois au 12. *la verité des Miracles.* Cerinthus, Manes, les Messaliens, Pelagiens & Albanois, *la necessité du Baptesme.* Les Vaudois *le Sacrement de Confirmation.* Les Iacobites au 6. les Albanois, les Vaudois & Albigeois, *la Confession Sacerdotale ou Sacramentelle.* Nouatian au 3. & Ascesius au 4. *les Clefs pour la remission des pechez.* Les Vaudois, *les Indulgences.* Iudas, Mahomet, les Armeniens, auec les Albanois, & Berangier, qui viuoit

au 11. siecle, *la Realité Eucharistique.* Les Acephalées au 5. *la Hierarchie Ecclesiastique par le moyen de l'egalité des Pasteurs, qu'ils preschoient.* Les Albanois & Vaudois, *le Sacrement d'Extreme Onction*, & les Armeniens, *le Sacrement de Mariage.* Qui sont les principales Erreurs dont vous auez fagoté vostre nouuelle Reformation, les Autheurs desquelles ont esté condamnez vniuersellement comme Heretiques de tous les Conciles, Peres, & Docteurs, & de tous les Chrestiens, qui sont venus apres eux, voire de vous mesmes.

Et quand par supposition, vostre Pretenduë Reformée ne seroit souïllée d'aucune Erreur, elle ne pourroit point toutesfois se loüer auec verité d'auoir pour vnique Autheur & Fondateur IESVS-CHRIST, attendu la discontinuation de mille ans en sa durée visible; laquelle vous-mesmes nous estes venus chanter: Car comme le mouuement discontinué ne peut iamais estre le mesme mouuement, selon la Maxime de Philosophie, *motus discontinuatus non est idem numero motus*, non plus que la ligne coupée en deux, ne peut estre la mesme ligne. Ainsi l'Eglise notoirement interrompuë, telle que vous accordez estre la vostre, ne peut iamais estre la mesme Eglise en nombre, comme vous l'entendez tres-bien, si la passion ne vous priue de iugement.

DE L'VNITÉ DE L'EGLISE ROMAINE, & Multiplicité de la Pretenduë Reformée, touchant leur Chef visible.

CHAPITRE III.

QVant à la deuxiéme Vnité, ie veux dire celle du Chef visible, ministeriel & instrumentel, (qui est essentiellement differant de l'inuisible & principal IESVS-CHRIST,) il appert que l'Eglise Romaine se peut sans vanité vanter de l'auoir, puis qu'elle n'a iamais recogneu comme tel en terre, aucun autre que le seul Euesque de Rome (i'entends de Chef visible, Souuerain & Supreme, dont il est question à present.) I'appelle en preuue de cette verité le frequent & continuel recours, que tous les Catholiques des quatre Parties du monde, grands & petits, doctes & ignorants, ont tousiours eu, & ont encore auiourd'huy à luy, en affaires spirituelles de quelque importance. Le Gouuernemẽt Monarchique, qu'elle a tousiours retenu, tant pour respondre à celuy d'vn Royaume, d'vne Armée, d'vne Maison, d'vn Nauire, d'vn Parc, où il n'y a qu'vn seul Chef, (ausquels IESVS-CHRIST compare son Eglise en plusieurs lieux du Texte Sacré) que pour se conformer à celuy de la Synagogue (sa figure) ou plustost à celuy de l'Eglise Triomphante (sa realité;)

Ce gouuernement disie, en est vn autre preuue inuincible à chacun.

La vostre Pretenduë Reformée au contraire, recognoit tout autant de Chefs visibles Souuerains aux choses Spirituelles en terre, qu'il y a des Princes Souuerains Temporels, qui la professent & protegent auiourd'huy, excepté en Boheme, en Hongrie, & en France, où vous estes encore en pire estat; comme nous allons dire tout maintenant.

Vous n'oseriez pas nier à mon advis; 1. Que le Serenissime Roy d'Angleterre ne contraigne & force ouuertement ses Subjets à le recognoistre, comme Souuerain & supréme, aussi bien au Spirituel qu'au temporel dans tous ses Estats, & comme vn autre Melchisedech, grand Prestre & grand Roy tout ensemble; Se preualant de la pretenduë puissance que vos Confreres luy ont donnée, tant pour le separer pour iamais de l'obeïssance, qu'il doit comme Chrestien au Pape, que pour l'interesser au soustien de leurs Heresies, & vnir en vne mesme Personne la puissance spirituelle & la temporelle, afin de faire subsister plus long temps ses Estats, Qui sont raisons, non du Ciel mais de la terre, non de l'esprit, mais de la chair.

2. Vous n'oseriez-pas non plus nier, ainsi que i'estime, Que les Estats d'Holande, Zelande & Frise, ne donnent en Souuerains spirituels, & la Foy & la Loy qu'ils agréent dauantage à leurs pauures Ministres: Celà est euident aux Ordonnances par eux

faites

faites à Vtrecht le 24. Aoust 1612. dans l'vne d'esquelles ils veulent, Que les grandes difficultez, dont leurs Ministres ne pourroient tomber d'accord entre eux, leur soient fidellement raportées, pour en iuger en dernier ressort.

3. Vous n'oseriez pas non plus nier, car la chose est trop manifeste, Que tous les Princes Allemans, qui ont embrassé l'Euangile de Luther, ou le vostre, ne se comportent comme Papes dans leurs Estats, selon cette Loy fondamentale d'Allemaigne; *Que leurs subiects doiuent ou fuir, ou suiure la Religion de leur Prince*, & s'agit-il de la damnation eternelle.

De laquelle Loy nous auons veu lobseruation & la practique, l'an 1625. en la ville de Marpurg en Hesse, où les subiects du Lant graue de Darmstad, de Caluinistes qu'ils estoient, furent contraints d'embrasser à son exemple les erreurs de Luther. Iean Guillaume Duc de Saxe fit imprimer à Ienne l'an 1569. vn liure intitulé *la Reformation de la Religion, faite par Iean Guillaume Duc de Saxe* : où il dit, *Qu'en la puissance des clefs, que Dieu luy a baillées en main, il ordonne &c.* Le Duc Louys de Vvitemberg son voisin, vn autre intitulé, *l'Ordre que le Duc Louys de Vvitemberg, veut estre gardé pour la Religion dans ses Terres*, imprimé à Tubingue l'an 1588. Les Comtes Palatins du Rhein ont fait changer par quatre ou cinq fois de Religion à tous leurs subiects, selon qu'eux-mesmes l'ont fait les premiers. Et le Marquis de Brandebourg, qui soustient luy appartenir

de droict le soin de la premiere & seconde Table du Decalogue, voulut-il pas forger vne nouuelle Religion, l'an 1614. mitoyenne entre celles de Luther & de Caluin, contenant quatorze Chefs. Bref tous les autres Princes, voire-mesme les villes Imperiales & franches, & iusques aux Bourgs Maistres d'Allemagne, ont fait imprimer chacun d'eux sa Confession de Foy, sa Discipline & son Droit Canon à part.

4. Vous n'oseriez pas encore nier, que les Magistrats des Suisses ne iugent également des affaires Ecclesiastiques & des Politiques, de l'Eglise & de l'Estat, depuis que Zuingle print le Conseil de Ville de Zuric pour Iuge de la Religion; & que les Seigneurs de Geneue ne croient d'auoir receu de Caluin, ainsi qu'apert en leurs Ordonnances de l'an 1562. le pouuoir & l'authorité de iuger definitiuement des differans, qui naistroient parmy leurs Ministres touchant la Foy, s'ils n'en peuuent demeurer d'accord entr'eux: Et de fait, ils le pratiquent ainsi tous les iours. Touchant le petit Sedan, combien de fois a il esté sur le point de declarer à l'imitation de ses voisins, le feu Duc de Boüillon Patriarche, & peut estre Pape dans son Distroit & Iurisdiction, depuis qu'il a demembré ses Eglises, des vostres de France?

5. Pour vous; celuy qui est Seigneur de Fief (dit le Sieur de Remond liure 8.ch.7. de la Naissance de l'Heresie) s'il pense auoir la suffisance & la

capacité, peut à l'exemple de George d'Enhalt, petit Prince Allemand prescher en personne ses subjects sans mandier l'authorité d'autre que de soy-mesme. Ainsi, (dit le mesme Autheur) en ont vsé le Sieur de la Cotondiere pres Falaise, & le Sieur de Rothes pres Condé sur Noireau, le tout selon la Doctrine de Luther, Caluin, & Beze, qui pour contrecarrer l'Eglise Romaine, ont actuellement transporté leurs pretenduës Souuerainetez spirituelles aux Souuerains temporels. Luther fit tout ce qu'il peut, à ce que l'Empereur conuoquat le Concile & y presidat, parce, (disoit-il) *que l'Eglise luy est commise de Dieu.* Caluin escriuit au Roy François premier en l'Epitre Dedicatoire de son *Institution*, comme à son Iuge souuerain au fait de la Religion. Beze s'offrit de prendre au Colloque de Poissi Charles IX. âgé seulement de quinze ans, le Roy de Nauarre, Pere du Grand Henry, & la Royne Catherine de Medicis pour Iuges souuerains des matieres de la Foy, dont il estoit question pour lors. Vous n'oseriez pas nous disputer ces indubitables & toutes manifestes veritez : car nous en auons les preuues formelles en main, en cas de besoin.

6. Vous estes encore en pire estat, que tout ce que ie viens de dire, puis qu'aucun de vous ne reçoit comme Chef & Superieur spirituel sur soy, que soy-mesme. De là vient, que vous ne recognoissez parmy vous aucune Superiorité spirituelle iusqu'à la consciēce, ainsi que ie vous preuuerois par Vitacher

Sibrandus, Geſnerus, les plus graues d'entre vos Autheurs, & par toute autre ſorte de preuues, ſi ie doutois que vous en vouluſſiez encore douter. Mais comment en douteriez vous, ſi l'article 14. du chap. premier de voſtre Diſcipline defend tres eſtroitement aux Miniſtres, de prendre ny pretendre aucune Superiorité l'vn ſur l'autre; & qu'en l'art. 16. du meſme chap. elle excommunie & anathematiſe le nom meſme de Superintendance & de Superiorité ſpirituelle.

Mais qui oſeroit ſe vanter d'eſtre le Chef viſible d'vne Egliſe eſſentiellement Acephale, telle qu'eſt la voſtre Gallicane, toute anarchie & confuſion (fols en feſte, & rats en paille) puis qu'aucun de vous ne reconnoit en qualité de Souuerain ſpirituel, ſur ſoy, que ſoy-meſme. Ie ſçay bien qu'il y a par fois des Preſidences ou Moderations de trois ou quatre iours parmy vous, (que vous appellez d'vn mot plus doux, Conduites.) Mais outre qu'elles ſont comme les feſtes des fols, leſquelles paſſent & le fou reſte, que les Preſidences, Moderations ou Conduites s'en vont, & le pauure Miniſtre demeure le meſme qu'auparauant, elles ne paſſent point iuſques à la conſcience, Vous eſtant permis à tous tant que vous eſtes, de croire tout ce que bon vous ſemble, de ce qu'on vous preſche, afin de pouuoir à iuſte titre vous dire vrayement libres, ou pluſtoſt *Libertins*.

DE L'VNITÉ DE L'EGLISE ROMAINE, *& Multiplicité de la Pretenduë Reformée, touchant leurs membres en vn corps.*

CHAPITRE IV.

L'Eglise Romaine n'est pas seulement Vne d'Autheur & de Chef visible, supreme, ainsi que ie viens de monstrer à l'œil, elle l'est encore de corps, tous ses membres ensemble ne faisant qu'vn seul & mesme corps auec leur Chef. Il est vray, Tous ses Euesques & Subjets n'aspirent & ne respirent qu'apres l'vnité d'vn seul & mesme corps, & d'vn seul & mesme nom, quoy qu'espars de demeure & de residence par tout l'Vniuers. Et il ne faut point d'autre preuue en cecy, que le nom de Catholique qui luy est tousiours demeuré sans dispute, & l'experience de quinze siecles entiers en tous ses Conciles vniuersels.

Mais pour vostre pretenduë Eglise, vous n'ignorez pas ses diuerses appellations. Vous n'ignorez pas (laissant à part les titres de Lutheriens, Caluinistes, Protestans, Pretendus, Gueux, Huguenots, Frelots, Parpaillots, & autres, dont on vous qualifie auiourd'huy en diuers endroits de l'Europe) que vous ne soyez distinguez des Catholiques par le titre d'Euangeliques en Allemaigne, par celuy de

Puritains en Angleterre, d'Orthodoxes en Flandres, & Païs bas, de Reformez en France, & de plusieurs autres titres ailleurs, comme de Spirituels, de Biblistes, Scripturaires, Paulins, Pacifiques &c.

Vous n'ignorez pas encor, que vous ne soyez diuisez en autant de corps d'Eglise, que vous habitez de diuerses Nations ou Prouinces: Chasque Nation ou Prouince de celles que vous habitez faisant son corps d'Eglise à part.

Ie laisse que les Lutheriens sont diuisez auiourd'huy en treize diuerses Bandes, comme vous sçauez, & les Anabaptistes en quatorze, pour vous reprocher auec verité, comme Vous seuls, qui vous croyez la fine fleur & la Chresme de la reformation, faites autant de diuers corps d'Eglise, que vous habitez de diuers Estats. Chasque Estat, où vous habitez, ayant sa Confession de Foy, & sa Discipline à part. Les Royaumes d'Angleterre, d'Escosse, d'Irlande, de Boheme, d'Hongrie, de Pologne, de Danemarc & de Suede ont chacun d'eux sa Confession de Foy, sa Discipline & son Droit Canon à part. Les Prouinces vnies du Païs bas en ont desia quatre ou cinq toutes diuerses à part. Quelques contrées d'Allemaigne ont encore chacune la sienne à part, le Palatinat encore la sienne à part, les Suisses ont encore la leur à part: Et pour finir par où ie deuois commencer, vostre Mere grand Geneue a encore la sienne à part; tesmoin Chamier, qui sommé plusieurs fois par le R. P. Iacques Gautier en la

Conferance qu'il eut auec luy à Allan proche le Montelimar de respondre s'il estoit associé à la Religion de Caluin, Beze & Geneue, ne voulut iamais l'accorder, quelque instance que ledit Pere luy en sceut faire.

Pour Vous, qui viuez dans la France, vous auez encore la vostre à part. Toutes lesquelles Confessions vous auez fait imprimer l'an 1612. ensemble auec celle de Saxe, de Vvitembetg & Magdebourg en vn gros Volume sous ce titre, *Harmonie des Confessions*, pour nous faire accroire, si vous le pouuiez, que vous estes bien d'accord entre vous; De quoy i'en fay iuge les liures que vous escriuez les vns contre les autres, presque tous les iours, auec ce que ie m'en vay produire au chapitre suiuant.

Mais de grace, où sont les Conciles Generaux ou Vniuersels, que vous conuoquates iamais, depuis vostre sortie de l'Eglise inuisible, ausquels toutes ces diuerses Nations se soient rencontrées? Nommez nous en vn tout seul, ie vous prie. Ie sçay bien que vous auez fait au dela de vostre possible diuerses fois, pour tomber d'accord des differens, qui deschirent honteusement vostre pretenduë Reformation, afin de vous disposer à la celebration de quelque Concile General parmy vous: Et comme vous vous estes assemblez à cet effet à Constance l'an 1534. à Vvitemberg l'an 1536. à Berne l'an 1554. à Alberstad l'an 1562. à Malbrun l'an 1564. à Montbelliard l'an 1586. & ailleurs fort souuent selon

Geneb. in Paulo 3. Mais ie sçay bien aussi, que vous en estes tousiours sortis plus confus, plus diuisez & plus aliennez, iusques à vous excommunier & maudire les vns les autres. Ie sçay bien encore que les Ministres de vostre Synode de Gap de l'an 1603. ne pouuant supporter les reproches que nous vous faisons d'ordinaire sur vos sanglantes diuisions & cruelles execrations des vns contre les autres, conclud au chap. 5. *Des faits generaux*, d'escrire à toutes les diuerses Sectes d'Allemaigne, d'Angleterre, d'Escosse, du Païs bas, de Suisse,& de Geneue; mesme de chercher le moyen de vous vnir tous au plustost en mesme creance, afin de venir plustost, & plus aisement à bout du Pontife Romain, vostre commun ennemi. Conclusion que le sieur du Plessis a souuent remise deuant les yeux à plusieurs de vos Synodes tenus apres. Mais ie sçay bien aussi que la pluspart se sont à iuste raison mocquez de vous, en ce que les sollicitans à la paix, vous ne la sçauez ny treuuer, ny conseruer parmy vous.

Pour le Synode de Dordreth (où le Roy empescha vos Ministres François de se treuuer, commandant aux Seigneurs de Geneue d'arrester ceux qui s'y en alloient) outre qu'il n'est pas general, les conuoquez n'y sont tombez d'accord que sur quelques points, touchant la Predestination seulement, demeurant diuisez en tout le reste beaucoup plus qu'auparauant: Car c'est l'ordinaire de vos Synodes, que pensant arracher vne erreur, ils en plantent

plusieurs

plusieurs pires que celles-là dans les Esprits, & pensant fermer vn trou ils en font quatre, comme l'experience l'a fait voir à l'œil iusques à present.

DE L'VNITÉ DE L'EGLISE ROMAINE, & Multiplicité de la Pretenduë Reformée, touchant leur Creance.

CHAPITRE V.

TOuchant la quatriéme *Vnité*, l'Eglise Romaine est *Vne de Foy & de Creance*; Tous ses enfans n'ayant, quoy qu'espandus par tout le rond de la Terre aujourd'huy, que les mesmes Principes de Foy, non seulement quant à la lettre, mais encore quant à l'explication & application de la lettre. Ie veux dire, que les Catholiques ne s'accordent pas seulement à tenir la mesme Escriture Saincte, les mesmes Traditions, les mesmes Canons des Conciles & Decrets des Papes, les mesmes Resolutions vniuerselles chez les Peres & Docteurs, mais encore à tenir la mesme Version de cette Escriture, & le mesme Sens litteral qu'elle demande, pour conseruer l'Vnité de la Foy; voire qui plus est, la mesme pratique ordinaire de tous les autres Principes de Foy.

Il est vray, ils ne sont pas seulement d'accord du

nombre des Liures de l'Escriture Saincte, du nombre des Traditions Diuines, Apostoliques & Ecclesiastiques, du nombre des Conciles Generaux, & des Canons contenus en iceux, du nombre des Decrets des Papes, & du nombre des Resolutions des Docteurs appreuuez touchant la Foy: Mais encore de la Version de la mesme Escriture, & de l'explication & application de tous ces Principes de Foy, lors qu'il s'agist de conseruer l'vnion de la Foy. Car pour les Controuerses purement scholastiques, qu'on agite aucunes fois auec tant de chaleur parmy nous (lesquelles du Moulin nous reproche sans entendre ce qu'il dit) elles ne nous diuiserent iamais ny en la Foy, ny en la Charité, ny en la Communion externe: Elles ne touchent point en sorte quelconque aussi, ny la Foy ny les bonnes mœurs.

Et de fait, Il n'y a Docteur, quelque fameux & celebre qu'il soit chez nous, qui ne soit tres prest & tres appareillé de mettre la plume bas, voire de la tourner contre soy-mesme, c'est à dire, contre son iugement propre, lors & quand le Pape ou le Concile diront autrement que luy. Tout ce dequoy on dispute aujourd'huy parmy nous, soit de viue voix, soit par escrit, ne sont que Questions metaphysiques, propres pour exercer les beaux Esprits, ou si vous voulez Propositions problematiques, l'Affirmatiue ou Negatiue desquelles il est permis à chacun de tenir, pour n'auoir iamais encore esté decidées & resoluës en Article de Foy par l'Eglise, ou

son Chef le Pape, ou par quelque Concile sous l'authorité du Pape: Et chercher de diuision en la Foy parmy nous, comme fait ignoramment du Moulin, c'est chercher des nœuds dans vn iong, & d'humilité dans l'esprit d'vn Ministre, puis que nous nous sousmettons tous tant que nous sommes, au Iugement de l'Eglise sur quelque subiect ou matiere de la Foy, qui puisse tomber en dispute chez nous.

Mais pour vostre Pretenduë Reformée, elle n'est pas Vne de Foy, ny quant à la lettre, ny quant à l'explication ou application de la lettre. Non quant à la lettre, car plusieurs d'entre vous reçoiuent des Liures de l'Escriture Saincte & des Traditions, que les autres rejettent tout à fait, ainsi que ie diray à l'entrée du chapitre suiuant, quoy que vous le sçachiez beaucoup mieux que moy : Aucuns rejettent tout à fait les Conciles & les Peres, cōme les Lutheriens; autres reçoiuent vniuersellement tous ceux des cinq premiers Siecles, comme les Anglois; autres en reçoiuent vne partie comme les Holandois & Prouinces vnies. Vous en receuez vn autre en l'article 6. de vostre Confession de Foy, &c.

Elle n'est non plus Vne quant à l'explication & application de la lettre: Et de fait, vous ne pouuez pas nier, sans perdre le front; Premierement, que vous n'ayez desia septante ou quatre vings diuerses Versions de l'Escriture Saincte, chacune desquelles condamne tacitement toutes les autres au feu; Secondement, que chacun de vous ne baille son di-

uers ſens litteral aux Textes, que vous faites ſemblant de receuoir vniuerſellement, également & en commun, & ne les expoſe conformement aux humeurs de ſon particulier Sainct Eſprit; car perſonne de vous ne veut ployer, non pas meſme à ſon Miniſtre, non pas meſme à ſon Conſiſtoire, non pas meſmes aux Synodes plus fameux.

Ie m'en raporte aux treize diuerſes Sectes des Lutheriens, aux quatorze diuerſes des Anabaptiſtes, qui ſubſiſtent encore aujourd'huy dans l'Allemaigne, Hongrie, & Poloigne; & ſur tout aux douze ou treize diuerſes Confeſſions de Foy, que vous ſeuls Caluiniſtes profeſſez en diuers endroits de l'Europe; Chaſque Eſtat de ceux que vous habitez ayant la ſienne à part, ainſi que ie viens de toucher, voire chaſque Egliſe & tantoſt chaſque Maiſon, ſi vous n'y pouruoyez. Ce que i'infere neceſſairement de ce que pluſieurs des voſtres, m'ayant autres fois nié des manifeſtes Propoſitions, m'enquerant d'eux s'ils ne s'arreſteroient pas à leur Miniſtre, en cas qu'il oſat ſe porter pour Iuge de noſtre differant, ce qui n'arriue preſque iamais; Nullement me reſpondoient ils; A qui donc leur demandois-ie? A l'Eſcriture Saincte, me repartoient ils. Mais qui iugera que les paſſages de l'Eſcriture Saincte, dont nous ſerons en diſpute, veüillent dire ce que vous me direz, Moy-meſme auec l'ayde du Sainct Eſprit, me repliquoient ils: Mais quel teſmoignage inuincible me fournirez vous, pour me faire accroire que le

Sainct Esprit vous aura suggeré l'explication que vous me donnerez des mesmes passages cõtentieux: Car personne ne peut authentiquement tesmoigner de soy-mesme, comme dit fort bien IESVS-CHRIST en Sainct Iean ch. 5. v. 31. parlant de vous & de nous. *Si ie porte tesmoignage de moy, mon tesmoignage n'est point vray.* (*Muti pisces*) *Silence.*

Que si plusieurs d'entre vous conuiennent encore exterieurement en mesme Creance & Doctrine, c'est, ou parce qu'ils ne sçauroient rien inuenter de leur teste, & moins soustenir ce qu'ils auroient inuenté, ou parce que les Princes des Estats, que vous habitez, s'opposent d'ordinaire à la multiplication des Sectes & Religions en iceux, comme vous sçauez. Mais qui n'establiroit vne Religion selon son humeur, s'estimant entierement independant de tout autre, & veritablement dispensé de croire & de tenir en conscience la Doctrine que bon luy sembleroit (comme on professe tacitement en vostre Reformation) s'il auoit l'esprit & la suffisance de l'inuenter, de la debiter, & de la deffendre, & la permission de la prescher publiquement aux autres. Ie m'en raporte aux cinq ou six Forcenés, qui ces années dernieres ont fait diuers Schismes dans vostre Schisme en Holande & Prouinces vnies.

DISSENTIONS DES PRETENDVS *Reformez en matiere de Foy.*

CHAPITRE VI.

ET parce que cette Vnité de Foy, me semble la plus importante de toutes les Vnitez dont l'Eglise de Dieu doiue saincteement se glorifier, il est à propos de voir plus au long quels vous estes, touchant icelle: A cet effet, tenant l'ordre des articles de vostre Confession de Foy Gallicane, nous tascherons de vous faire voir succinctement icy, comme il y en a fort peu, dont vous soyez entierement d'accord auec tous vos Confreres Reformez. Et pour commencer.

1. La Secte de Conrad Vorstius, successeur d'Arminius en la premiere chaire de Professeur & de Ministre à Leyden en Holande, vous contredit formellement le premier, niant haut & clair la Simplicité, Eternité, Immensité, Immutabilité & Infinité de Dieu, lesquelles vous y confessez en termes formels,

2. Les Lutheriens vous disputent le troisiéme, qui est des Liures sacrez. Car comme vous sçauez, ils rejettent le liure de Iob, l'Ecclesiaste, l'Epistre aux Hebreux, celle de Sainct Iacques, la 2. de S. Pierre, la 2. & 3. de Sainct Iean, celle de Sainct Iude &

l'Apocalypse, que vous y receués, comme Liures appartenans au Canon des Escritures Sainctes.

3. Les Estats de Holande tenus l'an 1612. à Vtrech. vous ont renuersé de fonds en comble le quatriéme, où vous promettez le S. Esprit à chacun des vostres en particulier, pour dicerner & connoistre clairement les mesmes Liures sacrez, & tacitement toutes les veritez de la Foy: Car, comme vous sçauez, ils s'y sont reseruez à eux seuls, priuatiuement à tout autre, la resolution des Questions & Controuerses plus difficiles touchant la Foy. Signe euident qu'elle n'appartient point à chacun des vostres, comme vous dites en cet article.

4. Le Serenissime Roy de la Grand' Bretaigne vous nie tout à fait le cinquiéme, où vous establissez l'Escriture Saincte, l'vnique Reigle & le seul Iuge des Controuerses de la mesme Foy, puis qu'il reçoit au commencement de sa Meditation sur l'Oraison Dominicale, & en plusieurs autres lieux de ses Escrits, les Peres des cinq premiers siecles, comme Iuges des Controuerses de la mesme Foy, ainsi que vous sçauez.

5. Le Ministre du Moulin vous bouleuerse entierement le septiéme, où vous enseignez que le Diable s'est corrompu par sa propre malice; car il escrit (apres Mannes) en son Bouclier de la Foy page 112. tout le contraire, sçauoir est, qu'il est naturellement mauuais, c'est à dire, qu'il a esté crée de Dieu mauuais & tel qu'il est à present.

6. Melancton en ses lieux communs de l'an 1555. auec les Adiaphoristes sortis de luy, & le susdit Serenissime Roy, en la mesme Meditation p. 40. & 46. (asseurant en icelle que plusieurs se bandent les yeux à escient & refusent la clarté, en laquelle ils pourroient viure) vous contredisent apertement le neufuiéme, où vous ne reconnoissez plus de Franc arbitre à l'homme depuis la cheute d'Adam.

7. Le mesme Roy en la mesme Meditation pag. 23. (chargeant d'vn blaspheme detestable ceux qui enseignent que Iesvs-Christ nous a donnez des preceptes impossibles à garder) & M. Pierre du Moulin en sa Responſe au 23. art. du R. P. Cotton, que vous trouuerez à la fin de son Bouclier de la Foy, vous combattent à descouuert l'onziéme, où vous dites, Que l'obseruation de la Loy de Dieu, vous est tout à fait impossible, voire mesme auec sa grace, selon le Catechisme des Enfans, & que vous ne produisez d'ordinaire que fruicts de rebellion & de malice.

8. Le mesme Roy en la mesme Meditation, expliquant la derniere Demande de l'Oraison Dominicale (suiuy d'Arminius premier Professeur & Ministre à Leyden) attaque visiblement le deuxiéme, où vous dites tacitemẽt, Que Dieu damne les hommes sans auoir aucun égard à leurs demerites, & sur tout le dernier, qui appelle Turcisme, voire Atheisme cette belle Doctrine.

9. Piscator & Tilenus vous controuersent à

pleine bouche, & Peyrol auec quelques autres Ministres François entre les dents, le 17. & le 18. où vous parlez en aueugles de la Iustification des pecheurs en Christ, l'appellant imputatiue, au lieu de l'appeller infuse, intrinseque & formelle auec l'Apostre aux Romains 5. Ie m'en rapporte au liure de Tilenus, intitulé *Examen Dogm. P. Molinæi.*

10. Les Sectes Lutheriennes, qui preschent l'absoluë necessité du Baptesme comme nous, & P. du Moulin en sa Responſe en l'art. 11. du R.P. Cotton, que vous trouuerez encore à la fin de son Bouclier de la Foy, assaillent rudement la vingtiéme, où vous establissez la Iustification sur la seule Foy, à l'exclusion mesme du Baptesme.

11. Luther, & le mesme Serenissime Roy d'Angleterre s'opposent fort & ferme au vingt-vniéme, puis qu'ils veulent que la Foy se puisse perdre, voire qu'elle se perde tout à fait selon le premier par vn seul peché mortel, contre ce que vous enseignez en cet article. Voyez le deuxiéme en la susdite Meditation.

12. Les Majoristes, Secte de George Major, & les Adiaphoristes, issus de Philippe Melancton, condamnent comme Heresie le vingt-deuxiéme, où vous exclués de la Iustification les bonnes œuures. Car ils les reçoiuent comme absoluëment necessaires à nostre Iustification, voire mesme à celle des petits enfans, selon les premiers.

13. Plusieurs de vos Confreres se bandent con-

tre le vingt-quatriéme, où vous cassez, *Primò.* L'Inuocation des Saincts. 2. le Purgatoire. 3. les Ieusnes Ecclesiastiques. 4. les Festes; & finalement la Confession auriculaire. Luther se bande contre le premier chef, ainsi qu'apert en l'Oraison funebre, qu'il fit sur la mort de Iean Duc de Saxe, suiuy d'Oecolampade selon Surius en l'an 1534. Le mesme Luther se bande encore contre le deuxiéme en plusieurs parts de ses escrits. Les Anglois & Holandois qui preschent & pratiquent annuellement diuers Ieusnes apres Pasques & autres temps determinez, contre le troisiéme. Les Lutheriens, les Picards, les Anglois & les Holandois, qui tous solemnisent plusieurs Festes hors le Sainct Dimanche, contre le quatriéme. Et les mesmes Lutheriens & Anglois qui se confessent au Ministre, comme nous au Prestre, contre le cinquiéme & dernier.

14. Vous mesme destruisez le vingt-cinquiéme article, où vous dites que l'Eglise ne peut consister sans Pasteurs & Predicateurs, lors que vous preschez Qu'elle a esté durãt mille ans entiers inuisible, c'est à dire, qu'elle a esté sans Pasteurs & Predicateurs, d'autant que les vrays Pasteurs & Predicateurs doiuent estre visibles, & veus & ouys de leurs sujets. En quoy vous verifiez merueilleusement bien le 13. v. du Psalme 26. *Que l'iniquité a menty à soy-mesme.*

15. L'Eglise d'Angleterre vostre bonne Sœur, vous sappe rudement le 29. où vous bastissez vostre

chetifue Hierarchie de ſeuls Miniſtres, Surueillans & Diacres, en ce qu'elle excommunie au Synode de Londres de l'an 1603. tous ceux qui condamnent la ſienne, preſque pareille à la noſtre, comme vous ſçauez fort bien.

16. La meſme Egliſe condamne au meſme Synode le 30. où vous eſtabliſſez l'egalité des Paſteurs parmy vous: Car elle admet & reçoit l'Eſtat Monarchique ſpirituel, composé comme vous ſçauez de Primats, Archeueſques, Eueſques, Doyens, Archidiacres, Chanoines & ſimples Miniſtres ſous la Souueraineté ſpirituelle & Papale du Sereniſſime Roy d'Angleterre.

17. Toutes les Confeſſions Reformées, que ie viens de vous alleguer à l'entrée de cet Eſcrit, croiſent de faux aux articles y cottez le trente-vniéme de la voſtre, où vous dites que l'Eſtat de l'Egliſe a eſté interrompu, lors qu'elles enſeignent ouuertement, que l'Egliſe fut & ſera touſiours viſible au monde.

18. Luther & Melanchton, qui reçoiuent la Penitence, celuy-là en ſa Captiuité babylonique, & cetuy-cy en ſes Lieux communs de l'an 1555. Le meſme Melanchton & Zuingle, qui reçoiuent le mariage, celuy-là au liu. *De Libero Arbit. contra Albertum Pighium*, & cettuy-cy en ſon Sermon du Mariage; les Theologiens de Lypſe, qui reçoiuent la Penitence: Les Theologiens de Vvitemberg, qui reçoiuẽt l'Ordre, & Pierre du Moulin, qui s'offre de le receuoir en la

pag. 60. de la 2. partie de son Bouclier de la Foy, comme vray & formel Sacrement de l'Eglise, mettent à l'enuers & des pieds en l'air le 25. où vous reformez ses sept Sacremens de l'Eglise à deux seulement, au Baptesme & à la Cene.

19. Tous les autres Caluinistes du monde reformé (les Polonois exceptez) sont prests de croiser de faux le 26. & le 27. où vous croyez de receuoir reellement & substantiellement le Corps & le Sang de IESVS-CHRIST, au point que vous faites vostre Cene. Car comme vous sçauez tres-bien, ils tiennent, que croire nuëment en Christ, c'est le manger. Du Moulin mesme vsa toute sa pauure Rhetorique, & pensa perdre la ceruelle au Synode de Gap, pour faire rayer ce mot de *Substance* dans vostre Confession, & dans vostre Catechisme, alleguant, Qu'il ne se trouue en aucune autre Confession de Foy reformée du monde, destruit la Creance de vos Eglises de France, & fauorise la Doctrine de la Transubstantiation. Ainsi l'asseurent les Sieurs Ieremie Ferrier en son *Antechrist*, & Barbier en sa *Ministrographie*.

20. Vos Deputez de l'Assemblée de Nismes de l'an 1615. qui s'vnirent auec Monseigneur le Prince de Condé au Camp de Sansay en Poictou, pour faire passer en article de Foy dans les Estats, le premier article du Tiers Estat; *Que personne ne peut dispenser les subjects du Roy du serment de fidelité*; & sur tout du Moulin en la page 252. de son Bouclier de la Foy, choquent furieusement le 40. où vous n'entendez

d'obeyr aux Roys, que ſous vn, *Moyenant*, de pair à pair: *Moyenant* (dites-vous) *que l'Empire de Dieu demeure en ſon entier.* Paroles, ſous leſquelles vous entendez ordinairement vos Intereſts, que vous appellez ſacrilegement *Empire de Dieu*; conformement au Synode des Miniſtres tenu à Berne l'an 1572. où fut decretté, que vous n'obeyriez point aux Roys, ſi les meſmes Roys n'obeyſſoient tout premierement à Meſſieurs les Miniſtres. Qui eſt le Comentaire & l'explication de cet inſolent *Moyenant*.

Pour le dernier, conclu au Synode de Gap de l'an 1603. auquel vous appellez le Pape Antechriſt, il vous eſt contredit par l'Egliſe Anglicane, & par toutes les autres Euangeliques & Reformées, qui reconnoiſſent leurs Souuerains temporels, comme Papes dans leurs Eſtats (qui ne ſont pas en petit nombre) voire meſme par celle de Geneue voſtre grand Mere: Car elle a ſouuent eſcrit à vos Synodes de France, qu'outre que cette Propoſition eſtoit difficile à preuuer par l'Eſcriture Saincte, qu'il y auoit des raiſons d'Eſtat, qui vous la deuoient faire ſupprimer, comme vous auez depuis ſagement fait au Synode de la Rochelle de l'an 1607. Chamier meſme apres auoir parlé auec Henry le Grand, & le grand Cardinal du Perron à Paris, changea tellement d'opinion qu'il a dit ſouuent depuis à ſes amis, qu'il n'auoit iamais creu cet article. En preuue de quoy traitant la Controuerſe, *De Oecumenico Pontifice*, il auoit laiſſé à deſſein celle *de Antichriſto.* Du

Moulin, qui fut l'vn des Cyclopes & forgerons du mesme article au mesme Synode de Gap, pour ne perdre pas les cinq cens escus, qu'il exige tous les ans de son Canonicat de Londres, a depuis escrit, qu'il ne faut point trop s'attacher à ces choses, c'est en la *Preface de l'accomplissement des Propheties*, c'est à dire, Qu'il ne faut rien croire de cet article.

Contradictions, qui font qu'à tous les Synodes, vos Ministres remettent cette Confession à la fournaise d'vn nouueau Examen ; Et Dieu sçait (dit vn certain) si chacun s'efforce d'y faire valoir son particulier S. Esprit, afin d'obtenir la gloire d'auoir fait changer, adiouster ou diminuer quelque chose en icelle. A cause de quoy on peut, sans aucune iniure, appeller vostre Religion, non pas Religion Reformée, mais Religion à reformer ; qui seroit vn titre autant loüable, si vos frequentes Reformations regardoient les mœurs, qu'il est honteux & vituperable regardant la Foy ; laquelle, comme vous deuriez sçauoir, ne peut estre reformée non plus qu'estre deformée, puis que de sa nature elle est absoluëment indiuisible, & par consequent incapable de plus & de moins; ou saine au tout, ou veritablement morte au tout. Semblable en cecy aux deux autres Vertus Theologales, la premiere d'esquelles ne peut souffrir, que nous esperions ny plus ny moins, que ce qui est de son Object, ny la deuxiéme permettre que nous aymions ny plus ny moins que ce qui est du sien. Semblable encore à l'honneur, qui ne peut

souffrir le moindre dechet sans perir : ie veux dire, que nous ne pouuons commettre ou obmettre vne seule chose ordonnée par les loys de l'honneur, sans perdre tout à fait l'honneur.

Suitte des mesmes Dissentions.

CHAPITRE VII.

VOus n'ignorez-pas que les Lutheriens, vous appellent *Heretiques condemnez*, *Mahometans Demoniaques*, *vos Martyrs les Martyrs du Diable*, & *vostre Doctrine sacrilege execrable, abominable & Diabolique.* Vous n'ignorez-pas non plus que vos Eglises pour reuanche appellent les Lutheriens, *Antropophages*, *Bourreaux*, *Artolatres*, *ou Adorateurs du pain*, *Nestoriens*, *Eutichiens*, & par fois pis que tout celà; *Les Lutheriens & Caluinistes s'escriment à grosses iniures, en sorte que vous les prandries pour lauandieres qui disputent de quelque advantage au ruisseau*, dit Surius à ce propos en l'an 1538. Ie laisse à part les maledictions que vous vous entredonnez tous les iours, les vns aux autres en vos reciproques Excommunications. Ce que i'ay en partie aprins de la bouche d'vn Seigneur Allemand dans Lyon, lequel aymoit beaucoup mieux aller prier dans nos Eglises, & y ouyr la

Predication, que d'entendre seulement parler d'vn Caluiniste.

Les Luthero-Caluinistes & les Puritains d'Angleterre, se condamnent mutuellement tous les iours d'Heresie, ainsi qu'il est aisé de voir en la conferance d'Haptamcour, voire s'excommunient comme Mammelus. Ie m'en rapporte au Synode de Londres de l'an 1603.

Les Remonstrans & les Contre-Remonstrans du Païs bas, ou si vous aymez mieux les Arminiens & les Gomaristes se traictent auec pareille animosité. De quoy font foy les Esmotions & Tempestes, qu'ils ont suscitées ces années passées en Holande, Zelande & autres Prouinces vnies.

Vos Eglises de France & celles de Sedan, qui se sont diuisées depuis peu par les artifices du feu Duc de Boüillon (lequel aspiroit à la Primatie spirituelle de celles de Sedan) n'ont pas aprehendé de se charger d'erreur & d'heresie. Tilenus accuse du Moulin & tous ses Consors d'estre Eutychiens & Vbiquitaires en son liure intitulé *Examen Dogmat. P.Molinæi.* Du Moulin au contraire accuse Tilenus d'estre Nestorien; Et leur animosité en est venuë iusques là, qu'on n'a iamais sceu les mettre d'accord & faire amis.

Demeurons dans les limites de vostre Reformation Gallicane. Le Synode de la Rochelle tenu l'an 1607. voyant que Chamier ne pouuoit acheuer la Refutation de Bellarmin, à laquelle il auoit trauaillé

18. ans,

18. ans, distribua les matieres de ce gros Dessain aux Prouinces, c'est à dire aux principaux Ministres de France, croyant de voir plustost au iour cette pretenduë Refutation. Mais qu'arriua il de là? Rien autre que confusion & desordre: Car les Synodes suiuans, ayant rassemblé les Escrits des vns & des autres en vn Volume, & treuuant tant de contrarietez & de contradictions en iceux, il fut dit, qu'on rendroit à chacun son trauail, & qu'on differeroit l'execution de cette entreprise à vn autre temps, c'est à dire, à la venuë du vray Antechrist; Lequel pour autant qu'il doit estre homme sans comparaison plus sçauant que tous vos Ministres ensemble, & le principal deffenseur de vostre Foy Reformée, aydera grandement ceux qui viuront en ce temps là, pour venir à bout de ce labeur tant desiré.

Ce n'est pas tout, la pluspart d'entre vous, conduits par l'esprit vniuersel du Christianisme, ont horreur & fremissēt, quoy que crient & clabaudent Messieurs vos Ministres, lors qu'ils leur entendent prescher. 1. *Que Dieu est Autheur du peché.* 2. *Que* IESVS-CHRIST *s'est desesperé en l'arbre de la Saincte Croix.* 3. *Qu'il a esté damné quelque temps.* 4. *Que sa Saincte Mere a perdu sa Virginité en son enfantement.* 5. *Que l'homme est destitué tout à fait du Frãc arbitre au bien surnaturel; Et finalement que les bonnes œuures ne meritent du tout rien enuers Dieu*, contre cet Axiome que vous-mesme auez si souuent en bouche, *Qui bien fera, bien treuuera.*

Tout au contraire ils tiennent. *Que c'est tres-bien & tres-sainctement fait, de baptiser promptement les petits Enfans, qui se trouuent dans quelque peril de mort.* 2. *De s'abstenir de la chair aux Vendredys, en memoire de la Passion de nostre Sauueur* IESVS-CHRIST. 3. *D'obseruer les Festes de la Conception, Naissance, Circoncision, Apparition, Passion, Resurrection, & Ascension du mesme Sauueur.* 4. *De prier Dieu le matin, à midy & sur le soir, au son de la cloche*: Et finalement, *d'auoir des Croix & des images de* IESVS-CHRIST, *de la Vierge, des Apostres & autres grands Saincts auec honneur & respect.*

Il y a bien plus; C'est qu'il n'y a piece de vous, qui soit entierement d'accord auec soy-mesme: Ce que ie preuue de ce qu'il n'y a piece de vous qui osast condamner aucune des autres Sectes, auec lesquelles vous n'auez point de Communion ny de Communication: Car qu'est cela ie vous prie, qu'appreuuer ouuertement diuerses Religions & Creances; & viure par consequent en discord chacun auec soy-mesme? De grace, où est cette Eglise, hors de laquelle on soit damné selon vostre belle Doctrine? Aucune. Or qu'est cela encore vne fois, qu'appreuuer ouuertement diuerses & contraires Religions & Creances en mesme temps, & viure par consequent en discord chacun auec soy-mesme. Nottez ie vous supplie cecy.

Que quand par supposition vous seriez parfaitement vnis en Foy & Creance dans quelque Estat, ce que ie ne croy pas, en suitte de ce que ie viens de di-

re; cela ne ſuffiroit pas, ſi quant & quant vous n'eſtes tous preſts & reſolus d'obeyr à la voix de vos Paſteurs, & de vous ſouſmettre à leurs Iugemens en matiere de Doctrine de Foy (ce qui n'eſt point en effet parmy vous.) D'autant que la meſme liberté de conſcience ou pluſtoſt libertinage, qui vous a diuiſez de l'Egliſe Romaine, vous diuiſeroit ſans doute encore de la voſtre Pretenduë, pour faire comme l'on dit, chacun pot à part. Ce que vous auez eſté ſouuent ſur le point de faire; D'où ie vous ſupplie de conclurre auec moy la Multiplicité de voſtre Creance, laquelle ie vous reproche icy.

CONTRADICTIONS MANIFESTES, dont chacun de ces Meſſieurs s'entretaille preſques en tous les principaux Points de ſa Creance.

CHAPITRE VIII.

IL eſt vray, Meſſieurs. Vous n'eſtes pas ſeulement contraires les vns aux autres, vous l'eſtes encore chacun à ſoy-meſme. N'y ayant piece de vous, qui ne s'entretaille, s'entrecoupe, & ſe contrediſe preſques en tous les principaux Chefs de ſa Creance, tant la diuiſion & diſſention vous ſont propres &

naturelles. Marque infaillible, que vostre Doctrine n'est point de Dieu, mais du Pere de mensonge, dont le propre est de se dementir en la bouche de ses Disciples. Ie voy bien qu'il me faut fournir des preuues de cette accusation, plus claires & plus resplendissantes que les rayons du Soleil mesme, si ie veux estre creu; Et c'est ce que ie me promets de faire icy, auec l'assistance du Ciel; au reste le plus succinctement qu'il me sera possible, me contentant à cette raison d'vne douzaine de telles à cette heure.

Ie dis donc, que chacun de vous se contredit en plusieurs Chefs de sa Creance, s'il professe ric à ric tout ce qui s'enseigne chez vous.

1. En ce que d'vn costé, vous dites en vostre Confession de Foy article cinquiesme. Que l'Escriture Saincte est la seule Reigle de la Foy, parce qu'elle contient (dites vous) tout ce qui appartient à la Foy: Et de l'autre vous tenez comme veritez de Foy, tous les articles contenus dans la mesme Confession de Foy, encore que la plus part ne se treuuẽt point dans la mesme Escriture Saincte, ainsi qu'on vous a desia fait voir plusieurs fois. Qui est vne manifeste contradiction.

2. En ce qu'apres auoir admis dans l'article 6. de la mesme Confession, la Doctrine de S. Hilaire, de S. Athanase, de S. Ambroise, de S. Cyrille, vous rejettez generalement tous les Peres & Docteurs de l'Eglise; Ce que vous faites fort expressement en la Discipline c. 6. art. 4. deffendant qu'on donne au-

cun lieu à leurs Escrits, pour la decision de la Doctrine dans les Disputes reiglées. Qui est vne autre contradiction manifeste.

3. En ce que pour authoriser vostre Reformation pretenduë, vous soustenez d'vn costé, que l'Eglise vniuerselle a erré, & peut encores errer: Et de l'autre, que la vostre particuliere n'a peu, ny ne peut point errer, encore qu'elle soit vn membre de l'Vniuerselle. Qui est vne autre manifeste contradiction. Car ce qui peut arriuer au Tout, peut bien encore arriuer à la Partie du Tout de mesme nature: selon l'Axiome de Philosophie; *Quod conuenit Toti, conuenit & Parti eiusdem naturæ.*

4. En ce que d'vn costé vous dites Que l'Eglise de Iesvs-Christ n'est composée que des Saincts; & de l'autre: Que vous, qui la composez en partie (ainsi que vous dites) n'estes pas Saincts, mais grands pecheurs & prophanes. Qui est encore dire choses contradictoires.

5. En ce que d'vn costé vous admettez souuent des Superintendances & des Primautez, ainsi qu'apert en vostre Confession de Foy art. 32. Et de l'autre vous les rejettez tout à fait, ainsi qu'apert en la Discipline c. 1. art. 16. où vous excommuniez non seulement l'action, mais encore le nom de Superiorité & de Primatie. Qui est vous entretailler tout ouuertement.

6. En ce que d'vn costé vous rejettez vniuersellement toutes les Ceremonies Ecclesiastiques,

ainſi qu'apert en la meſme Confeſſion art. 23. Et de l'autre vous en admettez appreuuez & pratiquez quelques vnes, ainſi qu'apert en la Diſcipline c. 10, ſous le titre, *d'Exercices Sacrez.* Qui eſt encore vous entretailler en effet.

7. En ce que d'vn coſté vous dites ouuertement de n'auoir aucun Franc-Arbitre au Bien ſurnaturel, c'eſt à dire, aux actions qui regardent le Salut ; Et de l'autre, vous demandez à toute heure qu'on vous permette de profeſſer la Foy & Religion Reformée, que vous eſtimez eſtre vn Bien ſurnaturel, & vne action laquelle regarde le Salut. Qui eſt encore vous dementir vous-meſmes apertement.

8. En ce que d'vn coſté vous dites : Que l'obſeruation de la Loy de Dieu vous eſt abſoluëment impoſſible, eſtans meſmes aſſiſtez de ſa Grace ; Et de l'autre, vous vous cholerez cōtre ceux qui vous prenans au mot, vous appellent des Rebelles, des Homicides, des Incontinans, des Calomniateurs & des Perfides. Qui eſt choquer imprudemment voſtre Doctrine propre.

9. En ce que d'vne part vous preſchez tout haut, Que toutes vos meilleures œuures ſont en effet peché, Et de l'autre vous dites hardiment. Que la Reformation que vous auez pretendu faire en l'Egliſe, tant s'en faut qu'elle ſoit peché, qu'au contraire c'eſt vne œuure toute ſurnaturelle & diuine. Qui eſt *ſoufler le froid & le chaud de meſme bouche.*

10. En ce que d'vn coſté vous improuuez &

condamnez ſans exception toutes les Images de IESVS-CHRIST. Apert en ce que vous les briſez, ou bruſlez par tout où vous eſtes les Maiſtres. Et de l'autre vous les appreuuez & reuerez,appreuuant & reuerant le pain de la Cene, qui n'eſt parmy vous, rien autre que l'Image & la Figure de IESVS-CHRIST, ainſi que vous-meſmes le dites à tout propos.

11. En ce que d'vn coſté vous improuuez comme nul, le Bapteſme conferé par celuy qui n'a aucune vocation de vos Synodes,ſelon le Synode National de Gap. Et de l'autre vous l'appreuuez, comme bon & valable, puis que vous appreuuez celuy des Preſtres Catholiques, leſquels vous ſçauez n'auoir aucune Vocation de vos Synodes. En effet, vous ne rebaptiſates iamais aucun de ceux qui ont eſté baptiſez chez nous par iceux.

12. En ce que d'vne part vous croyez, qu'on ne reçoit en voſtre Cene le Corps de IESVS-CHRIST, que par foy, c'eſt ainſi que vous parlez d'ordinaire. Et de l'autre, que vous le receuez vrayement, reellement & ſubſtantiellement. Ce ſont les propres termes de voſtre Confeſſion de Foy Gallicane,leſquels ne peuuent compatir auec le terme *par foy*, ſi vous n'vſez d'equiuoque, ou pluſtoſt de fraude & de tromperie, comme il eſt à craindre, ou pluſtoſt à croire.

13. En ce que d'vne part vous dites, Que la Vocation de l'Egliſe Romaine ne vaut rien, à cauſe des erreurs dont elle eſt ſoüillée. Et de l'autre, Que la

voſtre eſt bonne, encore que voſtre du Moulin accorde en ſon Traité de la Vocation, de la tenir de la meſme Egliſe Romaine. D'où s'enſuit euidemment qu'elle eſt bonne & mauuaiſe tout enſemble.

Liſez les Inſtitutions de Caluin, & vous y treuuerez comme il confeſſe & nie la meſme choſe en cent endroits, dit le *pro* & le *contra* d'vne meſme bouche, & paroit eſtre tantoſt Catholique, & toſt apres Heretique. Qui eſt le propre du menſonge, comme le propre de la verité, c'eſt d'eſtre touſiours la meſme.

DE L'VNITE' DE L'EGLISE ROMAINE, *& Multiplicité de la Reformée, touchant leur Volonté.*

CHAPITRE IX.

POur la cinquiéme *Vnité*, les Catholiques croiẽt non ſeulement tout ce que les Conciles generaux & les Papes leur ont enjoint & commandé de croire; mais qui plus eſt, ils ſont reſolus de croire à l'aduenir tout ce que l'vn & l'autre leur ordonneront de croire. Car n'ayans tous enſemble qu'vn meſme Entendement en la Doctrine de Foy & des bonnes mœurs, ils n'ont par ſuitte neceſſaire qu'vne meſme Volonté, la Volonté marchant d'ordinaire

par la direction & conduite de l'Entendement son guide. Ils n'aspirent & ne respirent tous aussi, qu'apres vn mesme Vouloir & non Vouloir, pour tout ce qui regarde la Foy & la Doctrine des mœurs. Conformement à la recommandation de l'Apostre en la 1. aux Corinth. ch. 12. & en la 2. ch. 13. & sur tout à l'exemple des premiers Chrestiens, qui n'auoient tous, *qu'vn cœur & qu'vne ame en plusieurs corps,* ainsi qu'apert aux Actes ch. 2.

Vous au contraire n'eustes iamais cette Vnion de de Volonté parmy vous, comme vous l'éprouuez en plusieurs cas tous les iours. Car, qui de vous ne s'attribue l'authorité, non seulement de croire au choix de son particulier S. Esprit, afin de ne faire point de tort à la Liberté de Conscience, qui vous permet à tous tant que vous estes de viure chacun à sa poste; mais qui plus est, de iuger & de condamner toute l'Eglise Primitiue & Moderne en corps. Vous ne demandez pas des preuues en cecy, car la chose parle assez haut d'elle-mesme depuis long temps. En effet, où sont vos Conciles Generaux, dans lesquels vous soyez iamais veritablement tombez d'accord de toutes vos Controuerses & querelles de Religion, les particuliers y cedans au General? Nommez nous en de grace vn seul, s'il vous plait.

Il est vray que vous auez tenté fort souuent de vous assembler, pour arriuer à cette Vnion de Cœur & de Volonté, ainsi que i'ay remarqué cy-dessus,

ſelon le deſſain du Synode National de Gap, & celuy du ſieur du Pleſſis voſtre grand Achiles : mais qu'auez vous pourtant aduancé iuſques icy ? Rien pour tout, puis que vous vous treuuez encore aujourd'huy meſme plus diuiſez de cœur que de corps, faute de Volonté maiſtreſſe, à laquelle vous ſouſmettez toutes vos particulieres Volontez, ainſi que vous-meſmes iugerez eſtant chez vous. Semblables en cecy aux Madianites, qui ſe deffaiſoient eux-meſmes, penſant deffaire leurs ennemis, aux Iug. ch. 7.

DE L'VNITE' DE L'EGLISE ROMAINE, & Multiplicité de la Reformée, touchant le Bapteſme.

CHAPITRE X.

TOuchant la ſixiéme *Vnité*, l'Egliſe Romaine s'en peut encore veritablement glorifier, nonobſtant la grande diuerſité des lieux auſquels elle eſt, & ſe treuue eſtablie : Car tous ſes Prelats, Docteurs & Predicateurs ſont entierement d'accord de la Forme, Matiere, Miniſtre & Neceſſité du Bapteſme. Ouy, tous ſes Prelats, Docteurs & Predicateurs croient, & crient tout haut. 1. Que la Forme de ce Sacrement ne conſiſte qu'en ces paroles. *Ie te baptiſe au nom du Pere, & du Fils, & du Sainct Eſprit.* 2. Que

ſa Matiere n'eſt autre que l'Eau naturelle ou elementaire. 3. Que ſon Miniſtre ordinaire c'eſt le propre Paſteur, & en neceſſité toute autre perſonne doüée de raiſon & de iugement, laquelle vſant de la Forme & de la Matiere determinées par IESVS-CHRIST aura l'Intention de faire ce que l'Egliſe de Dieu fait; Et finalement qu'il eſt abſoluëment neceſſaire à tous ſans exception, ou en effet, ou par vœu & deſir, dont les ſeules perſonnes âgées, & non les petits enfans ſont capables. Que ſi quelques-vns de nos plus celebres Docteurs ſe ſont autres fois eſcartez de cette Canonique & Catholique Doctrine, ce ne fut iamais que dans la ſouſmiſſion deuë à l'Egliſe, c'eſt à dire, qu'auec la reſolution de s'en departir, deſdire & retracter au premier de ſes Aduertiſſemens.

Mais pour voſtre Pretenduë Reformée, elle eſt aujourd'huy partagée en deux, en tous ces quatre Chefs, comme vous ſçauez. Quant au premier, Quelques vns de vos Miniſtres tiennent comme nous, Que la Forme de ce Sacrement ne conſiſte qu'en ces paroles. *Ie te baptiſe au nom du Pere, & du Fils, & du Sainct Eſprit.*

Ie m'en rapporte aux Miniſtres Huebert & Mercure, & à pluſieurs autres ſemblables, qui ont autres fois baptiſé ſans preſcher, conformement à la pratique des Miniſtres Holandois, qui baptiſent deſia dés long temps à toute heure, & dans la maiſon meſme les petits enfans, qu'on ne peut point porter ſans ha-

zard de la vie au Temple. Procedure ouuertement authorisée par le Synode National de S. Meyxant, tenu l'an 1609. qui appreuua le Baptesme auant le presche, & mesme par le Ministre du Moulin, qui pour ne se faire des Ennemis, s'est desia rendu tout à tous, *Chrestien indifferant*; ou si vous voulez le *Brodequin de Theramene, & vne vraye selle à tous cheuaux*, Lequel soustient; cōme le presche n'est point de l'essence, mais seulement de la bien-seance de ce Sacrement Quelques autres tiennent qu'elle consiste au presche, qui se fait en sa celebration; C'est la raison pour laquelle ils n'oseroient baptiser aujourd'huy sans prescher. Controuerse que le Synode dernier de Charenton n'a point osé decider & resoudre.

Quant à la Matiere, Caluin & Beze ont esté d'auis, qu'on pourroit baptiser auec toute autre liqueur que de l'eau naturelle ou Elementaire. Plusieurs de vos Ministres ne croyent rien de cette prophane Doctrine aujourd'huy, à cause qu'elle combat ouuertement l'Institution du mesme Baptesme.

Pour le Ministre de ce Sacrement, vos Ministres n'en sont pas non plus d'accord, que de la Forme & de la Matiere, ainsi qu'il est aisé d'inferer, de ce qu'apres auoir declaré dans le Synode de Gap, de l'an 1603. le Baptesme conferé par tout autre, que par vn Ministre accomply, veritablement nul; ils ne rebaptisent point pourtant ceux d'entre nous qui se caluinisent, bien qu'ils ayent esté baptisez par des

Prestres, & peut estre par des Lays, voire par des sages Fēmes mesmes, non toutesfois qu'en necessité. Procedure qui monstre à l'œil, cōme vous admettez deux Ministres du Baptesme essentiellement differans, aussi bien que deux diuerses Formes & deux diuerses Matieres.

Pour la Necessité, vous sçauez les estrifs, que vos principaux Ministres eurent au Synode de S. Maixan de l'an 1609. & en celuy de Priuas de l'an 1612. plusieurs d'entre eux (sur tout les Ministres de Poictou) soustenans fort & ferme, comme ils font bien encore aujourd'huy, que ce Sacrement est absoluëment necessaire aux petits Enfans: A cause dequoy ils permirent de les baptiser auant le Presche, voire sans Presche, c'est adire aux Prieres publiques, qui se font sans presche. Ce qu'ils ont depuis iniquement & sacrilegement reuoqué au Synode de Thonains de l'an 1614 & autres Synodes tenus apres. Et vous sçauez bien que la seule apprehension que ces Messieurs ont d'estre descriez en Chaire par les Predicateurs Catholiques, & non la verité, laquelle ils recognoissent fort bien, leur a fait remettre & restablir ceste Loy barbare & impie, sçauoir est de refuser le Baptesme aux petits Enfans, hors du Temple, & sans Presche: Laquelle ils auoient abrogée par l'espace de six ans. Miserables gens, qui aiment mieux pecher que se corriger, perseuerer au mal que de le quitter, leur reproche vn de leur Confreres, conuerty despuis quelque temps à

la foy Catholique. Et qu'elle Eglise est celle-cy, qui a honte de se reformer ? Ainsi Luther, conuié par son Achates Melancton, de se desdire de quelques abominables Propositions, ny voulut iamais entendre, à l'instar d'Arius, pour ne rendre, disoit-il, tout le reste de sa Doctrine douteux & suspect, & donner du subject aux Catholiques de le blasmer d'inconstance.

DE L'VNITE' DE L'EGLISE ROMAINE, *& Multiplicité de la P. Reformée touchant leur Culte externe.*

CHAPITRE XI.

ACheuons les diuerses *Vnitez de l'Eglise* par celle du Culte externe. Or que l'Eglise Romaine n'en ait qu'vn & le mesme par tout l'Vniuers, il paroit en ce qu'elle ne reçoit que les mesmes Sacremens auec les mesmes formes de les administrer, les mesmes Missels & Breuiaires, les mesmes Offices, les mesmes Solemnitez & les mesmes Ieusnes partout. Et s'il s'y rencontre (comme il fait pour encore: dans quelques Chapitres & dans quelques Ordres Religieux) ie ne sçay quelle differance; elle est si petite que rien.

Tout ce qui se practique à Rome pour le Culte

Diuin, ſe practique encore aux Italies, aux Gaules, aux Allemagnes, aux Eſpagnes, bref en toute l'Europe, comme encore en Aſie, en Affrique, aux Indes Orientales, en la Chine, au Iappon, aux Iſles Philipines, en l'Amerique, au Mexique, au Breſil, au Peru, & ſe practiquera bien-toſt, Dieu aydant, en la Terre Auſtrale, laquelle d'incogneuë qu'elle eſtoit auant l'année 1617. commença d'eſtre cogneuë par les Nauigations de Ferdinand de Quio Eſpagnol; Elle ne taſche auſſi ſelon ſon Eſprit d'Vnion, que de tendre à l'Vniformité, principalement en ce qui regarde la Foy, la Religion & le Seruice de Dieu.

Voſtre Pretenduë Reformation au contraire vſe preſque d'autant de Cultes diuers, qu'elle habite de diuers Eſtats en l'Europe. Et ſemble en cette diuerſité de Cultes, qu'elle ait diuers Dieux à ſeruir. Les Sectes Lutheriennes d'Allemagne practiquent preſques toutes les Ceremonies de l'Egliſe Romaine; Les voſtres Gallicanes, tout au contraire n'en practiquent preſques pas vne, ou ſi elles en practiquent quelqu'vne, c'eſt preſque merueille. Les Anglois en practiquent vne partie, & les Holandois en practiquent l'autre, comme vous ſçauez.

Les Lutheriens ont retenu les Egliſes, les Croix, les Crucifix, les Images en platte peinture & en relief, les Heures Canoniales en latin, les Fons Baptiſmaux, les Autels & tous leurs ornemens, les Veſtemens Sacrez, les Hoſties, les Calices, les Lu-

minaires, les Encensemens, les Festes, les Ieunes, les Exorcismes, & presque toutes les Ceremonies du Baptesme, de l'Eucharistie & du Mariage,& finalement l'ordre des Euangiles, ainsi qu'on l'obserue en l'Eglise Romaine auiourd'huy.

Quant à Vous, vous n'auez retenu que les genuflexions & les leuemens de bonnet en priant, la celebration du sainct Dimanche, la coustume de donner des Parrains & Marraines au Baptesme, les Annonces aux Mariages,& d'auoir des Tẽples pour vous assembler. Encore est-ce auec le regret de plusieurs des vostres,notamment de Napeir, qui n'aduouë en sa Proposition 26. autres Ceremonies Ecclesiastiques que le Baptesme & la Cene.

Les Anglois ont retenu iusqu'a cette heure les Eglises, la Hierarchie Ecclesiastique, la Consecration des Euesques, des Prestres, & Diacres, les Letanies, la reuerence & leuement de bonnet à la prolation du sacré Nom de Iesvs, la genuflexion en communiant, le Signe de la Croix en baptisant, les Veilles & les quatre Temps, les Festes,les Surplis, Bonnets carrez & capuchons, la Confirmation & la Confession auriculaire au Ministre.

Pour les Holandois, ils ordonnerent l'an 1612. aux Estats tenus à Vtrecht; Qu'aux Villages où il n'y a gueres souuent de Presche, qu'on y pourroit baptiser deux iours en chaque sepmaine les petits Enfans. 2. Que lors que les mesmes petits Enfans ne sçauroient estre portez sans hazard de leur vie au Temple,

Temple, qu'on les pourroit aller baptiser en la maison à toute heure. 3. Que les Ministres iroient celebrer pour le moins deux fois l'an, la Cene aux moindres villages. 4. Qu'aucun ne seroit esleu Ministre, qu'apres 25. ans accomplis, qu'apres auoir esté solidement examiné par les Deputez des Estats, & qu'apres qu'il se seroit obligé d'obseruer leurs Ordonnances (l'vne desquelles porte de s'abstenir des subtilitez scholastiques en chaire) & d'exposer tous les Dimanches apres disner le Catechisme de Hilderberg. 5. Que le iour de Noël & le lendemain, la Circoncision, le Vendredy sainct, les seconds iours de Pasques & de Pentecoste, & celuy de l'Ascension seroient celebrez aussi religieusemẽt que celuy du Sainct Dimanche. 6. Qu'on obserueroit tous les ans quelques Ieusnes generaux apres Pasques &c.

Nous oseriez vous bien nier, Que les Allemans & les Anglois ne prennent la Cene à genoux ; Que les Escossois & les Holandois ne la prennent assis à Table, comme pour disner ; Que les Suedois & quelques autres Peuples Septentrionnaux ne la prennent tout debout, sans se remuer non plus que les piliers de leurs Temples, & que vous ne la preniez tout chemin faisant, & comme en reueuë. A cause de quoy, les Lutheriens appellent par risée vostre Cene *deambulatoire & troteuse.* En fin il ne vous reste plus que de la prendre couchez par terre, pour la prendre en toutes les principales postu-

res ordinaires d'vn corps humain.

Nous oseriez vous bien nier mille autres diuersitez, qui se rencontrent tous les iours entre vous & les autres Sectaires de nostre temps, vos Confreres. A Geneue la matiere de la Cene c'est vne oblie quarrée & du vin blanc. Chez vous c'est du pain du premier Bolanger, & du vin rouge du premier cabaret. En quelques endroits chacun prend le pain & le vin de la Cene à discretion. En quelques autres le seul Ministre donne l'vn & l'autre à sa volonté. En quelques autres, pour le moins au Languedoc, (ou il y auroit du changement depuis peu) les escorcheurs des cheures y donnent la coupe, voire apres auoir beu tous les beaux premiers, dont le dernier Synode de Charenton s'est plaint. I'entends parler icy de plusieurs Villages, où le Boucher est souuent du Consistoire. Finalement chaque Ministre vse des paroles que bon luy semble en donnant la Cene; car il n'y en a point encore de determinées chez vous, que ie sçache.

Ie ne veux rien dire de vos ordinaires Diuisions d'Estat; non pas mesme de celles que vous fites esclater en la celebre Assemblée de Saumur, & aux Synodes Nationaux de Priuas & de Thonnains où vous fustes par trois ou quatre fois sur le point de faire vn Schisme dans vostre Schisme.

Deuine qui pourra, quel de vos trois Estats a dauantage esté diuisé depuis la mort du grand Henry. Pour les Grands, vous n'ignorez pas ce que leurs

riotes vous ont cousté. Pour les Ministres ils ne se treuuent iamais d'accord, que comme Herode & Pilate ; Sçauoir est, à faire mourir, non pas Iesvs-Christ, car il est immortel depuis sa Resurrection; mais son Vicaire General en terre le Pape de Rome. Et comme seroit d'accord vne troupe confuse de Ministres sans deuotion & sans humilité, si deux peuuent à peine habiter en mesme Eglise vn an entier, sans la scandaliser par le moyen de leurs ordinaires contentions & debats ? De là vient, qu'il les faut presqu'aussi tost separer, qu'on les a conjoints, comme on a fait autres fois Caille & Cresson Ministres à Grenoble, Chamier & Canto Ministres au Montelimar, Valier & Appaix Ministres à Die, Maurice & Rossel, Ministres à Orange, Brunier & Codur Ministres à Vsez, Chambrun & Fauchier Ministres à Nismes, du Moulin & Durand Ministres à Charenton, (qui se sont reconciliez cent fois en apparence, & iamais vne vraye en effet,) Baile & Blanc Ministres à Lyon, Beraud & Clement Ministres à Montauban. Ie laisse que le Ministre Oliuier & le Ministre Fauchier faillirent à s'égorger dans le Tēple de Nismes à la presence du Cōsistoire le propre iour de Pasques de l'an 1617. au sortir de faire la Cene, dont les assistans furēt estrangemēt troublés. Ie laisse encore les estrifs d'entre les Ministres Chauue & Codur, qui les ont separez pour long temps.

C'est le mesme de vos Eglises qui ont deux Ministres, que des Maisons seculieres qui ont deux fem-

mes rioteuses, où il y en a tousiours vne & demie de trop. Et croy ie, que si on ramassoit dix Ministres sous vn mesme toict, qu'il y en auroit assez pour faire le principal faux bourg d'Enfer. Le Sieur Barbier autres fois Ministre, asseure en sa *Ministrographie*, que les Synodes ne sont en chose aucune tant occupez qu'à l'appoinctement des Ministres. *Ie puis dire en verité* (escrit-il) en la page 183. *de ne m'estre treuué en aucun Synode, où il n'ait fallu plus de temps à composer les differans des Ministres, qu'à tout autre chose. De quoy les Deputez estoient scandalisez.*

Pour le peuple; Tout le monde sçait, qu'outre le grand nombre qui renoncerent par serment solemnel les années 1622. & 1623. presques en toutes les Prouinces de France à la seditieuse & rebelle Assemblée de la Rochelle, (en quoy ils ont tres-bien fait) que presque toutes les Eglises & Villes d'ostage attaquées, ont fait chacune sa paix à part auec sa Majesté, quoy que la Discipline deffende tres-estroitement à chacun de vous au ch. 6. art. 3. de se procurer en temps de persecution vne paix à part auec les Catholiques, afin de donner dauantage à penser à tous ceux dont vous pretendez estre persecutez, & continuer plus long temps par ce moyen en vos rebellions & felonies. Ce que ie dis, non pas pour reprendre ceux qui se sont departis d'vn tel Serment, au contraire ie les en loüe bien fort; mais pour faire voir la des-vnion & la discorde qui regne vniuersellement parmy vous. Passons à la deuxiéme Marque.

DE L'VNIVERSALITE DE L'EGLISE.

DEVXIESME MARQVES.

CHAPITRE I.

VOylà, *Messieurs*, quelles sont l'Eglise Romaine, & la P. Reformée, touchant la premiere Marque, qui doit marquer & monstrer au doigt à tout le monde l'Eglise de Dieu, ie veux dire *l'Vnité*. Passons s'il vous plait à la deuxiéme, Laquelle ie ne croy pas se rencontrer plus heureusement chez vous, que celle dont ie viens de parler; si tous les Escriuains de ce Siecle & nos yeux propres ne nous trahissent ouuertement.

Or cette deuxiéme Marque sera selon l'ordre que ie me suis proposé de tenir en cette Recherche, *l'Vniuersalité*. Marque laquelle peut estre considerée au regard du temps, au regard des lieux, au regard des personnes, au regard des faueurs diuines requises à sa perfection essentielle; & finalement au regard des aydes & secours necessaires à sa perpetuelle conseruation & durée, Qui sont toutes les Vniuersalitez qu'on peut desirer à l'Eglise de Dieu, selon S. Cyrille de Ierusalem en la 18. *Catechese des Illuminés*, & Vincent de Lerinx en son *Admonition contre les Heresies*,

auant le milieu. *Tenons cela*, (dit ce celebre Docteur) *qui a esté creu de tous, en tout lieu, & tousiours.* Nottez s'il vous plait ces paroles.

Que cette Marque soit l'vne des quatre, dont l'Eglise de Dieu doiue estre marquée, selon le Symbole des Apostres, & ceux des Conciles de Nicée & de Constantinople, il n'y a que douter. Neantmoins parce qu'il s'agit icy, non seulement de vous conuaincre & reduire au silence; mais encore de confirmer les Catholiques Romains en leur Foy, il n'y aura point de danger d'establir par diuerses authoritez & raisons cette importante Verité. Commençons par *l'Vniuersalité qui regarde le temps.*

Le Roy Prophete au Psal. 95. v. 2. *Chantez au Seigneur, & benissez son nom. Annoncez sa gloire entre les gens, & ses merueilles entre les peuples.* Isaie au ch. 59. v. 21. *Telle est mon alliance auec eux, dit le Seigneur; Mon esprit qui est en toy, & mes paroles que i'ay mises en ta bouche, ne se retireront pas de ta bouche, ny de la bouche de ta posterité, ny de la bouche de la posterité de ta posterité, dit le Seigneur, dés maintenant iusques à tousiours.* Notez cet aduerbe, *iusques à tousiours*, qui marque vne suitte de temps non interrompuë. Et au ch. suiuant v. 11. *Aussi tes portes seront continuellement ouuertes, elles ne seront point closes ny nuict ny iour.* Et au ch. suiuant v. 4. *Et esleueront* (sçauoir les Chrestiens,) *les anciennes ruines, & restaureront les Citez desertes & dissipées de generation en generation.* Et au ch. suiuant v. 5. *Ierusalem i'ay constitué des gardes sur tes murailles, tout le iour &*

toute la nuict, iamais elles ne se tairont &c. A qui appartiennent, ie vous prie ces promesses, à vne Eglise inuisible, à vne Eglise muëtte, à vne Eglise sans Ministre, à vne Eglise interrõpuë, s'escrie le grand Cardinal du Perron, en sa Replique au Roy d'Angleterre, parlãt à vos Ministres touchant leur Vocation.

Au Nouueau Testament, c'est en S. Math. 28. v. dernier. *Ie seray auec vous iusques à la consommation des Siecles.* Notez encore cet aduerbe de temps continué. Et en S. Iean 14. *Ie prieray le Pere & il vous donnera vn autre Consolateur, pour demeurer auec vous eternellement.* S. Paul en la 1. aux Corinth. 11. *Vous annoncerez la mort du Seigneur iusques à ce qu'il vienne.* Notez encore icy le mesme aduerbe du temps continué, *iusques*; Et au ch. 1. *Qui annoncera vn autre Euangile que celuy-cy,* (c'est à dire, non encore ouy) *qu'il vous soit anatheme.* Et aux Eph. 4. il dit, *que Dieu donnera des Pasteurs & Docteurs à son Eglise iusques à ce que nous nous rencontrerons tous en l'Vnité de la Foy,* qui sera seulemẽt à la fin du monde. S. Iean dit en son Ep. 1. v. 24. *Ce que vous auez donc ouy dés le commencement soit permanent en vous*: C'est à dire, arriere les nouuelles Doctrines Et en son Ep. 2. il ne veut pas mesme, qu'on saluë celuy qui apportera vne autre Doctrine que la sienne.

Quant aux Peres, ils ont tousiours fait vn tel estat de cette *Vniuersalité de temps*, c'est à dire, de la succession non interrompuë, de la Predication & des Predicateurs en l'Eglise, qu'il n'est pas possible de

mieux. Tertullien parlant aux nouueaux Dogmatiseurs de son temps, *libr. de præscript. hæres.* ch. 37. *Qui estes vous, d'où, & quand estes vous venus.* S. Irenée liu. 4. ch. 42. de hæresib. *Il faut seulement ouyr ceux là* (dit il) *qui ont la Succeßion depuis le temps des Apostres.* S. Cyprian l. 1. Ep. 6. ad Magnum. *Nouatian n'est point en l'Eglise, ny ne peut estre reputé Euesque d'aucun, lequel apres auoir refusé la Tradition Apostolique, ne succedant à aucun, il a esté ordonné par soy-mesme.* Sainct Ierosme *ad. Pamach. & Occeanum de errorib. Orig.* *Quiconque tu sois, qui presches des Dogmes nouueaux, ie te prie que tu veuilles espargner les oreilles Romaines, &c. Pourquoy est ce qu'apres 400. ans t'efforce tu de nous enseigner ce que nous ne sçauions point auant toy.* Et in Dialog. vlt. aduersus Luciferum. *Il faut demeurer en cette Eglise, laquelle fondée par les Apostres, dure iusques aujourd'huy.* S. Augustin 19. Epist. fundam. c. 4. *La Succession non interrompuë des Prestres me retient en l'Eglise Catholique, &c.*

Voylà l'Vniuersalité qui regarde le temps; Pour *l'Vniuersalité qui regarde les lieux*, ce ne seroit iamais fait, si nous voulions rapporter tous les passages de l'Ancien & Nouueau Testament, qui la marquent en termes exprés. Le Roy Prophete au Psal. 2. *Demande moy, & ie te donneray les Gens pour ton heritage, & pour ta possession les bouts de la Terre.* Et au Psal. 18. *Leur son est allé par toute la Terre, & leur parole a passé iusques à ses derniers bouts.* Et au Psal. 21. *Tous les bouts de la terre auront memoire & se conuertiront au Seigneur.* Et

au Psal. 49. *Et il a appellé la Terre dés le Soleil leuant iusques au couchant.* Et au Psal. 71. *Et il dominera de la Mer iusques à la Mer, & du fleuue iusques au bout de la terre.* Et au Psal. 97. *Toutes les fins de la terre ont veu,* (c'est à dire,) *verront le Salutaire de nostre Dieu.* Ces passages ne peuuent pas conuenir aux Iuifs, ny aux Schismatiques, Grecs, Nestoriens, Eutychiens, ny moins encores à Vous; non encore aux Turcs, comme vous mesmes nous accordez librement; Doncques à l'Eglise Romaine.

Et aux Actes ch. 1. *Vous me serez tesmoings tant en Ierusalem qu'en toute la Iudée, & iusques au bout de la terre.* S. Paul aux Romains ch. 1. rend-il pas graces à Dieu, de ce que la Foy des Romains commença de son temps d'estre annoncée par tout le Monde. Mais plus expressement IESVS-CHRIST en S. Marc ch. 16. v. 15. *Allez par tout le monde, & preschez l'Euangile à toute Creature*, c'est à dire, *à tous les humains.* Passage que S. Augustin employe auec plusieurs autres semblables en l'Ep. 66. *ad Donatistas*, en faueur de l'Vniuersalité des lieux de l'Eglise. Et sainct Chrysost. Hom. 15. in Math. sur le milieu. *Ie ne vous enuoye point à deux Villes, ou à dix, ou à vingt, ny a vne Nation, comme i'enuoyois autrefois les Prophetes: mais par toute la terre, & par tout le monde, chargé de crimes*, dit ce sainct Docteur, parlant en la personne de IESVS-CHRIST.

Pour *l'Vniuersalité qui regarde les Personnes*, elle est encore plus expresse & plus formelle dans le

Texte Sacré, dans les Peres, & dans la raison mesme. Voyez comme elle est promise à l'Eglise Chrestienne en la personne d'Abraham au Genese ch. 12. 15. & 18. & depuis au Psal. 71. *Et toutes les Nations de la terre seront benites en luy*, c'est à dire en IESVS-CHRIST. Et au Psal. 2. *Demande moy*, (dit le Pere Eternel à son Fils) *& ie te donneray les peuples pour ton heritage.* Et au Psal. 95. vers. 31. *Annoncez sa gloire entre les gens, & ses merueilles entre tous les peuples.* Et Psal. 96. v. 8. *Les Cieux ont annoncé sa Iustice, & tous les peuples ont veu sa gloire.* Isaie ch. 60. vers. 3. *Et les Gentils chemineront en ta lumiere, & les Roys à la splendeur de ta naissance.* Ioel ch. 2. *Et apres ces choses ie rependray mon esprit sur toute chair.* En S. Luc 24. v. 46. *Et il leur dit, Il est ainsi escrit, & ainsi falloit que* CHRIST *souffrit & resuscitast des morts au troisiéme iour, & qu'on preschast en son Nom Penitence & Remission des pechez à toutes les Nations, commençant depuis Ierusalem.* Et en l'Apocalypse ch. 5. v. 9. *Tu nous as rachetez à Dieu par ton Sang de toute lignée, & langue, & peuple, & nation.* Et au ch. 7. v. 9. *Apres ces choses ie veis, & voicy vne grande multitude, laquelle nul ne pouuoit nombrer de toutes gens, & lignées, & peuples, & langues,* &c. *Ceux* (dit S. Augustin sur le Psal. 21.) *qui ne veulent pas reconnoistre l'Eglise espanduë par toutes les Nations, doiuent quereler la Saincte Escriture.*

Mais comment se pourroit-il faire, que Dieu qui est vn Bien vniuersel, s'abstint de se communiquer vniuersellement, c'est à dire, à toute sorte de Sexe,

d'âge, de nation, de condition & de profession des personnes, si elles trauaillent de leur costé, comme il est probable que plusieurs d'elles font, moyenant sa grace, à se rendre capables de sa communication, luy qui les preuient, les presche, les presse, & les y porte presque sans cesse, comme nous en asseure S. Iean en l'Apocalypse 3. vers. 20. Ie passerois aux preuues des autres deux Vniuersalitez, mais ce ne seroit iamais fait. C'est pourquoy ie m'en vay fermer ce Chapitre par le titre & l'Eloge de *Catholique*, dont l'Eglise de Dieu fut tousiours sans controuerse honnorée, voire mesme de ses plus grands ennemis, selon S. Augustin *au liur. de vera Relig. c. 7 & contra Epist. fundam. c. 4 & de vnitate Ecclesiæ c. 25.* & ailleurs.

Mais à quel propos tant & de si puissantes preuues pour l'Vniuersalité de l'Eglise, puis que vous mesmes tenez par article de Foy, qu'elle est Vniuerselle? Ie ne veux que le neufuiéme article de nostre commun Symbole. *Ie croy l'Eglise Vniuerselle*, & les diuerses Confessions de Foy, dont i'ay desia fait mention à l'entrée de cette Recherche, qui le disent fort expressement, ainsi que ie l'ay souuent veu de mes yeux.

DE L'VNIVERSALITE' DE L'EGLISE ROMAINE, & Particularité de la Pretenduë Reformée quant au temps.

Chapitre II.

QVe s'il est ainsi que la vraye Eglise soit Vniuerselle,(cõme vous-mesmes ne le nous disputez pas,) il n'y a point de doute que la Romaine ne soit la vraye, puis qu'elle possede heureusement aujourd'huy toutes les Vniuersalitez, qu'on sçauroit iamais demãder en la vraye Eglise. Pour *l'Vniuersalité de tẽps*, dont il est question à present, il ny a celuy, tant effronté soit il, qui luy osast contester & debattre, qu'elle ne prenne sa naissance de IESVS-CHRIST & de ses Apostres. Sur tout apres qu'on luy aura produit en preuue de cette indubitable Proposition le Catalogue de ses Souuerain Euesques, chez S. Irenée, S. Optat, S. Epiphane, S. Augustin, & tout autant qu'il y eust de Chronologies Ecclesiastiques despuis le mesme IESVS-CHRIST & ses Apostres iusques à Nous, Notamment celle de Eusebe, de S. Ierosme, de S. Prosper, de Theodoret, de Socrate, de Sosomene, d'Euagrius, de Nicephore, de Paul Diacre, poursuiuies depuis, de temps en temps par plusieurs autres celebres Historiens, & particulierement par Genebrard, Gautier, Gourdon, Sponde, lesquels

ont vescu dans ce dernier Siecle. Qui toutes contiennent le mesme Catalogue de ses Souuerains Euesques: Preuue, outre laquelle elle exhibe ses Temples, ses Autels, ses Monasteres, & plusieurs autres Monumẽs de son Antiquité, cõme encore les Liures de tous les plus nobles Escriuains de quatorze ou quinze Siecles passez, contenant la mesme Foy & Creance que nous professons encore aujourd'huy: Et finalement sa possession immemoriale, & non iamais encore interrompuë par aucune action cõtraire de l'estenduë de trois iours seulemẽt, quelques chicanes & pointilles, que sçachent inuenter Messieurs vos Ministres: Qui fait que nostre Creance est non seulement conforme à celle des Apostres, mais est encore sa Consanguine selon le desir de Tertullien.

Il y a bien dauantage, Elle défie tous ses ennemis ensemble. 1. de luy dire le nom du premier Heresiarque qui la fait errer, supposant selon vostre opinion qu'elle ait erré; ce qui n'est point. 2. le nom du iour, ou du mois, ou de l'an, auquel elle fit entendre la premiere de ses erreurs. 3. le nom de la Ville, ou de la Prouince où elle la fit premierement entendre. 4. le nom des premiers Autheurs qui s'en sont plaints & formalisez: celuy du premier Concile qui l'a condamnée, celuy de la Societé qui luy a disputé le tiltre d'Eglise Catholique, & sur tout celuy de l'Eglise qui luy a immediatement succedé: Car pour les Nestoriens, & Eutichiens, qu'on tren-

ue encore aujourd'huy au Leuant & Midy, vous ne dites pas nõ plus que des Grecs, qu'ils ayẽt succedé à l'Eglise Primitiue Orthodoxe, puis que Vous-mesmes les chargez aussi biẽ que nous de plusieurs d'estables erreurs cõtre la seconde & troisiéme Personnes de la Saincte Trinité, des leur premiere Origine. Nestorius croyoit deux Personnes en IESVS CHRIST, comme deux Natures : & Eutichés au contraire vne seule Nature, comme vne seule Personne. Qui sont erreurs que vous-mesmes condamnez dans vostre Confession de Foy Gallicane articles 6. & 14. Aussi s'appent-elles les premiers fondemens de la Religion Chrestienne Pour les Grecs, vous detestés leur erreur sur la Procession du Sainct Esprit aussi bien que nous, comme il est encore aisé de voir dans la mesme Confession de Foy, au mesme art. 6.

Mais pour vostre P. Reformée, vous n'oseriez pas luy donner cette premiere sorte *d'Vniuersalité*, puis que vous mesmes confessez qu'elle n'est visible que despuis Luther & Caluin. Or il y a des personnes qui viuoient, il n'y a pas encore dix ans, qui ont veu Luther, & d'autres qui viuent encore aujourd'huy, qui ont veu Calvin, le premier estãt mort l'an 1546. & le deuxiéme l'an 1564. Et pour ceux qui tiennent qu'elle estoit auparauant ces deux Pretendus Reformateurs, ie les voudrois bien supplier de nous dire la part du monde, où est-ce qu'elle nicheoit. Où residoient Messieurs les Ministres, sur tout où se celebroient ses Conciles Nationnaux, où s'assi-

gnoient ses Assemblées d'Estat, où se treuuoient les Citadelles & ses Villes de Seurté: Et finalement qui payoit les gages de ses Ministres & de ses Capitaines. Il n'y a presque personne aujourd'huy, qui ne sçache comme la Confession de foy d'Ausbourg fut publiée l'an 1530. celle des Suisses l'an 1536. celle de France l'an 1559. celle d'Escosse l'an 1561. celle d'Angleterre l'an 1562. Tesmoignages indubitables de la nouueauté de vostre Creance.

Que si cette pauure Chauue-souris d'Eglise n'osoit paroistre & professer publiquement sa Foy, comme elle ne l'osoit pas auant Luther & Caluin: car autrement elle auroit esté visible, ce que vous n'accorderez iamais? Comment est-ce qu'elle meritoit le nom d'Eglise, veu que la Confession publique de la Foy, est aussi necessaire que la mesme Foy, pour obtenir le Salut, selon la Doctrine de l'Apostre aux Romains 10. *Car on croid de cœur pour estre iustifié*, dit-il, *& on confesse de bouche pour auoir Salut.* Comment est-ce qu'elle n'estoit pire que la Synagogue, voire que les Sectes de Nestorius, d'Eustichez & des Grecs, qui toutes trois ont duré visibles à tous les Chrestiens despuis leur sortie d'Enfer. Ce que ie vous prie de remarquer, non pas en courant, mais auec attention, car la chose le merite bien, puis qu'il s'agist du Salut.

A tout rompre vostre P. Reformée n'est pas plus Ancienne que ces Heresiarques, des Heresies desquels vous l'auez fagottée, qui ne sont pas encore si

vieux que les Apostres; que nous recognoissons pour Fondateurs aprçs IESVS-CHRIST de la nostre. Vous auez beau faire, vos Dogmes ont quelque commencement, quand bien vous les voudriez faire aussi vieux que leur premier Autheur, (le Pere de mensonge) les nostres au cõtraire n'en ont point: car ils sont nais auec la premiere verité mesme, comme estans Propositions, que nous pouuons appeller librement auec les Metaphysiciens, *Propositiones sempiternæ veritatis.* Propositions d'eternelle Verité.

DE L'VNIVERSALITE' DE L'EGLISE ROMAINE, & Particularité de la Pretenduë Reformée, quant aux lieux.

CHAPITRE III.

ET quant à *l'Vniuersalité des Lieux*, il est tout euident chez les plus celebres & fidelles Historiens du Christianisme, que la Foy & Doctrine de l'Eglise Romaine a esté tousiours annonceée par toutes les diuerses Regions & Contrées de l'Europe, de l'Asie & de l'Affrique depuis sa premiere promulgation en icelles. Laissons les Siecles passez, & parlons seulement de celuy que nous venons d'acheuer, Auant que Luther sortit en campagne, elle estoit preschée par toute l'Europe, excepté quelques

ques Prouinces frontieres de l'Asie, qui sont sous la puissance du Moscouite ou du Turc. Pour l'Asie, elle y estoit depuis long temps en plusieurs Prouinces & Royaumes celebres. Premierement aux Isles de Cypre, de Candie, de Zantho, de Chio, de Naxo, & autres Isles Asiatiques. Secondement, en la Palestine, où la garde du S. Sepulchre est demeurée depuis 250. ans aux Religieux de Sainct François, en ayãt esté faits cõme les Depositaires sacrez. Troisiémement, aux enuirons du Mont liban, où se tiennent les Maronites, Peuple tres-obeyssant depuis quelque siecles à l'Eglise Romaine, composé d'enuiron quinze ou vingt mille familles, & conduit au Temporel par vn Prince tributaire du Turc, & au Spirituel par vn Patriarche de l'Ordre de S. Basile, que l'Eglise Romaine confirme. Quatriémement, en toute la petite Armenie, dont le peuple est encore grandement Catholique depuis l'an 1319. que le Pere Bartelemy Petit Bolonois, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, le conuertit du Nestorianisme à la Foy de l'Eglise Romaine, Peuple conduit encore aujourd'huy pour la Religion, par vn Archeuesque de mesme Ordre, qui vient de dix en dix ans à Rome visiter nostre Sainct Pere. Cinquiémement aux Royaumes d'Ormus, de Calicut, de Goa, de Cochin, & en plusieurs autres des Indes Orientales aux dernieres extremitez de l'Asie, depuis la glorieuse conqueste qu'en firent les Portugais.

Pour l'Affrique, la mesme Foy & Doctrine y

estoient desia, dés l'an 1502. publiquement annoncées au Royaume de Congo, & en plusieurs Prouinces, Villes & Ports sur les lisieres de cette grande partie du Monde, allant par la Mer Australe du Portugal aux Indes Orientales. Elle estoit encore preschée en Ethyopie, où il y a depuis quelques siecles, des Religieux de l'Ordre Sainct Dominique admirez du peuple pour leur Sainctété. Ce que i'ay apprins dans les Vies des Saincts du mesme Ordre. Il n'y a desia personne qui ne sçache, comme Dauid Empereur d'Ethyopie escriuit l'an 1524. au Pape Clement VII. tout ainsi qu'au Souuerain Chef de l'Eglise de Dieu, & Pasteur vniuersel des Chrestiẽs.

La mesme Foy & Doctrine estoient encore annoncées aux Indes Occidentales par les Religieux de S. Dominique,& de S. François, & nommement au Mexique, ainsi que nous dirons plus à propos cy-dessous.

Depuis les fanfares de Luther, cette mesme Foy & Doctrine se sont encore heureusement espanduës en depit du Diable & de luy, parmy les Schismatiques, Grecs, Nestoriens, & Euthychiens du Leuant & Midy;comme encore parmy les Payens en la haute Guinée, en l'Empire de Monomotapa, en celuy d'Ethyopie, en celuy de Mogor, en celuy du Pegu, de Narsinga, de Bengala, en Tartarie, en la Chine, au Iappon,& en cent & cent autres grandes Monarchies, & dans plusieurs celebres Villes de l'Asie & de l'Affrique, comme encore en l'Amerique, au

Braſil, au Peru, en la nouuelle France, en la nouuel-le Eſpagne, & en pluſieurs fameuſes contrées de ce nouueau Monde, nommemẽt depuis l'année 1524. iuſques en l'année 1544. & depuis l'an 1600. iuſques en l'an 1610. c'eſt à dire, au quadruple de ce qu'elle eſtoit auparauant Luther: De ſorte que le Soleil ne ſe couche long temps y a ſur tous les ſujets de l'Egliſe Romaine, mais en éclaire continuellement vn grand nombre, en quelque endroit du Globe celeſte qu'il luiſe aux mortels.

Voſtre Pretenduë Reformée tout au contraire, au lieu de s'eſtendre & de s'eſpancher par tout le rond de la Terre, comme elle feroit aſſeurement, ſi elle eſtoit vne œuure de Dieu; elle s'eſtrecit & s'extenuë tous les iours, & peu s'en faut qu'elle ne ſe rende encore inuiſible vne fois, & s'aneantiſſe du tout; tant par les iournalieres Conuerſions des meilleurs des voſtres, que par vos frequentes diuiſions & ſouſdiuiſions. Tant s'en faut que vous paſſiez dans l'Amerique, au Braſil, au Peru, au Mexique, aux Indes, en la Chine, au Iappon, voire d'ans l'Aſie, & dans l'Affrique, que vous n'auez pas meſme ſçeu donner iuſques dans l'Italie, dans l'Eſpagne, & dans pluſieurs autres Royaumes de l'Europe, qui ne ſont qu'à trois pas de vous. En ſorte que vous vous treuuez tous les iours du mõde au cõtraire des Catholiques Romains, tous enſẽble à l'ombre. Cõbien meſmes auons nous de Villes dans ce Royaume, de la Reformation d'eſquelles vous auez tout à fait deſeſ-

peré depuis fort long temps, & dans leſquelles vous n'attendez de voir iamais, ny Miniſtre, ny Miniſtrerie.

De me reſpondre icy ce qu'vn Docteur Reformé, lequel ie preſſois viuement ſur ce point, me reſpondit vn iour à Lyon : Qu'il ſe trouue des Reformez cachez & couuerts par tout le monde ; ie n'attens pas cette ſottiſe de vous ; Car outre que cela n'eſt point en effet, il ne ſuffit pas à vne Congregation Chreſtienne, pour ſe dire vniuerſelle, qu'elle ait quelques-vns de ſes ſubjets eſpandus par tout l'Vniuers, s'ils n'y pratiquent ouuertement leur Creance, parce que Iesvs-Christ ne dit pas à ſes Apoſtres & à ſes Succeſſeurs, les enuoyant preſcher ſa Doctrine. Allez par tout le monde, & tenez vous y cachez & couuerts comme les Filoux dans Paris; mais au contraire, *Allez & preſchez à toute Creature*; Et ailleurs, *Vous me ſerez Teſmoings en Iudée, & par tous les quartiers de la terre*, c'eſt à dire, Vous vous y ferez voir & connoiſtre à chacun, comme mes Diſciples.

DE L'VNIVERSALITE' DE L'EGLISE *Romaine, & Particularité de la Reformée selon les Personnes.*

CHAPITRE IV.

QVant à *l'Vniuerſalité des perſonnes*, il n'y a Sexe, Aage, Condition, Profeſſion, Nation, & Religion d'hommes ſous le Ciel, dont l'Egliſe Romaine n'ait touſiours groſſi & groſſiſſe encore aujourd'huy ſon Corps. Ie ne veux pas rappeller les quinze ſiecles paſſez depuis IESVS-CHRIST ; En tous leſquels elle a tenu viſiblement ſous ſon Empire Spirituel de toutes les Conditions, Profeſſions & Nations d'Hommes de l'Europe, de l'Aſie & de l'Affrique. Ie me contente de dire, qu'elle eſt aujourd'huy reconnuë & ſuiuie de toutes les meſmes ſortes d'Hommes qui viuent, non ſeulement dans l'Europe, l'Aſie, l'Affrique; mais encore dans le nouueau Monde; Elle eſt meſme ſi populeuſe par la faueur & bien-veüillance de ſon Autheur, au veu & ſçeu de tout l'Vniuers, que cette verité n'a point beſoin de preuue, tant elle eſt euidente & manifeſte à chacun.

Pluſieurs tiennent, & ie le tiens encore auec eux, que le nombre des nouueaux Chreſtiens ſurpaſſe deſia celuy des vieux. Ce que nous pouuons facilement recueillir de ce que le ſeul Sainct François

Xauier conuertit douze cens mille Infidelles aux Indes Orientales dans dix ans, & le B. Martin de Valence de l'Ordre de Sainct François, accompagné d'onze de ſes Freres Religieux autant aux Indes Occidentales, en ſix ou ſept ans qu'il y fut; & le Pere Herrada Auguſtin deſchaux cent mille aux Iſles Philippines en fort peu de temps. Et il ne faut plus conter à milliers, voire à centaine des milliers, ny à millions; il faut conter à milliaſſes, parlant des Infidelles conuertis à la Foy Catholique en ce dernier Siecle. Surius eſcrit en l'année 1558. qu'il y auoit deſia quatorze millions d'Idolatres conuertis à IESVS-CHRIST, au ſeul Royaume du Mexique, par les trauaux & labeurs des Religieux de Sainct Dominique, & de Sainct François; Leſquels ont eſté ſi agreables en leur zele Apoſtolique à ſa Diuine Majeſté dans ce grand Royaume, qu'il leur a donné plus des Monaſteres & des Subjets en iceluy, qui les imitent en leur ſaincte vie, qu'ils n'en ont peut-eſtre dans toute l'Europe aujourd'huy.

Voſtre Pretenduë Reformée n'eſt pas ſi fertile & ſi feconde que cela. Car où ſont, ie vous prie, les milliaſſes d'Infidelles que vous auez encore amenez à voſtre Creance. Que diſ-ie, les milliaſſes; Ie ne vous en demande pas tant, car ce ſeroit vous aſſaſſiner; Ie ne vous en veux demander qu'vn tout ſeul: De grace donc, où eſt l'Americain, où le Mexicain, où le Braſilien, où le Peruan, où le Iapponnois, où le Chinois, où l'Indien, où l'Aſiatique, où l'Affri-

cain, où est mesme l'Italien, l'Espagnol, le Lorrain, ou l'Auignonois, qui ne sont qu'à trois pieds de vous, que vous ayez (excepté quelque Apostat, que la faim, ou la vie desbordée a banny d'entre nous) encore reformé à vostre moule ? Où est le Iuif, où le Schismatique, que vous vous estes encore acquis & gaigné ie vous prie ? Nulle part qu'en vostre Esperance imaginaire & fantastique. Mais le moyen de vous acquerir aucun de ces hommes, si vous apprehendez de sortir de chez vous, pour faire seulement trois pas vers eux.

DE L'VNIVERSALITE' DE L'EGLISE ROMAINE, ET PARTICVLARITE' DE LA P. Reformée, quant aux faueurs Diuines, requises à la perfection essentielle de l'Eglise de Dieu.

CHAPITRE V.

POur la quatriéme *Vniuersalité*, laquelle regarde les Faueurs Diuines, requises à la perfection de la vraye Eglise, c'est vne verité notoire à tous les Sçauans, que la Romaine en fut tousiours tant & tant aduantagée par dessus toutes les autres Congregations & Societez Chrestiennes du monde, depuis son establissement, que ce seroit tomber dans l'ex-

tremité de l'impudence, que de penſer ſeulement à luy comparer la plus excellente de toutes icelles. Sçachons quelles ſont ces Faueurs & Graces Diuines, afin que nous puiſſions mieux entendre cette Propoſition. Ie les reduis toutes aux huict ſuiuantes, *La Parole de Dieu*; *les Vies de* IESVS-CHRIST, *& des Sainćts: les Sacremens: les Conſeils Euangeliques: les Oraiſons & Sacrifices: les Merites infinis de* IESVS-CHRIST *& de ſes Sainćts: les Ceremonies*; *& finalement les Graces gratuites*: Inſtrumens tres propres & tres efficaces. Le premier pour éclairer, guider & conduire ſes Enfans dans les ſentiers du Salut: le 2. pour les eſchauffer & émouuoir au bien: le 3. pour les ſãctifier, & rendre dignes membres de l'Egliſe Militante, afin de l'eſtre vn iour de la Triomphante au Ciel; le 4. pour les perfectionner, chacun en ſon Eſtat & ſelon ſa Condition de vie; le 5. pour leur impetrer de Dieu le pardon de leurs pechez, & tout le reſte, dont ils ont de beſoin en cette vie: le 6. pour pouuoir entierement ſatisfaire à la peine deuë à leurs pechez: le 7. pour rendre la meſme Egliſe venerable, non ſeulement à ſes Enfans, Mais encore à ſes Apoſtats: & le 8. & dernier pour la faire admirer à tous les mortels, Qui ſont toutes les faueurs requiſes & neceſſaires à la perfection de l'Egliſe, voyageante encore icy bas.

De la Parole de Dieu.

ARTICLE I.

VOyons maintenant en quels termes sont pour le regard de toutes ces Diuines Faueurs aujourd'huy l'Eglise Romaine & la Pretenduë Reformée. Quant à la Romaine: Il n'y a celuy de vous, tant incredule soit-il, qui osat mettre en Controuerse, qu'elle n'ait tousiours esté la fidelle Depositaire de la Parole de Dieu, tant escrite que laissée par Tradition. Tous les Heretiques qui furent iamais, ont tousiours librement confessé de tenir les Escritures Sainctes de sa seule main. Ce n'est pas tout: Outre la Parole externe, elle a l'interne; Ie veux dire le Sens & l'Intelligence de la mesme Parole. Ce que n'eurent, ny n'auront eternellement ses Schismatiques & Deserteurs; bien qu'ils ayent le vieux & nouueau Testament en toutes les diuerses Langues & Versions du Monde. C'est la Doctrine de S. Augustin, Que l'Intelligence de l'Escriture Saincte, (laquelle nous est donnée par le Sainct Esprit) ne se treuue point hors de la vraye Eglise, c'est à dire Qu'il faut le mesme Esprit pous expliquer l'Escriture saincte, que pour l'escrire. Voicy ses paroles, tirées de son Commentaire sur le Psal. 57. *En l'Eglise de Dieu seulement reside la verité: Quiconque en est se-*

paré, il faut necessairement qu'il die choses fausses. On peut bien transporter l'Escriture Saincte hors de l'Eglise, mais non pas son Intelligence. Ouy elle a non seulement l'escorce, mais encore la moëlle, non seulement le Corps, mais encore l'Esprit, non seulement le son, mais encore le Sens de la mesme Parole de Dieu. Apert aux merueilles, presques incroyables qu'elle opere par son moyen tous les iours, ainsi que nous verrons bien au long cy-dessous, conuertissant les Infidelles, les Iuifs, & les Heretiques à la Foy; les Schismatiques à l'Obeyssance, les Pecheurs à la Grace, les Imparfaits à la Perfection, & les Iustes à la Sainctteté consommée.

Mais pour vostre Pretenduë Reformée, elle n'a, ny toute la Parole Escrite, car elle en eclypse & retranche six ou sept liures entiers de l'ancien Testament, & presque rien de la Parole non Escrite. Laquelle ne sert pas moins à l'Escrite, qu'vne main sert à l'autre en trauaillant, & qu'vne iambe sert à l'autre en marchan t; & rien pour tout du Sens & de l'Intelligence, ny de l'vne ny de l'autre: A cause de quoy, quand bien elle auroit toute l'Escriture Saincte & la Tradition sans mutilation, mutation, ou corruption quelconque; elle n'auroit toutes fois que l'escorce de la Parole de Dieu. Car à vray dire, la Parole de Dieu ne consiste pas tant en la parole externe, qu'en l'interne, & qu'en l'intelligence & au sens, disent tous les Peres. *L'Heresie* (dit Sainct Hilaire au liure 2. de Trinitate) *est de l'intalligence & non de l'Escriture.*

L'Euangile ne consiste point aux paroles mais au Sens, (dit S. Ierosme sur le ch. 1. de l'Ep. aux Galates) *les Heresies* (dit S. Augustin in Ioan.tract. 18.) *ne naissent que des bonnes escritures mal entenduës.*

Au reste, ie ne pense pas qu'il y ait piece de vous, qui voulut nous contester auiourd'huy; Que Luther n'ait falsifié l'Escriture Saincte en mille endroits, Tesmoin Bosius liu. 5. ch. 6. *des signes de l'Eglise*: Que les Anglois n'ayent fait le mesme en deux mille de conte fait, Tesmoing Tonstalus: Et vous en nombre presque sans nombre. Ie ne veux point vous produire icy le R. P. Coton auec sa *Geneue Plagiaire,* ny le R. P. Regourd auec ses *Ministres sans Foy,* ny le Reuerend Pere Zacharie de Saluces Capucin en son Tom.2. liur.2. *des Controuerses,* puis que vous les tenez pour suspects. Ie me contente du seul Serenissime Roy de la Grand'Bretaigne, (que du Moulin ne peut assez flatter dans ses Liures) lequel escrit en termes exprés au Colloque de Hamptancour, que la pire de toutes les Versions de la Bible qu'il a iamais leuës, c'est celle de Geneue: Ainsi le fit il voir à Casaubon en Angleterre.

Faites mieux: Prenez vous-mesmes vos premieres Versions de la Bible, & confrontez les auec les dernieres, & vous treuuerez que comme vous estes allez en escreuisses, c'est à dire en empirant, que vous auez continuellement empiré vos Versions; Celles-cy ayant esté falsifiées en plus de 200. endroits, outre ceux que vous auiez desia falsifiez en celles-là.

Cette preuue vous ſera bien aiſée & facile à faire, ſi vous le voulez. Telle au reſte que vous ne ſçauriez l'eluder par vos chicanes, puis qu'elle eſt priſe meſmes de vos propres Liures.

Mais qui ne ſçait que toutes vos Traductions de l'Eſcriture s'entredementent, s'entremangẽt, & s'entrecorrigent les vnes les autres, ſes Traducteurs vſant d'vne ſaincte Liberté de conſcience, qui les diſpenſe (ainſi qu'ils diſent) de s'aſſuietir à aucune Traduction precedente. Sur quoy ie vous prie de conſiderer, que vos Succeſſeurs eſtimeront bien d'auoir autant de droict de regrater vos dernieres Verſions, & les reformer à voſtre exemple, que vous en auez eu de regrater celles de vos Predeceſſeurs, & ainſi rendre l'Eſcriture Saincte douteuſe & ſuſpecte, afin d'acheuer pluſtoſt, ſelon voſtre grand deſſain le *Myſtere d'Iniquité*, & preparer par ce moyen les voyes au vray Antechriſt, qui doit rejetter l'Eſcriture Saincte, pour eſtablir ſes impietez & ſes ſacrileges abominations, comme vous ſçauez.

DES VIES DE IESVS-CHRIST *& de ses Saincts.*

ARTICLE II.

L'Eglise Romaine a conserué fort religieusement iusqu'aujourd'huy les Vies de IESVS-CHRIST, de la Saincte Vierge sa Mere, des Apostres, & de tous les autres grands Saincts, du Nouueau Testament. Entendant fort bien, qu'il n'y a rien de si energique, & de tant efficace à mouuoir les Hommes à la Vertu, que l'Exemple des personnes recommandables en la Vertu; (l'Exemple estant vn langage puissant, pressant, & quasi precipitant à bien faire, ceux qui le voyent ou l'entendent raconter.) Tesmoing ces deux Fauoris de l'Empereur, dont parle S. Augustin au liu. 8. de ses Confessions ch. 6. qui furent si puissamment touchez dans la lecture de la vie de S. Antoine, composée par S. Athanaze, qu'ils quitterent à l'instant & l'Empereur, & leurs nouuelles Fiancées, & se retirerent au desert, pour vaquer tout à fait au seruice de Dieu. Tesmoing encore S. Ignace de Loyola, le R. Pere Cesar de Bus nostre Fondateur, Monsieur Bernard de Paris, & cent autres de ce siecle, que la lecture des Vies de IESVS-CHRIST & des Saincts, a iettez dans le propos efficace de deuenir Saincts, & serui comme

d'vn Trompette guerrier, pour les faire courir sur le Diable, le Monde, & leurs propres vices auec les armes Royales de la Vertu.

Vostre Pretenduë, tout au rebours, se mocque des Vies de IESVS-CHRIST, & de sa Mere, & de celles des Saincts, les appellant par derrision des *Legendes*. Et pour quelques Narrations apocryphes, qu'aucunes d'elles ont autres fois contenu, elle les condamne toutes de mensonge & de fausseté; bien éloignée en cecy de l'esprit de Charité, laquelle selon l'Apostre en sa 1. aux Corinth. ch. 13. vers. 4. *Croid tout*, excepté que la chose parut manifestement contre la Foy & les bonnes mœurs: Sur tout elle tient, comme contes faits & forgez à plaisir, tout ce qu'elles racontent de l'Humilité, de l'Austerité, de l'Abnegation de toutes choses, & semblables vertus des Saincts, lesquelles ne se pratiquerent iamais parmy vous. Et la confusion que vous souffrez en la lecture de leurs actions Heroïques & presque Diuines, fait que vous les tenez & preschez d'ordinaire comme des pures amplifications, & leurs Miracles, comme des illusions & des fourberies, imitans en cecy les Payens, lesquels imputoient à Magië tous les Miracles que faisoient les premiers Chrestiens, pour n'en pouuoir point faire de semblables aux leurs.

Des Sacremens.

ARTICLE III.

L'Eglise Romaine outre les Sainctes Escritures, Traditions & Vies des Saincts, retient & conserue encore tous les Sacremens, instituez par IESVS-CHRIST. 1. Celuy du Baptesme, pour lauer du peché d'origine tous ceux qui par son moyen doiuent estre admis à sa Saincte Communion. 2. Celuy de Penitence, pour lauer & purifier du peché d'acte & de fait tous ceux lesquels y ont esté desia admis & receus. 3. Celuy d'Extreme Onction, pour les purifier des restes de l'vn & de l'autre sur la mort; & tous les autres pour accroistre & consommer leur Sainctetė commencée, s'ils s'en sçauent ayder comme il faut, & les accompagnera pres des Vertus veritablement Chrestiennes, iusques à la mort.

Vostre Pretenduë Reformée non contente d'auoir sans aucune expresse parole de Dieu, voire re contre plusieurs de ses passages formels, & contre la Tradition perpetuelle de l'Eglise, sacrilegement retranché tout d'vn coup cinq Sacremens, *la Confirmation, la Penitence, l'Extreme Onction, l'Ordre & le Mariage*, conuertit le Baptesme & l'Eucharistie en pure ombre & figure, & tantost en Imagination & Fantosme, celuy-là de la Grace, & celuy-cy de l'Au-

theur de la Grace *Iesus-Christ*, & les presche à tout le mõde non necessaires, & dans bien peu de temps, si vous ne reuenez à vous, comme tout à fait inutiles, & peut estre nuisibles & dommageables. C'est la raison pour laquelle vos Ministres ne hasteroient point le pas allant au Temple, voire les iours mesmes qu'ils conferent le Baptesme, quand tous vos Enfans mourroient priuez de ce Sacrement, sur tout s'ils craignent de n'estre point du festin, que vous pratiquez apres les auoir faits baptiser: Comme il arriua à Ablon pres Paris, où le Ministre de Montigni (qui peut estre n'auoit point esté conuié) exercea cette cruauté, laissant mourir vn petit enfant, faute d'abreger son presche, quoy qu'on le priat par diuerses fois de couper court.

Des Conseils.

Article IV.

L'Eglise Romaine a d'abondant les Conseils Euangeliques de la propre bouche de nostre Sauueur en S. Mathieu ch. 5. & 19. au moyen & par la pratique d'esquels elle amene peu à peu ses Enfans à la perfection Chrestienne. Conseils, qui se reduisent tous à ces quatre, *la Pauureté volontaire, la Chasteté Religieuse, l'humble Obeyssance, & finalement le Mar-*

le Martyre recherché ; A la Pauureté se raportent les offices, habits,& viures vils & chetifs ; A la Chasteté les Ieusnes, veilles, haires, disciplines, &c. A l'Obeyssance, les Oraisons, Meditations, Lectures, &c. Au Martyre la ioyeuse souffrance des mespris, iniures, persecutions, battures, & l'Amour des ennemis. Il est vray qu'aucun de ces Conseils n'oblige personne du monde à les pratiquer, s'il n'y a quelque necessité de ce faire : Il n'est pas toutesfois permis à aucun de les mespriser, pour quelque cause & raison que ce soit, sans encourir la haine de Dieu.

Mais pour vostre Pretenduë Reformée, elle ne se treuue pas seulement vuide de la preparation d'esprit & du ferme propos de practiquer, au besoin (qui peut souuent arriuer) le plus important de tous ces Saincts & Sacrez Conseils (ce qui ne se peut, en sorte quelconque sans l'offence de Dieu.) Mais qui pis est, elle en mesprise & la speculation & l'execution à toute occurrance, voire persecute & l'vne & l'autre à toute outrance. Elle accuse ouuertement les Peres Recolez & les Capucins, imitateurs en leur saincte mendicité de IESVS-CHRIST & de ses Apostres, d'éleuer l'aumosne aux pauures disetteux : Les Continens & non mariés de toute sorte de lasciuetez, quoy qu'ils ne sçachent rien en particulier de leur vie, que ce que le diable leur en sugere. Les Obeyssans, de faute d'esprit & d'entendement. Pour le Martyre, le Ministre du Moulin dit en son *Bouclier de la foy*, Qu'il est ou necessaire ou temeraire

exclusiuement ; En quoy il condãne en aueugle,vne milliasse de Saincts Martyrs de l'Eglise primitiue, qui se sont volontairement & ioyeusement offerts au Martyre,lequel ils pouuoiẽt sainctemẽt eschaper par la fuite, voire se condamne soy-mesme, en ce qu'il louë merueilleusement en son combat Chrestien page 167. ceste femme, qui du temps de l'Empereur Valens,courut (ainsi qu'il dit) toute descheuellée, tenant son enfant entre ses bras, vers le lieu où on executoit des Martyrs, & qui enquise où elle couroit, respondit, on donne auiourd'huy des couronnes, & i'y veux participer.

Des Oraisons & Sacrifices.

Article V.

L'Eglise Romaine exerce encore à toute heure les Oraisons publiques & priuées, vocales, mentales & mixtes, pour obtenir de Dieu tout ce dont ses enfans se treuuent auoir besoin, & luy presente encore le Sacrifice de son propre Fils en la saincte Messe,à fin d'appaiser sa iuste cholere, souuent allumée contre eux pour leurs crimes & pechez. Car qu'estce que sçauroit iamais refuser le bon Pere à son Fils vnique,naturel & legitime,de pareille bonté que luy, priant pour ses freres adoptifs.

La vostre Pretenduë Reformée mesprise la perseuerance à prier, & condamne d'abus, apres Maistre Iean Caluin en son Inst. liu.3.ch.10. §.29. la repetition de mesme Oraison, & fut elle la Dominicale mesme. D'où vient que vous appellez nos Chapelets & Rosaires, *Superstition*, Qui est à n'en point mentir vne doctrine, non seulement sauuage & barbare à nous, mais encore (& non sans raison) à la plus-part des vostres mesmes. Car quel mal y a-il ie vous prie, de dire deux ou trois fois de suitte la mesme oraison apres l'exemple de IESVS CHRIST durant sa Passion, lequel repeta par trois fois la mesme requeste à son Pere en S. Math. 26. vers. 44. Elle mesprise encore le mesme Sacrifice de la Saincte Messe, soubs pretexte d'hõnorer celuy de la Croix, comme si celuy de la Messe estoit quelque autre chose en substance que celuy de la Croix. Mais ce n'est pas la premiere impertinance qu'elle nous est venuë chanter.

Des Merites infinis de IESVS-CHRIST *& de ses Saincts.*

ARTICLE VI.

L'Eglise Romaine est encore la Gardienne & la Depositaire du Thresor infiny des Merites de

IESVS-CHRIST, de sa Mere, & de tous les Saincts; Lesquels merites elle distribuë à ses enfans par les mains du Pape, qui en est le premier & principal Dispensateur, selon les ordres du mesme IESVS-CHRIST en Sainct Iean c.20. Afin de leur donner le moyen de satisfaire à la peine deuë à leurs pechez, dont la coulpe leur a esté remise dèja au Sacrement de Penitence. Car pourquoy ne pourra pas le Pape remettre la peine des pechez, s'il en peut remettre la coulpe, qui est sans comparaison beaucoup plus que la peine. Dont il faut voir le mesme lieu *ja* cité, le tout conformément à l'intention du mesme Sauueur, & de tous ses Saincts, esquels il a communiqué le Tresor de ses merites. Laquelle a esté de prendre part à nos pauuretez nous enrichissant de leur surabondance, la charité qu'ils ont euë en perfection, les ayant poussés à ceste cordiale & fraternelle liberalité.

Vostre pretenduë Reformée tient au contraire comme vne fable & comme vne farce apres Luther, que l'Eglise puisse conceder des Indulgences & Iubilez aux Chrestiens par les mains du Vicaire de IESVS-CHRIST, son souuerain Chef; & tout au contraire cõme vne saine & saincte Doctrine, qu'vn chacun de vous se puisse ouurir luy-mesme auec la Clef de la Foy les Coffres, ou ces diuins Thresors sont enfermés, & se saisir à la reformée de tout ce dont il en peut auoir de besoin. Surquoy ie desirerois bien de sçauoir de vous, à quel propos vostre

recours au Baptesme & à la Cene, pour vous acquitter enuers la Iustice diuine de vos crimes & forfaits, si la seule Foy vous peut mettre tous les merites de IESVS CHRIST en main au besoin, comme vous nous preschez à toute heure? O que le mensonge a de peine de se mettre à couuert contre les foudres de la verité. Il n'y a Laurier, qui l'en guarantisse à la fin.

Des Ceremonies.

ARTICLE VII.

L'Eglise Romaine à de plus, les Sainctes & Sacrées Ceremonies, dont elle se sert en la celebration des Mysteres de la Religion Chrestienne, la plus-part instituées par les Apostres mesmes, & praticquées és premiers Siecles du Christianisme, comme ie preuueray solidement, Dieu aydant, cy-dessous, traittant la quatriesme Marque : Par le moyen desquelles elle rend le Culte diuin venerable & auguste, non seulement à ses enfans, mais encore à ses Schismatiques & separés, voire aux Infidelles mesmes. Ceremonies, qui sont à la Doctrine de la Foy, comme les Marques Royalles aux Roys, les Robbes de Iustice à leurs Magistrats & les ornemens & parures aux Beautez extraordinaires (ainsi que Chamier mesme fut contraint de confesser au Cardinal du Perron) lesquelles sans changer la substance des

Myſteres qu'elles reueſtent, les releuent & recommandent merueilleuſement à ceux qui les conſiderent auec attētion, & nous ſeruent,non moins contre les froideurs de l'Indeuotion, que les fueilles des Arbres ſeruent à deffendre leurs fruicts encores tendres contre les iniures du temps, & que l'eſcorce des amendes, noiſettes & ſemblables fruicts ſert à leur conſeruation iuſques à l'entiere maturité.

Voſtre Pretenduë Reformée ſe mocque au contraire à tout propos de ce riche & precieux ornement de la Religion. Dont vn de vos Miniſtres de Pologne baptiſa (s'il eſt permis d'ainſi parler) en Careſme vn pourceau auec toutes les Ceremonies de l'Egliſe Romaine. Et vn autre de Romans en Dauphiné, encore en Careſme, vn Veau, qu'il appella Brochet, dont quelque Bufle de Miniſtre à double corne fuſt ſans doute le Parrain; Adiouſtans à leur impieté la gourmandiſe d'Eſaü, qui pour vne eſcuellée de l'entilles vendit ſa primogeniture. Aucuns des voſtres ont autresfois voulu contrefaire nos Preſtres, en la Celebration de la ſaincte Meſſe, mais à leurs deſpens. Le Sieur de Remond raconte en la Naiſſance de l'Hereſie apres Bredembachius, comme vn certain de ce nombre,voulant contrefaire l'Eleuation de l'Hoſtie auec vne aſſiette dans vn Cabaret,les bras luy deuiennent ſi roides à l'inſtant, qu'il ne les peut iamais replier en bas. Eraſme raconte d'vn autre, de meſme farine, qui voulant contrefaire la prolation des paroles Sacramentales

ſur vne Hoſtie, dans vn Cabaret, tomba roide mort ſur la place en meſme temps. Ie laiſſe à parler de ce Soldat, que Monſieur le Conneſtable de Montmorancy fiſt pendre pour s'eſtre reueſtu des habits ſacrés de la ſaincte Meſſe ; & conuié ſes compagnons d'aſſiſter à ſa Sacrilege Bouffonnerie. Punition pluſtoſt diuine qu'humaine attendu les circonſtances du temps, des lieux, & des perſonnes, que ie n'eſtendray pas au long en ce lieu.

Des Graces gratuites.

ARTICLE VIII.

L'Egliſe Romaine a finalement toutes les Graces gratuites, qui peuuent la faire eſclatter & reluire entre les mortels, ie veux dire les Dons des Langues, de Prophetie, de Diſcretion des eſprits & des Miracles, dont nous fairons les preuues bien au long cy-deſſous ſur la fin de la quatrieſme Marque.

La voſtre Pretenduë Reformée ne ſe louë pas de ſemblables faueurs, Elle ne ſe louë pas du Don des Langues, puis qu'elle ſe contente de la maternelle en toutes ſes fonctions; Ny du Don de Prophetie; puis qu'elle ne croit autre choſe que ce qu'elle a deuant les yeux; Ny du Don de diſcretion des Eſprits, puis qu'elle l'eſtime Enchantement, & Magie, ny

finalement du Don des Miracles , puis qu'elle les contredit & combat à tout propos. Signe infaillible de sa nullité dont ie ne veux que Sainct Pacian en sa 3 . Epist. contre les Nouatians. *Nouatian* (dit ce grand Sainct) *a il eu le Don des Langues? a-il Prophetisé? a-il ressuscité les morts ? Car il deuoit auoir quelqu'vne de ces choses pour introduire vn nouueau Euangile.*

DE L'VNIVERSALITE' DE L'EGLISE *Romaine, & Particularité de la Pretenduë Reformée, quand aux aydes & secours necessaires à la perpetuelle Conseruation de la vraye Eglise.*

CHAPITRE VI.

ET pour acheuer les Vniuersalitez de l'Eglise par celle des aydes & secours necessaires à sa perpetuelle Conseruation , il n'y a celuy d'entre nous auiourd'huy, qui ne sçache cõme elle a plusieurs sortes d'Ennemis tandis qu'elle voyage encore icy bas, auec lesquelles elle est d'ordinaire aux prises : Et partant qu'elle a besoin de plusieurs sortes d'armes pour les cõbattre & en triompher. C'est pourquoy Dieu qui a pris comme à tasche de la guarentir de toute sorte de fascheux rencontres , passant de l'E-

gypte de ce Monde en la Terre de Promiſſion (la Beatitude) il luy en a fourny de tres propres contre chacun d'eux. Armes,qu'il eſt fort aisé de voir dans l'Arſenac de l'Egliſe Romaine, encore auiourd'huy meſme au beſoin. Preuue indubitable, qu'elle eſt la vraye Egliſe, & celle, contre laquelle les Portes d'Enfer ne preuaudroient point: comme IESVS-CHRIST luy a promis, en Sainct Mathieu c. 16.

Contre les Tyrans.

ARTICLE I.

CONtre les Tyrans, ſes premiers, plus deſcouuerts & plus cruels ennemis, il luy communique ordinairement vne patience inuincible dans tous les Eſtats & Royaumes du Monde, auſquels elle s'introduit, iuſqu'à ce que par la Conuerſion de leurs Monarques & Souuerains, elle s'y eſt parfaictement eſtablie. Dont nous en auons des exemples notables en ce temps meſme, aux Indes, en la Chine, au Iappon & ailleurs. Apres il luy deſpart abondamment des puiſſances & des forces humaines, capables non ſeulement d'arreſter toutes la Tyrannie, qu'on voudroit exercer contre ſes ſubjets, mais encore triompher dans les meſmes Eſtats qu'elle s'eſt acquiſe à l'ayde du Ciel & de ſa vertu.

Il ne faut que ietter les yeux ſur l'hiſtoire de l'Egliſe pour y voir fort clairement tout cecy.

Ie ſçay bien, qu'vne grande partie des Indes Occidentales ont eſté pluſtoſt combattuës par les armes materielles, que par les ſpirituelles, (la parole de Dieu) eſt traictées auec beaucoup de rigueur par les Eſpagnols. Mais il le falloit neceſſairement faire ainſi, puiſque leurs habitans eſtoient indignes & qui plus eſt incapables de tout autre traictement au commencement. En effect c'euſt eſté folie, que de deſployer & d'employer alors la Sapience, la Science, ou les Raiſons naturelles pour leur perſuader noſtre Religion, toute ſurnaturelle. Les Miracles meſmes n'y euſſent de rien ſeruy, attendu leur incroyable brutalité; Teſmoin leur vie plus approchante à celle des brutes, qu'à celles des hommes doüez de raiſon. Teſmoin les inhumains & barbares Sacrifices, qu'ils preſentoient ordinairement au diable de pluſieurs d'entr'eux. Teſmoin leurs Antropophagies, leurs inceſtes & Turpitudes innominables; leurs Rapines & Voleries ſans amandement & ſans chaſtiment quelconque; Teſmoin en fin pluſieurs autres horribles forfaits, qui repugnent meſmes aux premiers Principes de la Nature raiſonnable; Et c'eſt là la cauſe, pour laquelle on n'a point procedé d'abord auec eux par raiſon. Celuy là ne meritant point d'eſtre traicté par raiſon, qui n'vſe en ſorte quelconque de la raiſon. Dequoy ils n'ont pas eſté deſplaiſans apres leur Conuerſion.

Au contraire fort satisfaicts & contens, considerans qu'ils se treuuent deschargés auiourd'huy d'vne Loy si dure & si pesante, que celle qu'ils s'estoient laissé mettre sur le dos, sans doute par quelqu'vn des pires Diables d'Enfer.

Mais quant à vostre Pretenduë Reformée, elle ne nous sçauroit faire monstre d'vne patience de dix ans entiers, Bien dissemblable en ceste vertu à l'Eglise Primitiue, voire à l'Eglise Moderne du Iappon; car celle là estendit la sienne iusques à quatre cens ans, c'est à dire, iusques à ce qu'elle eust le droit de se deffendre, en suitte de la Conuersion à la foy Chrestienne des Souuerains, sous lesquels elle se treuuoit, qu'ils accompagnoient de la permission expresse aux Chrestiens de se deffendre contre tous leurs Ennemis.

Et celle cy depuis nonante ans qu'elle trauaille à s'establir dans le Iappon. En effect depuis vostre entrée en France iusques à l'an 1562. auquel vous fistes des cheuaux eschappés, il n'y a gueres plus de dix ans entiers. Ie ne veux pas vous reprocher icy, qu'au lieu de prendre à l'exemple des Chrestiens, anciens & modernes, que ie viens d'alleguer, vostre Croix, & suiure IESVS-CHRIST dans le chemin Royal de la patience, qu'il a tenu iusques à la mort, vous auez au contraire insolemment & felonement pris l'espée d'vne main & le pistolet de l'autre, comme des frenetiques & desesperez par tout ce Royaume.

Ie ne veux pas non plus faire rougir ce papier du ſang que vous y auez ſi ſouuent eſpandu contre les Loix Naturelle, Diuine & humaine, par l'eſpace de 30. ans, que les furies ſemblent vous y auoir agitez, pour vous deliurer de vos pretenduës perſecutions. Car de grace, qui vous authoriſoit en vos leuées d'armes, en vos Rebellions, en vos Maſſacres & Tueries, en vos Rapines & Voleries ſoubs François 2. Charles 9. & Henry 3. Eſtoit-ce le Souuerain ? Mais comment le Souuerain ? s'il vous declaroit coup ſur coup criminels de leze-Majeſté Diuine & Humaine à cauſe d'icelles? Eſtoiēt-ce vos Miniſtres? Mais en quel lieu de l'Eſcriture Saincte, eſt-ce que vos Miniſtres ont treuué de pouuoir permettre aux ſubjets de ſe rebeller contre leur Prince Legitime, ſous ce pretexte qu'ils croyent d'entendre beaucoup mieux la meſme Eſcriture Saincte que luy ? Eſtoit-ce la Nature, laquelle permet de reſiſter à la force par la force ? Mais comment la Nature, s'il n'y a, ny peut auoir aucune legitime reſiſtance contre le Souuerain, Car ſelon l'Axiome, il faut neceſſairement, *ou fuïr, ou ſouffrir ſa main*, quoy que peſante.

De vous attribuer le meſme droit contre nous, que nous diſons d'auoir touſiours eu contre vous, & vos ſemblables, vous ne ſçauriez le faire auec raiſon. Car où nous auons vne immemoriale & cōme eternelle, & partant legitime poſſeſſion de nous deffendre contre tous ceux qui voudroient nous aggreſſer, ſur tout ayant les Souuerains de noſtre coſté,

vous n'en auez pas mesme l'ombre & l'Idée, comme vous sçauez tres-bien. Vous n'auez aussi vescu iusques auiourd'huy parmy nous, que par tolerance, & pour euiter de plus grands maux dans cét Estat. Dont le nom de *Pretendus*, que vous portez encore auiourd'huy en est vne suffisante preuue. De grace, quel de nos Roys ? quel de nos Parlemens, vous a iamais receus auec approbation de vos erreurs ? Aucun par la grace de Dieu. Et ne sert d'alleguer cõtre cecy l'Edict de Ianuier de l'an 1562. par lequel vous croyés d'estre receus auec approbation dans la France. Car outre qu'il contient ces paroles expresses, *sans appreuuer deux Religions*, c'est chose veritable & sceuë desia de chacun, comme les Roys tres-Chrestiens font vn serment solemnel en leur Sacre, de chasser les heresies de ce Royaume. Pour le Parlement de Paris, il a protesté qu'il ne peut, ny veut, ny doit vous appreuuer, voicy ses termes, *Nec possumus, nec volumus, nec debemus.*

Contre les Heretiques.

Article II.

Contre les Heretiques ses pires & plus dangereux ennemis, qui ont tousiours tasché quoy qu'en vain, d'euenimer de leurs erreurs sa Doctrine,

Dieu luy a donné iadis des Ambroises, des Ierosmes, des Augustins, des Chrysostomes &c. Et dans nostre siecle des Ekius, des Coclées, des Lindans, des Fichers, des Stapletons, des Genebrards, des Canisius, des Suares, des Valentia, des Maldonats, des Bellarmins, des Baronius, des du Perron, des Coëfeteaux, & mille autres Cherubins en science, le moindre desquels estoit plus que capable de renuoyer à l'eschole le premier & le plus hardy de tous vos Ministres. Vostre science ne va point aussi de pair auec la sienne, comme vous mesmes, l'entendez fort bien, Et tous vos plus celebres Docteurs, cõparez à ceux-cy ne sont qu'Escoliers abecedaires. Et ie ne veux pour Iuges de ceste Proposition, que les plus habiles, qui sont encore auiourd'huy parmy vous. Ou est l'œuure digne de memoire eternelle, ie vous prie, qui soit encore sortie de vostre Boutique? Rien que chicanes & pointilles; Mais de piece de prix, & pour l'illustration des Arts liberaux, il n'en paroit pas vne seule, dont le monde ne se fust bien aisément passé.

Mais ce qui est digne de compassion chez vous, c'est que vous n'estes pas seulemẽt foibles aux Sciences Speculatiues & releuées; Mais qui plus est, en la Controuerse mesme, bien qu'elle soit toute vostre Estude depuis le laict. Ie m'en rapporte à ce que Beze, Martorat, Viret & Martyr, les premiers de tous vos Ministres en firent voir l'an 1561. au Colloque de Poissi, où se treuuerent (outre le Roy Charles &

la Reyne Mere, & diuers Princes du ſang) ſix Cardinaux & enuiron quarante Eueſques: Car outre, qu'ils n'oſerent iamais diſputer auec aucun des Prelats, ou Docteurs, qui ſe treuuerẽt en ceſte celebre Aſſemblée, des points de la Religion par Syllogiſmes, & raiſons conciſes, comme il ſe practique en toutes les Diſputes bien reglées, ils ne ſçeurent iamais reſpondre au Cardinal de Lorraine, comme il leur demanda le pouuoir qu'ils auoient de preſcher ſans miſſion, ny ordinaire ny extraordinaire, contre la Doctrine de l'Apoſtre aux Rom. 10. & la practique perpetuelle de l'Egliſe; Ny au Docteur Claude de Xainctes, leur demandant comme quoy les femmes eſtoient ſauuées ſoubs la Loy de Moyſe, ſans circonciſion.

Mais l'Ignorance la plus palpable qu'ils commirent, ce fut lors qu'ils attribuerent à la Foy des particuliers la reelle preſence de IESVS-CHRIST en l'Euchariſtie, au lieu qu'il la faloit attribuer à la vertu des paroles Sacramentales, declarées & ſpecifiées par IESVS-CHRIST en l'inſtitution de ce Sacrement adorable. Car qui ne ſçait, comme la realité d'vne choſe ſurnaturelle ne depend pas de noſtre Foy & Creance, *Que telle choſe eſt*; Mais au contraire noſtre Foy & Creance depend de la realité de la choſe ſurnaturelle, laquelle eſt en effect ſelon toute bonne Theologie; Car la Foy, non plus que la Science, ne fait pas les obiets, mais les ſuppoſe deſia faicts.

Que vos Miniſtres les plus huppez du iourd'huy

ſoient frappez de la meſme ignorance, il paroit en ce, que lors, que nous leurs demandons, comme quoy ils croyent ce qu'ils croyent de la Foy, ils reſpondent, que c'eſt ſur l'authorité de l'Eſcriture Saincte; Et quand nous leur demandons, comme quoy ils croyent que l'Eſcriture Saincte eſt de Dieu, ils reſpondent que c'eſt ſur la perſuaſion interieure du Sainct Eſprit, qu'ils diſent auoir, chacun d'eux en particulier. Et quand nous leur demandons apres, comme quoy ils croyent d'auoir ceſte perſuaſion interieure du Sainct Eſprit, ils reſpondent, que c'eſt ſur le teſmoignage de la meſme Eſcriture, laquelle les en aſſeure ainſi. Qui eſt vne marque euidente de leur Ignorance. Car qu'eſt-ce là qu'vn Cercle honteux & ridicule, & la reſponce des francs Ignorans, puiſque ces deux Principes (*L'Eſcriture & la perſuaſion du Sainct Eſprit*) ſe cauſent reciproquement dans vn meſme Genre de Cauſe, ſçauoir eſt la formelle.

Ignorance dans laquelle nous ne tombons point, graces à Dieu, preſchant noſtre Religion aux Infidelles. Car quand ils nous demandent, cõme quoy nous croyõs ce que nous croyõs de noſtre Religiõ C'eſt, leur reſpondons-nous, parce que l'Eſcriture Saincte & la Tradition le nous aſſeurent ainſi. Que s'ils nous demandent apres. Comment eſt-ce que nous ſçauons indubitablement que la meſme Eſcriture & la meſme Tradition ſont de Dieu. Nous reſpondons, que c'eſt parce que l'Egliſe Catholique

que, laquelle ne peut errer, comme estant conduitte de Dieu, le nous tesmoigne ainsi. Que s'ils nous demandent encore, comme quoy nous receuons le tesmoignage que la mesme Eglise nous donne en cecy, nous ne tournons pas arriere, ny ne faisons point de Cercle honteux & ridicule, propre des Ignorans, comme font ces Messieurs, mais respondons, Que c'est sur vn grand nombre de Motifs, que nous auons de croire ce que la mesme Eglise nous tesmoigne, comme sont *l'Antiquité, & l'Estenduë de sa Doctrine, le Nombre presques Infini de ses subjets, la Constance de ses Martyrs, la Grandeur & l'esclat de ses Miracles;* Qui rendent ce qu'elle nous tesmoigne, non pas euident, mais euidemment croyable, ainsi que nous le preuuerons cy-dessous par IESVS-CHRIST mesme.

Chez nous l'Escriture & l'Eglise causent mutuellement à la verité nostre Creance, mais c'est en diuers genre de cause; Car l'Escriture la cause comme cause formelle, & l'Eglise la cause comme cause directrice, ou plustost comme Condition, sans laquelle nous ne croirions pas à l'Escriture selon la Doctrine de Sainct Paul aux Rom. 10. *La Foy est par l'oüie de la parole de Dieu, preschée par l'Eglise,* & celle de Sainct Augustin *contra Epist. fundam. c.* 5. tres-expresse pour la verité de ceste Proposition.

Le Grand Cardinal du Perron s'offrit-il pas de soustenir luy tout seul, la Foy Catholique, contre cinquante de vos Ministres, voire contre tous en-

semble en la Conferance, assignée deuant Madame la Duchesse de Bar, Sœur vnique d'Henry le Grand, à sainct Germain en Laye, l'an 1601. Et pour accompagner c'est Exemple de quelques autres semblables, Est il pas tout manifeste en l'Histoire, que Iean Coclée à cent fois gourmandé tous vos Ministres d'Allemagne ensemble, selon Surius en l'année 1531. Que le docte Maldonat mit en déroute 23. Ministres assemblés à Sedan l'an 1572. Que le Pere Hayus imposoit silence à vos plus celebres Accademites ? Et de fraiche date ; Que le seul Pere Gontier a souuent deffié les Synodes entiers en Picardie, en Normandie & ailleurs en France. Ie laisse à parler des triomphes du Pere Iacques Gautier & du Pere Alexandre Regourd, emportés sur le pauure Daniel Chamier & ses semblables. En ce rang peut-estre mis le Reuerend Pere Campanella Dominicain, qui a souuent offert de disputer contre tous vos Ministres de France ensemble.

Et vous sçauez bien que vos Ministres les plus huppez ont tousiours perdu leur procés, disputant auec nos Docteurs. Tesmoin les Conuersions des vostres, qui couronnent d'ordinaire en nostre faueur, telles Conferances, si vaillamment ils deffendent vostre cause. Verité si manifeste à chacun aujourd'uy qu'ils ne nieront pas d'auoir laissé d'ordinaire quelqu'vn de leurs Confreres pour gage en toutes celles qu'ils ont osé auoir auec nos Prelats, ou Predicateurs. C'est la raison à mon aduis pour

laquelle l'art. 6. du ch. 6. de la Discipline deffend tres-estroittement à ces Messieurs, d'estre aggresseurs aux Disputes publiques, voire de les accepter sans permission du Consistoire, c'est à dire, iamais. (Tesmoignage irrefragable de leur ignorance.) En suitte dequoy les plus hardis d'entre eux ont tousjours fait l'Office de Respondants, & bien malotrus en toutes les Disputes de la Religion. Pour picoter quelque pauure Ignorant, ils sont à la verité les premiers gens du monde, mais pour prester le collet aux Sçauants, ie vous baise les mains.

On pourroit neantmoins dire, sans ironie de plusieurs d'eux, qu'ils sont personnes d'esprit à la verité, puis qu'ils gaignent leur vie à vn mestier, où ils n'entendent d'ordinaire grand finesse, les plus braues maistres en tous les arts du mõde; ayãt prou de peine de viure de celuy, qu'ils professẽt. Foiblesse qu'ils taschent toutesfois de couurir tãt qu'ils peuuẽt, auec leur Morgue de Thrason, en laquelle ils excellẽt, suppleãt ainsi par mines à ce qui leur manque au jeu; Au nombre desquels il faut mettre Bansillon, disputant auec Monsieur de Fenoüillet Euesque de Montpelier, & Eustache Ministre à present dudict Montpelier Disputant auec le Reuerend Pere Fichet, a Aspres en Dauphiné.

Ce n'est pas tout, combien d'Ignorances & des plus crasses descouurons-nous tous les iours dans les Escrits de Luther & de Caluin: Pour du Plessis & du Moulin, vos deux principaux Arcboutans en

ce temps , combien leur en ont marqué le grand Cardinal du Perron , Monsieur Coëfeteau Euesque de Marseille , Monsieur l'Archeuesque d'Arles, Monsieur de Raconis Euesque de la Vaur, les Reuerends Peres Richeome & Regourd , Iesuistes, Le sieur Ieremie Ferrier, & moy-mesme, tout petit Escholier que ie suis , au second Tome de la troisiesme Edition de la Responce, que i'ay faicte à son pretendu *Bouclier de la Foy.*

Et ie voudrois bien que vous considerassiez, que cette Ignorance ne vous est pas si particuliere qu'elle ne vous soit encore commune auec tous les autres Schismatiques , & separez de ce temps , les Nestoriens , Eutychiens , & les Grecs mesmes (qui souloient autres fois auoir la Clef de toutes les plus belles Science du Monde) n'ont sçeu produire vn seul homme illustre en sçauoir, non plus qu'en vertu , depuis les Schismes , qu'ils ont fait auec l'Eglise Romaine. Ce que Thomas Bosius remarque particulierement au liure 12. ch. 12. *des signes de l'Eglise* , traittant de l'Ignorance des Heretiques.

Vos Ministres les plus huppez ont mille fois publié les annonces des Mariages , ia faits par paroles de present , selon la Discipline ch. 13. art. 1. c'est à dire, apres la donnation de corps , (en quoy consiste l'essence du Mariage) qui est vne intollerable Ignorance. Faisant en cela tout le mesme , que celuy , qui apres auoir vendu sa Maison ou sa vigne, l'exposeroit encore en vente par criées ou plac-

cards. Et ie ne ſçay pas, s'ils ſe ſont encore pris garde de ceſte Beſtiſe. Ie ſçay bien qu'ils ne croyent point que le Mariage ſoit Sacrement. Mais ils ne peuuent pas ignorer & nier, qu'il ne ſoit depuis IESVS-CHRIST vn Contract indiſſoluble, à tous les hommes du monde (le ſeul Pape de Rome excepté) la donnation de corps eſtant interuenuë, ſelon la Doctrine de ce bien-aymé Sauueur en Sainct Math. 19. *Ce que Dieu à conioint, que l'homme ne le ſepare point.* I'entends de parler icy, non du Mariage conſommé, qu'aucun Pape ne peut valablement diſſoudre, pour quelque cauſe & raiſon que ce ſoit, s'il eſt veritable en ſon origine, mais du Mariage que les Theologiens appellent, *ratum*, c'eſt à dire, contracté par paroles de preſent ſeulement & ſans eſtre encore conſommé.

Contre les Schiſmatiques & Factieux.

ARTICLE III.

CONtre les Schiſmatiques & Factieux, qui ſe promettoient de rompre l'vnion & la paix de l'Egliſe Romaine, en ce dernier Siecle, Dieu ſuſcita le Sainct & celebre Concile de Trente, à fin d'aſſembler auec ſon Eſprit de concorde les opinions & les volontez les plus eſparſes & les plus

diuiseées, ainsi qu'il a tres-heureusement faict à la honte & confusion eternelle de telles gens : Oeuure qui ne pouuoit à la verité proceder que du Souuerain Esprit d'vnion & de paix.

Mais pour vous, qu'est-ce que vous n'auez pas fait pour conuenir en mesme opinion & creance, & tomber d'accord, sur les differens qui naissent presque tous les iours parmy vous ? Qu'auez-vous pourtant, ie vous supplie, aduancé iusques icy ? Rien pour tout. Au contraire, vous estes tousiours allez de mal en pis, de diuision en sous-diuision iusqu'à faire prés de quatre vingts Sectes parmy vous; i'y comprens celles d'Allemagne, de Pologne & du Pays-bas, chacune desquelles se dit la plus Chrestienne & la plus Reformée de toutes. Tous semblables à ce Vaisseau Holandois, chargé d'innombrables richesses, volées par vos Freres en Christ d'Holande, & sur les Ennemis & sur les Amys, qui vint surgir au Port de Marseille, il y a tantost quarante ans, dont la moitié des Soldats vaincus par le Demon d'Auarice, conuindrent de ce deffaire de l'autre moitié, ce qu'ils executerent facilement au moyen d'vne horrible Trahison. La moitié de ceste moitié fit tout le mesme quelques iours apres, tuant, ou precipitant dans la Mer l'autre moitié. C'este moitié sous-diuisée encore en deux, l'vne d'icelles vint aisément à bout de l'autre moitié, dans quelque deux ou trois iours apres, auec le mesme moyen, & continuerent en leurs diuisions

& sous-diuisions, iusques à ce qu'il ne demeura, de septante ou quatre vingts Pyrates, qu'ils estoient dans le Vaisseau, que six ; cinq desquels prins & conduits à Aix, furent par Arrest du Parlement rompus tous vifs sur la rouë. Plaise à Dieu par sa souueraine Bonté, que le mesme mal-heur ne vous arriue spirituellement, comme ie crains, & non sans raison.

Contre les Scandaleux.

ARTICLE IV.

COntre les Scandaleux, (les quatriesmes Ennemis de l'Eglise Romaine) desquels elle a esté grandement affligée au precedent Siecle ; Dieu, qui ne cesse de veiller à sa conseruation, la soigneusement pourueuë en mesme temps de plusieurs grãds Saincts, afin de combattre par la pureté de leur vie l'impureté de celle de telles gens ; Ce qu'il a fait en suscitant contre les Auares, les millions des pauures d'esprit, c'est à dire de cœur & de volonté ; Contre les lubriques, vn nombre sans nombre de Vierges & Continans ; Contre les Superbes vne infinité d'hommes, humbles & obeyssans : Animez par l'exemple de sainct François de Paule, de S. Ignace, de S. Xauier, du B. François de Borgia,

du B. Louys Bertrand, du B. Pierre de Cordouë & de Louys de Grenade de l'Ordre de S. Dominique, des BB. Martin de Valence, Pierre d'Alcantara, & Paſchal Baylon de l'Ordre de S. François, du Bienheureux Felix Capucin, de S. Charles, de S. Philippe Nerio, du R. Pere Ceſar de Bus, du tres-illuſtre François de Sales, Eueſque de Geneue, de la ſainƈte Mere Thereſe & d'vn monde d'autres ſemblables, qui ſe ſont courageuſement oppoſez au vice, non tant de parole, que par mille aƈtions heroïques des plus ſolides vertus Chreſtiennes.

Mais où ſont, ie vous ſupplie les Sainƈts de voſtre Reformation, ſi le plus parfaiƈt d'entre vous, auroit beaucoup de peine de ſe faire declarer homme de bien par Arreſt d'vne Chambre de l'Ediƈt, s'il y eſtoit examiné ſans faueur. Et ne criez pas au meurtre icy, s'il vous plaiſt. Car ie ne veux en preuue de ceſte Propoſition, contre vous que vous meſmes, lors que vous preſchez ouuertement *l'Obſeruation des Commandemens de Dieu vous eſtre abſoluëment impoßible*. Car qu'eſt-cela, que dire, qu'il eſt impoſſible; que vous ne ſoyez des Rebelles, des Homicides, des Adulteres, des Voleurs, des Calomniateurs, & partant bien eſloignez de la probité d'vn hõme de bien. Ce que ie ne vous conſeille pas au reſte de iurer, ny de dire deux fois de ſuitte, pour ſouſtenir la Doƈtrine, que vous Profeſſez; Car on vous croira bien à la premiere ſans difficulté. Et n'en doutez pas. Vos aƈtions paſſées confir-

ment aſſez puiſſamment tout ce que vous ſçauriez dire en confirmation de cét article de voſtre creance. Ie ne doute pas, qu'il n'y ait pluſieurs bonnes ames chez vous, mais ſi vous y prenez garde de prés, vous les verrés, où toſt, où tard, ſe ietter parmy nous, comme ont faict & font tous les iours leurs ſemblables.

Contre les Bouffons.

ARTICLE V.

CONtre Eraſme, Marot, Viret, Robert Eſtienne, ſaincte Aldegonde, Pierre du Moulin & tels autres Rabellais & Bouffons de ce ſiecle, Dieu, la grandeur duquel eſclatte continuellement dans ſon Egliſe, ſelon la promeſſe qu'il en a faict en Iſaïe ch. 60. verſ. 7. *Ie glorifieray la maiſon de ma Majeſté*, a communiqué tant de ſplendeur & de gloire à l'Egliſe Romaine, que les plus grands de la Terre ont touſiours creu de s'honnorer grandement lors qu'ils l'honnoroient, comme ils ont faict en effect.

Pluſieurs meſmes d'entr'eux la reuerent encore auiourd'huy comme vne Diuinité participée, telle qu'elle eſt. Et iamais le grand Alexandre ne deſcouurit tant de Majeſté ſur le front du grand Preſtre Iadus, ou Ioidas; ny Attilla Roy des Huns ſur

celuy du Pape Leon, ſurnommé le grand; ny plu-ſieurs de nos Roys ſur celuy des Papes, dont Boſius faict la Liſte au liure vingtieſme chapitre cinq *des Signes de l'Egliſe*, que les ames Religieuſes de ce temps en ont deſcouuert, ſur celuy des Papes, qu'elles ont approché. Pie V. (qu'on croit deuoir eſtre bien-toſt declaré Bien-heureux.) Gregoire XIV. Clement VIII. Paul V. & Vrbain VIII. ont receu de Dieu tant d'authorité, que la parole des plus hardis leur eſt tarie bien ſouuent à la bouche en les harenguant. Ie ne veux en preuue de ceſte Verité, que ces cinq ou ſix Bouffons de voſtre Reformation, qui eſtans allez à Rome en diuers temps, & de diuers endroits, pour ſe gauſſer & faire vne farce à leur retour chez eux, & du Pape & de ſa Cour, furent tellement esblouïs de leur Majeſté, qu'ils la voulurent eux meſme reuerer, auant qu'en ſortir, apres s'eſtre au prealable conuertis auec vne ardeur incroyable à la Foy Catholique. Hiſtoires que i'ay apprins des voſtres meſmes en diuers rencontres.

Arnaud, autresfois Miniſtre de Geneve conduiſit l'an 1600. (comme rapporte Mathieu en ſon *hiſtoire de la Paix*, liu. 3. Narration premiere) trente ſix François des voſtres à l'Egliſe de ſainct Louys à Rome, où ils firent profeſſion de la Foy Catholique, partie deſquels s'en eſtoient allez en ceſte Ville pour s'y moquer du Pape & de ſa Cour. Et il ne vous faut pas eſtonner de cecy. Car ceſte gran-

de splendeur auoit esté, comme ie viens de monstrer, promise de Dieu à son Eglise, Ce que le mesme Prophete confirme au ch. 49. *Et ceux qui te nourriront seront Roys, & tes Nourrices seront Roynes. Ils t'adoreront la face baissée en terre, & lescheront la poudre de tes pieds.* Et au ch. 60. vers. 14. *Les enfans aussi qui t'ont abbaissée, viendront s'inclinans deuant toy, & tous ceux qui detracteront de toy adoreront les pas de tes pieds.* Prophetie de la reuerence, que les Roys mesme, rendent au Pape en plusieurs occasions, & mesme du baisement de sa pantoufle, contre quoy vous criez depuis si long-temps en aueugles qui ont perdu leur baston.

Pour vostre Pretenduë Reformée, elle est entrée au monde auec vne grimace à la verité toute refroignée, mais parce que tout son faict n'estoit que beau semblant, que mine & qu'hypocrisie, ou pour mieux dire que pure singerie, elle a bien-tost perdu ceste retenuë: car se laissant aller au naturel, elle à donné tout autant de sujet de risée apres, qu'elle sembloit en vouloir donner de reuerance & de respect au commencement. Toute semblable aux Masques, dont le Vernix s'est escoulé, qui sont encore plus difformes apres, qu'ils ne paroissoient beaux auparauant.

Les Ministres, les Consistoires, voire les Synodes les plus fameux sont desia deuenus la bute & le blanc des Gausseurs, & le sujet des Comediens & Farceurs. Vous mesmes (Je parle au plus Stoïques)

estes bien souuent les premiers à rire de vostre patelinage, & vous n'auez pas, les vns & les autres faute de matiere, quand vous en voulez auoir. Les hauts faicts & gestes heroïques des Ministres & Ministresses, & les illustres actions de vos Surueillans fairoient desia des Tomes entiers, & plus gros & plus gras & plus agreables que les Comtes de la Reine de Nauarre contre les Prestres, que vous auez souuent leus ainsi que i'estime.

Contre les faux Christs & faux Prophetes.

ARTICLE VI.

CONtre les faux Christs & faux Prophetes, qui deuoient se leuer pres qu'en tous les Siecles de l'Eglise, selon la Prophetie couchée en sainct Mathieu ch. 24. pour seduire & tromper, s'il estoit possible les Esleus mesme. Dieu, qui n'a iamais permis, ny ne permettra point à l'aduenir, que ce mal-heur aduienne, à tousiours desparty la discretion des Esprits à l'Eglise Romaine, pour les descouurir & monstrer comme au doigt à chacun. Et pour ne parler pas des premiers siecles de l'Eglise; Qui descouurit, ie vous prie, l'an 1524. le faux Prophete & faux Christ, Muntzer, (qui publioit

auoir receu de Dieu mesme, le glaiue de Gedeon, pour instituer vn nouueau Royaume) que la mesme Eglise Romaine ? Qui descouurit les trois faux Prophetes, veus l'an 1550. l'vn à Tolose, qui se vantoit d'auoir le propre esprit de sainct Iean l'Euangeliste, lequel fut bruslé ; L'autre à Paris, qui disoit estre guidé par l'Ange de sainct Pierre, & le troisiesme à Basle, qui selon Genebrard *in Iulio 3.* disoit auoir l'Ange de Moyse ? Qui, disie, descouurit ces trois faux Prophetes, que la mesme Eglise Romaine ? Qui descouurit encore c'est autre faux Prdphete qui parut enuiron l'an 1540. à Padoüe, lequel se vantoit d'auoir receu l'expresse Mission de Dieu pour accorder le Pape & Luther ; que la mesme Eglise.

Pour Dauid George, qui se disoit *Neueu de Dieu, Nay d'Esprit, Vray Messie, & le troisiéme Dauid qui deuoit regner sur la terre*, lequel mourut à Basle l'an 1556. il est vray que ses os furent bruslez trois ans apres sa mort, par Arrest du Senat de cette ville : Mais, ne fust-ce pas auec les Regles de la discretion des Esprits de la mesme Eglise Romaine, que ce Fourbe, & celebre Imposteur fut descouuert & cogneu.

Qui descouurit encor enuiron le mesme temps le faux Prophete du Peru, qui se preschoit estre le Redẽpteur du Monde quant à l'efficace, IESVS-CHRIST ne l'ayant esté (disoit-il) que quant à la suffisance; que la mesme Eglise Romaine ? Tous lesquels faux Christs apportoient des expositions de l'Escriture, &

des raisons si plausibles, & particulierement cettuy-cy, qu'il n'estoit pas possible de plus ; Ainsi l'asseure Ioseph à Costa, *de Nouiss. l. 2. c. 11.*

Pour vous, vous ne vous vãtez pas de la Discretion des Esprits, puis que c'est vne espece de Prophetie parmy-vous, laquelle vous méprisez à tout rencontre. De faict, combien de fois vous est-il arriué de tourner en risée, ce qu'on vous disoit de ceux d'entre nous, à qui Dieu a gratuitement communiqué ce grand Don. Risée que vous auez souuent expiée par des larmes, non de deuotion, mais de rage dans la Punition que vous en auez ressentie.

Contre les Incredules.

ARTICLE VII.

Contre les Incredules, qui deuoient resister & faire teste à la verité, que l'Eglise Romaine presche à tous les peuples de l'Vniuers, le mesme Seigneur a communiqué le Don de Miracles à plusieurs de ses Enfans en ce dernier Siecle, comme nous verrons cy-dessous, sur la quatriéme Marque, tant pour conuaincre & mettre tout à fait hors d'excuse cette sorte de Gens, que pour confirmer les Catholiques encore foibles & chãcelans en leur creance. Car si bien vn miracle ne rend pas la Doctrine,

pour la preuue de laquelle il eſt fait, euidente, d'vne euidence naturelle, ny ayant aucune connexion naturelle entre les deux, il eſt du moins tres-certain & indubitable, qu'il l'a rend euidente, d'vne euidence morale, & comme parlent les Theologiens *euidemment croyable.* Laquelle Euidence force & contraint tout homme bien fait à la croire. Ce que n'ayant pas voulu faire les Iuifs de la Doctrine de IESVS CHRIST, accompagnée des miracles, ils en ont eſté iuſtement & meritoirement condamnez en S. Iean ch. 15. v. 24. *Si ie n'euſſe point fait les œuures, qu'autre que moy n'auoit iamais fait, ils n'auroient point de peché, mais maintenant &c.* Paroles, qui font vn Prejugé contre-vous, qui ne voulez point croire la Doctrine que nous vous preſchons, bien que confirmée par pluſieurs Miracles, que le meſme IESVS-CHRIST a fait & fait encore auiourd'huy par diuers Saincts Perſonnages d'entre-nous. Que ſi vous ne voulez point croire à nous, croyez au moins aux œuures que nous faiſons. C'eſt le meſme Argument, dont ſe ſert IESVS-CHRIST contre les Iuifs en S. Iean 10.

Mais quant à voſtre Pretenduë Reformée, elle ne croit plus de vrays Miracles au monde, deſpuis qu'apres auoir tenté tous les moyens poſſibles d'en faire queques vns, elle eſt demeurée courte. Semblable au Renard d'Eſope, qui ne pouuant atteindre aux Ceriſes, vouloit faire accroire au Corbeau, qu'elles eſtoient ameres : Au reſte ſi vous n'auiez iamais taſché d'en produire aucun, vous pourriez

en quelque sorte vous couurir de ce Sac mouïllé: Mais apres auoir employé Ciel & Terre,cõme vous aués fait,pour en pouuoir mettre quelqu'vn au iour, ainsi que i'ay monstré par diuerses Histoires en la *Reprobation du Caluinisme*, Partie 2. Marque 6. Vous deuriez rougir de honte de nous venir bailler, comme bonne excuse de vostre impuissance, cette ridicule deffaite aujourd'huy. C'est l'ordinaire des glorieux, que de mépriser ce qu'ils ne peuuent mettre en execution.

Contre la Multitude des Infidelles.

ARTICLE VIII.

CONtre la Multitude des Infidelles,qui est le dernier ennemy de l'Eglise Catholique, & par consequent de la Romaine, Dieu qui la sçait pouruoir des armes propres pour triompher de cettui ci, aussi bien que des autres, a tousiours animé, plusieurs de ses Subjets d'vn Zele incomparable, afin que ce qui luy manque au nombre, soit suppleé par le courage & par la valeur. A cest effect il remplit ce Siecle dernier le cœur des B B. Martin de Valence, d'André de l'Olme & de Iean de sainct François. Religieux de l'Ordre de S. François, & celuy du B. Louys Bertrand, de Pierre de Cordouë, & de Vincens

cens de la Valée de l'Ordre de S. Dominique: de S. François Xauier: d'André d'Ouiedo, & de Gaſpar Barzé, Ieſuiſtes, & de cent autres hommes Apoſtoliques, des meſmes Ordres, & de pluſieurs Religieux des Ordres de ſainct Benoiſt, de ſainct Auguſtin, & ſemblables; Il remplit, diſ-je, leur cœur d'vne ſi grande ferueur, qu'elle les faiſoit aſpirer à la conqueſte ſpirituelle de tout l'Vniuers, Voire tout l'Vniuers leur ſembloit trop petit pour aſſouuir & ſatisfaire leur ſaincte ardeur. Car il n'y eut iamais incommodité, obſtacle, menace, mal, mort, ny martyre le plus cruel, qui les peut arreſter en leur genereuſe reſolution. Ils deffioient auſſi tout ce qu'il y a de plus eſtrange & formidable ſur la terre & dans les abyſmes de l'Enfer. Leur courage & leur ſaincte generoſité leur a auſſi merueilleuſement reüſſi: Car ils ont acquis des Royaumes & tantoſt des Mondes entiers au Regne de IESVS-CHRIST, dans peu d'années.

Mais helas, quels eſtes vous, ie vous prie, au regard des Infidelles, voire des Chreſtiens & des Catholiques, qui ne font aucun eſtat ny de vous, ny de voſtre Doctrine auiour'huy? Auez-vous point quelques hommes ſemblables au moindre de tous ceux-cy, qui trauerſent les Monts & les Mers, pour aller planter l'Euangile de Caluin ez quatre coings du monde & au centre? Mais comment cela, ſi vos Miniſtres les plus hardis, ont à peine de courage, pour aller preſcher à trois palmes de leur do-

micile, vne seule fois en leur vie. Mais comment iroient aux Indes, en la Chine, au Iappon, au Brasil, en l'Amerique, au Mexique, accompagnés de leurs femmes, de leurs Enfans, de leurs Nourrices, & de leur Seruante, ceux qui n'osent pas mesme entrer trois iets de Pierre dans l'Espagne, ou dans l'Italie, non pas mesme dans le Comté d'Auignon, sans se dire Medecins ou Marchands, & sans renier en vrays poltrons leur creance, s'ils craignent d'auoir esté recogneus, comme il est autres-fois veritablement arriué? Courageux, comme Panurge, qui ne craignoit rien fors aux hazards. Le pauure Maistre Pierre du Moulin est destiné de mourrir de male peur, s'il n'y faict autre chose, puis que les Harquebusades de sainct Iean d'Angeli, l'espouuentent estant encore à Sedan, c'est à dire 150. lieuës loin, & ne cesse de fuïr de Prouince en Prouince, despuis alors, au moindre bruit de persecution imaginaire qu'il entend, sa conscience l'accusant sans doute d'auoir eu intelligence auec les Ennemis de cest Estat. Comme il en est chargé.

DE LA SAINCTETE DE L'EGLISE.

TROISIEME MARQVE.

CHAPITRE I.

C'Est vne bonne partie des choses, que i'auois à fournir en ceste Recherche, pour la preuue de l'Vniuersalité de l'Eglise Romaine, & la Particularité de la vostre Pretenduë Reformée, que celle que ie viens de produire en la precedente Marque. Passons ie vous supplie à la troisiesme ; Ie veux dire la *Sainctete*, dont l'Eglise de Dieu doit estre marquée, & voyons laquelle des deux, la Romaine, ou la Vostre Pretenduë Reformée peut s'en glorifier, auec plus de droit & raison.

Que la vraye Eglise soit Saincte, c'est vne Proposition, qu'il ne seroit point necessaire de preuuer icy, puis qu'elle a tousiours fait vn article de Foy, tant parmy vous, que parmy nous, dont il faut voir le 9. article du Symbole des Apostres, que

nous receuons tous en commun. *Ie croy l'Eglise Saincte.* Toutes-fois pour clorre la bouche aux plus exhontés, ie m'en vay produire quelques passages tirés du Sacré Texte en confirmation de la mesme Creance.

Tu es toute belle, ma bien-aymée, & nulle macule est en toy; au Cant. ch. 4. Et le Roy Prophete au Psalme 18. *La Loy du Seigneur est sans macule, conuertissant les ames.* Et au Psal. 95. *La Sainčteté conuient à vostre maison*, (c'est à dire à vostre Eglise) *en longueurs de iours* (c'est à dire eternellement.) Mais plus expressement Zacharie en S. Luc ch. 2. vers. 75. *A sçauoir, qu'il nous donneroit, qu'apres estre deliurez de la main de nos ennemis, nous le seruirons sans crainte en Sainčteté & Iustice deuant luy tous les iours de nostre vie.* Et l'Apostre en la premiere aux Corinth. ch. 1. vers. 2. *A l'Eglise de Dieu, qui est en Corinthe, aux Sanctifiez par* IESVS-CHRIST, *appellez a estre Saincts auec tous ceux qui inuoquent le nom de nostre Seigneur.* Et aux Eph. ch. 1. vers. 4. *Comme il nous a esleus en luy auant la fondation du monde, afin que nous fussions Saincts & sans macule deuant luy en charité.* Et au chap. 5. vers. 27. *Afin qu'il se la rendit vne Eglise glorieuse, n'ayant point de tache, ny de ride, ny autre telle chose, mais qu'elle soit Saincte & sans macule.* Et aux Col. ch. 1. vers. 22. *Maintenant toutesfois il vous a reconciliez au Corps de sa chair par la mort, pour vous rendre Saincts sans taches & irreprehensibles deuant soy.* Et sainct Pierre en la 1. Epist. ch. 2. *Mais vous*

estes la generation esleuë, la sacrificature Royalle, la gent saincte, &c. *Qui jadis n'estiez point peuple de Dieu, mais maintenant estes le peuple de Dieu.* Passages qui s'entendent de l'Eglise visible, voire selon vos propres Ministres dans leurs Commentaires sur ces passages.

Et pour ne surcharger pas ce papier d'authoritez, acheuons par les deux suiuantes, tirées l'vne de sainct Optat Mileuitain, & l'autre de sainct Augustin, le premier en son liu. 2. contre Parmenian sur le commencement. *L'Eglise est saincte en ses vœux,* (dit-il) *Saincte en ses Sacrifices, Saincte en ses Ministeres, Saincte en ses Ceremonies, Saincte enfin en toutes & en chacune de ses Obseruations, qui sont vsurpées pour le Culte de Dieu.* Le deuziesme au liu. 2. de ciuit. ch. 28. *On ne professe rien en l'Eglise Chrestienne de deshonneste & de mauuais, où les Preceptes du grand Dieu sont insinuez.* Mais si l'Eglise de Dieu n'estoit point Saincte, qui voudroit s'arrester à ses Decrets? qui fairoit cas de ses Enseignemens? qui sanctifieroit instrumentalement les fidelles? Ie laisse plusieurs autres estranges inconueniens, qui s'ensuiuroient de l'erreur contraire, lesquels ie rapporterois icy tout au long, si ie ne l'auois desia faict en la *Resolution finale des Controuerses.*

La vraye Eglise estant donc Saincte, comme elle est, & comme nous le deuons croire apres les authoritez, que ie viens d'alleguer icy; il est du tout necessaire & requis qu'elle le soit en ses quatre cau-

les, 1. en ses Fondateurs & Reformateurs, 2. en ses principaux Officiers & Ministres, 3. en son Efficace & Vertu, 4. en ses moyens d'acheminer les hommes à la Sainctété, 5. en ces Fins, 6. en ses Dogmes quant à la Foy, 7. en ses Dogmes quant aux mœurs, & finalement en son Esprit de perfection, car tout cecy faict à sa Sainctété consommée.

DE LA SAINCTETE' DE L'EGLISE *Romaine & de l'Impieté de la Pretenduë Reformée en leurs Fondateurs & Reformateurs.*

CHAPITR II.

QVe l'Eglise Romaine (car de l'Eglise en general il n'en faut plus douter) soit Saincte en ses Fondateurs (IESVS-CHRIST & les Apostres) c'est vne verité qu'il n'est point necessaire de preuuer, puis qu'elle est encore plus resplendissante que le Soleil mesme. C'est pourquoy nous ne parlerons icy que de ses Reformateurs qui sont sans dispute les Saincts personnages, dont Dieu la tousiours vouluë illustrer, & notamment en ce siecle dernier, Ie veux dire, *François de Paule*, *Ignace de Loyola*, *Fran-*

çois Xauier, Charles Borrhomée, & Philippe Nerio, la vie desquels nous opposerons & confronterons briefuement icy, auec celle des cinq premiers de vos Reformateurs, Luther, Carlostad, Zuingle, Caluin & Beze; Vous laissant apres à iuger à vous mesmes, quels des nostres ou des vostres meritent auec plus de raison & de verité l'Eloge & la gloire de Reformateurs de l'Eglise de IESVS-CHRIST en ce Siecle.

Pour le grand sainct François de Paule, Calabrois, Fondateur de l'austere Religion des P P. Minimes, qui nasquit, vesquit & mourut miraculeusement, il n'y eust iamais rien de plus mortifié, de plus humble & de plus charitable que luy. Il alla long-temps pieds nuds sur les pierres & sur les espines en Esté, & sur la neige & sur la glace pendant l'Hyuer: En memoire eternelle dequoy, il marcha depuis plusieurs fois sur les charbons ardans sans se brusler, & sur la Mer, ainsi que fit jadis nostre Sauueur, sans se mouiller tant soit peu. Il ne mangea iamais en sa vie chair ny poisson, ny autre chose quelconque qui eut eu vie sensitiue, n'y œufs, ny burre, ny ne beut vin excepté qu'il fust malade. Il ieusnoit tous les iours, & pour la veille des grandes Festes de l'année, il demeuroit douze ou quinze iours entiers sans prendre aucune nourriture; Il portoit continuellement le Cilice: En son hermitage, il dormoit sur la terre nuë: En ses Conuans d'Italie il dormoit sur des ais, & estant en

France c'estoit sur des Sermans. Il prenoit la Discipline toutes les nuicts & vesquit sans iamais relascher d'vn seul point en aucune de toutes ses autres austeritez iusques à la mort, portant neantmoins d'ordinaire vne face plus Angelique qu'Humaine. Pour son humilité, elle estoit incomparable. Il se comportoit aussi parmy ses Religieux, comme le dernier de tous, & trauailloit d'ordinaire aux choses les plus viles de ses Conuens. Mais ce qui est le plus digne de remarque, c'est, que tous les honneurs, que les Papes, & les Roys de France luy faisoient, ne sçeurent iamais quoy qu'excessifs(Charles huict luy parloit d'ordinaire le bonnet à la main) luy faire auoir autre sentiment de soy, que du plus abiect homme du Monde. Pour sa Charité, elle portoit iusques au rauissement tous ceux qui la remarquoient de pres. Il ne requeroit aussi personne de chose quelconque que par ceste excellente Vertu. *Par Charité ie vous supplie de faire cela*, disoit-il. Enfin sa Saincteté monta iusques à ce point, que les Roys s'estimoient heureux de le voir seulement. En tesmoignage de laquelle il n'y a sorte de Miracles qu'il ne fit. Il marcha sur les eaux & sur le feu sans s'offencer. Il guerit de toutes les sortes de maladies incurables du Monde, d'hydropisies, de Paralisies, de Lepres & semblables. Il donna le marcher aux boiteux, la parole aux muets, l'ouye aux sourds, la veuë aux aueugles, &c. Il rendit qui plus est la vie à huict morts,

'vn desquels auoit demeuré trois iours entiers veritablement mort, & l'autre escrasé par vne poutre.

Quant à sainct Ignace Patriarche de la celebre Compagnie de IESVS, qui frappé de l'amour de IESVS-CHRIST, se rendit de braue & riche Seigneur qu'il estoit vn pauure drilleux & queymand. Sa vie porte qu'il alla long-temps par humilité sans chappeau, & tout à fait deschaux d'vn pied, & dormit durant plusieurs mois sur la terre nuë, apres auoir passé la pluspart de la nuict en oraison : Elle porte encore, qu'il pleuroit continuellement ses pechez, se foüettoit trois fois chacun iour, ne mangeoit qu'vne piece de pain receuë par aumosne, ne beuuoit que de l'eau, & demeuroit nonobstant ceste grande austerité sept heures tous les iours en oraison à genoux. Et pour acheuer il vescut durant quinze ans entiers d'aumosnes ramassées par les portes, se couurit long-temps de meschans haillons, receus en don, & marcha plusieurs années sans porter rien du tout au dessous de ses souliers. Il faisoit en outre plus de bien à quiconque luy faisoit d'auantage du mal. Bref, l'odeur de ses diuines Vertus luy acquit dans moins de quinze ans des premiers hommes du monde pour en fournir par tout l'Vniuers auec l'estonnement & la confusion, non seulement de l'heresie naissante, mais encore de l'idolatrie, & pour fin. Apres auoir operé de toutes les sortes de miracles durant sa vie, il mourut au grand regret de tous les Chrestiens. Miracles

qui ont continué iusques à presant.

Quant à sainct François Xauier ; qui d'entre tous les plus grands Saincts, qui furent iamais, exposa plus librement & plus souuent sa vie, & sur la terre & sur la mer à toute sorte de perils que luy, pour estancher la soif, qu'il auoit de la conuersion des Infidelles ? Il endura fort souuent & ioyeusement à cét effect la faim, la soif, le froid, le chaud, & la nudité, tant au cap de Commorin qu'à la Pescherie, & en plusieurs autres endroits des Indes. Bien souuent il a couru les centaines de lieuës à pieds nuds sur les pierres & les espines dans le Iapon. Il se resioüissoit excessiuement quand toutes les commoditez de la vie humaine luy manquoient. Sa plus grande gloire estoit de seruir les pauures dans les Hospitaux, tant en l'Europe qu'aux Indes. Il portoit luy-mesme la clochette par les Villes, où il estoit le plus honnoré, il conuioit tout haut le peuple de l'aller entendre, faisant la Doctrine Chrestienne, quoy qu'il fut Legat Apostolique dans toutes ces grandes Contrées. Et fit si bien qu'il acquit luy tout seul douze cent mille Payens à nostre Seigneur dans moins de dix ans. Enfin apres auoir ressuscité vingt-cinq morts, & fait plusieurs autres grands Miracles, & conserué sa Virginité iusques à la mort, en la compagnie de toutes les Vertus, propres d'vn grand Apostre, il rendit sa saincte ame à Dieu, remplissant de dueil & de tristesse tous les Chrestiens des Indes Orientales & du Iapon,

dont il est dit, à iuste tiltre, l'Apostre.

Touchant le grand sainct Charles, laissant à part la modestie Angelique de son Adolescence, il ne fut pas si tost fait Archeuesque de Milan, & Cardinal, qu'il rendit sa maison plus semblable à celle de quelque Ordre Religieux Reformé, qu'au Palais d'vn Prince, tel qu'il estoit, & par naissance & par dignité. Et fit d'abord si bien, qu'il changea ceste celebre Cité, d'vne infame Iericho, qu'elle estoit, en vne saincte Ierusalem. Il deuint peu à peu si austere, qu'en fin il se reduisit au pain & à l'eau, & son lict, en vne meschante paillasse, viuant chez soy, comme vn chien dans la maison de son maistre, ainsi que là remarqué l'Eloquent Panigarole en l'Oraison Funebre qu'il a faite de ce grand Sainct. Qui pourroit iamais exprimer sa vigilance Pastorale & le zele, qu'il eut du salut de ses Diocesains, durant la grande contagion de Milan : Car non contant d'auoir donné tout ce qu'il auoit, sa tapisserie & sa vaisselle d'argent, & iusques à ses meubles plus necessaires, il exposa cent fois sa vie à la mort, afin de pouuoir confesser & consoler les pestiferez : Sa saincteté reluisit auec tant d'esclat aux yeux d'vn chacun, que les plus grands Huguenots l'appelloient communément, le *Sainct Papiste.* Il mourut enfin apres auoir embaumé toute la Chrestienté de l'odeur de ses Vertus, & fit par la vertu Diuine plusieurs grands Miracles, qui continuent encore auiourd'huy à la gloire de

Dieu, & consolation des Chrestiens.

Pour sainct Philippe Nerio Florentin, fondateur de la Congregation de l'Oratoire, il fut embrasé d'vn si vehement Amour enuers Dieu (la forme, la vie, & l'ame de toutes les Vertus Chrestiennes) que sa chaleur se faisant faire place aux costes les plus proches du cœur, les eslargit bien fort, voire en rompit miraculeusement la quatriesme & cinquiesme, afin que son cœur peut receuoir quelque rafraischissement en l'ardeur celeste, qu'il souffrit l'espace de cinquante ans. La fournaise de ce bruslant Amour fust bien telle, qu'il luy falloit souuent apliquer de linges trempez en l'eau froide sur l'estomach, tenir en plein hyuer la teste nuë, & qui plus est, ouurir les fenestres de sa chambre durant la nuict, non seulement sur le plus vigoureux de son âge, mais encore apres huictante ans. Il reçeut au reste vn si grand don de Chasteté de Dieu, que par l'espace de trente ans entiers, il ne ressentit iamais, ny veillant ny dormant, non pas mesme vne seule pensée. Ie ne veux rien dire de son humilité, de sa patience, & de ses autres Vertus, parce que le Lecteur les peut facilement recueillir des graces gratuites, qu'il receut de Dieu, sur tout de celles des Miracles, & de Prophetie, dont ie fairay mention en diuers endroits cy-dessous.

Ie pourrois dire plusieurs presque semblables merueilles du B. Louys Bertrand Dominicain, du

B. Pere d'Alcantara Recolé, du B. André Theatim, du B. Iean de Dieu, du B. Fœlix de Cantalice Capucin, du B. Iean de ſainct Guillaume Auguſtin deſchaux, du B. François Borgia Ieſuiſte, des Venerables Ceſar de Bus, François de Sales, Bernard de Paris & de pluſieurs autres ſaincts Perſonnages, que l'Egliſe & les Ordres Religieux ont produit en ce meſme Siecle. A cauſe dequoy pluſieurs l'appellent *Seculum Sanctorum*, mais ie me contenteray de ce petit nombre, à preſant.

Les Reuerends Peres de S. Dominique, ſe loüent auec autant de modeſtie que de verité d'auoir eu deux cẽs Religieux de leur Ordre, decedez ce Siecle dernier, dont les eminentes vertus, leur meritent tres-juſtement le tiltre & l'eſloge de Bien-heureux & de Sainct. Autant en diſent & auec autant de verité les Reuerands Peres Recolez: Autant les Reuerands Peres Capucins: Autant les Reuerands Peres Auguſtins deſchaux: Et autant les Reuerands Peres de la Compagnie de Ieſus. Ce qu'ils peuuent aiſement preuuer, & faire voir au beſoin par les Chroniques ou Annales de leurs saincts Ordres.

Abbregé de la Vie des cinq Principaux Fondateurs des Erreurs de ce temps.

Chapitre III.

COmparons ie vous prie à ces Miracles de Saincteté, les Prodiges de débauche de ce Siecle, ie veux dire Luther, Carloſtad, Zuingle, Calvin, & Beze ; ne diſant que ce que nous auons leu dans les plus moderez de nos Eſcriuains, afin d'eſtre plus aiſément creus. Et pour commencer par Luther, (que pluſieurs tiennent eſtre venu d'vn Demon Incube ;) Qui vid iamais rien de ſi débordé que ceſt Apoſtat. Ie ne veux point toucher à ſon ventre, crainte d'offencer l'oreille du chaſte Lecteur. *Luther ne haiſſoit rien tant que ſainct Ieroſme* (dit ſon Diſciple Auri Faber en ſes propos de table fol. 377.) *par ce qu'il parle touſiours de Ieuſne & de Continence. Le Ieuſne* (dit le Sieur de Remond ſur le propos de l'intemperance de ce Sardanapale) *eſtoit ſa mort, & la Continence ſon Enfer.* Pour ſa Superbe, à grand peine pouuoit-elle monter plus haut ; Car non contant de mépriſer & fouler aux pieds ſainct Ambroiſe, ſainct Ieroſme, ſainct Auguſtin, ſainct Chryſoſtome, & tous les autres Peres en particulier, il faiſoit encore le meſme de toute l'Egliſe primitiue & moder-

ne en Corps, se preferant en l'exposition de l'Escriture Saincte aux Papes, aux Conciles, voire mesme aux Anges. La celebre Escole de Sorbonne, qu'il souloit autresfois regarder, comme l'vn des plus grands ornemens de l'Eglise, se veit chargée de mille iniures & mespris, aussi-tost qu'elle l'eut condamné. Ce n'est pas tout. *Si le Concile* (qu'il auoit souuent demandé) *arreste par fortune qu'il faille communier sous les deux especes* (dit-il au liure *de formula Missarum*) *en despit de luy nous n'en voudrons receuoir qu'vne seule, ou n'en prendre point pour tout* : Et ailleurs. Il veut faire la Loy à tout le monde, & ne la prendre d'aucun. *Ie ne veux point de Iuge* (disoit-il) *ie veux obeissance. Quand tout le mcnde en deuroit creuer, ie veux que ce que i'enseigne soit tenu pour bon.*

Pour le regard de sa Foy, iugez-en Messieurs, s'il vous plaist de ces paroles. *Il deuroit estre permis à chacun de croire ce qu'il veut, s'il ne croit bien, il sera assez puny en Enfer.* (disoit-il lors qu'il pretendoit de guarantir quelqu'vn de ses Disciples du feu.) Pour le regard de ses mœurs. *Tant plus tu es meschant, tant plus tu es proche de Dieu, pourueu que tu retiennes la Foy*; escrit il au Serm. de *Piscat.* Petro : Ie n'en veux pas dire d'auantage ; Suffit qu'il confesse en plusieurs lieux de ses Escrits, notamment au liure *de Missa angulari*, fol. 228. du Tom. 7. d'auoir esté persuadé du diable mesme, à renoncer aux Messes priuées, & ailleurs d'auoir esté son intime & familier, voire couché plus souuent auec luy

qu'auec sa Nonnain deuoilée.

Sa mort respondit fort bien à sa Vie, car apres auoir soupé à creuer, & bien bouffonné il expira, reniant le Pape. Les meilleurs Historiens de ce Siecle ont remarqué, non pas trois miracles, mais trois prodiges en icelle; Le premier c'est qu'il voulut se deffaire soy-mesme, la pressentant approcher. Scandale, pour lequel couurir on fit iurer tous les assistans de n'en rien dire, mais vn de ses valets ne voulut pas garder le secret; Le deuxiesme c'est, que son corps deuint soudainement si puant, que bien que ce fust au mois de Feurier, & qu'on l'eust enfermé dans vne caisse de plomb, si ne laissoit-il pas pourtant de faire fuïr tout le monde; Le troisiesme c'est, que tous les Demons quitterent les corps de ceux qu'ils possedoiēt à cent lieuës à l'entour, pour se treuuer à son conuoy funebre, & accompagner fort pompeusement son ame en Enfer, comme ils confesserent par force d'abiuration apres.

André Carlostad, Archidiacre d'Vvitemberg, & Prestre renié, se maria selon quelques vns le premier de tous ses semblables auec le Scandale de toute la Chrestienté, & la risée de tous ceux qui lisent la Ceremonie, obseruée en ce double & detestable Sacrilege. Ce fut luy, à qui le premier de ce temps, le Diable s'apparut en forme d'homme d'vne extraordinaire grandeur, pour luy enseigner la resuerie des Sacramentaires. Il s'abathisoit tout

ouuer

ouuertement, voire appelloit le Sabath, *le iour de Dieu*, & le Dimanche, *celuy des hommes*. Melancton mesme l'appelle, *homme sans esprit, sans Doctrine & denué de sens commun.* Quelque temps apres auoir fait Secte à part contre Luther, & banny qu'il fut de son Pays, le diable l'estrangla selon les Ministres de Basle au rapport de Bellarmin liure 4. de Eccl. c. 17.

Vlric Zuingle, Chanoine de Constance, Prestre renié, & Pere naturel des Sacramentaires de ce Siecle, si toutesfois Carlostad ne luy querele cét abominable Tiltre, suiuit les pistes de ce puant bouc, se mettant en mesnage auec vne femme, *pour appaiser la fureur, où la chair le iettoit*, (dit-il.) Entre autres marques de son Esprit infernal, i'ay remarqué celle d'impudance, & d'effronterie qu'il auoit en souuerain degré. Car en la version de ces paroles. *Hoc est corpus meum* il tourne. *Cecy signifie mon corps*, par vne liberté de conscience non encore iamais pratiquée par ses semblables. Il escrit *in subsidio Eucharistiæ lib. 3. art. 8.* qu'vn esprit s'apparut vn iour à luy, pour luy enseigner la droitte exposition des mesmes paroles, la couleur duquel il ne sceut iamais bien discerner, si blanche ou noire. Il fut Nestorien, car au lieu d'escrire. *Et verbum caro factum est*, il escrit, *Et verbum caro facta est.* Il fust encore Pelagien : Car il estimoit, que Thesée & Hercule, qui peut estre ne furent iamais, sont maintenant bien-heureux au Ciel. Sa Doctrine,

rẽplit de troubles les Suisses. En fin apres auoir souflé long-temps les charbons du feu, qu'il y alluma, il en voulut s'il semble, luy mesme estre consommé, comme il fut. Car ayant au son de ses presches assemblé vne grosse armée l'an 1531. contre les Catholiques, il s'y treuua le premier à la teste d'vn Bataillon, la picque à la main, & bien-tost apres estendu sur la poussiere parmy les morts. Son Corps, apres que les goujats en eurent enleué la graisse, de laquelle ils frotterent leurs bottes, fut liuré au Bourreau, pour estre bruslé. Luther fit son Epitaphe en ces mots. *Zuingle est mort & damné, voulant comme vn Larron & voleur contraindre les autres à suiure ses erreurs.*

Iean Caluin Prebendier de Noyon, fils de la Concubine d'vn Prestre, selon Genebrard, apres auoir changé 2. ou 3. fois de nom, à l'occasion de ses infames pechez, & passé ses ieunes ans aux estudes, deuint peu à peu le detestable Boutefeu de sa Patrie : Il estoit vindicatif, inplacable, tousiours cholere & pour couronne de l'œuure souuerainement Orgueilleux : Car il ne se preferoit pas seulement aux Peres & Docteurs de l'Eglise Catholique, mais encore à Luther, bien qu'il en eust receu toute sa plus sublime Doctrine. Dit, que Luther & sa suitte ont platré le mal, au lieu de le guerir, c'est à dire, qu'ils n'ont pas esté du tout si desesperez qu'il les desiroit. Voila pourquoy parlant à ses plus intimes & familiers. *Il faut apliquer à bon escient*

le cautere (disoit-il) *& emporter la piece entiere.* C'est à dire abbatre les Eglises & les Autels, massacrer les Prestres & Religieux, monstrer les dents à ses souuerains, prendre ses meilleures Villes, tuer ses sujects, violer, voler, bref fouler aux pieds tout droit Humain & Diuin, comme l'ont practiqué fort long-temps apres ses Sectaires.

Et afin que le Lecteur ne iuge pas que i'impose à cét homme, est-il pas vray qu'il permet, en faueur des Libertins, la désobeyssance aux Prelats de l'Eglise: En faueur des mutins, la desobeyssance aux Magistrats Catholiques: En faueur des Incontinans, les Mariages deffendus par les Loys diuines & humaines, tels que sont ceux de nos Apostats; En faueur des Gourmands, l'vsage de la chair en tout temps; En faueur des hommes Sensuels, l'vsage de toutes les sensualitez au manger, boire, dormir, vestir, &c. En faueur des menteurs & calomniateurs, le mensonge, la mesdisance, le tout afin de grossir plus facilement & plustost sa Secte, comme il a fait.

Il vouloit bien honnorer Luther selon ses quintes, mais il enrageoit de despit quand les autres le faisoient. *C'est nous* (dit-il en sa Reformation presentée aux Roy de France fol. 64.) *Qui auons remis sus l'honneur de Dieu.* Tout le monde sçait au iourd'huy la cause pour laquelle il sortit de Noyon auec la fleur de lys sur l'espaule. Sa mort tesmoigna qu'elle auoit esté sa vie. Car il finit chargé

de neuf horribles maladies, outre le deſeſpoir, auec lequel il vomit ſon ame, maudiſſant l'heure qu'il auoit iamais eſtudié & eſcrit, ce qu'il taſcha neantmoins de diſſimuler, afin que les aſſiſtans n'en fuſſent ſcandalizez ; A cauſe deſquelles maladies, Genebrard compare à bon droit ſa mort à celle d'Herode. Ie ne veux que le ſeul Beze en teſmoin de cecy, qui l'a fait peindre en ſes pourtraicts d'vne forme horrible, auec vn viſage funeſte, vne barbe de frenetique, la bouche beante & preſque ſemblable à celle d'vn damné.

Theodore de Beze fut Preſtre & Prieur de Lonjumeau & fort long-temps l'homme des Dames. Eſtant encore ieune Eſcholier de droict à Orleans, il compoſa vn Poëme tres-expreſſif de l'amour Sodomitique, dont il aymoit vn ieune homme appellé *Audebert*, que Banſillon, Miniſtre d'Ayguemorte, diſtilleur, alchimiſte, &c. taſche d'excuſer, aſſeurant le tout auoir eſté dit par Hyperbole, ou excez d'amour, ou peut-eſtre par charité Reformée. Digne Aduocat d'vne ſi digne cauſe, Mais il ſe trompe, car la Cour ayant eu nouuelle de ce Poëme, Ordonna que ſon Autheur comparoiſtroit en perſonne, dequoy effrayé apres auoir tiré par anticipation les rentes de ſes Benefices pour quelques années d'vn certain, & tout de ce pas couru vendre ſans reſerue aucune les meſmes Benefices à quelque autre, & rauy la femme de ſon Tailleur, pour comble d'vn indicible desbordement, il s'en-

fuït à petit bruit à Geneue, non pour euiter la persecution (dit Cayer autresfois Ministre) mais la meritoire punition de ses crimes, s'y faisant appeller durant quelque temps, *Tibaud de May.* Nom d'vne iolie rencontre, dit le Sieur de Raymond, qui raconte tout ce mesnage. Ses rentiers crient, mais il leur fut force d'auoir patiance iusques au Colloque de Poissy, auquel temps les Eglises Reformées se cottiserent pour faire ceste restitution, quoy que condamnée par Caluin. Ie laisse qu'il se remaria pour la troisiesme fois en l'aage de 70. ans. Action sans exemple parmy les Ecclesiastiques dans toute l'Antiquité. Enfin il mourut l'an 1605. comme il auoit vescu; Car ce fut apres auoir perdu l'entendement, en punition de ce qu'il n'auoit point daigné s'en seruir, lors qu'il le pouuoit & deuoit faire. Ses preparations à la mort, estoient de composer encore de follatreries de vers; Car selon ceux qui l'ont mieux cogneu, la folie le suiuit tousiours depuis les langes iusques au Suaire.

Voila quels ont esté les plus celebres personnages de l'vne & de l'autre Eglise, la Romaine & la Pretenduë Reformée en ce temps. Iugez maintenant, *Messieurs*: Quels des deux, meritent plus raisonnablement l'honneur & la gloire de la Reformation de l'Eglise, les nostres ou les vostres? Iugez maintenant: Quels des deux sont ces *Imparfaicts*, que Dieu vouloit estre rebutez de son Culte au Leuitique 21. *Quels des deux sont ses estrangers &*

incirconcis de corps & de cœur, dont il se plaint en Ezechiel ch. 44. qui s'estoient ingerez de seruir en son Temple? Quels des deux, enfin, eust employé Iudas Machabée à restablir & remettre sus le Culte diuin, s'ils eussent les vns & les autres vescu de son temps, puis qu'il ne choisit que *des Prestres irreprehensibles & ayant leur volonté en la Loy de Dieu*, comme dit le sacré Texte au liur. 1. des Machab. ch. 4. vers. 42.

DE LA SAINCTETE' DE L'EGLISE *Romaine & Impieté de la P. Reformée en leurs principaux Officiers & Ministres.*

CHAPITRE IV.

L'Eglise Romaine n'est pas saincte en ses Fondateurs & Reformateurs seulement, elle l'est encore en ses principaux Officiers & Ministres. Ce que ie preuue efficacement de ce qu'ils sont separez du peuple & consacrez irreuocablement à Dieu, par le Sacrement de l'Ordre & le Sacerdoce. Qui est vne espece de Saincteté, preschée, allegoriquement pour nous, & literalement pour les Iuifs, dans le sacré Texte en l'Exode 13. vers. 2. *Sanctifie moy ton premier nay, ouurant la matrice.* Et en sainct

Luc. chap. 2. verſ. 23. *Tout maſle ouurant la matrice ſera appellé Sainct au Seigneur.* C'eſt à dire, offert au Seigneur. Il ne nous faut point d'autre preuue de ceſte verité, que celle que nous tirons du nom de Clerus, (qui vaut autant que part ou portion) & que la pratique ordinaire de nos Papes, de nos Cardinaux, de nos Patriarches, Archeueſques, Eueſques, Preſtres & Religieux, qui tous ſont, non ſeulement ſeparez & ſequeſtrez du monde au principal, puis qu'ils n'y peuuent plus auoir de maiſon, plus de ſuitte, plus de ſucceſſion, ny de poſterité legitime.

Mais en voſtre Pretenduë Reformée, ſes Officiers y ſont-ils ſanctifiez & conſacrez pour iamais au Seigneur ? Y ſont-ils irreuocablement dediez à ſon ſacré Culte ? Non pas, s'il eſt vray, que plusieurs Miniſtres ayent ſouuent changé leur vacation en vne autre bien differante, comme ie l'ay veu en la perſonne de quelques-vns du Languedoc & du Dauphiné, l'vn ſe rendant Medecin, l'autre Aduocat, l'autre Officier, l'autre Preuoſt dans les armées, l'autre Capitaine, l'autre Canonier, l'autre Pedant, l'autre Hiſtoriographe, &c. Y ſont-ils ſeparez en quelque choſe du peuple ? N'y ſont-ils pas tous volontaires en ce qu'ils ſont pour Dieu ? Qu'elle differance fait-on chez vous, ie vous prie entre vn Miniſtre, & vn Medecin, ou vn Marchand, ou vn Meneſtrier, quant à l'habit ? Qu'elle differance ſpirituelle mettez-vous entre ceux qui ſe di-

sent tenir le gouuernail du Nauire de l'Eglise de IESVS-CHRIST chez vous, & les autres hommes lays & populaires : Quelle differance spirituelle mettez-vous encore entre le Serenissime Roy d'Angleterre, (qui se dit à l'instar du grand Moscouite, Chef de l'Eglise de ses Royaumes!) & ses sujects? Entre Messieurs des Estats de Holande, qui president souuerainement aux Controuerses de la Foy, & le reste du peuple ? Entre les Princes d'Allemagne qui se comportent, comme Papes dans leurs Estats & les moindres de leurs Vassaux ? Entre les Magistrats de Suisse,& les Seigneurs de Geueue,qui iugent en Souuerains, des difficultez, dont les Ministres ne peuuent tomber d'accord, & les moindres freres en Christ, leurs Sujects ? Point pour tout. Car ils ne sont, n'y sacrés, ny destinez au seruice de Dieu, non plus les vns que les autres, comme vous sçauez tres-bien.

Pour vous, Vous ne mettez pas d'auantage de differance spirituelle en France entre vous, & vos Ministres, que ceux-cy en mettent en Angleterre, Holande, Allemagne entre eux & les leurs. Car les plus Ignorans d'entre vous y sont esgaux & bien souuent Superieurs des pauures Ministres. En effect, outre que vostre Pretenduë Eglise y est baillée à garder en commun, aux Ministres & à leurs Surueillans, comme apert au chap. 8. art. 3. de la Discipline. Vous ordonnez en l'art. 6 du mesme chap. que les mesmes Surueillans pourront depo-

ser vos Ministres, s'ils disẽt chose, non qui soit, mais qui sẽble enorme à ces Idiots. Ce qui peut bien facilement arriuer, attendu l'enorme ignorance de la plus-part d'eux : Qui est à faire ce que faisoit ceste femme, dont parle *Epiph. Heresie* 59. laquelle mettoit son chaperon à ses pieds & ses souliers sur sa teste.

Il y a bien d'auantage, Luther & Caluin, non contans de communiquer le Sacerdoce à des hommes laïs, l'ont encore cõmuniqué par charité masculine à des femmes, ainsi que i'ay dit plus au long ailleurs. A cause dequoy on n'a pas seulement entendu prescher de vos femmes en Allemagne, en Angleterre, voire en France aupres de Grignan en Prouence, & à Chassiers en Viuares selon le R. Pere Gautier en sa Table Chronographique: Et depuis peu Marguerite Fillonne dans Nismes durant la contagion de l'année 1640. Il est vray qu'au lieu du Temple, elle prenoit les places publiques, pour faire toutes les Fonctions des Ministres, qui auoient par excez de courage & de charité abandonné la ville. Toute la France sçait comme Madame de Rohan est montée souuent en Chaire à la Rochelle pour exhorter les Rochelois durant le Siege à manger ses Cheuaux propres, plustost que de se rendre au Roy : Il y a bien plus c'est qu'on a veu l'Eglise d'Angleterre tombée en quenouille & conduitte souuerainemẽt aux choses spirituelles par vne femme, laquelle s'en disoit la Pa-

pesse. Misere approchãte à celles des Schismatiques Grecs, dont les Patriarchats & Prelatures sont d'ordinaire pour les plus indignes, puis qu'elles se baillent par le Turc au plus offrant & dernier encherisseur. C'est le traictement & le chastiment, que meritent ceux qui mesprisent d'obeïr au Pasteur & Pere Vniuersel des Chrestiẽs, que d'estre contraints d'obeïr à des Princes seculiers, voire à des femmes, en ce qui regarde la conscience, où ils entendent, non plus que Maistre Guillaume en sagesse.

Tout cecy estant veritable, ie voudrois bien sçauoir à quoy peut estre bon vn Ministre parmy vous, possible que c'est, parce qu'il vous presche, baptise & donne la Cene. S'il n'y a que cela, ie m'estonne que vous en ayez vn seul, aux gages, que vous auez les vostres quoy que petits. Car de grace ; A quel propos de Ministre, pour vous prescher si chasque fidelle entend, non seulement l'Escriture saincte aux choses qui regardent le salut, mais la peut, qui plus est, encore expliquer à l'ayde de son particulier sainct Esprit, sans aucune erreur comme vous le croyez ? A quel propos de Ministre pour baptiser, si le Baptesme n'est point necessaire à salut, & si vos Enfans naissent tous Saincts, comme vous l'asseurez hardiment ? A quel propos enfin de Ministre, pour vous donner la Cene, si chacun de vous peut participer au corps de IESVS-CHRIST par le moyen de la Foy, comme vous le dictes encore à tout propos.

DE LA SAINCTETE' DE L'EGLISE *Romaine en son Efficace à conuertir de toutes les sortes d'hommes à Dieu.*

CHAPITRE V.

LE troisiesme Chef de la Sainctété de l'Eglise consiste en l'efficace de son Esprit, & l'efficace de son Esprit consiste à conuertir les hommes à Dieu, & les changer par le moyen de sa saincte parole du mal au bien, & du bien au mieux, & du mieux au tres-bon & parfaict. *La Loy du Seigneur* (dit le Prophete au Psal. 18. *est sans macule, conuertissant les ames.* Et l'Apostre aux Hebreux chap. 4. vers. 12. *Car la parole de Dieu est viue & efficace, & plus penetrante que tout glaiue à deux tranchans.* Or que ceste efficace se treuue dans l'Eglise Romaine, aussi bien auiourd'huy qu'aux Siecles premiers du Christianisme, ie m'en rapporte non seulement en ce qu'elle a conuerty vn nombre innombrable de Payens, Iuifs, Heretiques, Apostats à la vraye Foy, mais encore les millions des Schismatiques à l'Obeyssance enuers le souuerain Chef de l'Eglise le Pape, les milliers de pecheurs scandaleux à la Grace & bonnes mœurs, & plusieurs iustes à la Sainctété consommée. Disons trois mots de chacune de ces conuersions.

La Conuersion des Payens & Iuifs.

ARTICLE I.

IL est vray, l'Eglise Romaine a conuerty vn nombre innombrable de Payens en plusieurs Royaumes des Indes Orientales depuis l'an 1497. qu'Emanuël, Roy de Portugal en fit la glorieuse conqueste (commencée par Iean, second du nom, son predecesseur sur l'industrie & valeur de ce grand Capitaine Vasquez de Gama Portugais)apres la donation que luy en fit Martin 3. (communément dit cinquiesme) à l'instance du Prince Henry son grãd Oncle, le plus excellent & le plus pieux Prince de son Siecle. Ie serois ennuyeux, si ie voulois nombrer icy, ie ne veux pas dire les Villes, mais mesme les Prouinces, voire les Royaumes Idolatres, qui ont recogneu depuis à lors & recognoissent encore auiourd'huy le Pape, comme Souuerain Pasteur & Pere spirituel de tous les Chrestiens, dans l'Asie, dans les Indes, & dans les Empyres de Mogor, de Narsinga, de Bengala, du Pegu, de la Chine, du Iapon & ailleurs par tout l'Orient comme encore dans l'Affrique, en l'Empire d'Ethiopie, en l'Empire de Monomotapa, au Royaume de Congo, & presque par tout le long de la coste de ceste

grande partie du monde, allant du Portugal, aux Indes Orientales, par la mer Auſtrale & Ethiopique. A cauſe dequoy ie renuoye le curieux Lecteur à l'Hiſtoire des meſmes Indes Orientales du Pere du Iarric Ieſuiſte & à Thomas Boſius des *Signes de l'Egliſe*, liur. 4. chap. 2. & 3.

Iugez, Meſſieurs, s'il vous plaiſt, du nombre que le ſeul Sainct François Xauier y a conuerty, qui s'en va iuſques à douze cent mille Idolatres. Quel peut-eſtre celuy de pluſieurs autres Religieux tant de ſa Compagnie, que des autres, de ſainct Benoiſt, de ſainct Auguſtin, de ſainct Dominique, de ſainct François (Recolez & Capucins enſemble.) Il y auoit deſia trois cẽs mille infidelles cõuertis à la Foy de IESVS-CHRIST au Iappon, auant la derniere perſecution generale, le zele deſquels a eſté non moins admirable, que celuy des premiers Chreſtiens, car iuſques aux petits enfans couroient au Martyre comme à des feſtins. Durant ceſte perſecution, il y a eu pluſieurs Martyrs de tous les Ordres ſuſdits. Et les derniers aduis de la Chine portẽt qu'il y a deſia plus de cent mille Chreſtiens, dont pluſieurs ſont des plus grands du Royaume.

Que ſi ie me tourne aux Indes Occidentales, en l'Amerique, au Peru, au Braſil, au Mexique, en la nouuelle Eſpagne, & dans les autres Prouinces de ce nouueau Monde, deſcouuert par Chriſtofle Colomb l'an 1494. & acquis à Ferdinand cinquieſme du nom, Roy d'Eſpagne par la donnation que luy

en fit Alexandre VI. (dont se plaint Maistre Pierre du Moulin en la 2. Partie de son *Bouclier de la Foy*, page 236.) combien y treuuerons nous d'Infidelles (entre lesquels on conte plusieurs Roys & Reynes & plusieurs Princes & Princesses) conuertis à la Foy de nostre Seigneur Iesvs-Christ par le Pere Buccil, Catalan, de l'Ordre de S. Benoist, suiuy de Onze Prestres de son Ordre, non moins doctes que deuots. Combien par le B. Louys Bertrand & le pere Pierre de Cordoüe, tous deux Espagnols & Religieux de l'Ordre de sainct Dominique, accompagnés de plusieurs de leurs Freres Religieux. Combien par le B. Martin de Valence Recolé, Vicaire du Pape au Mexique, accompagné de Onze de ses Freres Religieux. Combien par les peres Iesuistes au Brasil & en la nouuelle France. Plusieurs bons Historiens, notamment François Loppés de Gommarra, qui a recueilly l'histoire Vniuerselle des Indes Occidentales, escriuent, que les susdits douze Religieux de sainct François, baptiserent douze cents mille de ces Barbares dans moins de six ans c'est à dire, dés l'an 1524. iusques à l'an 1530.

Le mesme François Loppés de Gommarra escrit au liur. 2. chap. 95. de son Histoire, que le nombre des Ameriquains du Mexique conuertis à Iesvs-Christ, arriua selon quelques-vns à huict millions, & selon quelques autres à dix, & selon quelques autres à quatorze. Surius Chartreux escrit en l'année 1548. de son Histoire, que le nombre de

ceux qui auoient desia receu le Baptesme en ce monde nouueau estoit si grand, qui ne cedoit point à celuy des Chrestiens du vieux. Il y a long temps, (dit-il) que au seul Royaume de Mexique, il y auoit desia 80. Monasteres. Et en la marge on lit ces paroles. Quelques-vns escriuent qu'à present il y a 6000. Monasteres & 600. Eueschez. Plusieurs Royaumes Payens, proches du Iappon & de la Chine, ont esté depuis conuertis à la Foy Catholique, comme encore vn Monde de particuliers dans l'Ethyopie & du costé de Tartarie & ailleurs.

L'an 1575. les Religieux de sainct Augustin, conduits par le Pere Martin de Herrada Nauarrois, natif de Pampelonne s'en vont aux Isles Philippines, où ils conuertissent dans peu de temps cent mille Infidelles à IESVS-CHRIST.

L'an 1585. trois Rois du Iappon, conuertis auec tous leurs *Sujects* à la Foy Chrestienne, enuoyent leurs Ambassadeurs à Rome tesmoigner à Gregoire XIII. leur Obeïssance au sainct Siege.

L'an 1605. le Roy de la Serre en l'Inde Orientale auec ses deux Freres & ses quatre enfans reçoiuent le Baptesme & embrassent la Foy de IESVS-CHRIST.

L'an 1609. les Peres Augustins & les Peres Carmes deschaux entrent en Perse où ils conuertissent plusieurs à la mesme Foy de IESVS-CHRIST. Les mesmes Peres Augustins, outre cela baptisent le fils du Roy d'Ormus.

Enuiron l'an 1612. le Roy de Congo enuoye vne ſuperbe Ambaſſade à Paul V. luy ſouſmettãt ſa perſonne, ſes ſujects & tout ſon Royaume auec priere de vouloir prendre vn grand ſoin de leur ſalut l'effect de laquelle Ambaſſade a eſté accomply ſoubs Vrbain VIII.

L'an 1614. le Pere Louys Sotelle, Recolé de Seuille en Eſpagne, de ſang Royal, conuertit le Roy & le Royaume de Voxu au Iappon. Dont il fut Ambaſſadeur pour ledit Roy au Pape Paul V. afin de l'aſſeurer de la conuerſion de ce grand Roy & de tous ſe Sujets.

Pour les Iuifs, outre vn grand nombre, que le pere Thomas de Ieſus, Auguſtin deſchaux, conuertit au Royaume de Marroc, enuiron l'an 1550. & ceux que pluſieurs autres Predicateurs Apoſtoliques ont conuerty aux Indes, le Pape Pie V. non moins pie de faict que de nõ, en conuertit luy tout ſeul, trois cens à Rome auec Elie, leur Surintendant, l'an 1566. Il n'y a celuy qui ne ſçache, comme il ſe paſſe fort peu d'années, que pluſieurs de telles Gens ne ſe conuertiſſent à la Foy aux principales Villes de l'Europe, qu'ils habitent & nommément dans Auignon, dont ie ſuis teſmoin oculaire d'vn bon nombre.

Or qu'il vous ſoit iamais en voſtre vie arriué de conuertir à IESVS-CHRIST les millions des Payens; C'eſt trop; les miliers, c'eſt encore trop; les centaines, c'eſt encore trop. Ie n'en veux qu'vn tout

ſeul

ſeul,vous ne l'oſeriez ſouſtenir au moindre de ceux, qui font eſtat de ſçauoir ce qui ſe paſſe dans le monde, depuis voſtre naiſſance, auſſi ne ſommes nous pas gens à croire cela de vous.Ie ſçay bien l'Equipée de vos Miniſtres,que Ville Gaignon conduiſit l'an 1555. en la nouuelle France; & comme ils tanterent de gaigner les Barbares, qu'ils y treuuerent, non tant à voſtre Egliſe qu'à voſtre Eſtat. Mais ie ſçay bien auſſi, comme ils furent confus & confondus, en leurs entrepriſes, n'ayans ſçeu buriner vn ſeul Principe du Chriſtianiſme dans l'ame d'aucun de tous eux, en deux ans entiers qu'ils y furent; Ie ſçay bien encore comme la Reine Elizabeth enuoya l'an 1568. François Drac en la Virginie à meſmes fins,mais ie ſçay bien auſſi,qu'elle n'y receut que ſa courte honte; ceſt Explorateur de nouueaux Mondes, ſe treuuant contraint de reprendre bien-toſt apres les routes d'Angleterre, butiné qu'il eut tout ce qu'il peut attraper ſur ces pauures Indiens; Ie ſçay bien encore, comme les Anglois ont taſché pluſieurs fois & nommément l'année 1577.de s'habituer en l'Amerique par les Nauigations de Martin Forbisheri, mais ſans aucun effect: Depuis leſquels voyages vous n'auez iamais eu le courage d'y retourner, non pas meſme de regarder le chemin par ou l'on y va.

Nous n'ignorons pas que les meſmes Anglois, les Holandois & Rochelois, ne ſoient allez, & n'aillent encore auiourd'huy meſme, tant en ces Indes

Occidentales qu'aux Orientales pour y desrober, & les plus gens de bien d'entr'eux pour y marchander. Mais pour y Christianiser les Payens, ce sont besongnes ausquelles ils n'entendent notte. Cela est bon pour les pauures Religieux de sainct Augustin, de sainct Benoist, de sainct Dominique, de sainct François, & pour les Peres Iesuistes, qui ne sçauent ny marchander, ny desrober, n'y picorer.

Des Iuifs, ie n'entendis iamais en ma vie qu'aucun d'entre telles gens se rendit Reformé, non plus que des Turcs, ou semblables personnes infidelles. Si vous sçauez le contraire, dictes-le nous librement, mais que ce ne soient pas des contes à vostre accoustumée.

Le Retour des Heretiques & Apostats à l'Eglise Romaine.

Article II.

POur les Heretiques, (ie veux dire vous mesmes, excusez moy s'il vous plaist,) Si ce que le R. Pere Richeomme escrit en sa *Consolation à la Reine Mere, sur la mort du grand Henry son Espoux*, est vray, comme il est. Que les Religieux de son Ordre ayent reçeu du Regne de ce grand Monarque, soixante mille des vostres à la Foy Catholique, Apo-

stolique & Romaine, dans ce seul Royaume ; Ie vous laisse à coniecturer quel doit estre le nõbre de ceux que les Religieux de tous les autres Ordres, & que les Prelats, Predicateurs & Prestres zelés ensẽble y peuuent auoir receu depuis cinquante ans, que vous estes sur le retour & le reflus Quelques bons Escriuains asseurent, que depuis la perte que vous fistes de ce Prince, de glorieuse memoire, vous auez perdu plus de cinquante mille hommes de qualité, dont la pluspart sont Gentil-hommes, Presidens ou Conseillers du Roy, dans ses Cours souueraines, ou pourueus des plus honnorables charges du Royaume.

Il ne faut point d'autres preuues du grand nombre des Conuersions des vostres à la Foy de l'Eglise Romaine, que ce que nous auons veu ces années passées de nos propres yeux. Car où vous souliez assembler autresfois comme sans peine, les cinquante mille hommes dans ce seul Royaume, contre vostre Souuerain, vous n'en auez iamais sçeu mettre dix mille ensemble, pendant vostre derniere Rebellion.

Les enfans sçauent auiourd'huy, que non seulement vn tres-grand nombre de personnes particulieres d'entre vous, mais encore plusieurs centaines de familles honnorables, du nombre desquelles s'en treuuent plus d'vne douzaine dans la seule ville de Nismes, se sont, par la grace de Dieu, conuerties de la bonne sorte à la foy de l'Eglise Romaine

depuis trente-cinq ou quarante ans. Il y a mesme desia plusieurs Bourgs & Villages en France, où se treuuoit autresfois vn grand nombre des vostres, dans lesquels on n'en sçauroit trouuer vn à present. Ces années dernieres, Foix, Aubenas, Bagnols, sainct Amand en Berry, & autres lieux du Dauphiné & Prouence congedierent pour iamais leurs Ministres, tous leurs habitans, ou la plus grande partie d'eux, s'estant iettez dans le giron de l'Eglise Catholique Apostolique & Romaine, de laquelle leurs Peres s'estoient aueuglement separez. Le celebre François de Sales à conuerty luy tout seul à la Foy Catholique quatre mille des vostres aux enuirons de Geneue, autant en a fait le Sieur Petit, Ministre de Geneue, apres s'estre glorieusement conuerty luy mesme à la mesme Foy. Le Pere Athanase Molé de Paris, Capucin, assez cogneu dans ce Royaume en a conuerty plus de douze cens, dans trois ou quatre ans, entre lesquels il faut mettre les Enfans du Sieur de Casaubon, & quelques Dames de grande naissance, & sur tout Monsieur du Fraisne premier Pair de la Rochelle. Et le Pere Ange de saincte Claire de Montfalco, Augustin deschaux en a conuerty enuiron cinq cens &c. Ie laisse à Dieu seul toute la gloire de la Conuersion d'enuiron cent cinquante personnes des vostres, à laquelle sa Diuine Majesté, m'a fait la grace de cooperer depuis 30. ans en diuers lieux du Dauphiné & Prouence & sur tout dans Auignon.

Combien vous nommerions nous, (ſi nous en voulions faire le calcul auec vne exacte recherche) d'hommes d'entendement & de qualité nés, nourris & enuieillis en voſtre Reformation Pretenduë, qui luy ont tourné le dos ſur les derniers Periodes de leur vie, pour ſe ietter entre les bras de l'Egliſe Romaine, nonobſtant toutes les charlateries de vos Miniſtres. Preuue inuincible de l'efficacité de ſon Eſprit, à conuertir les Errans à ſa creance. Mais que dites-vous des celebres Conuerſions du Conneſtable de l'Eſdiguieres & du Duc de l'Eſdiguieres ſon petit Fils & Heretier, Gouuerneur à preſant du Dauphiné, & du Sieur de Canaples ſon Frere? Que dites-vous de celles du Duc de la Trimoüille, du Duc de Boüillon, de Monſieur d'Andelot, Ayſné du Mareſchal de Chaſtillon, du Marquis de Montgomery, du Marquis de Rhoſni & du Comte d'Orual ſon frere? Que dites-vous encore de celles du Sieur Marquis de Roquelaure, du Sieur Marquis de Fontrailles, du Sr Marquis de la Charſe, du Sieur de S. Priuas Seneſchal de Niſmes, & de pluſieurs autres Seigneurs de marque, ſuiuis de quelques-vns des plus notables Officiers de ſa Majeſté, & de diuerſes Dames des plus qualifiées du Royaume, & particulierement du Dauphiné, voire de quelques Miniſtres des plus celebres de France? La miſere les a-t'il reduits à cela?

Quant à nos doubles Apoſtats, dont vous auez fait iuſques à preſant vos Apoſtres, il y a des hom-

mes fort intelligens & practicts en vos Mysteres, & qui sçauent tout ce qui se passe de plus secret parmy vous, qui m'ont asseuré plusieurs fois, comme nous en recouurons d'ordinaire de cent, les quatre vingts & dix. A cause dequoy, vous ne vous fiez plus à telle sorte de gens ; Ie ne le vous conseille pas aussi ; Car à n'en point mentir ils ne sont que l'escume des Conuents, que les boüillons de la chair ont ietté dehors, ou si vous aymez mieux, qu'autant de corps morts, que la Mer toute pure de l'Eglise Catholique a iettez sur vostre riuage.

Touchant les hommes Laïs qui nous ont tourné le dos, pour aller à vous, ce n'est pas vous qui les auez changez, ne vous en desplaise, ce sont leurs impenitences, qui ont fait ceste pitoyable Metamorphose. Et de fait, quand vostre Reformation n'auroit pas encore esté du temps de leur Apostasie, ils ne nous eussent pas moins dit Adieu. Car leurs vices les eussent portez à la fin à se rendre Turcs ou Athées, tel estant d'ordinaire le rendez-vous de ceux qui ont tourné le dos à la Pieté & à la vraye Vertu. I'excepte de ce nombre quelques ames simples, que le Torrent de vos fureurs, sous vn faux pretexte de Religion Reformée, nous rauit tout au commencement de vostre reuolte.

Le Retour des Schismatiques & Separés à l'Eglise Romaine.

Article III.

L'Eglise Romaine, non contante d'attirer dans sa Creance, les Payens, Iuifs, Heretiques & ses propres Apostats, y attire & ramene encore ses Schismatiques & Separez. Or afin de donner plus de iour & de lumiere à la verité de ceste proposition, il faut sçauoir qu'il y auoit ces derniers Siecles huict diuerses Sectes des Schismatiques ou Separés en Oriēt, ou Midy. Celle des Grecs; Celle des Georgites; Celle des Armeniens: Celle des Iacobites: Celle des Maronites; Celle des Cophtes: Celle des Abyssins, & finalement celle des Chrestiens de S. Thomas. Lesquelles se peuuent toutes reduire à trois. La premiere est celle des Grecs, sous laquelle ie comprens les Georgites & Maronites auec les Moscouites & Russiens, La deuxiesme est celle des Nestoriens, sous laquelle i'assemble les Armeniens auec les Chrestiens de sainct Thomas: La troisiesme est celle des Euthychiens, ou Dioscorites, sous laquelle sont les Ethiopiens ou Abyssins, auec les Cophtes, autrement Chrestiens de la Ceinture; Desquelles huict Sectes, l'Eglise Romaine en a desia ramené deux entieres à sa creance. (Les Maronites

& les Chrestiens de sainct Thomas.) Ceux-là (qui composent enuiron vingt mille familles) depuis quelques siecles, par les trauaux & labeurs des Religieux de sainct François qui sont en la Palestine; Ceux-cy (qui sont plusieurs millions de personnes, dispersées en plusieurs Royaumes, dont les Roys sont Payens, ou Mahometans) depuis l'an 1598. par le zele incroyable d'Alexis de Menezés Archeuesque de Goa, Religieux Hermite de sainct Augustin, secondé par celuy des Peres Iesuistes des Indes.

Pour les autres Sectes, elle a trauaillé si heureusement apres leur Conuersion en ce Siecle, qu'elle a desia ramené dans son enclos les millions de chacune des trois principales. En effect, vn grand nombre des Royaumes du Prestre Iean, infectés des erreurs d'Eutyches, commencent depuis quelque temps à recognoistre comme Souuerain Pasteur de l'Eglise Vniuerselle, l'Euesque de Rome; A ce premierement persuadez & portez par l'exemple de Dauid leur Empereur, lequel escriuit l'an 1524. au Pape Clement VII. pour rentrer auec son Estat dans la Communion de l'Eglise Romaine, *promettant* (dit Genebrard *in Clemente VII.*) *Obeyssance au mesme Pontife, & requerant sa Benediction pastorale.* Ses lettres, que i'ay leuës quelquefois tesmoignent vn zele & ferueur admirables enuers le Sainct Siege.

Autant en fit l'Empereur Claude, son Successeur

l'an 1557. ſous Paul 4. en teſmoignage dequoy il receut fort charitablement & humainement les Peres Ieſuiſtes, que le meſme Pape luy enuoya, pour le confirmer en la Foy Catholique, Apoſtolique & Romaine.

L'Empereur, qui regnoit dans ce grand Empire, il y a quelques 25. ou 30. ans, nommé, *Seltan Coget, Ceguede* & ſon Frere *Ras-Celachriſtos*, & pluſieurs des plus Grands de ce meſme Empire accompagnez de beaucoup des Religieux, & des plus Doctes Abyſſins & d'vne multitude incroyable de peuple, ſont ja Catholiques Romains, nommément aux Royaumes de Goyama, de Dambia, d'Arguia, d'Adaxa & ailleurs. Et Dieu concourant au zele de ce grand Monarque, luy a déja donné deux ou trois ſignalées victoires contre ſes Sujets, rebelles à l'Egliſe & à luy. Par le moyen deſquelles on coniecture la conuerſion Vniuerſelle de cette Monarchie à la Foy de l'Egliſe Romaine, ſi l'inconſtance de la nation, ne deſtruit l'œuure de Dieu & de ſes ſeruiteurs, comme il eſt à craindre.

Et pour paſſer de l'Affrique en l'Aſie, Eſtienne Patriarche de la grande Armenie, Neſtorien, vint l'an 1550 treuuer Iules III. à Rome; Entre les mains duquel il fit abjuration de ſes erreurs, & publique profeſſion de la Foy de l'Egliſe Romaine, auec vn Archeueſque & deux Eueſques, venus auec luy.

Deux ans apres, ſçauoir eſt, l'an 1552 Simon Salacha, ou Siud, Patriarche de l'ancienne Cité de Mu-

zal en l'Assyrie Orientale,& de tout l'Orient au delà du Fleuue Euphrates iusques aux Indes, delegué des Nestoriens de Syrie, d'Assirie, & de Perse, vint aussi à Rome pour se faire oindre au mesme Iule III. qui siegeoit encore alors, auec vne Epistre en main de ceux, dont il estoit delegué, dans laquelle ils appelloient *le Pape Souuerain Pontife ; Pere des Peres, tres-grand Pasteur,& Vicaire de* IESVS-CHRIST *sur tous les Chrestiens.* En sa profession il receut au nom de tous les Nestoriens susdits,tous les Conciles que l'Eglise Romaine reçoit, & amena auec soy plusieurs des plus doctes Religieux & Prestres d'Italie.

L'année suyuante 1553. le Patriarche d'Antioche enuoya Moyse Mardenus, Assyrien Iacobite, au mesme Pape Iules III. pour luy protester comme il estoit resolu d'embrasser la Foy de l'Eglise Romaine. Lequel Moyse fust receu de ce Pontife auec de grandes caresses & des notables liberalités.

Enuiron dix ans apres, sçauoir est l'an 1562. Abdisu, Patriarche apres Siud, de la susdite Ville de Muzal vint encore à Rome treuuer Pie IV. du nom, pour estre confirmé en son Patriarchat, par ce grand Pontife. Ce qui fust ainsi fait, apres auoir promis obeyssance au Sainct Siege, & iuré de croire & tenir auec tous ses Metropolitains, Euesques & sujets en grand nombre, tout ce que l'Eglise Romaine enseigne & professe encore auiourd'huy.

Trois ans apres sçauoir est, l'an 1565. le Patriarche d'Alexandrie delegua vn venerable personnage,

natif de Cologne en Allemagne, (qui se tenoit en la Thebaïde) au mesme Pape Pie IV. pour luy prester tant en son nom, que de tous ses sujets spirituels, obeyssance, comme au Pere & Pasteur Vniuersel des Chrestiens. Ainsi l'escrit Genebrard *in Pio IV.*

L'an 1595. Gabriel Patriarche de la mesme ville d'Alexandrie delegua l'Archidiacre de son Eglise auec deux Religieux Macaires à Rome, vers Clement VIII. pour y faire, tant en son nom, qu'au nom de tous les Prelats de son Patriarchat, profession de la Foy de l'Eglise Romaine, & recognoistre le mesme Clement, comme le Chef de l'Eglise Vniuerselle; Ce qui fut heureusement accomply l'an 1597 & le 25. Iuin.

Le mesme an, 1595. deux Euesques de Russie vindrent encore à Rome au nom de Michel, leur Metropolitain & de tous les Euesques de cette grande Prouince, suiuant le Decret par eux fait du deuxiéme Decembre 1594. supplier tres-humblement le mesme Clement 8. de les vouloir receuoir en la Communion de l'Eglise Romaine, de laquelle leur Predecesseurs s'estoient separez depuis 150. ans, pour suiure le Schisme des Grecs. Ce qui leur fust amiablement accordé le 23. Nouembre. Dont ils firent leur Profession aux pieds du Pape & des Cardinaux en la Sale Vaticane de Constantin.

L'an 1596. le mesme Pape Clement VIII. enuoya trois peres Iesuistes aux Maronites pour les

visiter de sa part, les consoler & fortifier en la Fo
Catholique, & leur porter quelques presans, qu'i
leur fist, tant pour la decoration du Culte diuin
que pour leurs necessitez temporelles.

Le susdit an, 1599. fust celebré vn Concile à Diamper en l'Inde Orientale par Alexis de Menezes, Archeuesque de Goa, pour la Reformation de l'Eglise de sainct Thomas, laquelle estoit infectée de quelques erreurs de Nestorius : Auquel Concile George, Archidiacre du Patriarche de Babylone embrassa la Religion Catholique auec 153. Ecclesiastiques & 671. des deputez venus auec luy audit Synode, qui ont esté suiuis apres de tout le peuple.

En la mesme année les peres Iesuistes s'en allerent à Constantinople pour trauailler à la conuersion des Schismatiques de Grece.

Sur l'an 1601. la foy Caholique s'estendit merueilleusement par les trauaux des peres Augustins deschaux, ou Hermites de sainct Augustin, parmy les Mahometans en Perse. Ainsi l'escrit celuy qui a poursuiuy la Chronologie de Pierre Opmer, Flamand, sur la mesme année.

L'an 1612. deux peres Iesuistes s'en allerent en Mingrelie & Georgie, Prouinces d'Armenie, assises entre le Pont Euxin, ou Mer Majeur, & la Mer de Bachu ou Capsie, pour y trauailler apres la conuersion de leurs habitans, Schismatiques Grecs, sujets de diuers Princes, qui sont d'ordinaire aux

rises auec le Tuc, le Tartare & le Perse, leurs voisins, Desquels ils furent grandement bien receus, ainsi qu'on peut voir par les lettres Annales que les mesmes peres escriuirent l'an 1615. à leur Pere General à Rome.

L'an 1614. Elie Patriarche de Babylone, qui preside sur trois cens mille maisons Nestoriennes se reconcilia à l'Eglise Romaine par le moyen d'Adam son Archidiacre & Ambassadeur vers Paul V.

L'an 1615. Pierre Patriarche des Maronites enuoya des Ambassadeurs au Pape, pour le recognoistre comme Souuerain Spirituel en terre & luy continuer l'obeïssance que ses predecesseurs auoient renduë, iusques alors au sainct Siege.

La mesme année 1615. Gabriel, Euesque de Gangre en Paphlagonie recognoit par ses lettres Paul V. comme Souuerain Pontife de l'Eglise Vniuerselle.

L'an 1616. fut tenu vn Synode en la ville d'Amed en Mesopotamie, par Elie Patriarche de Babylone, ou fust receuë par tous les Euesques de la Prouince la profession de Foy, qui auoit esté enuoyée audit Elie par le Pape Paul V.

Ie ne diray rien icy du nombre innombrable des conuersions des Schismatiques Abyssins, Armeniens, Georgiens, Moscouites, Polonois, Hongres & Allemands, que le desespoir auoit iettés parmy les Turcs, operées par le Pere Gaspard Barze, Iesuiste au Royaume d'Ormus, & par plusieurs autres

Iesuistes, Augustins deschaux, Dominicains, & Franciscains en diuers Royaumes des Indes, car i'estendrois ce discours au delà de vostre patiance & de la briefueté que ie me suis proposée.

Et pour finir, l'Eglise Romaine attend encore la Conuersion non seulement des Schismatiques de la Moscouie, mais qui plus est, celle de plusieurs autres, leurs voisins, dont les frequentes Ambassades vers le pape, nous en sont des presages & des signes auant-coureurs.

Mais, où sont chez vous, ie ne veux pas dire de semblables merueilles, voire qui en approchent à mille iournées ? Où sont ie vous prie les Schismatiques & Separez, que vous auez encore ramenez à l'obeyssance de vostre Eglise Pretenduë. Ce n'est pas, que vous ne l'ayez fort souuent tenté : Mais, comme vous n'auez que le fourreau de la parole de Dieu, il vous a tousiours esté impossible d'auancer aucune chose sur le moindre de tous eux, non plus que sur les Payens, Iuifs, Heretiques ou detestables pecheurs, ny faire aucune chose du monde, qui merite seulement qu'on en parle.

Il est vray que vos Ministres firent tout ce qu'ils peurẽt par leurs lettres reiterées l'an 1575. & 1576. & sur tout l'an 1579. enuers Ieremie, Patriarche de Constantinople, pour l'associer à vostre Reformation, Mais quelle responce en receurent-ils à la fin, ie vous prie ? Rien qu'vne viue Refutation de vostre Confession de Foy d'Ausbourg ; Laquelle il

conclud par ces remarquables paroles. *Vos misistis ad Ieremiam, ille testimonium, perhibuit veritati.* Ainsi le confesse vostre Citræus, en ses Epist. imprimées à Franc-fort, l'an 1580. En hayne dequoy ils ne cesserent de le trauailler & persecuter, iusques à le rendre suspect au grand Seigneur, & le faire exiler, de ses Terres.

Il est encore vray qu'enuiron l'an 1570. Iean Cohita, Ministre des Ambassadeurs Polonois vers le grand Duc de Moscouie, s'enhardit de solliciter ce Prince à se reformer à vostre moule ; Mais qu'elle Responce en receut-il, ie vous prie. L'histoire porte, qu'il fut si offencé de l'audace de ce Ministre, qu'apres l'auoir souuent apellé Chien, Asne, Antechrist, il le fit chasser de son Palais. Ainsi lescrit le celebre Genebrard *in Pio V.* Confusions qui vous ont osté tout a fait & le courage & l'esperance, voire le desir mesme de vous acquerir vn seul de ces Separez. Mais comment est-ce qu'vn égaré, sçauroit iamais ramener de l'esgarement vn autre égaré : Rendez-vous vous mesme, tous les premiers dans le sentier battu du Ciel, par la profession de la vraye Foy, & puis efforcez-vous d'y ramener les autres auec l'ayde de Dieu, laquelle ne vous manquera point, si vous y procedez auec la sincerité qu'il faut.

L'heureux Retour des Pecheurs à la Grace dans l'Eglise Romaine.

ARTICLE IV.

CE n'est pas tout, l'Eglise Romaine conuertit & ramene encore plusieurs detestables pecheurs du peché mortel à la Grace, & du vice à la vraye Vertu ; mais si soudainement si vniuersellement & si parfaictement bien souuent, qu'il n'y a aucun lieu de doute, que tels changemens ne soient des effets de la toute-Puissante main de Dieu. *Ceste cy est la mutation de la dextre du Tres-haut.* Psal. 76. Combien voyons-nous tous les iours de Saincts Pauls, de saincts Augustins, & de saincts Guillaumes ; de sainctes Maries Magdeleines, de sainctes Maries Egyptiennes, & des sainctes Thaïs ? Presque autant que des Religieux & de Religieuses qui apres auoir aualé à longs traits les fausses & trompeuses douceurs du monde se sont iettez, quant aux hommes, Dans les Chartreux, Minimes, Capucins, Recolez, Carmes deschaux ; Et quant aux femmes, dans les Repenties, & dans les Magdeleines : La conuersion desquelles personnes, ayant esté non moins constante & durable, que soudaine & vniuerselle, a comme rauy ou plustost épouuanté le monde. Combien pourrions-nous vous nommer,

non seulement des Religieux, mais encore des seculiers, qui ont esté changez par l'efficace de l'esprit diuin (qui sejourne perpetuellement dans l'Eglise Romaine) du soir au matin, de Courbeaux carnassiers en simples Colõbes, de Loups en Agneaux, & de Tygres ou Lyons, en Biches domestiques pour toute leur vie.

Combien pourrions nous vous en nommer par nom & surnom, qui se sont tres-parfaictement conuertis pour tout le reste de leur vie du mal au Bien, du vice à la Vertu, & de la vanité à la Verité, dans vne seule predication en ce Siecle mesme; comme fit le cinquiesme General des peres Iesuistes; lequel entendant (ieune homme) ces paroles, d'vn Predicateur, *Oues meæ vocē meā audiunt*; sortit aussi-tost du Siecle, pour entrer dans la Compagnie de IESVS. Autres auec vne bonne parole comme fit celuy, que le B. pierre d'Alcantara conuertit en Espagne, dont est fait mention en sa vie, qui d'homme perdu, deuint vn miroir de Vertu, pour toute sa vie, Auquel il faut ioindre, outre celuy que le pere Gaspar Barzé conuertit dans peu de paroles à Ormus, auec l'admiration de tous ceux qui sçauoient sa vie scandaleuse & perduë; le R. pere Cesar de Bus, qu'vne deuote Vefue conuertit à Dieu, luy representant la seuerité du Iugement dernier, & l'Eternité des peines de l'Enfer. Autres par vn faux pas, comme fit vn des Generaux de l'Ordre des peres Capucins, lequel pour auoir condamné par erreur

vn innocent à la mort, lors qu'il eſtoit encore au monde, Iuge ſeculier, entra dans le meſme Ordre pour y faire toute ſa vie penitence de ceſte faute: Autres au rencontre d'vne marque de pieté, comme fiſt le B. Pere Solutiue Recolé, lequel à la veuë d'vne Croix, reuint tellement à ſoy & à ſon deuoir, tenant vn pied ſur le bord d'vne Apoſtaſie irreparable, qu'il ne noya pas ſeulement tous ſes crimes dans vne mer de larmes, versées ſur iceux, mais s'aquiſt encore vne ſinguliere Saincteté de vie. Autres par la lecture d'vn liure deuot, comme Benoiſt de Canfeld Capucin Anglois: Autres voyant faire vne action Heroïque de pieté, comme ce Miniſtre Allemand, lequel apres auoir veu lauer les pieds de treize pauures au Cardinal Aldobrandin, Neueu du Pape Clement VIII. à Rome, fut touché d'vne ſi grande contrition, qu'il en mourut à trois iours apres: Autres voyant vn ſpectacle ineſperé, comme le B. François de Borgia, lequel ayant conſideré l'eſtrange deformité de la plus belle Princeſſe de ſon temps, quelques iours apres qu'elle fut decedée, reſolut de quitter le monde & toutes ſes vanitez, pour ſe rendre Ieſuiſte, comme il fit: Autres par le rencontre d'vn bon mot dans vn liure, comme le R. Pere Ange de Ioyeuſe, lequel apres la mort de ſa femme, tombant par trois fois de ſuitte ſur ces paroles à l'ouuerture de ſes heures. *Dirupiſti vincula mea, tibi ſacrificabo hoſtiam laudis*, les leut & gouſta, comme ſi elles luy euſſent eſté dittes par quelque

Ange de la part de Dieu, dont il entra dans les RR. Peres Capucins, où il a rauy toute la France de la perfectiõ de sa vie & de sa mort. Exẽples que ie veux clorre par celuy des premieres filles Repenties de Paris, lesquelles en nombre de deux cens des plus ieunes, & plus belles, furent si efficacement portées du peché à la grace, de la chair à l'esprit, & du vice à la Vertu par la ferueur des Predications du Pere Iean Tisserand de l'Ordre de sainct François, l'an 1494. qu'il y a dequoy bastir vne histoire digne de memoire eternelle.

Combien en pourrions nous enfin nommer, qui touchez d'vne vehemente contrition de leurs pechez, ont, ou rendu l'ame, ou changé pour iamais leur mauuaise vie en vne veritablement Chrestienne & pieuse, aussi-tost apres auoir entendu ces Siecles derniers, sainct Vincent Ferrier, sainct Bernardin de Sienne, sainct Pierre le Martyr, sainct Antoine, dit de Padoüe, & de nostre Siecle, le B. Louys Bertrand, Louys de Grenade & Ierosme de la Nusa de l'Ordre de sainct Dominique, le B. Iean de sainct Guillaume, & le pere Mathieu de saincte Françoise, Religieux Hermites de S. Augustin, le B. Pierre d'Alcantara, André de l'Olme, & le pere Solutine de l'Ordre de S. Frãçois, & les Peres, Gaspar Barzé, André Douiedo, Emond Auger, Iean Suffren, & François de Margastaud, Iesuistes, & quelques autres celebres Predicateurs Capucins Italiens.

Entre tous lesquels sont remarquables & celebres

le R. Pere Lupus, (des ardantes & enflammées Predications duquel toute l'Europe à ouy parler) & le R. pere Hyacinte de Cazal, faisant les quarante heures l'an 1613. à Milan; Lequel outre les inimitiez inueterées, qu'il desracina du cœur de ses Auditeurs, les Concubinages qu'il conuertit en Mariages sacrés, les restitutions immenses, qu'il fit faire, il porta tant de personnes des delices à l'austerité, tant de ieunes hommes du monde à la Religion, fit verser tant de larmes aux yeux les plus arides & les plus secs, & finalement rendre l'ame à tant de personnes du regret, & déplaisir d'auoir offencé Dieu, que toute l'Italie, & tous les Royaumes voisins en ont esté rauis d'admiration & d'étonnement fort long-temps apres.

Mais quant à vous, vous ne sçauez pas mesme de quelle couleur sont ces Conuersions, qui est la cause que vous iugez, que tout ce que nous en disons ne sont que des illusions, des songes, ou des contes faits & forgez à plaisir. Ce que vous ne fairiez pas si vous en auiez veu quelques vnes de telles chez vous. Il est vray que plusieurs d'entre vous, ont quitté le Cabaret, ou le Ieu. Mais en quel temps, ie vous prie? Apres qu'ils n'ont plus eu d'argent ny de credit. Autres ont mis fin à leurs infames & sales pratiques, mais apres que leurs moyens de mal faire ont eu prins fin. Autres ont dit Adieu à la vanité, mais par force, s'est à dire, apres auoir esté cent & cent fois bafoüez d'vn chà-

cun ; Car, que vous nous sceussiez dire le nom d'vn seul d'entre tous, tant que vous fustes iamais, qui sans contrainte ou necessité quelconque, ait renoncé à ses licites plaisirs en Ieunesse, à ses aises & commoditez en vieillesse, & à sa volonté propre en aucun aage à la maniere, non pas des Chartreux, Recolez ou Capucins, car ils vous effarouchent par leurs austeritez, mais à la maniere des Iesuistes, ou si vous voulez des premiers Chrestiens, ie vous en défie. C'est vne vie excellente & presque Angelique parmy vous, que de n'y commettre aucun scandale digne de la main de l'Operateur des Fous. Mais pour y pratiquer aucun acte heroïque, d'Humilité, de Chasteté, de Patience, qu'on s'addresse ailleurs. Car vous n'y entendez que le haut Allemand ; Et i'espere que vous ne m'en demantirez pas, puis que ie ne dis que ce que vous mesmes nous confessez librement forcez par la verité de la chose, ou seroit que vous eussiez essuyé toute honte, ce que ie ne croy pas encore de vous.

La Perfection des Iustes consommée dans l'Eglise Romaine.

ARTICLE V.

L'Eglise Romaine conduit encore plusieurs personnes iustes de la Sainteté commencée, non

ſeulement de celles du moindre & du mediocre eſtage, mais encore de celles du plus haut & ſublime. Ie ne dirois rien qui ne ſoit vray, quand ie dirois comme vingt cinq ou trente Princes ou Ducs & pluſieurs Seigneurs de marque de ce Siecle, aymans mieux à l'imitation de Moyſe & de Dauid, viure abiects en la maiſon de Dieu, que grands & releuez aux Louures des Roys, ſont entrez dans les Ordres de ſainct Dominique, de ſainct François & dans la Compagnie de IESVS, auec le rauiſſement de toute l'Europe, & particulierement de leurs Vaſſaux & Sujets. Ie ne dirois rien encore qui ne ſoit vray, quand ie dirois que pluſieurs Princeſſes, Ducheſſes & Marquiſes, dont les noms ſont celebres dans les Hiſtoires, ſont entrez dans des Monaſteres de ſainct Benoiſt, de ſaincte Claire, de ſaincte Catherine de Sienne, de ſaincte Thereſe, de ſaincte Vrſule, de la Viſitation, & autres ſemblables.

Mais, qui a perfectionné & conſommé, ie vous prie, la ſaincteté de ſainct François de Paule, de S. Ignace, de ſainct Xauier, de ſainct Charles, de S. Philippe, de la ſaincte Mere Thereſe, & de cent & cent autres celebres ſeruiteurs & ſeruantes de Dieu, partie deſquels ont eſté deſia declarez Bien-heureux, & partie ſur le point de l'eſtre, outre vn nombre ſans nombre de vrays Religieux, ſortis du monde encore Innocens; Qui a dis-je perfectionné leur Saincteté que l'Eſprit de l'Egliſe Romaine, duquel ils ont eſté viſiblement aſſiſtés iuſ-

ques au dernier periode de leur vie.

De nier que ceux que ie viens de nommer ayent esté de grands Saincts, il n'y a celuy tant impudant soit-il, qui l'osast à mon aduis faire, puis qu'entre nous, il n'y a pas moins de peine auiourd'huy à faire declarer vn homme Sainct à Rome, que le mesme hõme en a prins pour deuenir Sainct, quoy que ce soit vne œuure toute diuine. Ouy les enfans sçauent desia, qu'il n'y a chose plus serieusement & solidement examinée à Rome, que la Vie, Mort, & Miracles de celuy qu'on veut faire declarer sainct en ce Temps. Et croy-ie, que nous fairions aussi-tost canoniser vn homme, semblable à ceux que ie viens de nommer, dans Geneue, dans Vvitemberg, ou dans Londres, que dans Rome; si seuerement on y procede à presant. Les qualitez des tesmoins, qui sont ouys sur la Vie, Mort & Miracles de tels personnages sont si rares, qu'à peine s'en treuue-il d'entre cent vne dizaine d'admissibles & receuables. Et de cecy, i'en puis parler sçauamment pour l'auoir veu pratiquer en l'enqueste de la vie, de la mort, & merueilles du venerable *Cesar de Bus*, nostre Fondateur, que i'ay procurée il y a desia quelque temps. Ce ne sont pas des Legendes, & des Narrations Apocryphes, que les Vies des Saincts personnages de ce Siecle; Ce sont Veritez authentiques, que la voix des grands & des petits, des Doctes & des Ignorans, des bons & des méchans, confesse & appreuue à toute heure, & que personne à moins que

d'estre Huguenot n'oseroit mettre en controuerse auiourd'huy.

Mais parmy vous, il n'y a point de tel Esprit de Conuersion; C'est assez si vostre Pretenduë Reformée peut empescher les désordres, les Scandales, & les pechez publics en quelques vns des plus Sages d'entre vous. Ie sçay bien que vous me produirez, comme personnes releuées parmy vous, Luther, Melancton, Caluin, Keminice, Martyr & quelques autres semblables hommes, Eloquens, Sçauants & grands Esprits, qui sont morts parmy vous; Mais vn seul, qui se soit esleué iusques à la pureté de vie du moindre de ceux que ie viens de nommer, ie vous en défie auec charité. Vous ne l'oseriez pas aduancer aussi, non pas mesme comme i'estime, penser sans effronterie, tant le contraire est manifeste & aparēt à tout le monde auiourd'huy. A vos Eloquens, Doctes, & grands Esprits, nous vous opposerons nos Caëtans, nos Soltus, nos Ekius, nos Thomas Morus, nos Stapletons, nos Panigaroles, nos Genebrards, nos Bellarmins, nos Baronius, nos du Perron, nos Suarez, nos Coëfeteaux, le moindre desquels estoit capable de faire la leçon au premier & plus hardy d'entre tous les vostres.

Et pour vos femmes illustres, où sont-elles, ie vous supplie? Pour des hommes, vous faites mine de nous en fournir quelques-vns, mais de femmes égales à la moindre de cent que nous vous en nommerions au besoin, vous n'en auez point du tout,

De nous produire Catherine de Bore, & la Dame Candide, les Garces de Luther & de Beze, l'vne rauie à Dieu au Monastere de Nimice, & l'autre à son legitime Espoux à Paris, ie ne croy pas que vous l'osassiez faire. Quoy les femmes chez vous ont elles la teste si dure, quelle ne puisse point estre amollie en quelques vnes, afin que la Sainctetè y fasse (quoy qu'auec peine) quelque impression.

DE LA SAINCTETE' DE L'EGLISE *Romaine & Impieté de la Reformée en leurs moyens d'acheminer les hommes à Dieu.*

CHAPITRE VI.

LE quatriesme Chef de la Sainctetè de l'Eglise, qui regarde la cause efficiente, instrumentale, consiste en la Sainctetè des moyens, dont elle s'ayde en tout temps, pour conduire les hommes à la Iustification & Sanctification consommées. Que si les Instrumens doiuent auoir quelque proportion & raport auec l'œuure, dont ils sont instruments, les dispositions auec leur forme, & les moyens auec leur fin; Et si l'Eglise de Dieu, n'a point, d'autre fin, n'y d'autre but que de rendre les hommes Saincts, il ne nous faut pas enquerir des moyens, qu'elle a tousiours prins pour cét effet, mais il les nous faut

imaginer, les plus Saincts, que les hommes sçauroient iamais employer, voire inuenter, en ceste vie.

Or pour sçauoir, si les moyens, dont l'Eglise Romaine s'est tousiours seruie & se sert encore auiourd'huy, en mille endroits en la Conuersion des Infidelles, sont tous Saincts, ie vous en fais les Iuges vous mesmes, *Messieurs*. Mais comment ne seroient pas saincts ces moyens, s'ils sont les mesmes, que ceux que les Apostres ont pris pour la Conuersion de tout cét Vniuers, & que leurs Successeurs ont tousiours depuis employez & mis en pratique iusqu'au iourd'huy.

Premierement les Apostres n'entreprindrent iamais de prescher, qu'apres en auoir receu le pouuoir & l'authorité de leur maistre IESVS-CHRIST *Comme mon Pere m'a enuoyé, ainsi ie vous enuoye*, leur dit-il, en sainct Iean 20. Cela mesme ont fait tous ceux qui sont passez aux Indes au Siecle dernier. Le Pere Bucil, Catalan, Moyne de sainct Benoist, & le Pere Henry Portugais, Religieux de sainct François, qui s'en allerent, le premier aux Indes Occidentales, accompagné de Onze doctes & deuots Prestres de son Ordre l'an 1494. sous la conduitte de Christofle Colomb; & le deuxiesme aux Indes Orientales, accompagné de huict Religieux de son Ordre l'an 1500. sous la conduitte de Pierre Aluarés Cabral, Gouuerneur pour Emanuël Roy de Portugal, en ces Indes n'entreprindrent point

leurs voyages, qu'apres en auoir eu la Miſſion expreſſe d'Alexandre VI. Le B. Martin de Valence, Religieux de ſainct François, qui s'en alla l'an 1524. au Mexique, accompagné de onze autres Religieux de ſon Ordre, n'entreprint point le ſien, qu'apres en auoir receu la Miſſion de Clement VII. S. François Xauier, qui s'en alla l'an 1541. ſous la conduitte de Martin Alphonſe de Soſa, Vice-Roy de Iean III. Roy de Portugal, aux Indes Orientales & au Iappon, ſuiuy de quelques vns de ſes freres, n'entreprint point encore le ſien, qu'apres en auoir receu la Miſſion de Paul III. du nom. Le Pere Antoine de Roa, Auguſtin deſchaux, qui s'en alla en l'Amerique l'an 1561. & le Pere Thomas de Ieſus du meſme Ordre, qui s'en alla en Afrique l'an 1578. tindrent le meſme procedé que ces grands hommes, comme ont encore fait tous ceux qui ont pris les meſmes routes, puiſque faire le contraire parmy nous, ce ſeroit eſtre, *Appellé ſans Vocation, Enuoyé ſans Miſſion, & Commiſſaire ſans Commiſſion*, c'eſt à dire, demy Heretique.

En ſecond lieu les Apoſtres s'acheminerent deſpoüillez de toute ſorte de commoditez & faueurs humaines, parmy les Nations les plus barbares & farouches du monde, afin de pouuoir plus parfaitement practiquer la ſaincte Confiance, qu'ils auoient colloquées en la prouidence & conduitte de Dieu, & pour parler auec plus de courage & de liberté aux Magiſtrats, aux Princes & aux Roys meſmes. Au-

tant en ont fait & font encore tous les iours les Religieux de la Compagnie de IESVS, & ceux des Ordres de S. Auguſtin, de S. Benoit, de S. Dominique, de S. François, des Carmes Deſchauſſez, & de quelques autres Ordres Religieux. Imitez par pluſieurs celebres Preſtres Seculiers, penetrans iuſqu'au cœur de cent grandes Prouinces, vrayement pauures, nuds, deſarmez, & ſans aucun Sauf-conduit: dans l'aſſeurance, que celuy, qui les enuoyoit par la bouche de ſon Vicaire General en Terre, qui nourrit iuſques aux petits pouſſins des Corbeaux (abandonnez de leurs peres dans leur nid,) les ſçauroit bien pouruoir au beſoin de tout ce qui leur ſeroit neceſſaire & requis.

Ie vous ſerois en effect ennuyeux, ſi ie voulois ſeulement toucher en paſſant les plus ſignalez traicts de Confiance de pluſieurs de ces hommes Diuins. Vous en pourrez recueillir vn bon nombre de l'Hiſtoire de leur Vie, & ſur tout du Martyre des plus heureux & fortunez d'entr'eux. La ſeule Compagnie de IESVS ſe glorifioit déja de cent & deux Martyrs en l'année 1600. & d'enuiron cent & huit deſpuis ce temps-là iuſqu'au iourd'huy. Gloire à laquelle quelques autres Ordres Religieux ſont arriuez, & quelques autres ont donné plus auant, & nommément celuy de S. François.

Finalement les Apoſtres, non contans de preſcher l'Amour de Dieu, la Deuotion, l'Humilité, la Patience, l'Obeïſſance, la Continence, l'Abnega-

tion de toutes choses, & toutes les autres belles vertus Chrestiennes aux Payens, les practiquoient encore courageusement eux-mesmes, tous les beaux premiers. Mais qui fut iamais plus deuot, plus humble, plus patiant, plus obeïssant, plus chaste, & plus sequestré du monde & de soy-mesme, que S. François Xauier, que Gaspar Barzé & qu'André d'Ouiedo, Iesuistes; que les BB. Martin de Valence, qu'André de l'Olme, & que François Laurens, Religieux de l'Ordre de S. François, que Louys Bertrand, que Pierre de Cordouë & qu'Antoine Pestanna, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. Ie n'en veux point d'autres tesmoins que l'Histoire, & la voix publique, & que les grands Miracles que ces grands Seruiteurs de Dieu, ont fait dans les Mondes nouueaux. Il estoit du tout necessaire aussi, qu'ils fussent grandement parfaicts, & qu'ils marchassent visiblement sur les pas des Apostres. Car pour persuader efficacemēt nostre croyance & Religion, tant arduë & sublime en soy, & tant & tant estrāge aux Payens, & pour faire l'heureux progrés qu'ils ont faict, il failloit plustost leur prescher par œuures & par exemples, que par preceptes & enseignemens, attendu que les hommes se meuuent sans comparaison beaucoup d'auantage par cela qu'ils voyent, que par cela qu'ils oyent, sur tout les rudes & les ignorans. D'ailleurs la voye des exemples est courte, ou celle des preceptes est longue, comme dit Seneque.

Mais quant à vostre Pretenduë Reformée, print

elle iamais de semblables moyens en l'introduction de sa Doctrine en aucune part du monde. Tout au rebours, des formellement contraires & directement opposez. Vos Ministres n'ont-ils pas tout premierement couru sans Mission. Ie sçay bien que Caluin & au pire aller Luther les a enuoyez. Mais il faudroit que ces Pretendus Prophetes nous dissent, le nom de celuy qui les auoit enuoyez eux-mesmes. Car personne ne pouuant s'enuoyer soy-mesme, ils n'ont peu par consequent s'enuoyer, ny enuoyer encore les autres, comme ils ont fait.

Du Moulin ne pouuant plus deffendre sans Textes expres de l'Escriture Saincte, ou sans des Miracles euidens, cette Pretenduë Mission, a pensé de respondre, que c'est l'Eglise Romaine qui les a formellement enuoyez, nonobstant que le Synode nationnal de Gap de l'an 1603. entende, que la Mission de vos premiers Ministres soit rapportée à la Mission extraordinaire & non à l'ordinaire de l'Eglise Romaine, comme estant à vostre dire corrompuë & perduë.

Si cela est, il falloit donc qu'ils ne preschassent point vne autre Doctrine que celle que l'Eglise Romaine preschoit alors. Car la puissance d'enuoyer (que du Moulin luy accorde) presuppose manifestement qu'elle estoit la vraye Eglise, & estant la vraye Eglise, qu'elle auoit la vraye Doctrine, & ayant la vraye Doctrine, qu'ils n'en pouuoient point prescher d'autre que la sienne, sans descheoir du pou-

uoir qui leur auoit esté donné de prescher. En effect l'Eglise, qui n'est point vraye, & n'a point la vraye Doctrine, ne peut non plus enuoyer prescher la Doctrine de IESVS-CHRIST aux hommes, que le Tyrã enuoyer des Magistrats aux Sujets de l'Estat, dont il s'est tyranniquement emparé, pour leur administrer la Iustice. Cela n'estoit point necessaire à ces Messieurs, repart le Ministre, parce, (dit-il) qu'il leur suffisoit d'auoir la Mission personnelle, pour pouuoir apres prescher la Doctrine que l'Esprit particulier leur inspiroit. Responce ridicule & inepte: Car qu'est-cela, que dire, qu'auec la mesme Mission, vne mesme personne pourroit legitimement prescher diuerses & contraires Doctrines à mesmes Auditeurs, (La Catholique & la Caluinistique) & les obliger qui plus est, à les croire toutes deux en mesme temps. Car n'est-ce pas ouyr IESVS-CHRIST mesme, que d'ouyr les Predicateurs, qu'il nous enuoie par l'entremise de son Eglise, comme apert en sainct Luc 10. *Qui vous escoute m'escoute.* Or cela implique contradiction, & repugne ouuertement au sens commun, mais non pas à celuy de vos Ministres, le plus habile desquels est d'ordinaire, comme vn aueugle sans baston quãd il se mesle de raisõner & discourir aux choses surnaturelles & diuines. Tesmoin toutes les Disputes & Conferances qu'ils ont euës iusqu'à presẽt auec nos Docteurs. Ie presserois icy ceste raison, si ie ne l'auois desia fait au 1. tom. du Triomphe de la Foy Catholique. Traité 34.

En second lieu; Que vos Ministres ayent couru desnuez de toutes les commoditez temporelles, & de toutes les faueurs & seurtez humaines, ie ne l'ay iamais encore sceu lire, voire mesme dans vos propres Autheurs. Au contraire i'ay bien souuent leu, que Luther n'osa iamais aller de Vvitemberg à Vvormes, ny Beze de Geneue au Colloque de Poissi sans de bons Sauf conduits; Au reste suyuis & seruis en Commissaires de Guerre; Et que Melancton, venant à Paris l'an 1535. à la sollicitation de quelques Dames curieuses, rebroussa chemin aussi-tost qu'il entendit, que François premier auoit reuoqué son Sauf-conduit, à l'instance du Cardinal de Tornon.

Pour Caluin, il ne sortit iamais de Geneue, crainte de s'enrhumer. Mais comment fut allé ce pretendu Prophete aux Indes, en la Chine, au Iapon, au Brasil, au Peru, au Mexique, priué de toutes les commoditez, faueurs, seurtez du monde, à la Iesuistique, ou à la Capucine, luy qui n'osa iamais, appellé de la Reyne Marguerite, sœur du mesme François Premier, aller en Bearn, moins encore au Concile de Trente, voire chargé de Sauuegardes & de sauf-conduits? Et où est le Ministre, afin que nous le fassions releuer en Bronze, ou en Marbre, ou du moins inserer au Cathalogue des hommes illustres, qui hazarda iamais son noble Ministere, dans l'Afrique, dãs l'Asie, dans les Indes, dãs la Chine, dãs le Iapon, ou dãs l'Amerique? Ou est mesme

mesme celuy, qui se fist iamais voir en Italie, en Espagne, en la Franche-Comté, voire mesme au Comté d'Auignon, qui ne sont qu'à trois pas de vous. Combien de fois a t'on exhorté Chamier & du Moulin, d'aller Euangeliser les Indiens, Chinois, Iaponois, Brasiliens, Perüans, Mexicains, sans auoir iamais eu le courage, non pas mesme de demander le chemin par où l'on y va; non pas mesme d'y penser? Mais comment y fust allé le premier auec son corps de Buffle, & le deuxiesme auec son cœur de Lieure.

Mais on les y martyriseroit! Pauures Apostres, pauures Religieux, pauures Dominicains, pauures Recolez, pauures Capucins, pauures Iesuistes, comment ne vous estes-vous point encore prins garde de cest eschapatoire de ragasche, dont le bel esprit de Messieurs les Ministres s'est aduisé. Du Moulin a bonne grace, d'exhorter ses freres de Charenton à mourir courageusement pour la cause en son Combat Chrestien fol. 76. apres auoir fuy, comme vn Mercenaire à Sedan. *Faudra il mettre ma vie, ie l'exposeray volontiers*, dit-il en Trompette de Rebellion. Ie dis en Trompette de Rebellion; Car où est celuy, ie vous prie qui vouloit vous oster la vie, obeyssant politiquement à sa Majesté, comme vous y estes obligez par toute sorte de droit & de loy, voire par vostre propre Doctrine, literalement prinse; Car pour la Glose, elle chante ouuertement tout le contraire, ainsi que nous l'auons

souuent experimenté, voire depuis peu. Glose, laquelle est de l'engence des viperes, puis quelle tuë sa mere, le Texte ; Pire à ce conte que celle d'Orleans.

Finalement, Que vos Ministres ayent iamais en leur vie pratiqué, voire mesme presché (qu'en hypocrites, & pour mieux couurir leur mauuais desseins) la Charité, la Deuotion, l'Humilité, la Patiance, l'Obeyssance, la Continence, & la parfaite Resignation, cela n'est point ; Au contraire, ils ont souuent presché, & plus souuent encore pratiqué l'Irreligion, la Rebellion, la Fureur, le Sang & le Sac. Et ie n'ay besoin d'autre preuue en cecy, que ce que nous mesmes auons cent & cent fois veu de nos yeux. Que si vos Ministres eussent voulu planter l'Alcoran en la Chrestienté, eussent-ils prins d'autres moyẽs, que ceux qu'ils ont pris, pour planter l'Euangile de Iean Caluin. Le Turc a-il procedé d'autre façon, pour establir & conseruer sa fausse & detestable Religion au monde. Iusqu'aux pierres le preschent & publient ainsi. Et ne sert d'alleguer icy le droit de deffence contre nous, dont vous taschez d'éblouïr les yeux des Ignorans. Car outre que l'exemple des Apostres & premiers Chrestiens, desquels vous vous dittes les Imitateurs, vous condamne tout à plat il n'y a, ny ne peut auoir de legitime deffence contre le Souuerain, (tel qu'est le Roy tres-Chrestien pour vostre regard, voire par vostre propre Confession & Doctrine) si tant est

que vous ne veuilliés faire tout le cõtraire de ce que vous dittes & proteſtés, comme il y a de la probabilité, mais pluſtoſt de la certitude & de l'euidence.

DE LA SAINCTETE' DE L'EGLISE *Romaine, & Impieté de la Reformée en leurs fins.*

CHAPITRE VII.

PAſſons à la Sainčteté de ſes Fins, que l'Egliſe à touſiours eu, enuoyant preſcher la Doctrine de ſon Eſpoux, IESVS-CHRIST aux Payens. Or de la preuuer par quelque autre voye, que par celle des Effets, ce ſeroit abuſer du temps, qui nous eſt ſi cher, puis qu'vne telle preuue eſt euidente, conuainquante & plus que ſuffiſante à tout homme d'entendement, pour luy faire aduoüer qu'elles ſont veritablement Sainčtes; les effects en eſtant ſi ſaincts qu'ils ſont. Il n'eſt donc queſtion, que de ſçauoir, ſi les Fins de l'Egliſe Romaine, enuoyant preſcher la Doctrine aux Payens, prennent part à la meſme Sainčteté de celles-la. Ie le tiens ainſi apres pluſieurs bons Eſprits : Et ne veux pour preuue de ceſte verité, que la meſme Sainčteté des Effets. Ie veux dire que le changement de vie de tous ceux qu'elle a ramenez dans ſon Bercail.

Outre ceste preuue nous sçauons, comme Martin troisiesme, communément dit cinquiesme, ne permit la iuste conqueste des Indes Orientales enuiron l'an 1427. à Edoüad Roy de Portugal, à l'instance & poursuitte du Prince Henry son frere, l'honneur des Princes plus accomplis de son Siecle, qu'en intention & sous les Fins que ce Roy y procurast puissamment la Conuersion des Indiens à IESVS-CHRIST. Alexandre VI. ne permit encore la iuste conqueste des Indes Occidentales l'an 1493. au Roy d'Espagne, Ferdinand cinquiesme, qu'auec la mesme intention & sous les mesmes Fins, ainsi qu'il resulte des Bulles sur ce publiées.

Et pour entendre comme la Conuersion des Indiens estoit encore la principale Fin, que ces grands Princes ont euë dans leurs entreprises, outre que l'Histoire nous en asseure en termes expres, il suffit de considerer la diligence, qu'ils ont fait de la procurer, non seulement dans les Prouinces, qu'ils ont conquises & subiuguées, mais encore dans les autres qu'ils n'ont point subiugué, ny ne subiugueront peut-estre iamais. Car qu'est-ce qu'ils n'ont pas fait & leurs successeurs apres eux, pour recouurer des hommes capables d'executer ce sainct œuure? A quel prix en auroient ils acquis d'auantage s'ils les eussent peu recouurer?

Pour les Religieux qui sont allez prescher ces Barbares, qu'elle autre Fin & quel autre Obiet, pouuoient-ils, de grace, auoir en cela, que la gloire

de Dieu, & le ſalut de leurs ames, quittans chez eux toutes les commoditez temporelles, pour aller deuorer toutes les incommoditez, meſaiſes, & miſeres du monde, parmy des hommes, qui n'auoient rien d'humain que la face; Ie veux dire, la faim, la ſoif, le froid, la nudité, la pauureté, la maladie, & la mort, accompagnee bien ſouuent de pluſieurs horribles tourmens.

Mais pour les Fins, que vous auez euës, tous tant que vous eſtes, eſtabliſſant voſtre Pretenduë Reformation, il ne faut pas aller aux Deuins pour les deuiner, n'y ayant rien de ſi aisé que de les recueillir, de ce qu'on vous a veu pratiquer, tant en l'eſtabliſſant, qu'apres l'auoir eu eſtablie. Mais qui ne deuineroit ce que vos Predicans, vos Princes, & voſtre Populace cherchoient ſous le manteau de la Pretenduë Reformation, dans leur Apoſtaſie & Reuolte, les ayant veu courir à bride abbatuë, les Predicans au Concubinage, que vous appellez, Mariage Reformé, les Princes au pillage du bien de l'Egliſe, & la populace au Libertinage.

Sainct Fulgence au Serm. 5. de l'Epiphanie ſur le commencement. *O fineſſe trompeuſe; O cruauté impie. O meſchanceté frauduleuſe* (dit ce Sainct Docteur, apoſtrophant le cruel Herode.) *Le ſang que tu as eſpandu atteſte aſſez ce que tu as voulu de ceſt Enfant*, ſçauoir eſt, IESVS-CHRIST. La meſme Apoſtrophe pourrions nous vous faire auiourd'huy à tous tant que vous eſtes de Reformez. Ouy, la desbordée In-

continance de vos Predicans, la desreglée Auarice de vos Princes, & l'effrené Libertinage de vostre populace, presche assez haut à tout le monde, ce qu'ils pretendoient Apostasiant de la Foy Catholique, si tant est, que par les Effects ont puisse monter à la cognoissance de la Cause, comme le Philosophe enseigne & l'experience confirme.

Pour vos Predicans, vous mesmes iugerez bien si vous sçauez vser de vostre entendement, & discours à les voir passer si hastiuement de la Continance au Concubinage, ou si vous aymez mieux, de la Vie Monastique à vn Mariage pretendu, & d'vn tel Mariage à vn autre semblable, aussi-tost qu'ils se treuuent huict iours sans femme, plusieurs des principaux d'eux s'estans mariez trois fois, comme Beze, Buccer, Viret, & Chambrun & de nouuelle datte, Rousselet Suisse, Ministre de Nismes, Faucher Originaire d'Vsez, Ministre encore à Nismes. Vous iugerez bien, disie, quelle estoit leur fin & leur visée s'en allant à vous. Il ne le vous faut pas d'auantage expliquer. Et vous n'ignorez pas, que si le Pape eut voulu permettre au commencement de vostre Pretenduë Reformation aux Prestres & Religieux plus charnels de se marier librement chez nous, que de cent, qui ce sont Reformez à vostre dire, à peine en eussiez vous acquis vn seul.

Pour vos Princes, nous oseriez-vous bien nier, que la fin des premiers, qui se reformerent en Alle-

magne, ne fuſt l'vſurpation des grands Reuenus de l'Egliſe, que Luther leur bailla, dés le commencement de ſon Apoſtaſie, au pillage? Que la fin de Chriſtierne 2. Roy de Danemarc, Apoſtaſiant de noſtre ſainćte Foy, ne fuſt l'aſſouuiſſement d'vn extreme & plus que ſcythique cruauté? Que celle de Guſtaue, Roy de Suede, abandonnant la Religion de ſes Peres, preſque au meſme temps, ne fuſt l'aſſouuiſſement de ſon inſatiable Auarice, & pour s'emparer plus ſpecieuſement des biens Eccleſiaſtiques de ſon Royaume, dont il eſtoit demeſurement alteré. Que celle d'Henry VIII. Roy d'Angleterre, faiſant tout le meſme, l'an 1534. ne fuſt la jouïſſance ouuerte d'Anne de Boulen, qu'il ne pouuoit auoir autrement, qu'en l'eſpouſant ſacrilegement; Car le Pape s'oppoſoit fort & ferme au diuorce, qu'il pretendoit de faire (& qu'il fiſt depuis de ſon authorité priuée) auec la Reyne Catherine ſa femme legitime, pour ſe ioindre ſous apparence de Mariage auec ceſte effrontée.

Nous oſeriez vous bien encore nier, que nos Princes François changeaſſent leur ancienne & venerable Religion, pour la voſtre toute enfantine, l'an 1562. en autre intention, que pour empeſcher, que le Roy ne fuſt point tant abſolu, comme il eſtoit, & qu'il ne leur coupaſt point les morceaux ſi petits, qu'il faiſoit? Non pas ſi vous n'auez perdu toute honte. Car l'hiſtoire ne remarque rien plus expreſſement que cela. Et qu'eſt ce qui retient en-

core aujourd'huy chez vous les Grands, qui suiuent vostre Party, que les pures raisons d'Estat, que les aduantages & les passedroits, qu'ils en recueillent, ou esperent d'en recueillir, si leurs desseins pouuoient reüssir encore vne fois, qu'à Dieu ne plaise. Car en effet, la Religion ne leur seruit iamais que de masque & de crespe, pour couurir plus specieusement l'Independance en plusieurs cas, dont ils sont extremement affamés & sitibonds.

Pour vostre populace, qui l'a, ie vous supplie, portée auec tant de precipitation & d'impetuosité à se reformer au moule de Caluin que la douceur du Libertinage que vous appellez pour en dormir les niays ; *Liberté de Conscience*, composée de ses Articles. *Point de Confession de pechez au Prestre, quoy qu'en dient* IESVS-CHRIST *& son Eglise ; Point de remords de Conscience, qui trauaillent tant les pauures Papistes, pour la moindre faute qu'ils ayent commise. Point d'Obeyssance au Roy, nonobstant que l'Escriture le commande en plusieurs lieux en termes expres. Point de Restitution ; Point de Ieusnes, ny de Caresme ; Point enfin d'obligation à bien faire, puis que les bonnes œuures sont impossibles & ne seruent du tout de rien*, comme disent Messieurs vos Ministres.

DE LA SAINCTETÉ DE L'EGLISE *Romaine, & Impieté de la Reformée en leurs Dogmes, touchant la Foy.*

CHAPITRE VIII.

L'Eglise de Dieu ne deuoit pas estre seulement Saincte en ses Causes externes, Efficiente & Finale ; Elle le deuoit estre encore en sa cause Formelle ; Ie veux dire en sa Doctrine, touchant la Foy & les Mœurs, par ce qu'autrement elle seroit plustost la Synagogue de Sathan, que l'Eglise de Dieu. De perdre le temps apres la preuue d'vne verité si manifeste & si esclatante, ie m'en estimerois contable à Dieu, comme d'vne action oiseuse ; Voyons seulement, quelles sont en leur Doctrine touchant la Foy & les mœurs, l'Eglise Romaine & la Pretenduë Reformée, pour entendre, quelle des deux est veritablement l'Eglise de Dieu.

L'Eglise Romaine n'imagine pas mesme l'ombre & l'idée du mal en Dieu, estime au contraire le plus hautement & le plus sainctement de sa diuine Majesté, qu'on le sçait & qu'on le peut faire icy bas.

La vostre Pretenduë Reformée presche tout haut au contraire, Premierement. Qu'il n'est pas Tout-puissant, *ne pouuant faire* (dit son Autheur Iean Cal-

uin au liure 2. de son Institution chap. 7. §. 5.) *ce qu'il n'a iamais encore fait, ou declaré vouloir faire*; Deuxiesmement, Qu'il n'est pas Tout Sage; *en ce qu'il commande* (comme dit le mesme Caluin sur sainct Luc chap. 10. vers. 26.) *plusieurs choses absoluëment impossibles aux hommes*. Ce qui seroit (s'il disoit vray) vn manifeste defaut de Sagesse en luy, selon tous les Principes de la vraye Sagesse, Troisiesmement qu'il n'est point Tout Bon, puis qu'il *damne* (comme dit encore le mesme Caluin) en son Inst. lib. 3. chap. 23. §. 1. & 9.) *plusieurs hommes, non pour autre raison, si ce n'est parce qu'il les veut exclurre de son Heritage*. Quatriesmement, Qu'il est Autheur du peché, mesmes en tant que peché, puis *qu'il dirige, secourt & seconde, non seulement physiquement, mais encore moralement les pecheurs, pour commancer, continuer & finir leurs plus execrables pechez*. Ce que non seulement les Catholiques, mais encore les Arminiens & Remonstrants du Païs bas, vos Confreres, vous ont reproché publiquement au Synode de Dodrecht.

Conrad, Vorstius, celebre Ministre Holãdois nie tout à plat la Simplicité de Dieu, sõ Infinité, son Immẽsité, son Eternité, &c. Atheismes que Martin Becã Iesuiste refute en la premiere partie de sa *Somme Scholastique*, *Traicté des Attributs diuins*. Du Moulin dit tout net en son pretendu *Bouclier de la Foy*, pag. 112. apres Manes, que les diables sont naturellement mauuais; c'est à dire, que Dieu, qui les a créez,

eſt Createur d'vne Nature mauuaiſe, qui eſt vn horrible Blaſpheme. Car comme dit l'Eſcriture, au Geneſe, c. 3. *Il n'a rien creé qui ne ſoit grandement bon;*

On tient encore en voſtre Reformation Pretenduë, que IESVS-CHRIST s'eſt deſeſperé en l'arbre de la ſaincte Croix, & meſmes qu'il a eſté damné durant quelque temps. Puis qu'on ny condamne point au feu les Eſcrits de Caluin qui l'enſeigne ainſi ſur Sainct Matthieu chap. 26. verſ. 9. 36 47. 57. & chap. 27. verſ. 26. & dans ſon Inſtitut. au liur. 2. chap. 16. §. 10. & dans ſon grand Catechiſme au Dimanche dixieſme. I'ay entendu moy-meſme preſcher auec horreur la premiere Propoſition à Michel le Faucheur, Miniſtre de Montpellier, enuiron le 20. du mois de May 1623. & quelque temps auparauant ſouſtenir fort & ferme la deuxieſme à vn certain Raphelis d'Orange, qui venoit de prendre le Miniſtere à Geneue l'an 1621. auec lequel nous fuſmes en diſpute ſur ce ſujet, deſcendans, de Lyon en Auignon par le Rhoſne.

Luther ſe mocque à pur & à plein du ſainct Eſprit au liure des Conciles ſur celuy de Nicée. Voicy ſes propres paroles. *Ie ne ſçay que veut dire le ſainct Eſprit en ce Concile* (dit-il) *car ſi d'vn coſté, ceux qui ſe chaſtrent ne peuuent eſtre Preſtres, & d'autre part, ceux-la ne peuuent eſtre maintenus en l'Ordre de Preſtriſe, qui ont leurs femmes, que fera-on ? Il faudra donc que les Preſtres bruſlent d'vn embraſement inſupportable.* (Et proche de-là) *Le ſainct Eſprit n'a-il autre choſe à faire aux*

Conciles, que d'obliger ses Ministres à des Loys impossibles, perilleuses, & qui ne sont point necessaires? Notez ce discours d'Epicure & d'Athée, s'il vous plaist.

L'Eglise Romaine admire, ayme, & adore les Mysteres de nostre Redemption, *l'Incarnation, la Natiuité, la Passion, la Resurrection, & l'Ascension de nostre Sauueur* IESVS-HRIST.

La vostre Pretenduë Reformée, outre qu'elle profane auec delice les iours ausquels ces diuins Mysteres ont esté sainctement operés, témoin d'Aruieu Ministre de Nismes qui s'irrita de voir que son Auditoire fust plus grand que de coustume vn iour de Noël iour de Vendredy, elle les denigre encore autãt qu'il se peut. 1. Le Mystere de l'Incarnation de IESVS-CHRIST, refusant d'adorer son Humanité, quoy qu'elle soit intimement, substantiellement & personnellement vnie à sa Diuinité, & quoy qu'elle puisse & doiue (par la communication des Idiomes) en tant qu'elle compose vn mesme Supost auec la Diuinité, estre ditte Dieu. Car ces Propositions en IESVS-CHRIST, sont non seulement vrayes, mais qui plus est, de Foy, voire mesme parmy vous: *Ce Dieu est homme, & cét homme est Dieu.* 2. Le Mystere de sa *Natiuité* refusans de croire, que ce Seigneur soit sorty, ou peut sortir des sacrez flancs de sa saincte Mere, sans violer les seaux virginaux de son corps, quoy que vous accordiez, que la fleur sorte de la plante sans l'ouurir, & la lumiere d'vn phanal vitré sans le percer. 3. Le Mystere de la *Passion*, la foüillant

de plusieurs notables vices & pechez, ainsi qu'il est aisé de voir chez Caluin sur sainctMathieu chap. 26. & 27. & dans *l'Institution* liur. 2. chap. 16. §. 10. Entre autres, *d'auoir oublié nostre salut, d'auoir apprehendé la damnation & malediction de Dieu, d'auoir presque desesperé de son salut sur l'arbre de la Croix, & d'auoir esté damné quelque temps, dont le Synode d'Annonay de l'an* 1604. *a eu honte & horreur.* 4. Le Mystere de sa *Resurrection*, rauissants à son corps les doüaires d'vn corps glorieux, nommément la *Subtilité*, lors que vous niez, qu'il soit peu sortir de son Sepulcre, que la pierre n'en ait esté renduë molle comme beurre, dit Caluin. Et finalement le Mystere de son *Ascension*, faisans sa montée au Ciel toute metaphorique, mais plustost fantastique & imaginaire; Ce qui s'infere apertement de la Doctrine du mesme Caluin sur sainct Marc chap. 16. vers. 19.

L'Eglise Romaine recognoit auec l'Escriture saincte & les Peres en Marie, la qualité de Mere de ce Sauueur, la Virginité perpetuelle & de cœur & de corps, voire l'Innocence & la Saincteté consommées dés sa naissance iusques à sa mort.

La vostre Pretenduë Reformée ne fait point de conscience d'enseigner tout le contraire. Maurice Ministre d'Eyguieres en Prouence, treuua si estrange qu'vne honneste femme eust appellé ceste saincte Vierge, *Mere de Dieu*, qu'il ne le peut supporter, dont il la condamna de superstition & dit tout haut deuant Madame la Barone de Senas, qu'il suffisoit

de l'appeller Vierge, renouuellant l'herreur de Neſtorius, condamnée par diuers paſſages expres de l'Eſcriture ſaincte en S. Luc 1. verſ. 43. Math. 2. verſ. 13. Iean 19 verſ. 25. & par le premier Concile d'Epheſe que vous meſme receuez comme Canonique. Cecy m'a eſté (ne fait pas long-temps) raconté, comme choſe veritable par le Sieur Curé de Senas. Beze a bien osé eſcrire qu'elle enfanta comme les autres femmes; Et apres Caluin ſur ſainct Luc chap. 1. verſ. 34. qu'elle ſe fuſt moquée de Dieu, ſi ſe mariant à ſainct Ioſeph, elle n'euſt eu la reſolution de luy liurer ſa Virginité. Qui eſt luy rauir tacitement & la Virginité de cœur, & la Virginité de corps. Le meſme Caluin aſſeure qu'elle commit pluſieurs notables excez en ſa vie, ainſi qu'il eſt aisé de voir en diuers endroits de ſes œuures, fidellement remarquez & cittez par le Pere Iaques Gautier au Dilemme 77. de ſon Anatomie du Caluiniſme.

L'Egliſe Romaine admire la Saincteté des Apoſtres, des Patriarches, des Prophetes, des Peres & des Conciles, & reuere grandement leurs Eſcrits.

La voſtre Pretenduë Reformée, ne laiſſe pas eſchapper vn ſeul Apoſtre, vn ſeul Patriarche, vn ſeul Prophete, vn ſeul Concile qu'elle ne couure de quelque iniure. Luther au liur. *des Conciles*, ſur celuy de Ieruſalem & ſur tout au liur. de la *Meſſe particuliere ou priuée*. Et Brence en ſon *Apologie de la Confeſsion de Vvitemberg* pag. 900. eſcriuent que

sainct Pierre, le Prince des Apostres auec sainct Barnabé, voire apres auoir receu le sainct Esprit, au iour de la Pentecoste, ont auec toute l'Eglise de Ierusalem erré. Le mesme Luther dit en quelque part. Que son Euangile est plus pur que celuy de IESVS-CHRIST, du temps des Apostres mesmes.

Les Centuriateurs de Magdebourg. Cent. 1. liur. 2. chap. 10. pag 580. condamnent sainct Paul d'vne grande erreur, en ce qu'il se purifia comme les Iuifs dans le Temple aux Actes chap. 21. vers. 26. Caluin appelle au liur. 1. de son *Institution* chap. 12. §. 3. & sur le 20. des Actes vers. 25. L'Euangeliste sainct Iean *Inconsideré & condamné.* Et au liur. 4. chap. 8. §. 4. il dit que les Apostres ne deuoient point gasoüiller, tout ce qui leur venoit à plaisir. (Notez s'il vous plaist l'insolence de ces Termes) Il vomit quelques autres iniures contre les Apostres, que i'ay recueillies en *l'Irreligion des Religionnaires de nostre temps* chap. 8. Pour les Patriarches & Prophetes, il ne pardonne pas au plus homme de bien d'entre eux. Voyez s'il vous plaist le mesme liur. & chap. sur tout le 152. Dilemme du mesme R. Pere Gautier.

Pour les peres. *Tous les peres* (dit Luther) *ont esté aueugles & ignorans aux sainctes lettres. Quand ils escriuoient quelque chose, ils auoient la plume à la main, mais leur Esprit estoit ailleurs. S'ils ne se sont rauisez auant leur mort, ils ne meritẽt point le nom de Sainct, qu'on leur donne.* Caluin escrit d'eux, qu'en refutant les

erreurs des Heretiques de leur temps, ils ont tous esté par trop attachez à leurs propres erreurs. Du Moulin en sa Nouueauté liur. 1. chap. 49. decredite tant qu'il peut la doctrine des Peres. *Ces peres* (disent vos Ministres en Bouffonnant) *nous font deuenir enfans.* Ils disent vray, car la Doctrine solide des Peres fait voir a l'œil, comme ils sont en effect des vrays Enfans en Doctrine.

Quant aux Conciles, Luther les appelle, *les grands iours de Sathan & les Assises de l'Antechrist*, & en font & luy & Caluin, non plus d'estat que du plus chetif de leurs Consistoires.

L'Eglise Romaine enseigne sur le 10. article du Symbole, que comme nous sommes aydez & soulagez en ceste vie par les oraisons des Saincts, desia bien-heureux au Ciel, que nous pouuons semblablement ayder & soulager, par les nostres les ames, qui sont detenues encore au Purgatoire, selon la communion & communication de charité, laquelle doit estre entre les saincts, conformément au dixiesme article du mesme Symbole.

La vostre Pretenduë Reformée s'acharne auec vne passion desmesurée contre cette Doctrine, receuë en l'Eglise de Dieu, non seulement depuis IESVS-CHRIST, mais encore depuis Moyse mesme: Car non seulement les premiers Chrestiens, mais encore les plus anciens Iuifs ont creu que les Saincts pouuoient prier pour nous, & nous pour les défunts, ainsi que i'ay monstré clairement ailleurs.

Estimant

Estimant en ceste sorte les Saincts Bien-heureux, ou Impuissans enuers Dieu ou Ignorans, ou destituez d'amour & de charité ; Et les ames de Purgatoire indignes de toute ayde & secours ; Ie suppose la Doctrine de l'Eglise ancienne Iuifue, & celle de la primitiue Chrestienne (qui sont la mesme en ce point de Foy) comme tres-veritable & Catholique.

L'Eglise Romaine soulage encore les mourants des aydes qui leur sont necessaires pour bien mourir, conferant à toute heure en necessité le Baptesme aux petits enfans ; & la Penitence, Eucharistie & Extreme-Onction (à l'imitation de l'Eglise primitiue) aux personnes aageés.

La vostre Pretenduë Reformée refuse tout court à ses sujets ces necessaires Sacremens, qui est vne cruauté ou plustost vne boucherie d'ames, la pire & la plus scythique qu'il est possible de s'imaginer, s'il est vray, comme il est, qu'ils soient absoluëment necessaires à tous & particulierement aux mourans, ainsi que ie le preuuerois efficacement, s'il s'agissoit de vuider ceste controuerse icy.

L'Eglise Romaine recognoit finalement en la nature humaine le Franc-Arbitre, voire mesme aux choses surnaturelles, estant assisté de la Grace diuine, à cause dequoy elle l'esleue bien haut par dessus celle des Bestes.

La vostre Pretenduë Reformée, au contraire, comme vne autre Circé change les hommes de libres & raisonnables en pourceaux, leur rauissant le

Franc-Arbrite aux choses surnaturelles, voire mesme estans assistez de la Grace, c'est à dire, la liberté d'eslire & choisir le bien surnaturel, & la raison, qui les distingue d'auec les pourceaux.

Nous pourrions preuuer tout cecy par plusieurs authoritez de l'Escriture & des Peres, si chacun ne l'entendoit desia clairement ainsi, & ne le tenoit auiourd'huy, non seulement comme chose veritable, mais encore comme chose manifeste & cogneuë à chacun :

DE LA SAINCTETE' DE L'EGLISE *Romaine, & Impieté de la Reformée en leurs Dogmes, touchant les Mœurs.*

CHAPITRE IX.

AYant briefuement discouru de la Saincteté des Dogmes de l'Eglise Romaine quant à la Foy, disons deux mots de la Saincteté de ses Dogmes quant aux Mœurs. Et pour commencer. Il n'y a personne tant soit elle rude qui ne sçache auiourd'huy, comme elle déteste non seulement les plus détestables pechez contre la Foy, l'Esperance & la Charité, mais, qui plus est, les moindres & les plus legers, mesme ceux de simple pensée ? Et de fait, Il n'y a si petit doute ou curiosité touchant la

Foy, si menuë deffiance ou presomption contre la vraye Esperance & si courte auersion, ou leger desdain des choses diuines contre la Charité, qu'elle ne condamne de peché veniel.

Vostre Pretenduë Reformée au contraire admet ouuertement comme chose licite, 1. L'incredulité de plusieurs articles de Foy, comme nous venons de monstrer, 2. La presomption manifeste, promettant aux hommes le salut sans aucun trauail, & finalement le mespris des bonnes œuures, ainsi que nous fairons voir bien au long en son propre lieu cy-dessous.

L'Eglise Romaine condamne de peché veniel la moindre petite Superstition & Bigotterie, la moindre Irreuerance & Indiscretion, la moindre Addition, Diminution ou changement volontaire aux Offices Ecclesiastiques & Ceremonies establies par les Apostres, par les Peres, & les Conciles pour le Culte diuin.

La vostre Pretenduë Reformée aduouë tacitement l'Idolatrie, la Magie, & l'Atheisme. Il est vray: Elle aduouë tacitement l'Idolatrie, lors qu'elle transfere l'honneur qui est deu à la seule Verité au Mensonge, ou si vous voulez l'honneur qui est deu à la seule Foy diuine, à des manifestes Heresies, lesquelles ne sont en effet que des Idoles spirituelles, selon Origene, sainct Ierosme, & sainct Augustin. Voyez les preuues de cecy en *l'Irreligion de la Religion Pretenduë*, en l'Impieté 21. Que vostre Doctrine

soit vn Ramas de manifestes Heresies, on le vous a desia cent & cent fois preuué par toutes sortes de preuues. Elle aduouë encore tacitement la Magie & l'Atheisme, tenant le chemin ordinaire de tous les Heretiques, lesquels comme chacun sçait, degenerent à la Fin en Magiciens ou Athée. Ie m'en rapporte à sainct Irenée liur. 1. chap. 9. & liur. 2. chap. 57. des Heresies. En effect, on n'auoit iamais veu tant de Sorciers à Geneue, en Suisse, en Allemagne, au Pays bas, en Dannemarc, en Suede, & tant d'Athées en France, qu'apres que vostre Doctrine y a esté preschée; Et cecy est si vray & si manifeste, que vous n'auriez pas le courage de m'en dementir : Car les Histoires foisonnent en preuues & tesmoignages solides de ceste verité.

Luther, Carlostad, Zuingle & Caluin n'ont pas sceu taire & cacher la communicatiō qu'ils auoient eu plusieurs fois auec les Demons. Luther au liure *de la Messe angulaire*, fol. 228. & ailleurs confesse d'auoir aprins du Diable cinq arguments contre la Messe priuée, qu'il a depuis fort souuent preschez en diuers lieux; *Et in Colloq. Mensal. fol. 273.* il se vante d'auoir mangé & couché plus souuent auec le diable, qu'auec sa Nonnain deuoilée. Carlostad faisoit mestier d'achepter & vendre des Esprits familiers. Zuingle se loüe d'auoir aprins le sens de ces paroles. (*Hoc est corpus meum,*) d'vn Esprit, la couleur duquel il ne sçeut iamais bien discerner, si blanche, ou noire. Caluin repris par Buccer des Im-

precations qu'il vomissoit d'ordinaire contre toutes sortes de personnes, en reiette toute la coulpe sur son Genie: *Non tam ingenij, quàm Genij culpa est.* Genie, qui ne pouuoit estre autre, que quelque Lutin; Car les Anges ne sont point aigres & mordans, comme estoit ce noble Genie.

L'Eglise Romaine condamne de peché veniel, l'omission, voire, qui plus est le delay d'vn seul *Aue Maria*, promis à Dieu par vœu formel, conformément au Texte Sacré, dans le Deuter. chap. 23. (*Tu garderas diligemment ce qui est vne fois sorty de ta bouche*) si telle omission ou delay se fait sans cause legitime; Et de peché mortel, l'inobseruation d'vn vœu de chose importante, & d'vne promesse faite à quelqu'vn auec iurement selon les Canons; *Cap. si vero*, &c. *Cap. verum de Iure iurando &c.* voire mesme faitte auec violence & contrainte à des voleurs, si celuy qui l'a faite auoit l'intention de l'accomplir en la faisant; Telle est la reuerance qu'elle porte au tesmoignage de Dieu, que nous employons d'ordinaire dans nos Iuremens. Et c'est vne intolerable Imposture d'escrire, comme fait auiourd'huy le Ministre du Moulin, que nous enseignons; *Qu'on ne doit point garder la Foy donnée aux Heretiques*: Car cela ne fust, ny ne sera iamais, mais tout le contraire, Dieu aydant.

En vostre Pretenduë Reformation, outre que vous ne faites aucun scrupule de conscience de violer tous les iours les Iuremens par vous prestez en

vos Contrats ciuils; (car vous n'en demandez point de dispense, n'y a vos Ministres, ny au Consistoire, ny au Synode, auparauant que de les violer.) Vous preschez & pratiquez encore d'ordinaire la rupture des promesses, que les hommes ont faites à Dieu quoy que bonnes en leur substance, & possibles auec sa grace *Parce* (dit maistre Iean Caluin) *qu'elles sont autant de filets de Sathan*; Ce qui est horrible à dire, voire mesme à penser; Estant l'obseruation de telles promesses de droit naturel & diuin. Et il n'y a reformation, non pas mesme aucune puissance Ecclesiastique, ny Politique au monde, quoy que gasouïlle ignoramment vos Ministres, qui les puisse annuler, comme sçauent fort bien les Sçauants, ou seroit que leur obseruation causast quelque vray mal, qu'on ne peust humainement euiter, ou empeschat quelque plus grand bien.

L'Eglise Romaine condamne de peché toute œuure manuelle, notable, faite le iour de Dimanche, sans aucune necessité; Comme encore la moindre distraction volontaire, assistant à la Saincte Messe, ou priant en particulier, telle est la sublimité de l'Esprit Religieux, auec lequel elle sert Dieu.

La vostre, non contante d'enseuelir toutes les Loix qui soustiennent le Culte d'vn si sainct iour, tient encore, comme doctrine reformée qu'il ne doit estre obserué que pour la police externe. Ainsi l'enseigne Caluin en son Institution liur. 2. chap. 8. §. 33. D'où il est aisé d'inferer, ou que vous tra-

uaillez, ou que vous croyez, de pouuoir librement trauailler le iour du Dimanche, du moins en cachete, voire ſans aucune ſorte de neceſſité.

Continuation du preſant Chapitre, touchant la Saincteté des Mœurs de l'Egliſe Romaine, & Impieté de celle de la Pretenduë Reformée.

L'Egliſe Romaine condamne de peché mortel la deſobeyſſance aux legitimes Superieurs, Parans, Prelats, Princes & ſemblables, en choſe de quelque importance, voire en choſe de peu, ſi elle eſt accompagnée d'vn notable deſpit, ou meſpris contre la perſonne qui commande. En ſorte que faire quelque choſe deffenduë, ou obmettre quelque choſe commandée, auec deſpit, ou meſpris du legitime Superieur, c'eſt choſe digne de l'Enfer, ſelon la Theologie, qu'elle enſeigne & profeſſe encore auiourd'huy.

La voſtre Pretenduë Reformée ne recognoit ny Roy, ny Prince, ny Prelat, ny Magiſtrat iuſqu'à luy deuoir obeïr par conſcience, ſur tout, s'il eſt d'vne autre Religion que la voſtre. Luther eſcrit en ſa Captiuité Babylonique; *Qu'il n'y a point de moyen de remettre la Liberté Euangelique, qu'en aboliſſant la Loy des hommes.* Item; *Qu'il n'y a point de Magiſtrat, non pas meſme d'Ange au Ciel, qui puiſſe preſcrire vne Loy au Chreſtien, autre que celle qu'il voudra receuoir.* Et ailleurs. *Où eſt le Seigneur* (dit-il à ſes Sectaires) *qui te puiſſe ren-*

dre esclaue de ses volontez. La Nature t'a mis en main la Liberté, laquelle tu dois conseruer au prix de ta vie. Et Caluin en son Institut. liur. 4. chap. 20. §. 1. *La Liberté de l'Euangile* (dit-il) *ne recognoit, ny Roy, ny Magistrat entre les hommes.* Paroles que vous nous auez commentées auec dix mille rebellions & felonies en ce seul Royaume, depuis leur premiere publication. Luther adiouste à la desobeïssance volontaire, le desdain & le dépit. *Si le Pape te deffend de manger de la chair au Vendredy, ou Caresme* (dit il à tous ceux qu'il auoit desia seduits) *garde bien ta liberté & ne luy obeys point, mais en dépit de luy fais tout le contraire, & dis luy; En dépit de toy, i'en mangeray. Fais ainsi de toutes choses. Prens exemple à moy, Car si le Pape, ou quelqu'autre me veut faire porter ma chappe en dépit de luy ie la quitteray: S'il me l'a deffend, ie la porteray, & feray ainsi de tout le reste à mon plaisir.* Est-ce pas rompre frain, sangles & poitral que cela, pour courir en cheual eschappé çà & là? Et au liure, *de formula Missarum*, il proteste, qu'il fera tout le contraire de ce que le Concile prochain auoit à decreter, encore qu'il reuint à son goust. Bien loin de l'esprit de l'Apostre Sainct Paul, qui ne nous recommande rien tant aux Rom. chap. 13. vers. 1. & 5. que d'obeïr aux legitimes Superieurs, non seulement pour le chastiement (dit-il) mais qui plus est, pour la conscience, voire mesme aux plus fascheux & difficiles d'entr'eux. Mais plus encore loin de celuy du Prince des Apostres, Sainct

Pierre, qui nous exhorte viuement en sa 1. Epist. ch. 2.vers. 13. d'estre sujets à toute creature pour l'amour de Dieu.

Ne parlons pas des vieux temps, puisque les Edicts ont tout enterré: Est-il pas vray, que depuis la mort du grand Henry, vous n'auez rien obmis, pour faire de ceste Monarchie, vne Anarchie & confusion, ou plustot vn petit Enfer, à l'imitation de vos Freres en Christ des Prouinces vnies, tant l'obeyssance vous est à contre cœur, & tant la Rebellion & la felonie sont incarnées dans vostre Reformation Pretenduë. Est il pas vray, que vous rompites l'Assemblée Politique de Grenoble de l'an 1615. à cause que ce Sage Nestor, le Duc de l'Esdiguieres vous dissuadoit de ioindre vos armes à celles des Princes mescontans. Ce que vous desiriez desesperement de faire; Et vous en allates tenir aussi-tost vne autre à Nismes, pour conclurre cela mesme, que vous desiriez tant. Au lieu de suiure le party du Roy, comme les plus gens de bien d'entre vous se le permettoient asseurément. Est-il pas encore vray, que pour comble d'insolence vous fistes non seulement lire sur le Theatre, l'Arrest que vous en auiez donné, mais le fistes encore crier apres à son de Trompe par toute la ville. *Au nom du peuple.*

Vous n'oseriez pas à mon aduis nier, qu'en l'Assemblée generale de la Rochelle de l'an 1621. (laquelle vous conuoquates contre la volonté du Roy) vous n'y forgeastes les Articles de la guerre,

& les enuoyates aussi-tost par toutes les Prouinces, comme s'ils eussent esté des Edicts du Roy, & qui est le pis, que vous ne fistes chercher les Deputez, qui auoient charge de parler de la paix, en resolution de les ietter dans la Mer; Vous n'oseriez pas non plus nier que vous n'y sommates les Mareschaux de l'Esdiguieres & de Chastillon de se ressentir du manquement de promesse, que vous pretendiez leur auoit esté fait par sa Majesté, afin d'exiger de vous la separation de l'Assemblée de Loudun, laquelle vous osates continuer en mutins & Rebelles nonobstant ses commandemens reiterés, durant plusieurs mois.

Vous n'oseriez pas non plus nier, que vous ne resolutes en vostre Assemblée d'Vsez de l'an 1627. de ioindre vos armes à celles du Roy d'Angleterre, contre celles de sa Majesté Tres-Chrestienne vostre legitime Prince.

Il ne faut pour la preuue parfaite de toutes ses insolences reformées, que les Escrits de la Miletiere, vostre Aduocat General. *Quiconque* (dit ce Boutefeu de Rebellion) *veut embrasser la deffence de* IESVS-CHRIST *& de son Eglise*, (c'est à dire de vostre Reformation) *n'a besoin d'autre qualité, pour estre authorisé en cela, que d'estre fidelle seruiteur du mesme* IESVS-CHRIST, c'est à dire Reformé. Voyez le Mercure François tom. 8. pag. 192. qui remarque ces paroles auec plusieurs autres de mesme trempe, dignes de punition exemplaire.

Vos Ministres, tous chetifs qu'ils sont, qu'est-ce qu'ils n'ont pas fait dans leurs Synodes, & nommément en celuy d'Alez de l'an 1620. pour empescher les Apels, comme d'Abus, des Sentences de leur Consistoire, Colloques, & Synodes aux Parlemens, ou pour mieux dire, vsurper, soubs le faux pretexte de conseruer entiere leur Discipline Reformée, sur l'authorité du Roy, & de ses Parlements ? Tout ce qu'ils ont peu, iusques à menacer les appellans de l'excommunication. Tesmoin le procés d'entre Canieron & Primerose, Ministre de Begle, proche de Bourdeaux, & Sainct Angel & l'Auuergnac, Aduocats Huguenots au Parlement de ceste ville là. Il y a bien plus, c'est qu'ils ont autrefois concerté de vous faire opposer à l'establissement des grands Iours, que sa Majesté fust sur le point de resoudre en l'année 1608. parce seulement que la puissance des Chambres de l'Edict en eust receu du dechet au grand preiudice du party.

Enfin on en auroit plustot fait d'autres, que de vous rendre obeyssans & souples au vouloir de sa Majesté, si ce n'est lors que vous ne pouuez pas faire autrement, & que la necessité de vos affaires vous y porte, comme elle a fait depuis la prinse de la Rochelle. Car auparauant vous estiez aussi mutins, que le Roy estoit debonnaire.

L'Eglise Romaine ne deffend pas seulement le meurtre de fait, mais encore celuy de volonté, voire les approches, & s'il faut ainsi dire l'ombre & l'i-

mage mesme du meurtre. En effect les Saincts Canons, *Distinct.* 50. *Cap. Si quis viduam,& Cap. aliquos. Et Distinct.* 51. *Cap. clericis & Cap. sententia sanguinis*, declairent Irreguliers, tous ceux qui se treuuent entachez de la moindre petite goutte de sang, quoy qu'innocemment & sans coulpe. Comme sont d'ordinaire les Iuges Criminels, leurs Assesseurs, Greffiers & Executeurs, comme encore l'Instigateur, l'Accusateur, les Tesmoins, & finalement tous ceux qui peuuent auoir causé, ou occasionné la mort à quelqu'vn, ou la mutilation de quelqu'vn de ses membres (hors de leur propre deffence) quand mesme la chose seroit arriuée sans crime, ou casuellement & par mal-heur, comme il arriue souuent.

La vostre Pretenduë Reformée presche & pratique tout ouuertement comme doctrine canonique, le meurtre d'authorité priuée. Car, qui vous a (ie vous supplie) donné celle que vous auez si souuent vsurpée, tuant les Catholiques, que vous auez tuez? Ce n'est pas Dieu. Car comment auroit-il destruit vn Ordre, qu'il a si sainctement, si vniuersellement & depuis si long-temps estably dans le monde, sans le faire entendre & sçauoir par des signes & des marques euidentes & extraordinaires aux humains? Ce ne sont pas leurs Majestez Tres-Chrestiennes: Au contraire ils vous ont expressement deffendu, cent & cent fois ceste vsurpation. Ce n'est pas la necessité de sauuer vostre vie; Car ceste necessité ne

peut auoir lieu du Sujet au Souuerain, deuant lequel il faut necessairement fuïr, ou souffrir ses seueritez, selon l'Axiome, *Aut fugere aut pati.*

L'Eglise Romaine condamne de peché veniel, la moindre action, la moindre parole, voire la moindre pensée charnelle volontaire, mesmes aux personnes mariées hors de l'acte coniugal, & de peché mortel, si l'action, la parole, ou la pensée est occasion prochaine à quelque peché mortel, quoy qu'il ne s'ensuiue rien de mortel apres. O hautesse & sublimité de la Religion Catholique.

La vostre Pretenduë Reformée leue en reformée toutes ces estrecissures par la necessité de l'acte venerien, qu'elle presche publiquement apres Luther; Lequel a permis, non seulement de bouche, mais encore par escrit à ses Sectaires, qu'en cas d'empeschement de mariage, on puisse recourir à la fornication : à cause dit-il (*que cét acte est plus necessaire que le manger, boire, dormir, &c.* Ce n'est pas tout; Il permet encore au mary, refusé de sa femme sur le deuoir coniugal, de recourir librement à sa chambriere, *Si nolit vxor, accedat ancilla* (dit cest Asmodée Reformé) & à la femme mariée de s'accoster secrettement des freres de son mary, s'il deuient impuissant, afin dit-il en Iuif) de luy susciter lignée. Il permet en outre la Poligamie, & qui pis est, le Sacrilege formel, lors qu'il permet que les Religieux & Religieuses s'accostent & s'accolēt ensemble, sans scrupule à son exemple, nonobstant

tous les sentimens contraires de l'Apostre (en sa 1. aux Cor. ch. 7.) des Saincts Peres, des Conciles, & de toute l'Eglise en corps, voire mesme du Droit Naturel. Qui veut que nous obseruions ce que nous auons volontairement promis à Dieu, quand la chose est bonne de soy, & possible auec sa grace. Chefs de Doctrine, que Caluin & tous vos Ministres appreuuent ouuertement selon l'axiome. *Qui tacet consentire videtur*: Car où est-ce que Calvin, ou quelque autre Ministre reprimanda iamais Luther, de ceste abominable Doctrine.

Surius raconte sur l'an 1563. qu'vn certain de nos Apostats, deuenu Ministre, accusé, & déja conuaincu d'auoir voulu tuer sa femme, & familiement enquis par le Magistrat de la raison, respondit librement qu'il pretẽdoit de se remarier à vne autre, parce (dit-il) que la concupiscence d'vn Reformé ne s'estaint, ny ne s'assoupit pas en se mariant. Plusieurs de vos Principaux Chefs de guerre ont souuent permis le violement public à leurs Soldats en Allemagne, en Hongrie, en Flandres, en France; Iamais toutesfois, à mon advis, qu'apres en auoir profondement consulté Messieurs les Ministres, qui suiuoient leurs armées. Ie pourrois aisément marquer le temps, les lieux & les Autheurs de ces abominations, si ie le voulois faire, mais vous en estes assez asseurez, quand vous n'auriez que le recent exemple du Comte Mansfeld, deuant les yeux, qui permit il y a quelques années à ses soldats, tout,

hors de bien faire, & particulierement ſur ce Crime.

Autre continuation du meſme Chapitre.

L'Egliſe Romaine, outre qu'elle condamne de peché mortel le moindre larcin, voire la moindre detention iniuſte du monde (& fuſt-ce d'vne choſe treuuée, ſi le maiſtre vient à ſouffrir à ſon occaſion quelque notable incommodité, comme faiſoit ſans doute vn pauure Couturier d'vne aiguille, ou ſe plaiſoit grandement à la poſſeder, comme faiſoit vne Damoiſelle vne roſe, ou vn œüillet.) Elle condamne encor le larron ou l'iniuſte detenteur à la reſtitution, conformément à la Doctrine de S. Auguſtin, & s'agiſt-il du bien d'vn Payen, Iuif, ou Heretique, qu'on auroit pillé d'authorité priuée.

La voſtre Pretēduë Reformée, tout au contraire, non ſeulemēt fait ieu de mille & mille iniuſtes vſurpations du bien des Catholiques, mais qui plus eſt, elle vous encourage encores à la fraude, au larcin, au vol, à l'vſure & au ſacrilege. Il ne faut pas des preuues en cecy, la choſe eſtant ſi manifeſte, qu'elle eſt, à tous ceux qui ſçauent vos déportemens paſſés. Pour le larcin & le vol, ie n'en veux autre témoin, que le Sieur de la Nouë au 26. de *ſes Diſcours Politiques*, dans leſquels ils vous charge d'eſtre de vrais Picoureurs. Vous ne ſçauriez recuſer ce braue Teſ-

moin ; Car il est des plus Reformez. I'ay riere-moy les Actes en leur original du Consistoire d'Vsez de l'an 1575. dans lesquels c'est vn plaisir incroyable, de lire entre autres matieres propres de la farce, les disputes ariuées sur les Partages des Butins, faits par l'Ordre du Consistoire, chacun y voulant auoir la meilleure part & sur tout les freres zelés ; Car qui a plus de zele reformé parmy vous, a plus de droit sur les biens des pauures Papistes.

Pour l'Vsure vos Ministres n'ont iamais apprehendé de la pratiquer tout ouuertement, puis que selon Caluin en son Opuscule, intitulé, *Responce des Vsures*, elle ne touche point la conscience. En effet à Geneue ils baillent l'argent à iour, à dix pour cent, & ceux d'Orange à huict & tiers, encore qu'ils ne souffrent aucun dommage actif ny passif, à l'occasion de leur prest. Qui est combatre ouuertemẽt la Doctrine expresse de IESVS-CHRIST en S. Luc 6. Exemples, dont Chauue Ministre de Nismes, s'est sans doute fortifié pour ramasser plus aisément & plustot les quarante mille francs, qu'il a donnez de doüaire à sa fille ; Dequoy ayant esté censuré a respondu, se mocquant ouuertement de ces Censures, qu'il s'en rapportoit à la conscience de Madamoiselle sa femme, laquelle a tousiours pratiqué l'Vsure, & non pas luy. Ie parle selon mes memoires.

Pour le Sacrilege ou larcin des choses sacrées, Luther apres auoir permis aux Princes Protestans d'Allemagne, le pillage des biens de l'Eglise en son liure

liure du *Fisc commun*, imprimé l'an 1523. les entretient dans leur sacrilege retention par ces paroles. *Si l'on vous demande la restitution des biens de l'Eglise, demandés les ames perduës, & quand on aura satisfait à cela, nous verrons du reste.* Belle compensation, & bien fondée à la verité. Des reuenus Ecclesiastiques auec des ames. Mais c'est ainsi que les Impies & Sacrileges se moquent de Dieu & des hommes.

Et pour étouffer toutes vos Repliques en la bouche, & vous faire tomber le front, est-il pas vray, qu'en vostre Discipline, tesmoignant vn, ie ne sçay quel desdain au chap. 14. art. 2. à ceux qui exigent les reuenus d'vn Prieuré, comme Rentiers, c'est à dire, pour les rendre au legitime Possesseur & Maistre ; elle a tousiours fait les doux yeux à ceux qui les ont exigez pour les retenir ; Tant vous auez en horreur la Restitution des biens d'autruy? Ie ne veux, que produire le penultiesme & dernier articles de la derniere Assemblée de la Rochelle, iettés sur le moule de ceux que vos freres d'Allemagne forgerent en leur derniere Rebellion contre l'Empereur Ferdinand, selon lesquels vous disposez absolument, à leur imitation des biens & reuenus de l'Eglise & du Roy, comme des vostres propres, pour faire voir à tout le monde, comme fuyant la qualité de petits larrons, vous affectez celle des gros, laquelle vous eschapera du foüet ou de la Galere, pour vous ietter plus profondement dans l'enfer si vous n'auez recours à la restitution.

L'Eglise Romaine deffend le mensonge, apres l'auoir vniuersellement condamné de peché, pour quelque cause & raison qu'il soit dit, & fust ce pour sauuer, non seulement la vie du corps, mais encore celle de l'ame de plusieurs, voire de tous les hommes qui furent & seront iamais, mesme pour estendre la Religion Catholique par tout l'Vniuers, attendu que le mensonge est simplement mal & s'oppose formellement & directement à la premiere Verité, qui n'est autre, que Dieu mesme.

La vostre Pretenduë Reformée, outre qu'elle presche tout haut apres Caluin, la menterie & la detraction, comme choses supportables aux Ministres mesmes, selon les Ordonnances de Geneue, en la page 10. elle fait encore mestier d'accumuler Imposture sur Imposture, & Calomnie sur Calomnie, pour flestrir la reputation des plus gens de bien d'entre nous. Et si son estenduë & dilatation dependoit du mentir & calomnier, il n'y eust iamais Eglise plus estenduë & dilatée au Monde qu'elle. Car elle en fourniroit à charetées, s'il en estoit de besoin. Le bon est, que personne n'a plus, graces à Dieu, de Foy, pour croire ce que vous dites.

Et ne repartez pas icy, que ie vous impose: Luther a esté conuaincu de 874. mensonges en son seul *Liure des Vœux*. Voila pourquoy en la preface de ses œuures, il supplie bien fort ses Lecteurs de les lire auec compassion. Sleidan, son Historien, est chargé d'auoir fourré dans son Histoire Onze

mille menteries de compte fait. Les Escrits de Caluin en formillent presque par tout, remarquées par les celebres Cardinaux Bellarmin & du Perron dans leur doctes Labeurs. Lisez son Institution au liur. 4. ch. 7. §. 27. & vous treuuerez qu'il nous y charge en trois lignes d'escrit, d'enseigner trois espouuentables Impietez qui sont autant d'impostures diaboliques. La premiere est; *Qu'il n'y a point de Dieu,* La deuxiesme, *Qu'il n'y a point de* CHRIST, & la troisiesme, *Qu'il n'y a point de Resurrection.* Gabriel Poëlus escrit en son liure premier de *l'Antechrist* chap. 17. Que nous enseignons, comme le Pape peut 1. *dispenser contre le vieux & nouueau Testament,* 2. *creer de rien quelque chose.* 3. *changer la substance des Sacremens,* sçauoir est la matiere & la forme, & 4. *qu'il y a plus de mal à manger de la chair à Rome aux iours deffendus que de paillarder.* Impostures que le Diable mesme auroit honte de nous mettre sus, & pour lesquelles asseurer comme vous faites, il faut auoir essuyé toute honte.

Et pour vous faire voir, comme ces fourbes ont des Successeurs, est-il pas vray que vostre Patriarche du Plessis fust meritoirement accusé, deuant le grand Henry, de glorieuse memoire, par l'incomparable Cardinal du Perron, d'auoir espicé son Mystere d'Iniquité de 500. faussetez, neuf des moins apparentes & manifestes furent verifiées en presance de ce grand Monarque, par des Iuges equitables & sçauans pris des deux Partis, afin de rendre ceste

Verification plus authentique & celebre. Dont l'acusé pensa mourir de honte & de confusion au veu & sçeu de toute la France? Est-il pas encore vray que vostre Rossignol du Moulin, outre plusieurs celebres Impostures & calomnies que i'ay refutées en *l'Innocence de l'Eglise Romaine*, nous accuse d'enseigner ouuertement. 1. *Qu'il y a plusieurs Dieux*. 2. *Que* IESVS-CHRIST *meurt tous les iours en la Messe*. 3. *Qu'il y a de la vertu dãs les Images, à cause dequoy il croit que nous mettons nostre confiance en icelles.* C'est ainsi que le luy a reproché auec plusieurs autres crimes, vn de ses Disciples secrets, conuerty depuis peu à la Foy Catholique. Il veut qui plus est, faire accroire que nous ne disons pas dans nos Litanies à nostre Dame. *Prie pour nous*, comme nous faisons à sainct Pierre, mais, *Aye misericorde de nous*, comme à Dieu mesme. Le Ministre du Crest, preschant le 15. Aoust de ceste année 1642. à Nyons, durant le Synode Prouincial des Ministres, asseura, *Que nous attribuons tous les priuileges de* IESVS-CHRIST *à sa Mere ; Et que nous ne faisons aucune differance entre* IESVS-CHRIST, *& Sainct François que du froc.* Qui sont non seulement calomnies des personnes sans front & sans ame, mais encore Impostures, pires que Diaboliques. Enfin qui voudroit oster de vos liures les calomnies, les faussetez, les corruptions & les desloyales explications & applications, il ne luy en demeuroit que les seules couuertures entre les mains.

Finalement l'Eglise Romaine, non contente de lier la main & la langue aux Catholiques, elle leur lie encore la pensée & l'imagination, pour ne leur laisser pas mesme penser au mal. Car elle condamne de peché veniel la moindre pensée volontaire, contre l'humilité Chrestienne, contre la Patiance, contre la Iustice, contre la Temperance, la Continance, & sur tout contre les vertus Theologales, la Foy, l'Esperance, & la Charité enuers Dieu & le Prochain.

La vostre Pretenduë vous destache au contraire & la main, & la langue & l'imagination mesme, afin qu'elles puissent courir sur toute sorte de Sujets auec moins de scrupule & plus de Liberté de conscience. Luther dit tout net au Sermon de Moyse. *Que le Decalogue ne concerne point les Chrestiens*, Et sur le Psal. 51. *Qu'il le veut bien receuoir, mais auec vne Liberté, toute Reformée*, c'est à dire auec la liberté de n'y point obeïr. Et en la Preface sur la version du Nouueau Testament & sur les Gal. chap. 2. il soustient fort & ferme, *Qu'en l'Euangile, Dieu ne nous commande rien plus que de croire.*

Au reste, ne venez point me donner le change icy, m'obiectant les execrables pechez, qui se commettent à Rome; puis que tant s'en faut que nous les appreuuions, & soustenions comme choses faisables, ainsi que vous faites, tous ceux que ie viens de vous reprocher, qu'au contraire nous les abominons, nous les detestons, & condemnons aux

flammes d'Enfer. Et vous sçauez bien que les Garçes y sont excommuniées & iettées à la voirie, mourant dans leur deplorable estat. Vous appellez Rome *dissoluë*. (Ie parle à vos Ministres icy,) mais auec quelle conscience, ie vous supplie, sçachant tres-bien, que vos plus legeres dissolutions y seroient punies de la prison? Vous l'appellez *Infame*, mais auec quelle sincerité, sçachant asseurément qu'elle condamne au feu les Infames rauissemens des Vierges, que vous auez long-temps pratiqués en mille endroits de l'Europe? Vous l'appellez *le receptacle du vice*, mais auec quel front sçachant indubitablement que ce n'est qu'à cause de vos crimes, que vous vous en tenez depuis vostre origine de loing? Vous l'appellez *Idolatre*, mais auec quelle impudance, apres auoir cent & cent fois apris, comme c'est elle seule, qui delegue tous les iours aux Indes, en la Chine, au Iapon & en l'Amerique, des hommes qui combattent par toute sorte de trauaux & deffors, l'Idolatrie?

On permet le Bourdeau à Rome, comme on permet l'Heresie en France, & comme on permet vn cautere au corps humain, c'est à dire par necessité, & pour obuier à des crimes plus grands que la fornication. Qu'est-ce que n'ont pas fait, ie vous prie, Adrian VI. Pie V. Gregoire XIII. Sixte V. & Clement VIII. pour escarter ce Scandale de vos yeux. Voyez s'il vous plaist, Surius, qui raconte sur l'année 1566. les seueres peines, decretées contre

les Garces de ceste ville par Pie V. (qu'on est sur le poiut de declarer Bien-heureux, en suitte de la saincteté de sa vie, & de la verité de ses Miracles.) Tesmoignage inuincible, que les Papes ne les appreuuent point, comme vous leur imposés. Et pleust à Dieu, que vous fussiez aussi seueres aux Garces de Geneue, de Vvitemberg, de Londres & sur tout à celles d'Amsterdam, (lesquelles surpassent & en nõbre & en impudance, celles de Rome, que vous nous reprochez,) que les Papes le sont enuers celles de ceste grande Ville. plusieurs des vostres mesmes ne s'en plaindroient pas si souuent qu'ils font.

DE LA SAINCTETE' DE L'EGLISE *Romaine, & Impieté de la Reformée touchant les Vertus Theologales.*

CHAPITRE X.

L'Eglise Romaine ne s'arreste pas à l'obseruation des Commandemens de Dieu seulement; elle monte iusques à la pratique des Conseils, & des plus excellentes Vertus Chrestiennes: Tout au contraire de la vostre pretenduë Reformée, laquelle s'exerce à les mespriser, & qui est le pis sans amendement aucun. Ie vous supplie bien-humblement de prendre garde à ce que ie m'en vay fournir, pour

ce regard, afin que vous ne disiez point que ie vous impose.

Et pour commencer par les Vertus Theologales, les plus importantes de toutes les Vertus Chrestiennes : Il est tout constant & manifeste auiourd'huy à chacun, comme les Catholiques Romains professent & pratiquent ouuertement la vraye & formelle Foy. 1. Parce qu'ils croyent tout ce qu'ils croyent sur la seule & nuë authorité de Dieu, & sur le tesmoignage que son Eglise leur donne de la volonté de sa diuine Majesté là dessus. 2. Parce qu'ils croyent ne plus ne moins que ce que IESVS-CHRIST nous a reuelé par ses Apostres, & par les Pasteurs de la mesme Eglise. 3. Parce qu'ils croyent non seulement de cœur, mais professent encore de parole & d'œuure au besoin ce qu'ils croyent, selon que le veut l'Apostre aux Rom. chap. 10. *On croit de cœur pour estre iustifié, & on confesse de bouche pour auoir salut.* Et finalement parce qu'ils croyent simplement & fermement ce qu'ils croyent, c'est à dire sans en douter & sans en disputer en sorte quelconque ; sçachant fort bien que les veritez de la Foy se desrobent aux yeux de la raison : *Nous n'auons affaire de curiosité apres* IESVS-CHRIST, *ny d'inquisition & recherche apres la publication de l'Euangile.* dit *Tertul. lib. de praescript.* au nom de tous les Catholiques.

Mais pour vous, *Messieurs*, vous ne sçauriez iamais raisonnablement vous glorifier de la vraye Foy. 1. Parce que vous ne croyez point ce que vous

croyez, sur la seule & nuë authorité de Dieu, d'autant que si vous le croyez, vous croiriez aussi bien cest article, qui vous a esté proposé par les Pasteurs de son Eglise, lequel vous rejetez que c'est autre, que vous receuez. D'où s'ensuit que vostre Foy n'est fondée que sur vostre goust & sentiment particulier, & par consequent qu'elle est purement humaine. 2. Parce que vous ne croyez pas tous les Articles de Foy, qui doiuent necessairement estre creus, pour auoir la vraye Foy, ainsi que ie l'ay fait voir clairement au premier Discours du *Pretendu Chrestien*. 3. Parce que vous n'osez point d'ordinaire professer ouuertement vostre Foy, dans les hazards & perils de la mort, ainsi que ie vous ay desia fait voir en la 6. de mes Antitheses, sur plusieurs exemples arriuez en diuerses occasions, lesquels vous mesme sçauez, finalement, par ce que, non seulement vous disputez, mais qui plus est, doutez presque sans cesse des matieres de la Foy. Ce que ie preuue efficacement de ce que vous noseriez auoir ouuertement condamné aucune des erreurs des autres Heretiques de nostre Temps. De grace, où est la Congregation Chrestienne, hors de laquelle on soit damné, selon vostre Creance. Nulle part du monde. Or qu'est-cela, comme ie vous ay desia dit cy-dessus, que douter tacitement, de la vostre. Car comme il n'y a qu'vne seule Eglise, & qu'vn seul Dieu, il n'y a aussi qu'vne seule Foy au monde.

Quant à l'Esperance, les Catholiques Romains

la preschent & la pratiquent encore, telle quelle doit estre preschée & pratiquées parmy les Chrestiens. 1. Parce qu'ils esperent tousiours de pouuoir obseruer la Loy de Dieu, & de son Eglise, assistez & secourus de sa grace, laquelle il ne refusa iamais à personne, qui la luy demanda, comme il faut. 2. Parce qu'ils attendent, qui plus est, de paruenir à la perfection Chrestienne, dont fait mention l'Euangile, chacun selon la vocation, & condition de vie, à laquelle il a esté appellé, moyennant l'ayde de la mesme grace. 3. Parce que plusieurs d'eux entreprennent mille œuures arduës & heroïques, voire surnaturelles & comme diuines, pour la plus grande gloire de Dieu, telles que sont l'Abnegation de toutes choses, la Chasteté cenobiale, & l'obeyssance vniuerselle à vn autre homme, comme eux, pour toute leur vie. Autres entreprennent la Conuersion des Payens au peril de mille & mille martyres. Finalement, parce qu'aux grandes persecutions ils attendent d'ordinaire leur deliurance de Dieu seul. En effect ils ne recourent point à des moyens desesperés, à des soufleuemens & Rebellions pour s'affranchir des Tyrannies, & cruautez qu'on leur fait souffrir encore auiourd'huy en plusieurs Royaumes d'Afrique, des Indes, & du Iapon, où les Princes sont encore Payens, quoy qu'ils ayent souuent de puissances humaines en main pour bouleuerser tout l'Estat, Sçachant tres bien, comme cela est formellement repugnant à l'esprit du Chri-

ſtianiſme, que de ſe rebeller contre le Souuerain legitime, quoy que Payen.

Vous, tout au contraire, ne ſçauez que c'eſt, de ceſte excellente Vertu. 1. Parce que vous n'attendez point de pouuoir obſeruer durant ceſte vie, la Loy de Dieu, voire meſme auec toute l'ayde & le ſecours de ſa Grace. Mais comment attendriez vous cela, preſchant à toute occaſion le contraire, nommément dans le *Catechiſme des petits Enfans*. Moins encore attendez vous d'arriuer à la Perfection Euangelique, propre à chacun de vous. 2. Parce que vous n'entreprintes iamais rien de grand & de releué pour Dieu, tout ce que vous auez fait iuſques icy eſtant fort bas & rampant, & commun, meſmes aux plus foibles & chetifs d'entre les Chreſtiens. Et finalement, Parce qu'eſtans viuement eſprouuez vous recourez d'ordinaire à des moyens deſeſperez & damnables, à des ſouſleuemens & Rebellions pour vous deliurer de l'eſpreuue. N'y ayant Loy humaine, & diuine, voire naturelle, que vous ne violiez, ſi on vous pince tãt ſoit peu de pres. Ie ne veux, que ce que nous meſmes auons veu ſouuent de nos propres yeux. Or d'alleguer aucune poſſeſſion immemoriale icy, pour excuſer & deffendre les meſmes ſouſleuemens & Rebellions, vous ne le ſçauriez faire auec verité. Moins encore la neceſſité de defẽdre voſtre vie, puis qu'vne telle neceſſité ne peut auoir lieu du Sujet au Souuerain legitime, la main peſante duquel il faut

necessairement, ou fuir, ou souffrir, selon l'axiome, *Aut fugere aut pati*, comme i'ay desia dit cy-dessus.

Quant à l'amour enuers Dieu, les Catholiques Romains y sont encore tres-excellens ; Ce que ie preuue. 1. De ce que plusieurs d'eux prennent vn singulier contentemẽt à penser à luy & à parler souuent & longuement de luy. Tesmoin m'en seront, quant au premier, les presque perpetuelles Meditations des Chartreux, des Recolez, des Capucins, des Iesuistes & de plusieurs autres Saincts Religieux, Prestres Seculiers & celebres Prelats de ce tẽps. Et quant au deuxiesme, ie ne veux que saincte Catherine de Sienne, & de nostre temps sainct Ignace, & le B. pere Cesar de Bus, nostre fondateur, qui ne pouuoient se saoûler de discourir de ceste infinie Majesté, lors qu'ils treuuoient quelqu'vn, qui les voulut escouter ; En quoy ils receuoient encore plus de plaisir & de goust mille fois, qu'vn vray & parfait amy n'en reçoit à parler de son plus cher & cordial amy. 2. De ce qu'vn grand nombre d'eux s'estudient, non seulement à garder soigneusement ses Commandemens, mais encore à suiure ses saints Conseils. 3. De ce qu'ils entreprennẽt plusieurs choses tres-difficiles pour son saint seruice. Et finalement, De ce qu'ils endurent ioyeusement beaucoup de choses tres-dures & tres rudes au sentiment pour l'amour de luy, dont les preuues sont manifestes dans les Ordres Religieux Reformez.

Vous au contraire, oseriez-vous bien vous van-

ter d'auoir vn ſemblable Amour enuers Dieu, ſans rougir, mais pluſtoſt ſans mourir de honte? Non pas, ou vous auriez entierement perdu le front, 1. Puis que vous n'employez gueres de temps à penſer à luy, moins encore à parler de luy. De grace, où ſont vos Meditations, où vos diſcours ſpirituels, où vos liures de Deuotion? Il eſt vray que du Moulin ſe voulut meſler de baſtir des Meditations, il y a quelque temps, ne ſçachant que faire; mais s'il n'auoit pas d'auantage de grace à bouffonner, quand il a le vent en poupe, il n'y a celuy d'entre vous, qui daignaſt lire ſes cajoleries. Car ſes Meditations rapportent plus à celles de Seneque ou d'Epitecte, qu'à celle de ſainct Ambroiſe, de ſainct Auguſtin, ou de ſainct Bernard, plus Philoſophiques que Chreſtiennes. 2. Puis que vous ne vous peinez pas apres l'obſeruation de ſa ſaincte Loy. Mais comment vous peneriez vous apres ceſte obſeruation, ſi vous meſmes la preſchez tout haut impoſſible, voire aux plus parfaits & plus Saints d'entre vous? Moins encore vous penez vous apres la pratique des Conſeils. Car qui de vous, quitta iamais ſans contrainte & neceſſité vn ſeul poulce de terre, pour s'acquerir la Terre des Viuans, le Ciel? Qui de vous renonça iamais au pouuoir de ſe marier pour ſeruir plus ſainctement à ſa diuine Majeſté, retiré des tracas du monde? Qui s'obligea & s'abandonna iamais à la Direction & conduitte d'vn autre homme comme luy, pour

l'honneur & la gloire de sa mesme Majesté ? 3. Puis que vous n'entreprenez point d'affaires pour elle ou il n'y a qu'à souffrir, & sur tout s'il y va de la vie. Tesmoin Luther, Zuingle & Caluin, le premier desquels ne voulut iamais sortir de Vvitemberg sans Sauf-conduit : le deuxiesme de Zuric, qu'enuironné d'vne armée preste à combattre : & le dernier de Geneue, ny d'vne, n'y d'autre façon. Pour les Ministres de haute lisse, vous n'en treuuiez gueres autresfois, que dans quelque forteresse, ou Ville d'Ostage;Finalement, si vous endurez quelque chose pour le soustien de vos Resueries, excusez moy s'il vous plaist, c'est à la maniere des Repreuuez, c'est à dire, auec la rage au cœur, la menace à la bouche, & la vengeance toute preste à la main ; Dequoy i'appelle vostre conscience & l'experience à tesmoins.

Quant à l'Amour du Prochain, les Catholiques y font encore des merueilles & des miracles. Car plusieurs d'eux distribuent leur bien aux pauures, auec vne profusion incroyable. Autres luy donnent tout leur trauail, comme font plusieurs bons Religieux, qui vaquent continuellement à la Predication, à la Confession, à l'Instruction de la Ieunesse, tant aux lettres humaines, qu'en la Doctrine Chrestienne. Autres luy font part du merite de leurs Oraisons, Ieusnes, Disciplines, & autres Austeritez, comme les Chartreux, Recolez, Capucins, Feuillãs, Carmes deschaux. Et plusieurs autres passent en-

core plus auant, car ils expofent tous les iours leur vie aux Indes, au Iappon, & en l'Amerique, pour la Conuerfion des Infidelles. Preuue demonftratiue, qu'ils font veritablement enfans de Dieu, puis qu'ils s'approchent de plus pres de fa Charité qu'aucune condition & profeffion d'hommes du monde, en ce qu'ils communiquent tout ce qu'ils ont, & qu'ils font, comme Dieu, le propre duquel eft de communiquer tout ce qu'il a, & tout ce qu'il eft, pour noftre Salut.

Mais quant à vous, où font les Aumofnes confiderables que vous fiftes iamais ? A peine payez vous bien les gages de vos propres Miniftres, à caufe dequoy la plufpart d'eux recourent à l'Alchimie, à la Medecine, à la Pedanterie, à l'Vfure &c. Qui de vous donna iamais tout fon temps à procurer le falut du prochain ? Les Miniftres. C'eft bien dit. Et pourquoy prennent-ils donc de gages ? C'eft vendre non pas donner que cela. Qui de vous chaftia iamais fon corps par Oraifons, Ieufnes, Difciplines & autres Aufteritez pour fes freres ? Perfonne, puis que vous condamnez tout à fait les œuures de furerogation, & qui plus eft la communication des Merites & des bonnes œuures comme fatisfactoires parmy les Chreftiens ? Qui de vous enfin, alla iamais aux Indes, en la Chine, au Iapon, en l'Amerique efpandre fon fang pour fauuer les ames ? Et comment cela, fi l'an 1616. La Contagion eftant dans Geneue, il fallut contraindre les

Miniſtres d'aſſiſter les peſtiferez, aucun d'eux ne ſe preſentant à ce charitable Office de ſon plain gré; Il fallut meſme, tant ſes Meſſieurs ſont ardans en la Charité du prochain, qu'ils recouruſſent au ſort, car on ne ſçauoit iuger, qui d'entre eux refuyoit plus viuemẽt de s'expoſer le premier à ce manifeſte peril. Le meſme en ont fait les Miniſtres de Niſmes, dãs la cõtagion de l'an 1640. Du Moulin, qui a eſté long-temps l'Archiduc des Miniſtres de France entendãt ſeulement le Tãbour à Paris, s'enfuit à la Rochelle, puis en Angleterre, puis à Sedan, preſt à paſſer en Suede, & en cas de beſoin en Purgatoire meſme, quoy qu'il ne le croye pas, ſans que le ſalut ſpirituel de ſes freres peut toucher tant ſoit peu ſon cœur. Telle eſt la peur qu'il a, depuis long-temps de laiſſer ſa deuxieſme femme vefue, lequelle eſt encore dans la fleur de ſon âge. Il y a bien plus. C'eſt qu'il abandonna tout a fait, non ſeulement d'aydes temporelles, mais encore d'aydes ſpirituelles les pauures freres du Bear, dans leurs plus grandes alarmes, au Synode National d'Allez, ou il preſidoit, ne daignant pas meſme de faire ordonner des prieres publiques pour eux, quelque inſtance & requeſte qu'ils luy en fiſſent alors.

De la mesme Sainteté de l'Eglise Romaine, & Impieté de la Pretenduë Reformée, touchant les Vertus fondamentales du Christianisme, l'Humilité, la Mansuetude, & la Patiance.

CHAPITRE XI.

QVe si nous passons aux Vertus plus propres des hommes deuots & parfaits, ie veux dire l'Humilité, la Mansuetude & la Patiance, nous treuuerons que les meilleurs Catholiques les pratiquent encor en plusieurs cas. Ouy, ils pratiquent l'humilité Chrestienne, 1. En ce qu'ils ne se confient point à leur propre iugement, touchant la Doctrine, de la Foy, mais s'en rapportent tout a fait à leurs Superieurs spirituels, les Lays à leurs Curez, les Curez à leurs Euesques, les Euesques au Pape, le Pape aux Canons des Conciles & decrets de ses deuanciers, & en affaires nouuelles à son Consistoire, attendant vn Concile general. 2. En ce qu'ils se confessent à leur propre Pasteur, de tous leurs pechez, iusques aux plus secrets, honteux, & vergogneux, bien qu'ils soient Riches, Doctes, Princes, Prelats, Cardinaux, Papes, & mesmes tenus d'vn chacun pour Saincts. 3. En ce qu'ils se iettent humblement

à genoux deuant les Images des Sainćts, ia canonisez, & les honorent relatiuement à leur prototype, d'vn honneur religieux, quelques chetifs qu'ils ayent paru durant leur vie aux yeux du monde, & qui plus est se iettent aux pieds des Prestres en plusieurs occasions & rencontres. Et finalement, en ce que plusieurs d'eux s'exercent au profond mespris d'eux mesmes, disans de cœur & de bouche, mais plus encore par œuure auec l'Apostre sainćt Paul. *Ia Dieu ne plaise que ie me glorifie en autre chose qu'en la Croix de* IESVS-CHRIST *mon Seigneur*, Et prennent à l'exemple des Apostres plus de goust en la confusion, que les plus vains dans l'exaltation. *Eux donc s'en alloient deuant le Conseil, ioyeux de ce qu'ils auoient receu, c'est honneur de souffrir opprobre pour son nom, aux Actes 5 vers. 41.*

Mais pour vous, vous pratiquez au contraire tout ce qui repugne à cette sainćte Vertu. Car 1. Vous vous defiez de tous les hommes du monde, en matiere des principes de Foy, pour vous confier, chacun à son Esprit particulier, c'est à dire, à son Iugement propre, car chacun de vous se porte pour suffisant Maistre & Dećteur de soy mesme, en matiere des principes de Foy. Vous ne pouuez pas mesme endurer qu'on vous allegue vostre Ministre, lors qu'on dispute auec vous, non pas mesme vostre patriarche Caluin, quelques ignorans & rudes que vous soyez. Ce que i'ay cent & cent fois remarqué parmy vous. 2. Vous n'auez garde de vous

confondre en la descouuerte de vos crimes & forfaits. Trop desplaisans & marris estes vous, si quelqu'vn les peut descouurir & sçauoir. 3. Vous ne recognoissez parmy vous aucune excellence, digne d'honneur religieux, non pas mesme aux plus grãds Saincts qui furent iamais. Et finalement, vous abhorrez les humiliations volontaires des pauures Religieux, non seulement en vous, mais encore en eux mesme, les estimans à cause de celles qu'ils pratiquent d'ordinaire, des vrays Idiots, tesmoin les Bouffonneries recueillies en partie dans le Capucin du Ministre du Moulin, que la Cour de Parlement de Tholose à fait brusler par la main du Bourreau comme vn libelle Impie & diffamatoire, fait contre les Loix diuines & humaines. De la vient que les Ministres ne veulent iamais se treuuer aux Sepultures de vos freres, lors que quelque Officier du Roy, ou quelque Seigneur de qualité s'y rencontre, pour ne s'y voir precedés d'aucun. N'y plusieurs d'entre vous, prendre la Cene, lors que quelqu'vn de leurs inferieurs leur a gaigné le deuant ; Ce qui arriue aussi souuent que vous la celebrez. A Orange, Messieurs les Ministres prennent par humilité reformée, place dans l'Vniuersité immediatement apres Monsieur l'Euesque (qui est le Chancelier) & Messieurs les Conseillers de Parlement, c'est à dire auant plusieurs autres, qui les deuancent & par la qualité de Docteur, & par l'ordre de la reception là dedans ; Qui est vne espece d'humilité digne

des seuls Ministres de Iean Caluin.

Pour la Mansuetude & debonnaireté, plusieurs Catholiques la prisent & pratiquent ordinairement sur l'exemple & la recõmandation de leur Maistre IESVS-CHRIST, disant, *Aprenez de moy, qui suis doux & humble de cœur,* Ce que ie preuue en premier lieu de ce que l'Eglise Romaine leur deffend tres estroitement à tous sans exception, & sous quelque pretexte & raison que ce soit le meurtre, a peine d'encourir l'Irregularité portée par les saincts Canons. De la vient que les Iuges Criminels & leurs Assesseurs & tous leurs Officiers & Ministres, auec les Acteurs, Accusateurs, & Tesmoins en causes Criminelles, ne peuuent point sans dispense du Pape, estre promeus au Sacerdoce, voire mesme à la simple Tonsure, ores qu'ils eussent vescu d'ailleurs sans coulpe & sans crime quelconque dans leur profession, ainsi que i'ay desia dit cy-dessus. 2. De ce qu'elle leur deffend tres estroittement les Duels & la guerre, non seulement entre eux, ou seroit qu'ils y fussent contraints & forcez, mais encore contre les Infidelles, excepté que ces peuples violassent manifestement la Loy naturelle, ou le Droit des Gens, comme faisoient il n'y a pas encore vn siecle entier les Indiens, les Affriquains & les Americains. 3. De ce qu'ils pardonnent, non seulement plus facilement à leurs ennemis, mais traittent plus humainement leurs criminels & coulpables de mort, qu'aucune autre Societé d'hommes du monde. Charles

le grand pardonna douze fois aux Saxons leurs Rebellions & felonies. Charles Quint plusieurs fois aux protestans d'Allemagne, les leurs, & nos Tres-Chrestiens Roys encore plus souuent à vos peres, & à vous, les vostres. Et finalement, parce qu'ils apriuoisent & domestiquent les plus barbares Nations du Monde auec leur esprit de Mansuetude & douceur. Et de fait, Il n'y auoit rien de si barbare & brutal, que les Anglois, Allemands, Danois, Suedes, Gots & autres peuples du Septentrion, auant que l'Eglise Romaine les eust domestiqués, auec son esprit tout de sucre & de miel. Rien encore de si Anthropophage & desnaturé, que plusieurs peuples des Indes Orientales & Occidentales auant leur Conuersion à la Foy de l'Eglise Romaine. Aucuns desquels deuoroient les prisonniers encore tous viuans, leur coupant vn membre apres l'autre, qu'ils faisoient rostir, & mangeoient apres à leur propre veuë.

Mais pour vous, *Messieurs*, vous estes bien esloignez de cét Esprit de mansuetude & douceur. 1. Parce que vous ne rebutez point du Ministere, ie ne veux pas dire les Iuges Criminels, & leurs Officiers, mais non pas mesme leurs Criminels, quoy que tous couuerts du sang de leurs meurtres. Combien, ie vous prie, auez vous autresfois eu de Ministres, dont i'en pense auoir veu quelques vns, si ie ne me trompe, que la seule qualité de Ministre à garanty du Gibet, & qui n'eussent pas vescu si

long-temps, qu'ils ont fait ſans icelle. 2. Parce que vous auez fort ſouuent prins les armes contre nous; Non pour auoir violé les Loix Naturelle, Diuine & Humaine, ny le Droit des Gens ny pour vous auoir fait aucun tort, ce n'eſt point faire tort à des Heretiques, que de les chaſtier & punir, autrement Caluin & les Seigneurs de Geneue auroient mal fait, de faire bruſler Seruet, le Senat de Baſle de faire bruſler les os de Dauid George, & vos freres d'Angleterre ceux de Buccer. Eſcuſez-moy donc ſi ie dis que ce n'a eſté que pour ſatisfaire à la cruauté de voſtre eſprit Arabe, Antropophage & deſnaturé, que vous l'auez fait. Car de grace, qui vous metroit lors de vos fureurs les armes en main contre nous. Non le droit naturel & diuin; Car ils deteſtent la Rebellion & la felonnie contre le Prince legitime & ſes Magiſtrats. Non le Droit humain; Car il n'y en a point au monde qui fauoriſe aux Heretiques 3. Parce que vous auez commis d'eſtranges cruautez & barbaries, meſme ſur les plus doux, humbles & pacifiques, voire, qui plus eſt, ſur pluſieurs ſimples preſtres & Religieux, (teſmoin le Puis de l'Eueſché de Niſmes) qui ne vous auoient iamais offencé, ny de fait, ny de parole, ny peut-eſtre de penſée meſme.

Eſt-il pas vray, que vous auez gaigné le deuant à Neron, à Domitian, à Caligule, à Maxence & tantoſt aux Margajats du Peru, aux Amouques du Malabar, ou pluſtot aux Tygres & aux Pantheres de

la Sablonneuse Lybie, Car outtre que vous auez fait frire dans l'huile, les bras d'vn prestre viuant ? vous auez encore esuentré des hommes & fait manger, cõme dans vne Créche l'auoine à vos cheuaux, dans leur estomac ? Vous auez encore coupé les parties honteuses à vn Cordelier, ja vieux, & les luy auez fait frire à luy mesme, puis aualler par force, & qui plus est fait mourir ; Et comme il alloit rendre l'ame vous l'auez ouuert, pour voir, ou estoit passé ce que vous luy auiez fait aualler. Ainsi l'a laissé par escrit du Preau en l'année 1562. & 1569. Barbarie, que vous auez renouuellée l'an 1620. à vn village proche de Montpellier, nommé Clapiés, ou vous fistes tout le mesme à deux honnestes prestres & puis les poussates dans vn grand feu, où ils acheuerent leur martyre.

Et afin que vous ne vous excusiez point sur le desordre du temps, voulutes vous pas, dans le plus calme de la paix de ce Royaume, assommer le Sieur Ferrier à Nismes, & le trainer apres par la Ville, sur le point de sa Catholisation. Et ne le pouuant attraper, arrachates vous pas ses vignes, coupates vous pas les arbres de ses vergers, bruslates vous pas ses meubles deuant le Temple ? Et sans la preuoyance des Magistrats, eussiez vous pas bruslé sa Mere, sa Femme, & ses Enfans, iusques à ceux qui pendoient encore au sein de leur Nourrice ?

Pendãt vôtre derniere Rebelliõ, ne menaçates vous pas cẽt fois de massacrer les Catholiques à Montpel-

lier ? Ny emprisonnates vous pas les Ecclesiastiques? Ne tirates vous pas du Sepulchre, non seulement le corps de ceux qui s'estoient catholisez, & les trainates par les ruës, mais qui pis est, celuy d'vne Religieuse, que vous exposates sur vn bastion, couuerte de ses habits, pour seruir de sujet de risée à vos gens ? Dont l'Instrument principal en receut le chastiement merité sur le champ mesme, comme vous sçauez. Vous fistes encore pis que cela, car vous abbatites les Eglises & les Autels, trainates le Crucifix par la ville, la corde au col, foulates le Sainct Sacrement aux pieds, contraignites plusieurs Catholiques à renier leur croyance; Qui est vn forfait propre à vous, & digne de vous seuls; Et pour courōne de l'œuure, Assassignates-vous pas le Sieur President du Cros, quoy que des vostres, & qui plus est deputé vers vous par feu Monsieur le Mareschal des Diguieres, (lors que vous le teniez encore des vostres) parce seulement qu'il estoit Ambassadeur de paix ? Assasinat dont les principaux executeurs ont esté roüez touts vifs, & le troisiesme pendu, & les trois Ministres, qui donnerent le Conseil, Oliuier, Paulet & Suffren, porté la peine de leur forfait. Car Oliuier s'empoisonna soy-mesme, Suffren fut pendu en effigie, & pour l'autre, ie ne sçay qu'il est deuenu.

Ie laisse à part plusieurs autres semblables actions commises durant la mesme Rebellion contre le droit de Nature & des Gens, qui font mal au cœur

de les repasser par la memoire : I'ay riere moy diuer-ses Histoires de vos dernieres cruautez plus que desnaturées, lesquelles tant s'en faut, que i'aye eu le courage de coucher icy, que ie n'ay pas mesme eu l'asseurance de les lire, & qui ont fait horreur à Monsieur le Mareschal de Chastillon mesme.

Au Diocese de Rieux vous auez arquebuzé le Crucifix, & à Thonnains vous l'auez trainé à la queuë de vos cheuaux, vous n'auez pas moins fait paroistre vostre rage en plusieurs autres endroits de ce Royaume, & nommément à sainct Gilles en Languedoc, où vous n'oubliastes aucune sorte d'impieté, que vous ne commisttes, iusques à tirer les corps morts de leurs Sepultures pour les mal traiter.

Ne pouuant plus auiourd'huy nous faire du mal, toute vostre barbarie se termine & resout à nous en souhaitter. Tesmoin le Ministre du Crest, lequel preschant à Nyons c'este année 1642. durant le Synode des Ministres du Dauphiné, finit son presche auec des horribles imprecations contre nous, appellant les maledictions & les foudres du Ciel, pour nous aneantir comme des Sophistes & des Athées; A l'instar des Iuifs, que le Talmud oblige tous de nous maudire trois fois le iour, & prier Dieu qu'il nous confonde & destruise.

Et pour vn tesmoignage inuincible de vostre rage & fureur, auez vous pas desia rendu les peuples du Septētrion, que l'Eglise Romaine auoit adoucis,

ciuilisez & comme humanisez, presque aussi cruels & barbares qu'ils estoient auparauant leur Conuersion à la Foy Catholique? En effet l'Angleterre l'Allemagne, le Dannemarc & la Suede sont desia presque retournez à leur anciẽne Ferocité en ce dernier Siecle. Qui veid iamais rien de si cruel que Henry VIII. Roy d'Angleterre, qui faisoit mourir le fils ne pouuant apprehender le Pere, & le pere ne pouuant apprehender le fils? Que le Marquis de Brandebourg, qui faisoit remplir les Eglises des hommes & des femmes de petits enfans & de bestail auec quantité de fagots, tout pesle & mesle, puis y faisoit donner le feu, & prestoit apres l'oreille à leurs espouuantables cris, comme à quelque melodieuse musique? Que Christierne second Roy de Dannemarc, qui comme vn autre Neron fit massacrer tous les habitans d'vne grosse ville par maniere de passe-temps & de ieu?

Pour la Patiance, plusieurs Catholiques la cherissẽt encore extraordinairement voire la pratiquent auec beaucoup de perfection au besoin. 1 Parce que l'Eglise Romaine, qu'ils recognoissent comme leur Mere & Maistresse, leur enioint & cõmande de la part de Dieu à peine de la mort eternelle, de souffrir tous les maux du monde, auant que souffrir la perte d'vne si excellente Vertu. 2 Parce que la mesme Eglise les oblige souz la mesme peine à plusieurs choses tres-dures & tres-difficiles, comme sont la Descouuerte de leurs pechez en la Confession Sa-

cramentales, les Austeritez du Ieusne de plusieurs moys, & bon nombre d'autres choses difficiles, inseparables du Culte diuin qu'elle pratique, Et par consequant à la patiance, sans laquelle il est, (humainement parlant) impossible de souffrir des choses dures & difficiles. 3. Par ce que iamais gens du monde ne furent plus prests & plus prompts au martyre, y estans appellez de Dieu. La seule ville de Rome se peut meritoirement loüer d'auoir donné trois cens mille Martyrs à IESVS-CHRIST és premiers Siecles du Christianisme. Mais qui sçauroit iamais nombrer les Euesques, Prestres, Religieux & Lays qui ont souffert le Martyre, ce dernier Siecle en Angleterre, en Dannemarc, en Suede, en Hongrie, en Allemagne, en Flandres, en France, aux Indes, & nommément au Iappon, où l'on à veu les vingt-mille personnes se presenter ioyeusement ensemble à la mort, pour le soustien de la Foy Catholique? Personne, car le nombre en est presques innombrable auiourd'huy. Finalement parce que iamais gens ne s'exercerēt d'auantage en ceste saincte Vertu, trauaillans apres la Conuersion de tout l'Vniuers, les vns auec la predication, & instruction de la Doctrine Chrestienne, les autres auec l'oraison presque continuelle, les autres par la mortification, & mille bons exemples de leur saincte vie.

Mais pour vous, Premierement vous n'auez aucune Loy, Ordonnance, n'y Constitution qui vous oblige à la Patiance, sous la peine de la damnation,

c'est à dire à souffrir quelque chose de dur & de difficile, dont il vous faille necessairement recourir à ceste vertu. Car il n'y a riẽ d'aspre & de dur à la chair, ny d'espineux à l'esprit chez vous. Tout y est au contraire facile, ordinaire & commun. Pour le Martyre, vous en fuyez, non seulement l'aproche, mais qui plus est l'ombre, voire l'Idée, voire le nom; Tesmoin du Moulin, lequel nonobstant toutes les asseurances qui luy furent données à son despart de Paris, par Messieurs les Officiers de sa Majesté, laissa neantmoins son Eglise de Charenton à l'abandon, pour fuïr à la Rochelle, puis en Angleterre, puis à Sedan & s'il eust esté de besoin en Suede, en Dannemarc, & si vous voulez en Vtopie, (Region descouuerte par Rabelais) pour n'entendre pas mesme le nom de persecution; Imité des Ministres de Begle, proche de Bourdeaux & de plusieurs autres ailleurs. Et pourquoy les forteresses & Villes de seurté, que vous auiez autresfois, que pour eschapper vos Ministres de la Malepeur, qu'ils ont d'ordinaire de grossir vostre Martyrologe.

Pour porter leur Doctrine aux Antipodes, qu'on ne s'y attende pas, puis que le cœur & les iambes leur manquent pour la porter à trois iets d'arbaleste de leur demeure, faute de resolution de patir aucune chose pour Dieu. Et iamais Gens n'abhorrerent dauantage les souffrances que ceux-cy, plus grands ennemis encore des Croix spirituelles, que des materielles.

Il y a bien plus, c'est que vous estimez d'estre persecutez, lors qu'on vous veut reduire & ranger au deuoir & à la raison, lors qu'on vous presse à rendre gorge des choses par vous iniquement & iniustement vsurpées sur les Catholiques, lors qu'on vous fait rebastir les Eglises, que vous auez abbatuës, pour en faire des Bastions, comme à Nismes, & à Montpellier, & sur tout lors qu'on chastie les Seditieux & Boutefeux d'entre-vous, & qu'on ne vous souffre pas de faire tout ce qu'il vous plait. Quelle patience Chrestienne?

De la mesme Saincteté de l'Eglise Romaine, & Impieté de la Pretenduë Reformée touchant les Vertus Penitentielles.

CHAPITRE XII.

LEs Catholiques Romains sont encore excellens en la practique des Vertus qui regardent la derniere Partie de la Penitence, la Satisfaction; le veux dire, l'Oraison, le Ieusne, & l'Aumosne; Pour l'Oraison, outre la Vocale (laquelle est d'obligation aux Prestres,) plusieurs d'eux pratiquent encore la Mentale, & la proposent, comme tres necessaire à quiconque desire monter au sommet de la perfection Chrestienne, & deuenir habituellement de-

uot. Et tiennent comme chose impossible de paruenir à la Saincteté sans icelle. 2. Ils en font, comme vn Art & Science pour y auancer, & plus aisement, & plustot, tous ceux qui souhaitent de se rendre parfaits. Ie m'en rapporte aux celebres Escrits de plusieurs grands Contemplatifs, Carmes & Augustins, deschaussés, Chartreux, Recolez, Capucins, Feuillans, Iesuistes & signalez Prelats de cét aage. 3. Ils prient, les vns, ou les autres sans aucune intermission & parentheze, conformément au Conseil de l'Apostre en la 1. Thess. chap. 5. *Priez sans intermission*, & à celuy de IESVS-CHRIST en sainct Luc. 18. *Il faut tousiours prier & ne se lasser point.*

Et afin de pratiquer sans cesse ceste saincte Vertu, outre qu'ils ont fait bastir vne infinité d'Eglises, d'Oratoires, de Conuents, de Monasteres, & d'autres lieux de pieté par tout l'vniuers, erigé des Croix, affiché des Images, & planté des signes de Religion en nombre innombrable pour esleuer à tous momens nostre cœur à Dieu, les Ordres Religieux d'hommes & de femmes ne cessent iamais, les vns ou les autres, de vaquer à l'exercice de ceste saincte Vertu. Voyez Thomas Bosius au liur. 11. des *Signes de l'Eglise*. chap. 12.

Mais quant à vous, ne sçachans ce que c'est, de la vie spirituelle & deuote, vous ne vous enquerez ny souciez gueres par consequent des moyens necessaires pour y paruenir. 2. Vous ne sçauez, ny

n'auez affaire de ſçauoir, autre Art de prier Dieu, que celuy des Charretiers. Il vous ſuffit de leuer les yeux au Ciel, & de prononcer l'Oraiſon Dominicale, & peut eſtre quelque autre de Iean Caluin, vne ſeule fois dans le iour. De Meditation, & de Contemplation, à peine en ſçauez-vous le nom, & rien du tout de la choſe. D'ailleurs vos Temples, ne vous ſont pas autrement lieux d'Oraiſon, que vos Tauernes, ou que les Sales des pas perdus des Palais de Iuſtice. Vous n'y priez iamais en particulier auſſi. Et celuy la ſeroit tenu comme Idolatre parmy vous, qui s'y ietteroit tout ſeul à genoux, pendant que pluſieurs y bouffonnent librement, comme vous ſçauez. Iamais meſme on n'y veit Miniſtre miniſtrant, les genoux en terre, tant ils ont peur de deuenir Deuots, ou pour parler ſelon voſtre iargon Bigots.

Touchant le Ieuſne les Catholiques le pratiquent d'vn grand courage en diuers cas. 1. En ce qu'ils s'abſtiennent tous, iuſques aux enfans, qui ſont arriuez à l'aage & vſage de raiſon, preſque les ſix mois entiers de l'année de la chair. 2. En ce que la pluſpart d'eux ieuſnent exactement preſque la moitié de ce temps là. 3. En ce qu'ils ont pluſieurs ordres Religieux, qui ieuſnent à rigueur, les vns la moitié de l'année, les autres deux tiers, comme font les Chartreux. Et finalement, en ce qu'ils ont touſiours eu de perſonnages, leſquels ont eſclatté en ceſte excellente Vertu, & qui ont paſſé pluſieurs Careſmes

en leur vie, sans prendre aucune nourriture, non plus que Moyse, Elie & IESVS-CHRIST, voire mesme de nostre aage, nommément sainct François de Paule & la Bien-heureuse Fœlise de Barbarano, dont fait mention Bosius sur la fin du liur. 11. chap. 4. des Signes de l'Eglise, laquelle à surpassé tout cecy, ieusnant trois Caresmes entiers tout de suitte auec la mesme rigueur, & sans prendre chose quelconque pendant iceux.

Le R. Pere Antoine Roa, Religieux Augustin Deschaux, dont la vie & la mort sont admirables, traittoit auec tant de rigueur son corps dans ses fonctions Apostoliques aux Indes, qu'il n'y pouuoit subsister, que par miracle : Il n'vsa long temps que de seules herbes cruës pour toute nourriture. Il marchoit pieds nuds, dormoit sur des ais, prenoit tous les iours la Discipline iusques a effusion de sang, deuant vn Crucifix, brusloit sa chair auec des flambeaux allumez, & portoit vne ceinture de cuiure dentelée sur la chair nuë, qui luy causoit de grandes peines.

Le Reuerend Pere Iean Baptiste de Moya, son compagnon fust encore si ennemy de sa chair, qu'il n'est pas croyable à ceux, qui ne sçauent pas qu'elles sont les forces de la grace diuine. Car outre qu'il s'abstint vne fois quinze iours entiers de boire dans des Climats les plus chauds de la terre, il passa vn Caresme entier auec cinq petits pains pour tout entretien, & tascha d'imiter entierement son Patron

sainct

ſainct Iean Baptiſte dans ſes auſteritez.

Ie laiſſe à parler du B. Iean de ſainct Guillaume, Religieux du meſme Ordre, non moins auſtere que ſon Patron de nom, ſainct Guillaume; en ſa nourriture, en ſon coucher, & en ſon veſtir, pour dire comme le Pere Mathieu de ſaincte Françoiſe, qui fut le premier des Auguſtins Deſchaux, qui vindrent en France, & qui eſt mort dans Auignon auec vne grande reputation de ſaincteté, embraſſa vne vie ſi auſtere, & vne pauureté ſi extreme, qu'il teſmoignoit ne deſirer rien plus que d'imiter les anciens Anachoretes, meſlant d'ordinaire des cendres parmy ces viandes, lors meſme qu'il eſtoit malade, & preſque au bord du Sepulchre.

Le Pere André de la Valée, Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, de la Prouince de S. Vincẽs de Chiapa au Mexique, paſſa vingt ans auec des Ieuſnes eſtrãges, & tout autant de Careſmes entiers, ſans manger choſe quelconque, prenoit tous les iours deux fois la diſcipline iuſques au ſang incluſiuement, & s'employoit à l'Oraiſon mentale la plus grande partie de la nuict.

Le pere Ieroſme Baptiſte de la Nuſa, Religieux du meſme Ordre, le Phœnix des predicateurs de ſon Siecle, eſtoit non moins excellent & celebre en ſes Ieuſnes, diſciplines & autres auſteritez corporelles qu'en ſes predications, car il ſembloit ne ſe nourrir que d'abſtinence & de mortifications.

I'en pourrois dire preſque autant de pluſieurs

autres du mesme Ordre, qui ont encore vescu dans ce dernier Siecle, mais il suffira du Pere Pierre de Portugal. Lequel estoit si seuere à sa chair, qu'il sembloit l'auoir en horreur. En effect on trouua apres sa mort, son corps reuestu d'vn rude Cilice, si fortement attaché à sa chair, qu'il en sembloit estre la propre peau. Les merueilles que tous ces grands Personnages, & ceux dont nous allons encore parler, ont fait au seruice de Dieu, & les miracles que sa Majesté diuine à fait par eux, pour les glorifier parmy les hommes apres leur mort, tesmoignent euidemment, que les austeritez de leur vie luy ont esté grandement agreables.

Le B. Martin de Valence, Recolé, outre ses Ieusnes presque continuels, ne mangeoit d'ordinaire que du pain & des legumages, qu'il saupoudroit de cendres, portoit iour & nuict le Cilice, alloit pieds nuds, se disciplinoit tous les iours, & d'ormoit d'ordinaire sur vn peu de paille. Le pere André de l'Olme du mesme Ordre en fit beaucoup d'auantage, car il se reduisit au pain & à l'eau, & à des racines d'herbes. Le B. pere d'Alcantara ne mangeoit, de trois en trois iours qu'vne seule fois, au reste si peu, quoy que ce ne fut que du pain & des herbes (qu'il saupoudroit encore de cēdres) qu'on s'estonnoit comment il pouuoit viure. Quelquesfois il demeuroit huict iours entiers sans prendre aucune nourriture.

Le Pere Antoine de Montsicard, Capucin passa

trente ans auec du pain & de l'eau ſans rien plus ; Le Pere Mathieu de Leoniſſe, encore Capucin demeuroit ſouuent pluſieurs iours ſans manger. Vne fois il demeura dix-ſept iours entiers dans ceſte abſtinance, & ſaupoudroit encore ſes viandes auec la cendre. Et le pere Anſelme de la Prouince de la Marque, Religieux du meſme habit ne mangeoit de trois en trois iours qu'vne ſeule fois.

Autant en a fait ſouuent ſainct Xauier aux Indes. Vne fois il demeura ſept iours entiers ſans manger, auſſi bien que ſon pere ſainct Ignace. Il ont paſſé l'vn & l'autre pluſieurs années, ſans viure, que de morceaux de pain ramaſſez par les portes. Thomas Sanchez Ieſuiſte ne voulut iamais vſer, ny de l'huile; ny du vinaigre, ny du ſel, ny des eſpices, ny d'aucunes choſes ſemblables. Sainct Charles ſe reduiſit dans ſa propre maiſon, comme vn chien dans la maiſon de ſon maiſtre, au pain & à l'eau, & ſa couche à vn peu de paille. Sainct Philippe Nerio demeuroit trois iours entiers ſans manger. Le Reuerend Pere Ceſar de Bus, ieuſna pluſieurs années deux ou trois iours de la Semaine au pain & à l'eau, voire meſme en preſchant les Careſmes entiers, & n'auoit pour tout mets qu'vn potage d'herbes aux bonnes feſtes ; Outre ce il portoit d'ordinaire la haire, & durant vne année il porta vne chemiſe de maille ſur la chair, couchoit ſur la ſeule paille, ſe diſciplinoit toutes les nuicts, & pria la plus grande partie d'icelles, durant pluſieurs années, ainſi que

ie l'ay deſia dit en ſa Vie.

Vous tout au contraire, pour faire voir à tout le monde, que vous ne vous dittes pas Reformez à fauſſes enſeignes, n'auez-vous pas changé tous les Vendredis Saincts de ces Gens de bien, en des Mardis gras d'Allemans, quand vous l'auez peu faire? Car c'eſt aſſez parmy vous, que de ieuſner, c'eſt à dire de differer voſtre diſner enuiron deux heures apres l'heure ordinaire, d'olympiade en olympiade vn ſeul iour. Duquel Ieuſne, au reſte, vous ne banniſſez point les chapons & les perdrix. *Si nous ſommes predeſtinez à quoy ſert de nous crucifier, & mettre noſtre vie à la cadene*; dit Luther au Tom. 4. folio 319.

Pour vos Miniſtres, il n'y euſt iamais rien de plus goulu, ſi mes memoires ne me deçoiuent: Car elles portent, que ſi ces Meſſieurs craignent de n'eſtre point du feſtin, que vous pratiquez au Bapteſme de vos Enfans, ils dilayent & preſque refuſent à les baptiſer, ainſi que ie l'ay deſia touché cy-deſſus. I'ay leu autresfois que Federic, Succeſſeur de Chriſtierne II. Roy de Dannemarc, faiſant de l'aduis de ſes Miniſtres, chere à creuer le Vendredy Sainct, pour contrecarrer la ſaincte couſtume des Catholiques, mourut, comme vn autre Balthaſar, le meſme iour ſur le ſoir; Et qu'vn autre feſtinant comme par deſpit du Careſme (inſtitué par les Apoſtres meſmes,) & de la couſtume perpetuelle de l'Egliſe Catholique, vn ſemblable iour, aualla tout gauſſant

vn petit os de Lieure dans vn Ciuié, qui luy perça le goſier, dont il rendit l'ame peu de iours apres.

Ie laiſſe à part l'intention, que vous auez en Ieuſnant, laquelle eſt d'ordinaire pire en la pluſpart de vous, que le ieuſne meſme. Vous ſeuls en eſtes les Iuges & les Teſmoins : Ce que nous en ſoupçonnons n'eſt fondé que ſur les ſuittes de ces beaux ieuſnes, leſquelles ſont pour l'ordinaire tragiques; Voila pourquoy on les comparoit autresfois aux Cometes, leſquelles preſagent touſiours quelque mal-heur. Ie ne veux pas dire icy, que quatre ou cinq Miniſtres d'Orange ou de Courtéſon deſquels i'ay le nom & ſurnom riere moy, ayent eſté veus yures pluſieurs fois ; car ie croy que tout le monde le ſçait deſia comme moy.

Touchant l'Aumoſne, les Catholiques triomphent d'ordinaire en la pratique de ceſte Vertu. Ce que vous n'oſeriez pas nier ſans impudance. Mais qui ſçauroit iamais ie vous prie, faire le Catalogue des Egliſes Parrochiales, Collegiales, Cathedrales, Metropolitaines & Patriarchales, des Conuents, Monaſteres, Chappelles & autres lieux ſacrés, qu'ils ont richement baſty, & plus richement encore renté par tout l'Vniuers, les reuenus deſquelles aſſemblés, eſgalent, voire ſurpaſſent ceux des plus grands Monarques du monde. Liberalité, mais pluſtot magnificence, qu'ils continuent encore auiourd'huy. Ce n'eſt pas tout; Ils fourniſſent, qui plus eſt à l'entretien d'vn monde de Religieux, qui font

professiõ ouuerte d'extreme pauureté,tãt en general qu'en particulier. D'ailleurs ils ont basty,meublé,& renté vn nombre sãs nombre d'Hospitaux, les rentes desquels accumulées vont bien loin au delà de la croyance des plus credules. Il ne faut qu'entendre dire celles du seul Hospital du sainct Esprit à Rome pour tomber dans le rauissement & l'extase: Finalement ils ont fondé des Vniuersitez & des Colleges pour l'Entretien des Professeurs ou Regens, & pour l'entretien de leurs Escholiers, en tel nombre & si bien rentez, qu'il y a dequoy s'estonner. On en conte auiourd'huy 64. de tels dans la seule ville de Paris,selon le calcul de Thomas Bosius en ses liures. *des Signes de l'Eglise.*

La Splendide & magnifique liberalité des Catholiques paroit encore d'auantage en ce qu'il n'y a Roy Chrestien, qui n'ait cõme consacré son Royaume à Dieu. De grace, où est celuy d'entre tous eux auiourd'huy, qui osast se dire Roy du sien, sans l'auoir au prealable receu de Dieu, dans son Sacre, par la main du Pape, ou de quelque Archeuesque de l'Eglise Romaine ? Ce n'est pas tout. Il y en a plusieurs d'eux, qui non contens de ceste commune liberalité se sont encore rendus homagers & feudataires du Pape & de l'Eglise Romaine. Les Royaumes de Naples, de Sardaigne, de Sicile, de Corsegue, de Maiorque, de Minorgue, d'Aragon, de Grenade, de Portugal, de Castille, de Leon, des Canaries, de Pologne, de Suede, de Dannemarc,

de Noruege, d'Hongrie, de Ierusalem, d'Angleterre, d'Hybernie, des Indes Orientales & Occidentales tiennent & meuuent du Pape, selon Baronius au Tom. 11. an. 1062. & Polidore Virgile en son Histoire d'Angleterre. D'ailleurs combien y a-t'il des Prelats, qui n'on pas seulement le tiltre, mais encore les reuenus des plus grands Princes, & sur tout en Espagne, en Allemagne, en Pologne, &c.

Mais pour vous, vous ne fustes iamais magnifiques qu'à fortifier & munitionner quelque Ville de Seurté, du temps que vous en auiez de telles en France. Qu'à l'enceindre de doubles foussez, de bastions, de rempars, de casemates, de tranchées, de demy lunes, &c Qu'à la munir d'armes, de poudre, de viures, & sur tout d'hommes enclins (par vostre propre Doctrine) seulement au mal, & inutiles à toute sorte de bien. Encore estoit-ce aux despens des pauures Catholiques, & particulierement des Ecclesiastiques, voire du Roy mesme, (quand vous pouuiez luy enleuer ses deniers) que vous faisiez ces frais & despens. Pour vos Temples vous n'en auez que deux au plus, en quelques vnes de vos principales Villes. Lesquels vous auez bastis, au reste auec le plus de mesnage & d'espargne que vous l'auez peu. Car le plus excellent ne vous sçauroit iamais auoir cousté gueres, plus qu'vn ieu de paume ou qu'vne belle Escuyerie.

Pour vos Ministres, outre qu'ils sont en petit nombre auiourd'huy, (car c'est assez, si les meilleu-

res de vos Villes en ont quatre ou cinq) vous les traittez encore en vrays Miniſtres, trois ou quatre cens eſcus pour les plus huppez, en font la raiſon; De ſorte que la pluſpart d'eux meurent preſque d'ordinaire de faim. Et n'eſtoit l'Alchimie, la Pharmacie, la Pedanterie, où le cent pour cent, où pluſieurs d'eux ont leurs recours pour pouuoir viure, nommément Banſillon Miniſtre d'Ayguemorte, la Motte Miniſtre de Vals, &c. Ils auroient deſia depuis long-temps quitté le meſtier, ſur tout ceux qui Formillent en miniſtrillons. Teſmoin le Miniſtre de la Motte Chalencon du Dauphiné, qui pour n'eſtre point payé de ſes gages, voulut faire accroire, d'auoir eſté volé de quelque ſomme d'argent qu'on auoit commis à ſa fidelité pour la rendre à Grenoble, où il s'en alloit, afin de ſe tirer de la neceſſité, dans laquelle il ſe trouuoit. Affaire qui eſt venu pardeuant Meſſieurs de la Chambre de l'Edict à Grenoble, il y aura tantoſt trente ans. Vous auez force Seigneurs, qui ne ſont à leur aiſe auiourd'huy, que par le benefice de la liberté de Conſcience, que vos Miniſtres leur ont preſchée; Où ſont neantmoins, ie ne veux pas dire les Comtés, les Baronies & Terres nobles, mais meſmes les poſſeſſions roturieres & taillables, que perſonne d'eux leur ait iamais encore donné, en conſideration de leur qualité de Miniſtres? Ils ſont encore plus chiches que riches. Argument inuincible, ou de voſtre peu de charité, ou du peu de merite des

mesmes Ministres. Choisissez?

Pour l'Instruction de vostre Ieusnesse, vous auez quelques quatre ou cinq demy Colleges en France, en partage auec les Reuerends Peres Iesuistes depuis vostre dernier sousleuement. Et voila tout. Mais pour l'entretien de vos pauures Escholiers, ie n'entendis iamais en ma vie en parler; Il peut bien estre, que vos Eglises fassent estudier quelque douzaine de telles personnes, en intention qu'ils les seruent vn iour en qualité de Ministres; Car pour autre fin, il n'en faudroit pas parler; Mais c'est tout. Et ie ne dis rien icy que chacun ne sçache desia tres-bien.

De la mesme Sainčteté de l'Eglise Romaine, & Impieté de la Pretenduë Reformée, touchant les Vertus plus Heroïques, la Pauureté, la Chasteté & l'Obeyssance perpetuelles.

CHAPITRE XIII.

FInissons ceste matiere des Vertus par les plus Heroïques de toutes, propre seulement de ceux qui pretendent à la plus haute perfection, dont l'homme est capable en ceste vie, assisté de l'ayde du Ciel, ie veux dire la Pauureté volontaire, la Chasteté

Religieuse, & l'Obeyssance vniuerselle à vn autre homme iusques à la mort pour l'amour de Dieu.

Quant à la premiere, il appert qu'elle est heureusement en pratique parmy les Catholiques. 1. En ce que plusieurs d'eux la professent ouuertement dans les Ordres Religieux, les vns en particulier, comme les Reuerends Peres Chartreux &c. Les autres en particulier & en commun, cōme les R. peres Recolés & Capucins, &c. 2. En ce que, ceux qui ne l'embrassent point, fournissent splendidement aux autres, qui l'embrassent auec verité, tout ce qui est necessaire pour leur entretien. 3. En ce que les hommes pieux, qui ne peuuent fournir aucune chose à leur entretien, les honorent, reuerent, & loüent hautement aux occasions. Finalement en ce que les Escriuains & predicateurs, & les personnes plus signalées appreuuent grandement ceste excellente Vertu, voire y exhortent, & portent tous ceux qui sont en quelque disposition & dessein de l'embrasser.

Mais parmy vous, on y a tousiours veu tout le contraire de cecy, depuis que vous parutes au monde. 1. Car il n'y eut iamais vn seul d'entre vous tous, qui daignast d'embrasser à temps, & moins de professer par veu perpetuels ceste Heroïque Vertu. Tous vos pauures sont tels de viue contrainte, & comme on dit à force forcée. 2. Vous n'auez garde d'aumosner, ou ce seroit par vanité ceux qui se sont rendus volontairement tels à l'imitation de

IESVS-CHRIST, & pour luy tesmoigner leur Amour. Vous ne loüez pas mesme ceste sorte de vie. Au contraire vous en riez & raillez à tout rencontre. Et s'il ne tenoit qu'à vous, ceste Vertu, vrayement Apostolique, seroit bien tost incogneuë au monde. Car vous ne cessez de larder de mille petits sobriquets de Tauerne les pauures Recolez, Capucins, & autres Religieux Mandians; Finalement il ne se trouua iamais Ministre, qui loüat ceste loüable Vertu, non pas mesme au Fils de Dieu, aux Apostres & premiers Chrestiens. Ce n'est pas tout. Si quelqu'vn de vos Ministres la vouloit pratiquer (preschant, par exemple, sans salaire au peuple) les autres luy cracheroient au visage, ou le casseroient aussi tost, comme scandaleux & refractaire à la Discipline, qui le deffend expressement au chap. 1. art. 4. Ce que vous ne pouuez pas nier. Le Presche est aussi de la nature des farces parmy vous, desquelles on n'a point le plaisir sans payer, dit vn certain, sorty de chez vous.

Il y a bien dauantage, si les Eglises ne fournissent aux frais de Messieurs vos Ministres allans s'esgayer, ou briguer quelque meilleur rastelier aux Synodes, elles sont tout à fait priuées de Ministre & de Ministrerie, comme ingrats, ainsi que l'a decreté la Discipline au chap. 8. art. 5. Rigoureuse Discipline, qui laisse à l'abandon ceux qui ne payent pas à ces Messieurs les frais de leurs promenades à point nommé. Voila pourquoy il ne s'en trouue pas vn seul entre

tous eux auiourd'huy, qui veüille passer en l'Amerique : N'ayant point encore esté payés du voyage que Richier & quelques autres Ministres firent sous la conduitte de Villegagnon, l'an 1555. en la Floride, s'ils ne se sont eux mesmes payez de leur propres mains en les pillant, comme il est probable, qu'ils l'ayent fait.

Quant à la Chasteté Religieuse; les Catholiques en font encore plus d'estat & d'estime, se conformans au sentiment de l'Apostre en cecy, lequel ne sçauroit porter plus haut cette Angelique Vertu en sa 1. aux Corint. ch. 7. v. 28. & 40. Vous le pouuez vous mesme iuger, de ce qu'ils la louënt & prisent, cõme vne Vertu toute celeste & presque diuine. Ie m'en raporre aux recõmendations de bouche & par escrit, que les Predicateurs en font d'ordinaire dans leurs Chaires, & les Escriuains dans leurs liures de pieté, & plus encore aux honneurs que les vns & les autres rendent aux personnes veritablement chastes & continentes. 2. De ce qu'ils bastissent, meublent,& rentent magnifiquement tous les iours plusieurs Conuents & Monasteres à cette sorte de personnes. 3. De ce que plusieurs d'eux la promettẽt irreuocablement à Dieu pour toute leur vie. Sainct François de Paule, S. François Xauier, S. Charles S. Philippe Nerio & le Deuot François de Sales Euesque de Geneue, les Bien-heureux Louys Bertand Espagnol, auec Alexandre Capochi Florentin, tous deux Religieux de l'Ordre de S. Dominique, qui

mourur&etilde;t l'an 1581. le B. Ange du Pas, & le B. Pascal Baylon Recolez, le B. Fœlix de Cantalice, le Pere Antoine de la Prouince de la Marque, & le Pere Ierosme de Nouare Capucins auec quelques autres Religieux & Religieuses de ce Siecle, ont non seulement promis, mais qui plus est conserué toute fraische la fleur de leur Virginité des le Berceau iusques au Tombeau, en despit du Diable, du Monde & de la Chair, ses capitaux ennemis.

Vous, tout au contraire, detestez en Asmodées Reformez ceste sur-humaine & sur-celeste faueur de Dieu. Car qui de vous la loüa iamais vne seule fois en sa vie, ny de bouche, ny par escrit? Ou sont vos Sermons & vos liures pour ce regard? Qui de vous legua iamais cinq sols aux Continans, en contemplation de leur Continence? Qui de vous eust iamais le courage de consacrer & de vouër à Dieu sa Chasteté pour toute sa vie, voire pour trois ans seulement? afin de le seruir auec plus de perfection & de saincteté?

Mais cõment est ce que vous entreprendriez de voüer à Dieu ceste excell&etilde;te Vertu, si vous tenez cõme vous faites, qu'elle vous est absoluëm&etilde;t impossible? Et partant que vous estes tous obligez à vous marier, le Mariage vous estant, non seulement vn Commãdement absolu, mais plus que Commandem&etilde;t, comme veut Luther, & qu'il vous est autãt necessaire d'exercer l'acte de la chair que de manger, boire & dormir. Ce sont les propres termes de ce

Tison de Luxure, que Caluin appreuue assez ouuertement, puisque, *Qui tacet consentire videtur.* En effet il ne reprint iamais en sa vie ces manieres de parler, quoy qu'impudiques. Au contraire, il a escrit, que *c'est vne folie fantaisie de s'imaginer, que c'est vne vertu de viure hors de Mariage.* C'est en son Harm. sur S. Math. chap. 19. vers. 12.

Et pleust à Dieu, que les frequentes impudicitez des Ministres mesme, ne vous confirmassent point ceste detestable Doctrine. Impudicitez, dont i'ay de bons memoires, & des tesmoins tres-dignes de Foy, notamment contre quelques Ministres d'Orange, du Dauphiné, de Prouẽce & du Languedoc; Espagne Ministre d'Orange, estant encore garçon, se faisoit vestir ses bas de chausses à sa Seruante, assis sur son lict, tout en chemise, & presque à demy-nud. Ie n'ay apprins autre chose, despuis ces priuautez reformées, si ce n'est, que la pauure fille ne tarda pas long temps apres d'estre enceinte. Vn iour ce Ministre s'informant du nom d'vne nouuelle fiancée, & luy ayant esté dit, qu'elle s'appelloit Anne, il fit vne Replique, non pas d'vn Ministre, mais d'vn Bordelier, & qui est le pire en presence de plusieurs personnes d'honneur; Laquelle i'aurois honte de coucher icy, crainte d'offencer les oreilles du chaste Lecteur. Ie laisse qu'il alloit souuent rouler en fol amoureux la nuit par la ville, & fit si bien par ses nuitées, qu'il transforma l'vn de ses Collegues en vray Cerf. Ie tais pour diuerses raisons, le nom d'vn

de ſes predeceſſeurs, lequel alloit ouuertement voir les Garces eſtant à Paris, & voulut vn iour, comme forcer la femme d'vn pauure Maiſtre d'Eſcole de Geneue, ſelon que le Sieur Correge Aduocat d'Orange m'a dit. Ie ne veux rien dire de ſon petit Iſmael, pour ne donner courage à ſes Collegues d'imiter ſa débauche.

Marmet Miniſtre du Duc de Rohan, ne pouuant repudier ſa ſemme en France, s'en eſt fuy en Angleterre auec Iſabeau Fauchere, ſeur de Iean Faucher, Miniſtre de Niſmes, laquelle il a eſpouſée, & tient comme ſa femme en ce pays-là. Le Miniſtre de Cleles preſchant l'année paſſée 1642. durant le Synode Prouincial des Miniſtres du Dauphiné, tenu à Nyons, ſouſtint ouuertement qu'il ne failloit point mettre la Chair au nombre de nos Ennemis. Et partant que les Mortifications & les Croix volontaires des Religieux eſtoient dignes d'horreur. De la vient que de trois paroles qu'vn des voſtre die, il y en a d'ordinaire vne ſenſuelle & charnelle, comme ie l'ay cent fois remarqué.

Touchant l'Obeïſſance, les Catholiques en font encore vne profeſſion tres-expreſſe, puis qu'ils nous font tous les iours voir, 1. Qu'ils obeïſſent auec vn grand courage à leurs legitimes Superieurs ſpirituels & temporels, quels qu'ils ſoient de preſent, ou qu'ils ayent autresfois eſté, quand aux biens de nature ou de fortune. 2. Qu'ils veulent encore obeïr à tout ce que les meſmes Superieurs leur ſçauroient

iamais commender à l'aduenir, pourueu que la chose ne soit manifestement repugnante, & contraire à la saincte volonté de Dieu. 3. Qu'ils obeïssent contre leur propre advis & iugement particulier, voire contre l'advis & le iugement de tout autre, que de leurs mesmes Superieurs : Finalement qu'ils obeïssent constamment iusques au dernier souspir de leur vie, petits & grands, indoctes & sçauans, proches & éloignez. Ie laisse à part l'incomparable & non iamais assez hautement loüée Obeïssance de plusieurs saincts Religieux, qui obeïssent à l'aueugle, & contre leur sentiment, & contre leur iugement, & contre le sentiment & le iugement de plusieurs autres ensemble. Obeïssance si aggreable à Dieu, qu'elle a esté bien souuent coronnée de plusieurs signalés Miracles, lesquels ne peuuent proceder que de Dieu mesme.

Mais parmy-vous, c'est tout le rebours, Car où est le Reformé, qui daigna iamais de recognoistre pour Superieur Spirituel de soy, que soy-mesme ; si quelque respect humain, ou quelque crainte du chastiment ne l'y a contraint & forcé. Tant s'en faut que vous obeïssiez contre vostre sentiment & iugement propre, vniuersellement & iusques à la mort à vos Ministres, quelques huppés qu'ils soiẽt, qu'au contraire vous ne leur obeïssez pas mesmes aux choses, qui sont formellement de leur Iurisdiction, pour ne faire tort à la liberté de conscience, ou plustot au Libertinage, qu'ils vous ont sot-

tement

tement mis entre les mains. Ie dis plus ; Vous vous meslez bien souuent de leur commander, de les reprendre, corriger, chastier & casser au besoin ; Et i'apporterois icy les propres paroles de vostre Discipline Ecclesiastique, & cent exẽples confirmatifs de ceste verité manifeste, si vous mesmes ne le confessiez librement, en estant requis & priez. Il ne fairoit pas bon pour le pauure Ministre, qui se seroit hazardé de commander absoluëment quelque chose de difficile au plus Teigneux de ses Consistoriaux, ou freres en CHRIST. La vraye & parfaite Liberté de conscience ne recognoit aussi, ny bride, ny caueçon, ny Loy, ny Precepte, ny Prince, ny Magistrat iusqu'à la conscience, selon Maistre Iean Caluin en son Inst. liur. 4. chap. 10. §. 5.

Pour les Superieurs temporels, vous leur obeyssez auec vn, *Moyenant*, digne de remarque, car il ne ressent n'y peu, n'y point le sujet, mais plustot le pair & le compagnon, ou pour mieux dire le Maistre & le Seigneur. Et nous n'auons besoin d'aucun autre Commentaire de ce, *Moyenant*, que ce que nous mesmes auons veu de nos yeux, dans vos dernieres Rebellions & felonies. Est-il pas vray que vous auez fait souuant des Serments d'vnion dans vos Assemblées generales, & nommément en celle de Loudun, de l'an 1619. par lesquels vous vous promettez les vns aux autres, de ne vous despartir point des Conclusions, prinses en icelles, pour quelque cause & raison que ce soit. C'est à dire ; Et fust-

ce contre le Roy meſme, à peine d'eſtre declarez pariures & deſerteurs. Et que fit iamais de pire autresfois la Ligue, contre laquelle vous auez ſi ſouuent & ſi furieuſement declamé. Vous ne nierez pas d'auoir traitté de la ruine de voſtre Patrie auec le Roy d'Eſpagne, contre la ſouſmiſſion & fidelité que vous deuez par toute ſorte de droit à ſa Majeſté Tres-Chreſtienne. Et ſi les Bearnois euſſent voulu bailler quatre places fortes en Oſtage à ce Prince; l'Eſpagnol fuſt aſſeurément entré dans la France: Ce qu'eſtant reproché vn iour au Duc de Rohan, il reſpondit tout court, que pluſtot que laiſſer perdre ſon party, il euſt volontiers prins le Turban, & vous encore par compagnie auec luy. Qu'elle obeyſſance. Ie ne veux rien dire des cauſes particulieres des vos mutins & felons que vous auez ſouuent generaliſées dans vos Synodes afin de les garantir plus aisément de la corde & leur donner plus de courage de continuer leurs mutineries & felonnies. Qui eſt vne Audace inſupportable.

Puissante Confirmation des choses que dessus.

Chapitre XIV.

MAis comment ne seroient pas les Catholiques grands Professeurs de la Vertu, si l'Eglise Romaine, qu'ils reuerent comme leur Mere & leur Reyne Regente, les destourne incessamment du mal, & les porte par toute sorte de motifs & d'aydes au bien. Ouy l'Eglise Romaine destourne tout autant qu'elle peut ses enfans du mal. 1. Par l'incertitude du salut, qu'elle leur presche en general & à chacun d'eux en particulier au besoin apres le Texte sacré en plusieurs parts. *Tu es debout par foy, ne sois point trop sage : mais crains*, aux Rom. 11. 20. & aux Philip. 2. vers. 12. *Employez vous à vostre salut auec crainte & tremblement.* 2. Par la penitence qu'elle leur propose, & qui plus est, leur impose, à mesure qu'ils se laissent aller au mal. Et finalement par les peines de l'Enfer, ou du Purgatoire, dont elle les espouuante & menace à tout propos.

Et non contente de destourner ses enfans du mal, elle les exhorte & porte par toute sorte de voyes au Bien & à la Vertu. 1. Par la possibilité & facilité de bien operer & de se rendre veritablement

vertueux & Saincts, assistés de la grace de Dieu Possibilité qu'elle leur enseigne & presche apre l'Escriture en plusieurs parts. 2. Par les recompen ses, qu'elle promet aux bonnes œuures, apres l mesme Escriture encore en plusieurs parts. 3. Par l necessité de les pratiquer, qu'elle leur enseigne, pres che & persuade encore apres IESVS-CHRIST, e sainct Math. 19. *Si tu veux entrer en la vie eternell garde les Commandemens.* Et finalement par le grands honneurs, qu'elle rend tous les iours à ceu qui sont decedez oculairement en la pratique d Bien & de la Vertu, & sur tout aux Saincts, esta blissãt des Ieusnes, des Veilles, des Festes, des priere publiques, & consacrant des Temples, des Autels & des Images à la Majesté diuine, en leur honneu & memoire.

Mais comment ne seriez vous pas tout au con traire des Catholiques, des Contempteurs d Bien & de la Vertu, si vostre Pretenduë Reformée vous en destourne tacitement à toute occasion & rencontre, & vous pousse, porte & precipite tacite ment à toute sorte de mal & de vice. Il est vray, & i ne me m'esconte point, disant que vostre Reforma tion vous destourne tacitement du Bien de la Ver tu, puis qu'elle vous presche tout haut, que le bonnes œuures ne sont ny meritoires de grace & de gloire, ny necessaires pour obtenir le salut, no pas mesmes possibles, voire auec l'ayde du Saind Esprit selon le petit Catechisme des enfans ; Au

contraire qu'elles ſont inutiles, voire qui plus eſt, preiudiciables a quiconque les croit meritoires & neceſſaires pour obtenir le ſalut. *Egliſe à la verité bien monſtrueuſe, ſi ſon ſalut ſe perd par les bonnes œuures; Car que luy reſte-il, que de le chercher parmy les mauuaiſes*, s'eſcrie à ce propos le Sieur Ferrier contre vous en ſon *Antechriſt* fol. 642. & non ſans raiſon & Iuſtice.

Et comme ſi ce n'eſtoit pas aſſez, que d'aliener les hommes du Bien, vous les pouſſez, portez & precipitez encore tacitement au Mal; En effect, refuſates vous iamais le Ciel, voire meſme aux plus deteſtables pecheurs d'entre vous, pourueu qu'ils veüillent ſeulement auoir la Foy? *Tant plus tu es meſchant, tant plus tu es proche de Dieu, pourueu que tu retiennes la Foy*, dit Luther. Point d'apprehenſion, ny de crainte de perdre le Paradis parmy vous, puis que les bonnes œuures n'ont aucune part en noſtre Iuſtification, dit Caluin en ſon Inſtit. liu. 3. chap. 19. Impoſates vous iamais quelque peine & ſatisfaction voire meſme à vos plus inſignes voleurs? 3. Honnorates-vous iamais les Saincts, que vous meſme recognoiſſez pour Saincts, tels que ſont ceux des premiers Siecles de l'Egliſe? Au contraire, vous prophanez vniuerſellement leurs Feſtes, abbatez leurs Temples, & leurs Autels, bruſlez leurs Reliques, briſez leurs Images, & dittes par deriſion, contre le recours que nous auons à eux, dans nos grandes neceſſitez: Qu'ils n'ont pas les oreilles ſi

longues, qu'ils puissent entendre du Ciel nos Orai-
sons & nos Requestes, comme si les Bien-heureux
n'auoient point à present vne autre maniere de
voir & d'entendre que celle qu'ils auoient estant
encore icy bas. O Ignorance brutale!

Il y a bien plus, c'est que vous loüés les pires &
plus execrables pecheurs, qui sont parmy vous.
Luther fit vne Apologie pour vn Citoyen de Tor-
gauie, en laquelle il excuse & deffend le rauisse-
ment de neuf Vierges, fait par ce Sacrilege au Mo-
nastere de Nimice, l'vne desquelles fut Catherine
de Bore, sa Concubine. Il en fit vn autre à la re-
commandation & loüange eternelle d'vne certaine
Isabelle ou Isbelle Florentine, laquelle estoit sortie
de son Monastere pour se liurer à l'incontinance
des Escoliers Reformez des Vniuersitez d'Allema-
gne. Pantaleon à mis dans le Catalogue de vos
Martyrs, non seulement plusieurs Apostats, qui
par leurs crimes auoient merité la corde parmy
nous; Mais (qui est pour faire perdre patiance aux
plus moderez & constans) ceste Furie d'Enfer,
Poltrot, qui en traistre assassina le Duc de Guise, son
Maistre proche d'Orleans. Beze a releué dans ses
pourtraits des hommes infames & sans Religion:
Et de fresche datte Cameron Ministre de Begle, pro-
che de Bourdeaux, à fait vn liure à la gloire de
Blanquet & Gaillard, insignes Corsaires Rochelois,
qui par leurs crimes furent rompus sur la roüe &
leurs associez (en nombre de 16.) pandus par Arrest

du Parlement dudit Bourdeaux l'an 1617. Liure qu'il intitule, *Conſtance, Foy & reſolution à la mort de Blanquet, Gaillard & ſes aſſociez*; lequel a eſté bruſlé de la main du Bourreau par Arreſt de la meſme Cour.

Vous paſſez encore plus auant, puis que vous dittes auec Caluin (que vous recognoiſſez apres Beze, pour vn Prophete, & comme la bouche du Seigneur) que nous n'auons point de Franc Arbitre, & que c'eſt Dieu qui veut & commande, & qui eſt le pire, qui opere tout ce qui s'opere en nous, ſoit de bien ſoit de mal. Qui ſont Propoſitions horribles & deteſtables, meſme à penſer. Or qu'eſt tout cecy, que porter, pouſſer & precipiter tacitement les hommes au mal, & preparer par ce moyen les voyes à l'Antechriſt.

Et afin qu'aucun de vous ne m'accuſe pas de vous accuſer à faux icy. Ie vous prie d'entendre de vos propres Docteurs, quels vous eſtes non ſeulement auiourd'huy, que vous eſtes eſtrangement deformez, ſelon du Moulin meſme, en ſon *combat Chreſtien*, mais au temps de voſtre plus grande Reformation.

Luther en ſes poſtilles, ſur l'Euangile du premier Dimanche de l'Aduent. *Le monde deuient tous les iours pire par ceſte Doctrine* (dit-il.) *Maintenant chacun de ceux qui la profeſſent ſont obſedez de ſept Demons, où auparauant en la Papauté ils n'eſtoient obſedez que d'vn ſeul. Les Diables entrent maintenant à troupes dans*

les corps des hommes, puis qu'ils sont en ceste grande lumiere de l'Euangile, plus fins, plus iniques plus cruels & proterues qu'ils n'estoient en la Papauté. Aurifaber aux *Propos de la Table* du mesme Luther fol. 623. asseure que cest homme souloit dire fort souuent, qu'apres la reuelation de son Euangile, *la Vertu auoit esté estainte, la Iustice oppressée, la Temperance & la Deuotion perduë.* Acte de son dire, Messieurs ?

Muscule au liure *de Nouissimo die*, dit, *Qu'il n'y a gens au monde plus adonnez à fraude, à vsure, Lubricité, &c. que les Euangeliques.* Smidelin au Serm. 4. sur le 21. de sainct Luc. *Et afin que tout le monde recognoisse que nos gens ne sont point Papistes, & qu'ils ne se fient point à leurs bonnes œuures, ils n'en font aucune. Au lieu du Ieusne, ils vaquent aux yurongneries, & dissolutions iour & nuict. Et où il seroit necessaire de faire bien aux pauures necessiteux, ils les despoüillent, ains escorchent. Ils conuertissent leurs prieres en Iuremens, Blasphemes & Execrations, iusques à surmonter mesme les Turcs. En fin au lieu de l'Humilité, la Superbe, l'Orgueil & le fast regnent parmy ces gens.* Caluin sur Daniel 11. vers. 34. *Entre ce petit nombre, qui se sont soustraits & retirés de l'Idolatrie, de la Papauté, la plus grand part est pleine de fraude.* Et sur la 2. de S. Pierre chap. 1. vers. 2. *A peine en treuuerons nous vn, qui ait embrasse l'Euangile à autre intention, que pour se donner plus librement à la lasciueté.* Du Moulin en son *Combat Chrestien*, apres auoir amplement descrit vostre Irreligion dés la page 41. iusques à la 123. *Bref*, dit-il, *nos Eglises ressemblent*

à ceste Statuë de Nabuchodonosor, dont la teste estoit d'Or, l'estomac d'Argent, le ventre d'Airain, les cuisses de Fer, & les pieds meslés de terre. Car plus nous descendons plus nous empirons. Acte de sa Confession.

Tout ce que vous pouuez repartir icy, pour ruser & dõner le change, c'est qu'il y a plusieurs Catholiques qui sont aussi meschans que les pires de tous vos Confreres, lesquels sont tolerez encore aujourd'huy parmy nous. Quand cela seroit, comme vous le dites, ce que ie n'accorde point, il y a bien de la differance entre vos pechez & les nostres ; Car outre que les vostres, & nommément ceux que ie viens de vous reprocher, coulent des maximes de vostre doctrine erronée, & de l'esprit general de vostre Reformation pretenduë, vous les appreuuez & soustenez encore comme choses iustes, faisables & raisonnables, selon les principes de vostre Cabale. Les nostres au cõtraire ne procedent que de nostre ignorance, où infirmité, ou à tout rõpre de nostre volõté deprauée, laquelle nous mesmes condãnons, la fureur de nostre passiõ apaisée, voire qui plus est, en faisons penitẽce, & souffrõs encore d'en estre reprins & chastiez par nos Superieurs spirituels & tẽporels ; Aucun desquels tãt s'en faut qu'il tolere en tiltre de Religiõ nos forfaits personnels, cõme font vos Ministres les vostres, qu'au cõtraire il nous en reprend, corrige & chastie, lors qu'ils sõt venus à sa cognoissance ; Tesmoin la Galere du Pape, qui n'est remplie que de mauuais Prestres & Religieux, ainsi que vous mesmes sçauez.

DE L'APOSTOLICITÉ DE L'EGLISE.

QVATRIESME MARQVE.

CHAPITRE I.

AYANT discouru iusques icy des trois premieres Marques de la vraye Eglise, il nous faut entretenir iusques à la fin de ceste Recherche de la quatriesme, sçauoir est l'Apostolicité. De preuuer icy d'entrée que l'Eglise de Dieu doiue estre Apostolique, ce seroit abuser du temps, (qui au dire de S. Bernard, *Ser. ad Scholares*, est la chose la plus precieuse du monde) puis que vous mesmes nous accordés libremẽt que les Apostres l'ont saintement fondée apres IESVS CHRIST. Il est seulement question, de sçauoir quelle de nos deux Eglises, la Romaine, ou la P. Reformée est veritablemẽt & visiblemẽt Apostolique en son Origine, en sa Doctrine, en ses Mœurs, en son Culte externe, en sa Hie-

rarchie, & finalement en ses Graces & Faueurs diuines.

DE L'APOSTOLICITÉ DE L'EGLISE *Romaine, & Apostasie de la Pretenduë Reformée, touchant l'Origine.*

CHAPITRE II.

QVe l'Eglise Romaine soit Apostolique en tous ces diuers Chefs, & premieremẽt en son Origine, il est aisé de le recueillir, de ce qu'elle ne souffrit iamais aucune interruption & parenthese en sa durée visible depuis les Apostres iusques à nous. De la vient que nos Euesques du iourd'huy, se disent les vrais & directs Successeurs de ces premieres Colomnes du Temple de Dieu, non seulement quant à la succession de Doctrine, de laquelle vous-vous vantez quelquesfois, quoy que sans fondement & raison, ainsi que nous preuuerons au Chapitre suiuant, mais encore selon la succession personnelle, de laquelle se pourroient en quelque sorte vanter les Nestoriens, Eutychiens, & Grecs du Leuant & Midy, s'ils ne l'auoient perduë & par le Schisme & par l'Heresie.

En preuue de cecy plusieurs des mesmes Euesques & nommément les Patriarches & Primats

d'Occidant, & ſur tout le Pape de Rome produiſent le Catalogue de leurs Deuãciers, ſans interruption, & ſans Eclipſes depuis IESVS-CHRIST, iuſques aujourd'huy, lequel ils ont recueilly des Archiues & Regiſtres de leurs Chapitres. Ils produiſent encore leur Chaires, leurs Temples, & pluſieurs autres indubitables Monumens de leur Apoſtolicité, outre le glorieux Eloge d'Apoſtoliques, qu'ils ont par vne propagation ſpirituelle, ſucceſſiuement, ſans diſpute, & priuatiuement à tous autres, conſerué iuſques à maintenant. Argument inuincible, & duquel ſe ſont déja ſeruis auant eux, Sainct Irenée, Tertullien, S. Optat, S.Epiphane, S. Auguſtin & quelques autres, allegant aux Heretiques le Catalogue des Eueſques de Rome, iuſques à celuy qui ſiegeoit de leurs temps. Tertullien *lib. de præſcript. c.32. Que les Heretiques produiſent les fondemens de leurs Egliſes* (dit il) *Qu'ils produiſent l'ordre de leurs Eueſques?* S.Optat *lib.2. cõtre Parmenian. Rendez-nous maintenant compte de l'Origine de voſtre Chaire, vous qui vous voulez vendiquer le tiltre de l'Egliſe de* IESVS-CHRIST. S.Auguſtin ſur le Pſal. 102. contre la part. de Donat. *Contez les Prelats depuis le Siege de S. Pierre, & en cet Ordre là des Peres, voyez qui ſont ceux qui ont ſuccedé les vns aux autres.* Ie laiſſe S. Cyprien *de l'Vnité de l'Egliſe*, & S. Chryſoſtome ſur l'Epiſtre aux Epheſiens, qui font les meſmes interrogats aux Heretiques de leur temps.

Mais pour voſtre Pretenduë Reformée, elle eſt

à la fin du monde, quand remontant à sa source, elle rencontre Calvin & Luther, ses deux Colomnes d'Hercule. *Non plus vltra.* De respondre que les Albigeois & Vaudois estoient des vostres, comme plusieurs d'entre-vous ont ozé faire, outre que la chose est encore plus fausse que la fausseté mesme; Car ces honnestes gens n'enseignoient pas tout ce que vous enseignez auiourd'huy, ny vous n'enseignez-pas tout ce qu'ils enseignoit iadis, comme vous sçauez tres-bien, il ne se pourroit faire que vous ne tinsiez aussi-tost le loup par les oreilles, comme l'on dit. C'est à dire que vous ne fussiez cõtraints, ou de reduire l'Eglise inuisible de mil ans, dans laquelle vous allez vous tapir aussi tost qu'on vous demande vostre Origine, à cinq cens ans, ou de vous declarer Heretiques formels. Car les Vaudois tenoient. 1. Que durant la concupiscence toute conionction estoit licite. 2. Que les Dignités temporelles se perdent en pechant. 3. Que le Symbole des Apostres est digne de mespris. Les Albigeois tenoient. 1. Que Dieu crée les ames, & le Diable le corps. 2. Que les ames passent par Metempsychose d'vn corps à vn autre. 3. Qu'il n'y a point de Resurrection, & plusieurs autres non moindres erreurs, que vous ne tenez pas encore publiquement, que ie sçache.

De l'Apostolicité de l'Eglise Romaine, & Apostasie de la Pretenduë Reformée, touchant la Doctrine.

CHAPITRE III.

QVe la Doctrine de l'Eglise Romaine soit Apostolique, ie l'infere necessairement, de ce qu'elle est, non seulement conforme à la Doctrine des Apostres : mais est encore sa consanguine, c'est à dire, venuë par vne deriuation perpetuelle & par vne propagation continuë, & comme de bouche en bouche, & de main en main des Apostres iusques à nous.

Que sa Doctrine soit conforme à celle des Apostres, outre le Sacré Texte, duquel il est aisé de les recueillir, ie le preuue de ce qu'elle est conforme & semblable à celle des quatre premiers Siecles du Christianisme, ainsi que l'ont clairement fait voir Estienne Durant en son liure *de Ritibus Ecclesiæ*, le celebre Cardinal du Perron en sa *Replique à la Responce du Roy de la grande Bretagne l.* 1. *c.* 18. Le R. Pere Gaultier en sa *Table Chronographique*. Le R. P. Alexandre Regourd en ses *Demonstrations Catholiques* ; *Demonstration septiéme* de Monsieur de Fenouïllet Euesque de Montpelier, disputant contre Bansillon,

Ministre d'Aiguesmortes à Montpelier, & plusieurs autres doctes & celebres Autheurs de ce Siecle.

Or que celle des quatre premiers Siecles fust conforme & semblable, voire la mesme que celle des Apostres, ie n'en veux autre Témoin que le grand S. Augustin *De Baptismo* l. 2. c. 7. & l. 4. c.24. & l. 5. c.23. *contra Donatistas. Tout ce que l'Eglise Catholique* (dit cet incomparable Docteur) *a vniuersellement obserué, & qui n'a point esté institué par les Conciles Oecumeniques; mais a esté auparauant vniuersellement practiqué, cela est de Tradition Apostolique.* Calvin mesme au l. 1. *de son Instit.* ch. 11. §. 12. & au liu. 4. ch. 2. §. 3. accorde, *Qu'il n'y eust iamais aucun changement de Doctrine en l'Eglise Romaine, dépuis les Apostres iusques aux Peres*, entre lesquels il marque Sainct Augustin. C'est à dire durant les cinq premiers Siecles de l'Eglise: Or il n'y en a point eu despuis. Donc il n'y en eut iamais point du tout. La Mineure de ce Syllogisme a esté déja preuuée par les plus celebres Escriuains de ce Siecle, Cardinaux, Euesques & Religieux. C'est à dire, qu'il n'y a iamais eu rien de changé en la Substance de la Foy parmy nous, & que nous en sommes aux mesmes termes que les premiers Chrestiens en matiere des choses essentielles à la Religion, quoy que vous ne le croyés pas ainsi.

Que sa Doctrine soit consanguine de celle des Apostres, il appert en ce qu'elle deriue & descend de bouche en bouche, & de main en main des A-

postres iusques à nous par vne propagation spirituelle, sans aucune interruption & parentheze, & par vne chaine perpetuelle de Baptisans & de Baptisez, d'Enseignans, & d'Enseignez, de Docteurs & des Disciples en suitte de la promesse que Dieu a faite à son Eglise en Isaye ch. 59. v. 21. *Mes paroles ne partiront iamais de ta bouche, ny de la bouche de ta posterité, ny de la bouche de la posterité de ta posterité (dit le Seigneur) des maintenant iusques à iamais.*

En effect nous croyons tout ce que nos Peres immediats ont creu. Nos Peres immediats ont creu tout ce que leurs Peres immediats auoient creu. Les Peres de nos Peres ont creu tout ce que leurs Peres immediats auoient creu, & ainsi iusques aux Apostres. Et il ne faut point d'autre Témoin de cette verité, que les Docteurs, qui ont escrit de Siecle en Siecle, depuis les mesmes Apostres iusques à nous; La Foy & creance desquels, il sera bien aisé de voir dans la Table Chronographique du mesme Pere Gautier sur les douze principales Controuerses que vous auez remuées en ce dernier Siecle. Témoignage qui a conuaincu & conuerti plusieurs bons Esprits d'entre-vous, comme vous sçauez assez.

Mais pour vostre Doctrine, elle ne sçauroit estre en sorte quelconque Apostolique, luittant appertement, en plusieurs Chefs, auec celle des Saincts Apostres. Le seul sainct Paul suffiroit à l'entiere preuue de ceste Proposition. Car il *prefere le Celibat au Mariage* en la 1. aux Corinth. 7. *Ordonne à tous les*

Chrestiens

Chrestiẽs d'obeyr à leurs legitime Superieurs aux Rom. 13. destruit *vostre pretẽdue certitude du Salut* aux Rom. 11. & en sa 1. aux Corinth. 9. & aux Phil. ch. 2. enseigne *que la foy se peut perdre* en la 1. à Timot. chap. 1. *establit les Traditions* en la 1. aux Thess. chap. 2. *presche le Franc-Arbitre de l'homme aux actions plus sainctes, moyenant la grace de Dieu* ; [redacted] en la 1. aux Corint 7. tient *que la Loy se peut accomplir auec la mesme grace*, aux Phil. 4. *Que la Foy sans la Charité n'est rien*, en la 1. aux Corint. 13. *Que Dieu veut sauuer tous les hommes*, en sa 1. Tim. 2. *Que le Baptesme est necessaire à Salut*, à Tite 3. *Qu'en l'Eucharistie est le vray Corps de* IESVS-CHRIST, 1. Corint. 11. *Que l'Eglise ne peut errer*, 1. Tim. 3. *Que la peine reste apres la remission de la coulpe* Rom. 6. *Qu'il y a vn Purgatoire*, 1. Cor. 3. *Que les satisfactions des Saincts sont vtiles à l'Eglise*, aux Colloss. 1. *Que le Mariage est Sacrement*, Ephes. 5. Et s'oppose à plusieurs autres points de vostre nouuelle Doctrine ailleurs. Enquoy il est exactement imité de tous les autres Apostres, qui ont escrit, Que le seul desir d'estre brief me fait passer sous silence icy.

De l'Apoſtolicité de l'Egliſe Romaine, & Apoſtaſie de la Pretenduë Reformée, touchant les Mœurs.

CHAPITRE IV.

QVe l'Egliſe Romaine ſoit encore Apoſtolique en ſes Mœurs, il n'y a rien de plus euident & de plus manifeſte; Car comme les Apoſtres ſont allez preſcher l'Euangile par tout l'Vniuers, ſelon la prediction du Roy Prophete au Pſal. 18. *Leur ſon eſt allé par toute la Terre, & ſelon le commandement de* IESVS-CHRIST en ſainct Math. 16. *Allans par tout l'Vniuers preſchez l'Euangile à toute creature.* Commandement qu'il repete tacitement aux Actes chap. 1. *Vous me ſerez Teſmoins en Ieruſalem* (dit-il) *& par toute la Iudee, & iuſques au bout de la Terre.* Ainſi les Predicateurs Catholiques ſont allez preſcher en diuers Siecles : & nommément en ceſtuy cy, le meſme Euangile par tout le monde. Mais qui a ie vous prie conuerty à la foy de IESVS-CHRIST, de noſtre temps, le Royaume de Congo l'Empire de Monomotapa, l'Empire d'Etiopie, les Indes, les Iſles Philipines, le Iappon, la Chine, l'Amerique, le Braſil, le Peru, le Mexique, la nouuelle Eſpagne, la nouuelle France, & cent autres grandes Prouinces,

que nos Religieux & Prestres zelés? Ie m'en rapporte aux solides preuues de Thomas Bosius en son liur. 4. *des Signes de l'Eglise*, & de tous les Historiens de ce temps : Ausquelles il n'y a que respondre entre personnes d'entendement.

Mais pour vous, allastes vous iamais, ie ne veux pas dire aux Antipodes, en Afrique, en Asie, voire mesme aux Espagnes, aux Italies, en la Franche Comté, au Comté d'Auignon? Et vous n'oseriez le dire; non pas mesme le penser sans reuer. Pour aller en Picoureurs apres quelque riche Butin sur terre, ou apres quelque Vaisseau Marchand sur Mer, plusieurs des vostres donneroient, comme ils ont fait, & font encore souuent iusques au Iapon mesmes. Mais pour aller à l'Apostolique, ou si vous voulez à la Iesuitique, ou à la Capucine apres la Conuersion, voire mesme de ceux qui ne sont qu'à trois iets de pierre de vous, il ne s'en treuue pas vn seul parmy vous.

2. Comme les Apostres renoncerent à toutes leurs commoditez temporelles à ce portés par les paroles de IESVS-CHRIST, en S. Marc. 6. & en sainct Luc 9. leur recommandant de ne posseder ny Or, ny Argent, trauaillans apres la conuersion de tout le monde. En suitte dequoy ils firent vœu de perpetuelle pauureté, selon sainct Thomas en sa 2. 2. quest. 186. art. 6. *ad* 1. Ce qu'il preuue par sainct Augustin, *de Consensu Euangelista* liur. 2. chap. 17. Ainsi la pluspart des Predicateurs de l'Eglise Ro-

maine, non seulement des premiers Siecles, mais encore de celuy auquel nous viuons, ont renoncé en effet à tout ce qu'ils possedoient au monde, tant pour se conformer de plus pres à l'esprit, vie & mœurs des Apostres, que pour exercer la Predication auec plus de liberté, de zele & d'efficace. Tels ont esté, Sainct Ignace de Loyola parmy les Chrestiens, & sainct Xauier parmy les payens; Lesquels ont vescu plusieurs années questant & mandiant de porte en porte leur pain, accompagnés de plusieurs hommes Apostoliques, & d'vn monde des saincts Religieux, de sainct Augustin, de sainct Benoit, de sainct Dominique, de sainct François & semblables.

Mais ie ne pense pas d'auoir en ma vie veu, leu, non pas mesme entendu dire qu'aucun de tous vos Ministres, pour deuenir meilleur se rendit iamais de riche, pauure, & d'abondant, disetteux. Au contraire, il n'y en eust peut-estre iamais vn seul d'entre tous eux, qui ne se rendit Ministre, pour pouuoir manger tout son saoul, la pluspart de telles gens, estans sortis du Taudis d'Erisicton, ou de quelque chetiue Cabane; Car vn Enfant de bonne naissance ne daigneroit pas de s'auillir à vn si bas Office, que celuy de Ministre, Tesmoin Horace Dolabella au chap. 3. de son Apologie, quest. 38. & l'experiance de tous les iours.

3. Comme les Apostres professerent le Celibat, ce qui se recueille necessairement des paroles de S.

Pierre à IESVS-CHRIST en sainct Math. 19. *Voicy nous auons quitté toutes choses, & t'auons suiuis*, & de celles que le mesme IESVS-CHRIST dit en sainct Luc 19. *Si quelqu'vn vient à moy, & ne hayt son Pere, sa Mere, & sa femme* &c. *il ne peut estre mon Disciple*, Verité que Tertullien au liur. *de Monogamia*, vers le milieu, & sainct Ierosme au liur. 1. *contr. Iouinian.* chap. 4. & en l'Epistre 22. *ad Eutochium* preschent assez haut ; asseurant qu'il n'y eust iamais autre Apostre marié, que sainct Pierre, encore quitta-il sa femme, en receuant l'Apostolat. Et le zele, que ces Anges terrestres auoient de conquester tout l'Vniuers à leur Maistre IESVS-CHRIST, & l'austerité de leur vie ne leur pouuoit honnestement permettre les voluptez du mariage, quoy que legitimes. Ainsi nos Euesques, Prestres & Religieux, de cent les quatre vingts dix, s'abstiennent tout a fait de femme, quoy que fassent tous les Diables d'Enfer, & quoy que forgent tous ses Supposts & Ministres. Nous auons mesme plusieurs Vierges en ce Siecle, entre autres sainct François de Paule, sainct Xauier, sainct Charles, sainct Philippe, le B. François de Sales, Euesque de Geneue, le B. Louys Bertrand, Alexandre Capochi & plusieurs celebres Religieux de l'vn & de l'autre sexe, ainsi que i'ay desia dit cy-dessus.

Mais pour vos predicans, ils vont tout au rebours des Apostres, & des Euesques & prestres de l'Eglise Romaine, puis qu'ils se marient (O lubricité

ſans exemple & ſans excuſe) non ſeulement vne, mais pluſieurs fois , ſi leurs femmes viennent à mourir. Ils font non ſeulement au rebours de nos Eueſques & Preſtres en cela, mais encore des Eueſques & Preſtres Grecs. Car les Egliſes Grecques n'admirent iamais en la promotion , ny en l'exercice du Sacerdoce, pour Eueſques, des hommes , qui ayent eſté mariez , ny pour ſimples Preſtres , des hommes , qui le ſoient en effet, ou qui l'ayent eſté deux fois , ou Maris de femmes vefues. Ce qui eſt ſi vray , que ie rougis de honte & pour eux & pour vous , qui les approuuez en leurs Charnalitez. Pour nous , nous deuons ou n'auoir iamais eſté mariez, ou eſtre Vefues , ſi nous auions deſia eſté mariez, pour pouuoir eſtre promeus à l'Ordre de Preſtriſe. Vos Miniſtres tout au contraire attendent ordinairement de prendre femme , qu'ils ayent eſté promeus au Miniſtere , parce qu'auparauant ils ne treuueroient pas vne ſeruante d'hoſtelerie ; ou apres ils choiſiſſent preſque entre les Damoiſelles de la derniere impreſſion.

4. Comme les Apoſtres ieuſnoient, & viuoient tres auſterement. Ce que nous liſons dans ſainct Ambroiſe Serm. 25. & 34. *de Quadrageſima*, dans ſainct Ieroſme *Epiſt. ad Marcellam.* dans ſainct Auguſtin , *au Serm. 62. de tempo.* & en l'Epiſt. 118. *ad Ianuarium* , & dans ſainct Epiphane, & ſainct Leon, qui ont eſcrit que le Careſme eſtoit d'Inſtitution Apoſtolique. Sainct Pierre ne viuoit que de legu-

mages, selon sainct Gregoire, *Oratione de amore pauperum*, sainct Iacques le frere du Seigneur ne mangeoit point de chair, ny ne beuuoit point de vin, selon Eusebe en son *Histoire Eccles. liur. 2. chap. 22.* Sainct Mathieu n'vsoit pour toute nourriture, que de seules herbes, selon Clement Alexand. *in Pedago. liur. 2. chap.* 1. Ainsi plusieurs des Enfans de l'Eglise Romaine, nommément les Reuerends peres Minimes, Chartreux, Recolez, Capucins, & plusieurs autres Religieux & seculiers pratiquent des Ieusnes & des austeritez, qui vous effarouchent & vous estourdissent, lors que vous les lisez, ou les entendez raconter. Sainct François de paule, la Bienheureuse Felise Vierge, natiue d'vn village proche de Rome, laquelle a fait trois Caresmes tout de suitte sans prendre aucune sorte de nourriture, & quelques autres encore ont égalé, voire surmonté (selon que nous le pouuons recueillir de l'Histoire) les Ieusnes & les austeritez des Apostres mesmes. Entre lesquels sont dignes de remarque les peres Recolez d'vne certaine prouince d'Espagne, nommée Rabida, qui sont aussi austeres que les anciens Anachoretes de la Thebaïde.

Mais sur tout ceux là, l'ont esté le pere Martin fils du Comte de sainct Estienne Castillan; Car il a presque esgalé les austeritez de sainct Iean Baptiste, & le Pere Pierre de Mont, auec luy, lequel a passé vingt ans entiers en la solitude dans l'vne des isles Canaries auec vne poignée de farine d'orge qu'il trouuoit

miraculeuſement tous les iours dans vn petit ſac. Tous deux Religieux de la meſme Religion & Recollection. Adiouſtés à cecy, ce que ie viens de dire au chap. 12. de la Marque troiſieſme.

Mais pour vous, nous ſçauriez vous bien nommer vn ſeul homme dans toute voſtre Reformation Pretenduë, qui s'allaſt coucher vne ſeule fois en ſa vie ſans ſouper, pour ſubiuguer la chair à l'Eſprit: Non pas que ie croye. Car ſi quelqu'vn de vous auoit eſté ſi feruent que cela ce ſeroit aſſez pour ſe faire declarer vn vray Caphard parmy vous. Pour vos Miniſtres, c'eſt vn plaiſir Royal, que de les voir ruër en Cuiſine, quand ils ſont de feſtin, ou ſur les champs, aux deſpens de leurs pauures Egliſes. Iamais aucun d'eux ne ieuſna par deuotion vn pauure iour en toute ſa vie, de peur de ſcandaliſer ſa famille, & d'eſtre caſſé comme Papiſte: Le Ieuſne eſtant vne Tradition humaine & comme Heretique parmy vous.

Finalement, Comme les Apoſtres ſouffrirent tous le Martyre, iuſques à ſainct Iean l'Euangeliſte, lors qu'il fut ietté dans la Chaudiere d'huile bouïllante. Ainſi la pluſpart des Eueſques de l'Egliſe Romaine, ſur tout en Angleterre, en Eſcoſſe, en Dannemarc, en Suede & ailleurs, où vous auez gaigné le deſſus, ont eſté couronnez de la glorieuſe coronne du Martyre en ce Siecle: Suiuis d'vne multitude incroyable de Chartreux, d'Auguſtins, de Benedictins, de Dominicains, de Franciſcains, de Ieſuiſtes,

de Prestres Seculiers, & d'autres Laïques de tout sexe, estat & condition de personnes ; Le seul nom desquels suffiroit pour remplir vn volume sembla-ble à cestuy-cy, si grand en est le nombre auiourd'huy.

Mais pour vous, il est vray, que vous auez vn gros Martyrologe, que vous monstrez à tous ceux qui daignent le voir, Auquel par paranthese ie n'ay iamais encore sçeu treuuer [redacted] Luther, Melancton, Carlostad, Zuingle, Caluin, Beze, ny aucun autre de vos Ministres fameux. Mais si vous en vouliez sãs dispute rayer. 1. Les Hussites, qui sont, comme vous sçauez bien differans & bien dissemblables de vous. 2. Ceux qui furent bruslez sous François premier & Henry deuxiesme, plustot Lutheriens que Caluinistes. 3 Nos Apostats, que les Tournelles ont fait mourir sur la potence ou sur la roüe, non tant pour leur Apostasie que pour des autres crimes execrables qu'ils auoient commis parmy nous. 4. Les Rebelles & criminels punis du mesme supplice, à cause de leurs sousleuemens, rebellions & voleries. Si dis-je vous en vouliez oster toutes ces honnestes gens là, i'estime, & non sans raison, qu'il ne vous demeurera de vostre Martyrologe, que les seules couuertures entre les mains, pour vous seruir de memoire de vostre insigne effronterie, ou que vous le treuuerez, comme disoit Apollodorus des Escrits du Philosophe Chrysippus, (osté ce qu'il y auoit inseré d'autruy) tout à fait en blanc.

De l'Apostolicité de l'Eglise Romaine, & Apostasie de la Pretenduë Reformée, touchant le Culte.

CHAPITRE V.

L'Eglise Romaine, outre qu'elle est Apostolique en son Origine, en sa Succession, en sa Doctrine de Foy & de mœurs, elle l'est encore en son Culte & ceremonies, ce qui sera fort aisé de voir, dans les Canons des Apostres, dans les Constitutions Apostoliques de sainct Clement Pape, & chez les peres & premiers Historiens de l'Eglise, fidellement recueillis par Estienne Durand, en son liure *de Ritibus Ecclesiæ.*

Pour les Sacrements, quant à leur Substance, nous les tirons de l'Escriture saincte; Et quant à leurs Ceremonies, nous les tirons de la Tradition Apostolique. Ce que ie m'en vay briefuement monstrer de quelques vnes d'icelles par les premiers Peres de l'Eglise. Pour le Baptesme, on faisoit renoncer dés les premiers Siecles, au Diable & à ses pompes, à tous ceux qui s'y presentoient, où par eux, ou par leurs parrains selon Tertul. *de coron milit. c.* 3. On vsoit d'vne triple immersion ou aspersion, selon le mesme au mesme lieu. On souffloit sur les

petits enfans, qui deuoient estre baptisez, & les exhorcisoit-on encore selon S. Augustin au li. 2. *du peché Originel contre Pelage* ch. dernier. On oignoit le baptisé de Chresme, selon Tertul. *lib. de Baptis. cap.* 9. On faisoit le Signe de la Croix sur luy, & luy mettoit-on du sel en la bouche, selon S. Augustin *liur. 1. Confess.* chap. 11. On luy nettoyoit les oreilles, disant *Epheta*, selon S. Ambroise *liur. 1. de Sacram. cap. 1.* Et finalement on luy donnoit vne robbe blanche, selon S. Denis *en sa Hierarchie Ecclesiastique part.* 2.

Pour la Penitence, les Pecheurs Penitents confessoient leurs pechez aux Prestres, selon sainct Irenée *lib. 1. de Hæresib. c. 9.* Tertul. *de Pœnit. cap.* 8. S. Cyprien *Serm. de lapsis*, & S. Augustin *hom.* 49. *des cinquante.* ~~Ils se confessoient~~, & sur tout au temps de Pasques, selon S. Chrysostome *hom.* 30. *in Genesim*, & sainct Gregoire de Nisse *Epist. cano. ad Episco. Mytilens.* les Prestres donnoient l'absolution selon S. Cyprien *Serm. de lapsis.* Et les vrays Penitents accomplissoient les Penitences qu'on leur auoit imposées, selon Tertul. *lib. de Pœnit. c. 9.*

Pour l'Eucharistie, on la prenoit à ieun, selon Tert. l. 4. *ad vxorem* c. 5. & selon sainct Augustin, *Epist.* 118. *ad Ianua.* c. 5. On la gardoit souuent en la maison, selon le mesme Tertulien l. 1. *de Orat.* c. 14. On la portoit aux malades selon le premier Concile de Nicée, can. 13. & finalement on l'adoroit, selon Sainct Augustin sur le Psal. 98.

Pour le Sacrifice de la saincte Messe, on y disoit le

Kyrie eleyson, ſelon S. Auguſtin Epiſt. 178. On y offroit le pain & le vin, ſelon ſainct Iuſtin Martyr *Apol.* 2. & ſainct Ambroiſe, l. 4. *de Sacram.* c. 5. On s'y ſeruoit d'Hoſties rondes, ſelon ſainct Epiphane *in Anchorato circa medium.* Le Preſtre y lauoit le bout des doigts, ſelon S. Denis en ſa *Hierar. Eccleſ.* p. 2. & S. Cyrille en ſa 5. *Cathech. myſtag.* Il y diſoit la Preface auec *Surſum corda*, & apres *Sanctus, Sanctus, Sanctus*, ſelon S. Cyrille & S. Ambroiſe aux meſmes lieux. Il y conſacroit & beniſſoit le pain & le vin, ſelon ſainct Ambroiſe *de ijs qui myſt. init.* Il y monſtroit la ſaincte Hoſtie au peuple ſelon S. Denis *Hierar. Eccleſ.* c. 3. &c.

Touchant l'Ordre, il y auoit des Eueſques, des Preſtres, des Diacres, & Souſdiacres ſelon ſainct Hieroſme *Epiſt.* 13. *ad Ruſt. Epiſ. Narbon.* On impoſoit les mains ſur les Eueſques, Preſtres & Diacres, ſelon ſainct Ambroiſe l. *de dignit. Sacerd.* ch. 5. On conſacroit auec onction tous les trois, ſelon ſainct Denys, *Hierar. Eccleſ.* c. 4. & ſainct Pacian *Epiſt.* 3. *ad Sempronium.*

Ie pourrois encore preuuer par les Peres des cinq premiers ſiecles, toutes les autres Ceremonies Eccleſiaſtiques, qu'on practique auiourd'huy parmy nous, touchant les autres Sacremens, touchant les Egliſes & les Autels, touchant les Images & les Sepultures, auec l'vſage du ſigne de la Croix, & les Feſtes : Mais ie ſerois ſans doute trop long pour voſtre patiance reformée. C'eſt pourquoy ie briſeray icy. Et pour cela que nous practiquons, dont nous

n'auons aucun Autheur expres en l'Antiquité, nous le tenons de la Tradition Apostolique apres le grād sainct Augustin, li. 5 *de Bapi. cont. Donatist.* c. 32. *Il y a plusieurs choses* (dit cet incomparable Docteur) *que nous practiquons, lesquelles sont creuës à bon droit venir de la Tradition Apostolique.* Voyez Estienne Duranti, *de Ritib. Ecclesiæ*, qui vous satisfaira parfaitement en toutes les demandes que vous sçauriez faire sur le Culte de l'Eglise Romaine, & sur toutes ses autres coustumes & practiques. Voyez encore les authoritez des Peres, que ie viens de vous alleguer; Et quand vous les aurez veuës en leur source, demandez (s'il vous plaist) à Messieurs vos Ministres, qu'est-ce qu'ils ont à respondre de raisonnable contre de si puissans témoignages. Et comment est ce qu'ils osent nous reprendre de ce que nous faisons les mesmes choses, qui se practiquoient en l'Eglise primitiue, apres l'auoir declarée exempte, quitte,& pure de toute erreur, durant les cinq premiers siecles du Christianisme, comme ils ont souuent fait. Et vous les verrez aussi-tost chez Guillot le songeur.

Continuation du present Chapitre.

MAis pour vostre pretenduë Reformée, elle ne peut point se dire Apostolique, ny en son Culte, ny en sa Discipline; Car de grace, De quel Apostre tenez vous, Que le propre nom des Pasteurs

de l'Eglise doiue estre celuy *de Ministre*? (Nom qui bien souuent est prins, voire mesme dans le sacré Texte, pour celuy de Sergent ou Bourreau.) Ie sçay bien que les Apostres en ont vsé quelque fois, non pas comme d'vn nom propre, mais comme d'vn nom general & commun. Aussi l'applique t'on à toute sorte d'Officiers & Seruiteurs, tant Populaires qu'Ecclesiastiques, comme vous sçauez. L'Apostre sainct Paul donnant le propre nom à chacune des principales Dignitez de l'Eglise en son Epist. aux Eph ch. 4. vers. 11. appelle les vns Apostres, les autres Prophetes, les autres Euangelistes, les autres Pasteurs, les autres Docteurs, mais il ne fait aucune mention des *Ministres*, comme de personnes, qui fassent vn ordre en l'Eglise, ainsi qu'ils sont chez vous.

De quel Apostre, tenez-vous le 30. 31. & 32. articles du chapitre premier de vostre Discipline Ecclesiastique, dans lesquels vous permettez à vos Eglises de prendre les Ministres à l'espreuue, ou de les troquer pour d'autres, rendant le surplus, lors qu'vn d'eux vaut mieux que l'autre, comme il fut fait au change du Faucheur, dont l'Eglise d'Annonay eut [redacted] trois cens escus de retour de celle de Montpelier, pour l'auoir du Synode d'Aubenas, tenu l'an 1612. Procedé directement contre la stabilité des Pasteurs, tant recommandée au 15. Canon des Apostres?

De quel Apostre tenez-vous le 39. article du

mesme chapitre, auquel vous ordonnez que cette Eglise ne doit point auoir de Ministre nouueau, qui n'aura bien payé les gages du vieux, contre la practique des Apostres, qui ne laisserent iamais de prescher aux Payens, bien qu'ils n'exigeassent d'eux pour tous salaires que des prisons, des fouëts, des Croix & des Martyres. Rigoureuse Discipline, qui laisse à l'abandon & comme en proye les ames, faute de satisfaire aux gages d'vn Ministre. Les Indiens de la Floride peuuent donc bien attendre vostre retour aux Calendes Grecques; Car à ce que i'ay apris de vous-mesmes, ils ne payerent point les gages de Richier & des autres Ministres, qui les allerent prescher l'an 1555. souz la conduite du sieur de Villegaignon.

De quel Apostre tenez-vous l'article suiuant, où vous permettez que le Consistoire (composé des hommes Laïques) casse quant à l'exercice vn pauure Ministre, s'il iuge qu'il ait erré? Contre la Hierarchie Ecclesiastique establie par les Apostres, selon laquelle cette sorte de personne n'institua, ny ne destitua iamais Prestre, Diacre, ny Clerc en l'Eglise de Dieu. Ie m'en rapporte aux preuues du Doctissime Bellarmin *lib.* 1. *de Clericis c.* 3. *&* 7. car qu'est-cela qu'vsurper le Sacerdoce, ainsi que fit Saül, mettre la main à l'Arche auec Oza, & prendre l'Encensoir, comme Ozias?

De quel Apostre tirez-vous, que le nom d'Euesque ou de Surueillant (car c'est le mesme) doiue

estre donné à des fendeurs de bois, ou à des reuendeurs de tripes, comme vous faites en plusieurs villages ? Contre la Tradition Apostolique, selon laquelle, on ne confera iamais ce releué nom, qu'aux seuls Princes des Prestres, leurs successeurs. Voyez le mesme Bellarmin *au l. 1. de Clericis c.* 14. & particulierement le 40. Canon des Apostres.

De quel Apostre tirez-vous le 3. article du cha. 3. de vostre Discipline, où vous donnez vos Eglises à garder à des Tambours & Trompettes, en commun auec leur Ministre ? Contre la Tradition Apostolique, selon laquelle on n'establit iamais autres, que les seuls Euesques, Prestres & Diacres à la direction & conduite de l'Eglise & des ames. Ainsi que le preuue amplement le mesme Cardinal au liu. 3. *de verbo Dei*, depuis le 3. chap. iusques au 9. du mesme liure. Vous-vous trompez, *Messieurs*; Car si tous les Chrestiens estoient égaux, comme on est parmy vous, iamais l'Apostre n'eust dit en son Epist. 1. aux Corint. ch. 12. v. 29. *Tous sont-ils Apostres ? Tous sont-ils Prophetes ? Tous sont-ils Docteurs ? Tous sont-ils Predicateurs ou Interpretes ?*

De quel Apostre auez-vous tiré l'article 6. du mesme chapitre, où vous permettez en plusieurs villages à des écorcheurs de cheures, de dire leur advis, sur les principales matieres de Theologie dãs le Consistoire ? Eux qui par la Tradition venuë des Apostres n'eussent pas mesme eu le credit d'entrer anciennement au Chœur auec les moindres Clercs,

pour'y Psalmodier, ainsi qu'apert au 69. Canon du 6. Concile general. Lisez Bellarmin au liu. 1. des Conciles ch. 15. qui vous faira voir par l'antiquité tout le contraire de vostre procedure en cecy.

De quel Apostre tirez-vous le 5. article du chapitre 5. de la mesme Discipline, où vous deffendez que le pere soit en mesme temps du mesme Consistoire que le fils, & le frere du mesme Consistoire que le frere? Contre la pratique des Apostres. Car sainct Pierre, sainct André, sainct Iacques & sainct Iean freres, se sont treuuez en mesme temps du Consistoire Apostolique (qui valoit bien les vostres) ne vous desplaise.

De quel Apostre auez vous apris le 4. art. du 8. chap. de la mesme Discipline, où vous ordonnez que les promenades de Messieurs vos Ministres aux Synodes se doiuent faire aux despens de leurs Eglises, quoy que pauures & disetteuses? Et l'article suyuant, où vous priuez de Ministres & de Ministrerie celles qui refuseront à fournir ausdits voyages, contre la mesnagerie & frugalité de sainct Paul, qui proteste en sa 2. Corint. chap. 12. de n'auoir esté a aucune charge aux Eglises? La premiere chose aussi que ce sainct homme demādoit à ses hostesses, entrant dans les Hostelleries n'estoit pas s'il y auoit des perdrix, comme font d'ordinaire messieurs les Ministres, marchans aux despens de leurs Eglises, accablées auiourd'huy de misere.

De quel Apostre auez vous apris l'art. 8. du mes-

me chapitre, auquel vous permettez que vos Deputés ayent Voix Deliberatiue dans vos Synodes, où l'on traite bien souuent des matieres de la Foy ? contre la pratique de tous les Conciles anciens & modernes, ausquels on ne leut iamais la souscription d'aucun autre, que des seuls Ecclesiastiques. *Quand est-ce, que cela a esté ouy de memoire d'homme, que les Iugemens de l'Eglise ayent pris leur authorité, voire mesme de l'Empereur?* dit sainct Athanase en son Epist. *ad Solit. vitam agentes.*

De quel Apostre tenez vous l'art. 5. du chap. 10. où vous deffendez estroittement d'vser des Prieres, des Discours funebres & d'Aumosnes publiques aux sepultures de vos freres en CHRIST ? Contre la pratique de l'antiquité, que le mesme Cardinal Bellarmin preuue amplement au liur. 2. *de Purgatorio* chap. 19. Et de fait sainct Cyprian fait mention des prieres & sacrifice pour les morts en son Epist. 66. *ad Clerum.* Sainct Ambroise à declamé plusieurs Discours funebres en sa vie, nommément pour les Empereurs, Theodose, & Valentinian & pour son frere Satyre. Sainct Ierosme sur le 11. chap. des prouerbes, & sainct Chrysostome en *l'Homil.* 32. *in Math.* parlent amplement des Aumosnes publiques, qui se faisoient de leur temps au Sepultures des Chrestiens.

De quel Apostre tenez vous, qu'il vous faille chanter en rithme vulgaire les Psalmes de Dauid au presche, hommes & femmes, pesle mesle, voire mes-

me les ieunes hommes vis à vis de leurs Maistresses & bien souuent les Adulteres tout ioignant leurs Garçes & concubines.

De quel Apostre tenez vous l'article 1. du ch. 11. de la mesme Discipline, où vous dites que le Baptesme conferé par tout autre, que par vn Ministre accomply, doit estre declaré nul ? Contre la pratique de l'Apostre sainct Pierre, qui commanda à ses freres aux Actes 10. lesquels n'estoient encore, ny Ministres accomplis, ny Ministres à demy, ny en chemin de le deuenir iamais, de baptiser Corneille & toute sa famille ? Seroit ce rien pour estre trop indulgens à leurs ventres, que vos Ministres ont dressé ce Canon. Car ie me suis laissé dire, que s'ils craignent, de n'estre point du festin, que vous pratiquez és Baptesmes de vos enfans, ils dilayent & presque refusent de les baptiser.

De quel Apostre tenez vous, qu'il faille prescher au Baptesme, & laisser plustot mourir les petits enfans, sans ce Sacrement que de les baptiser sans presche ? Contre le Decret de sainct Victor Pape, qui viuoit au 2. Siecle de l'Eglise, & sur tout contre la Doctrine de sainct Augustin, qui preuue le Baptesme des petits enfans sans presche, de la Doctrine des Apostres au liur. 2. chap. 7. *de Baptismo contra Donatistas ?*

De quel Apostre tenez vous, qu'il ne faille admettre pour parrains au Baptesme, que ceux qui ont desia fait la Cene chez vous ?

De quel Apoſtre auez vous apris, qu'il ne faille impoſer au Bapteſme autres noms, que ceux qui ſe treuuent dans le Texte Sacré ? Contre le procedé des Apoſtres, qui permirent à pluſieurs les noms de Line, de Clete, de Clement, d'Hierothée, de Denys, de Martial, de Policarpe, & contre celuy de leurs Succeſſeurs, qui permirent encore le nom de Cyprian, d'Athanaſe, d'Hilaire, d'Ambroiſe, de Ieroſme; d'Auguſtin. &c. Noms, qui ne ſe treuuẽt point, n'y dans l'ancien, ny dans le nouueau Teſtament. Que ſi voſtre pratique eſtoit ſi bonne que vous l'eſtimez, pourquoy eſt-ce que vous ne changez pas les noms de ceux d'entre nous, qui ſe caluiniſent attendu qu'il y a la meſme faute d'entretenir vne erreur que de l'introduire?

De quel Apoſtre auez vous aprins, que le mot de Cene ſoit pluſtot le propre & formel nom du Sacrement du Corps & du ſang de IESVS-CHRIST, que celuy de l'Euchariſtie, l'Eſcriture ſainƈte ne luy en donnant aucun ; comme vous ſçauez tres-bien, ſi tant eſt que vous en ayez leu les preuues chez le Doƈte & Eloquent Coëfeteau dans ſon œuure de l'Euchariſtie ?

De quel Apoſtre auez vous apris, que iuſques à des Bouchers puiſſent donner la belle moitié de la Cene. Ie veux dire le vin, & boire apres les premiers, voire au partir d'enfler vne cheure, comme il eſt aſſez ſouuent arriué en pluſieurs villages dans les Montagnes du Dauphiné, & du Viuares ?

De quel Apostre auez vous apris, qu'il faille faire la Cene en reueuë, & comme les soldats qui font la monstre & prennent la paye, les Apostres l'ayant pris assis en Table, ou en Terre ?

De quel Apostre auez vous apris, que les Abstemes, & qui pis est, que les delicats & desdaigneux (qui sont en assez bon nombre parmy vous) puissent sans crime, s'exempter de prendre la Coupe, comme ils font ordinairement, si elle est (ainsi que dit du Moulin) la iuste moitié de la Cene, & par consequent de commandement diuin, comme porte vostre Doctrine? O qu'il y a de la peine de soustenir vne erreur!

De quel Apostre auez vous apris, qu'il faille porter pour tesmoignage asseuré d'vne condigne preparation à la Cene, vn petit morceau de Carte, marqué du cachet du Ministre.

De quel Apostre auez vous apris, que les Ministres doiuent prendre la Cene autant de fois qu'ils la donnent aux autres? c'est à dire deux fois, aux iours qu'ils l'administrent deux fois, comme il arriue lors qu'ils la donnent le matin & l'apresdinée en diuers villages, IESVS-CHRIST ne l'ayans pas mesme prinse vne seule, selon quelques vns de vous.

De quel Apostre auez vous apris qu'il faille lire le 11. chap. de la 1. aux Corinth. faisant la Cene, ny ayant aucun exemple en l'antiquité de cela?

De quel Apostre auez vous apris, que les Bigames & remariez puissēt estre promeus à l'Ordre Ec-

clesiastique & Ministerial, premierement contre le texte expres de l'Apostre à Tite ? contre l'Ordonnance des Apostres au 17. & 18. de leurs Canons, Secondement contre la pratique de l'antiquité au raport de Tertul. lib. 1. *ad vxorem*, lequel escrit que la Bigamie repugne à la Discipline Ecclesiastique à la prescription des Apostres, & à toute l'antiquité, & finalement contre le procedé de l'Eglise Grecque, Assyrienne, Affricaine & de toutes les autres du Leuant & Midy, que du Moulin renge souuent en son Bouclier de la Foy entre les Eglises Chrestiennes; Lesquelles n'admirent iamais, non plus que la Romaine, vn seul Bigame, tant en la promotion, qu'en l'exercice du Sacerdoce, non pas mesme les Monogames à l'Episcopat. Procedé capable de faire rougir les plus effrontez mesmes. Procedé, qui a donné sujet à quelques vns d'appeller vos Ministres, les *Parties honteuses du Christianisme*, puis qu'ils ne sçauroient se passer de femme.

De quel Apostre, de quel Pere, de quel Autheur, & de quel Historien Catholique, Schismatique, voire Heretique, auez-vous appris, qu'il y ait autresfois eu dans le monde vne Eglise (grande ou petite) semblable en tout & par tout à la vostre, & qui portat la mesme face, & la mesme forme exterieure, qu'elle porte auiourd'huy ? Ie vous en deffie, pour doctes ou hardis que vous soyez. Argument, au reste, si fort, qu'il à ramené dans l'Eglise Catholique plusieurs des plus capables d'entre-vous, &

particulierement le ſieur Scharpius, Eſcoſſois de nation & Profeſſeur de Medecine en l'Vniuerſité de Montpellier, lequel ayant veu, comme Michel le Faucheur Miniſtre de la meſme ville, n'y ſceut iamais reſpondre, il vous dit à Dieu dés l'heure meſme, l'anné 1618.

Fuſt-ce pas le meſme Argument qui fiſt encore reſoudre Daniel Peyrol, Miniſtre de la meſme ville, d'aller faire ſa Confeſſion de foy, chez les R. Peres Ieſuiſtes à Beziers? Dont s'eſtant mis en chemin, apres auoir laiſſé vne longue lettre à ſa femme & à ſes enfans, (qui a eſté imprimée à Paris,) par laquelle il les exhortoit à le ſuiure, voila que ſon fils courut auſſi-toſt apres luy, & l'ayant attaint, le coniura, par mille & mille raiſons de chair & de ſang, de s'en retourner à Montpellier; La plus forte deſquelles fut, que s'il executoit ſon deſſain, que ſa Mere ne pouuoit pas manquer d'eſtre tenuë pour Garſe, & luy pour Baſtard; En ſorte qu'il accorda de retourner, mais non pas de tenir vos Erreurs. Car il eſt mort Catholique, quoy que vous en iugiez.

Fuſt-ce pas encore le meſme argument, auec lequel Monſieur Suares, Eueſque de Vaiſon mit en deſordre les trois principaux Miniſtres du Synode Prouincial de Nyons de l'année 1642. chaſcun d'eux donnant vne reſponce diuerſe, la derniere autant & plus impertinente que la premiere?

DE L'APOSTOLICITE' DE L'EGLISE *Romaine, & Apostasie de la Pretenduë Reformée, touchant la Hierarchie.*

CHAPITRE VI.

L'Eglise Romaine est encore Apostolique en sa Hierarchie, Car du temps des Apostres il y auoit des Euesques; C'est à dire de *Considerans* ou veillans sur les autres. 2. des *Prestres*, c'est à dire des Anciens. 3. des *Laïques*, c'est à dire des Plebées, ou populaires; Ce qui se peut recueillir de la 1. à Timothée ch. 5. *Ne veuille receuoir l'accusation contre aucun Prestre qu'auec deux ou trois Tesmoings*, dit le grand Apostre à ce sien Disciple, qu'il auoit fait Euesque d'Ephese.

S. Denis qui viuoit encore au mesme temps des Apostres, fait voir clairement en sa Hierarchie Ecclesiastique la mesme distinction. S. Ignace son contemporain écriuant à ceux de Philadelphe en son Epistre 8. veut que les Laïques obeïssent aux Diacres, les Diacres aux Prestres, les Prestres aux Euesques, & les Euesques à IESVS-CHRIST, ou à son Vicaire. Mais quelle autre plus puissante & plus violente preuue sçauriez-vous iamais demander de nous en ce sujet, que celle que nous tirons du 40.

Canon des mesmes Apostres, où il est tres-expressément deffendu aux Diacres & aux Prestres, d'entreprendre rien de nouueau sans l'Euesque. Ce triple ordre, d'Inferieurs, des Moyens & de Superieurs, qui respond non seulement à celuy des Anges, diuisés en trois Hierarchies, mais encore à celuy des Astres, où nous voyons les Estoilles, la Lune, & le Soleil auec vne subordination admirable de lumiere, se treuue encore auiourd'huy en l'Eglise Romaine, ce qu'il n'est point besoin de preuuer, puisque chacun le void assez, ouurant les yeux du corps seulement.

Mais pour vostre Pretenduë Reformée, y veit-on iamais vn Ministre Superieur de quelque autre Ministre, vne Eglise Superieure de quelque autre Eglise? Nullement. C'est la raison pour laquelle le Serenissime Roy d'Angleterre appelle en son Apologie, vostre Discipline, *pure Anarchie & Confusion*; & louë sa Hierarchie comme Apostolique, ce que vous ne sçauez que trop. Et non seulement vous detestés la Superiorité, mais encore le nom, qui respire tant soit peu la Superiorité. Ce que vous tesmoignez ouuertement en vostre Discipline, ainsi que i'ay desia remarqué cy-dessus, où vous anathematisez toute sorte de Prelature & de Primauté perpetuelle tant vous aymez l'humilité l'obeyssance & la sousmission.

De l'Apostolicité de l'Eglise Romaine, & Apostasie de la Pretenduë Reformée, au regard des graces & faueurs Diuines.

CHAPITRE VII.

L'Eglise Romaine est finalement Apostolique en ses graces & faueurs diuines, c'est à dire aduantagée de graces & faueurs de Dieu, toutes Apostoliques en la personne de plusieurs de ses sujets, qu'autre Congregation du monde ne receut iamais de sa diuine Majesté, en la personne d'aucun des siens, Graces & faueurs qui sont doubles, les vnes regardent le Salut, & sont d'vne tres-grande vtilité, les autres regardent l'esclat, & sont admirables aux yeux des hommes. Ie comprendray les premieres, qui sont en grand nombre sous ces quatre, comme sous les principales, *Les Consolations diuines, la Liberté de l'Esprit, la Paix interieure de l'ame, & les Soulas aux tribulations.* Les deuxiesmes ie les comprendray toutes sous ces quatre, *le Don de contemplation, le Don de Langues & de Science, le Don de Prophetie*, & finalement *le Don des Miracles.* L'ombre de la moindre desquelles graces & faueurs, il vous seroit impossible de nous faire voir dans vostre Reformation Pretenduë, & eussiez vous la Lanterne de Diogene en

main & nous les yeux d'Aigle ou de Lynx au lieu des noſtres.

Touchant les Conſolations Diuines.

ARTICLE I.

QVe les Apoſtres ayent iouy, dés ceſte vie, de ces premieres graces & faueurs, ce ſeroit perdre le temps, que de le preuuer, attendu l'euidence de la choſe. Il n'y a point de danger toutesfois, d'en apporter quelque teſmoignage en paſſant. Et pour commencer par les Conſolatiõs diuines ; L'Apoſtre ſainct Pierre, exhorte en ſa 1. Epiſt. chap. 1. verſ. 8. tous les vrays Cheſtiens *à ſe reſiouyr* (auec luy) *d'vne ioye inenarrable & glorieuſe en* IESVS-CHRIST. L'Apoſtre ſainct Paul en fait tout le meſme, eſcriuant en ſon Epiſt. aux Phil. chap. 4. verſ 4. *non ſeulement de ſe reſiouyr, mais de ſe reſiouyr derechef.* Le meſme ſainct Apoſtre confeſſe en la 2. aux Corinth. 7. verſ. 4. *d'eſtre remply de conſolation & de ſurabonder de ioye*, meſme au milieu de ſes plus grandes tribulations. Ce qu'il atteſte, non ſeulement au chapitre precedent, verſ. 9. (*comme mourans, & voicy nous viuons*) mais encore au chap. 1. de la meſme Epiſtre verſet 4. Mais quelle doit auoir eſté la conſolation des Apoſtres, ſi celle des beaucoup moins fa-

uorisez qu'eux, est si grande, que la conçoit le Roy Prophete au Psalme 30. vers. 20. s'escriant à Dieu. *O Seigneur, que la multitude de ta douceur est grande, laquelle tu as cachée pour ceux qui te craignent; Tu l'as parfaite à ceux qui ont eu esperance en toy.*

Or que semblables consolations soient goustées par plusieurs des sujets de l'Eglise Romaine, il n'y a rien de si manifeste: Mais comment est-ce que Dieu sevreroit iamais si facilement des delices & contentemens de la chair & du monde, ceux qu'il en sevre tous les iours. Ie veux dire les Chartreux, Minimes, Recolez, Capucins, Feuillans, Augustins & Carmes deschaussés, & semblables Religieux austeres? Et eux, comment est-ce qu'ils supporteroient auec tant de courage & de ioye les aspretés de leur saincte vie, s'ils ne receuoient de temps en temps de tres grandes consolations de la diuine Majesté, & s'ils n'estoient confortez & resiouys par ces auangousts du Paradis, & par ceste Manne du Ciel? Sainct François Xauier, & sainct Philippe Nerio, ont souuent receu de si grandes cosolations spirituelles dans leurs plus grands trauaux & souffrances aux seruice de Dieu, que n'en pouuant porter les Exces ils s'escrioient par fois doucement à Dieu. *C'est assez Seigneur, c'est assez.* Pour celle du R. Pere Cesar de Bus, elles ont souuent esté telles parmy ses plus grandes douleurs corporelles, qu'il luy a fallu passer outre, *C'est trop mon Dieu, c'est trop,* disoit-il par fois à nostre Seigneur durant icelles. Sainct Fran-

çois de Paule, sainct Ignace, sainct Charles, le Bien-heureux François de Sales, le Bien-heureux Thomas de Iesus Augustin deschaux, & cent autres grands Seruiteurs de Dieu de ce siecle, & tous les Religieux de tous les premiers Ordres de l'Eglise, qui se sont employez à la Conuersion des Infidelles aux Indes, ont souuent receu de si douces caresses du sainct Esprit parmy leurs plus aspres trauaux, austeritez & souffrances, qu'ils tomboient en extase & rauissement. I'ay cogneu diuers Religieux, qui receuoient quelquefois tant de liesse spirituelle dans la priuation vniuerselle des sensuelles, qu'ils ne la pouuoient presque plus supporter: Aucuns mesmes ont apprehendé de faire tout leur Paradis en ceste vie, & que ces delices spirituels ne feussent l'entier payement de tous les trauaux qu'ils prenoient tres volontiers pour l'amour de Dieu.

Mais pour vous, ie ne pense point, que vous eussiez la hardiesse de vous vanter de semblables visites diuines. La Manne du Ciel n'est pas aussi pour les Incirconcis, non plus que pour ceux qui ont encore de la farine d'Egypte, ie veux dire pour ceux qui sont dans les consolations de la chair. Et Dieu qui nous commande de ne semer point les Marguerites aux pieds des pourceaux, comment départiroit-il le nectar & l'ambroisie de ses plus succrées douceurs à ses ennemis, & à des ames toutes de lard & de graisse. Iamais aucun de vous (& ie n'en veux que vostre propre conscience à tesmoin)

ne reçeut la moindre miette de ce pain des Anges. Vous ne l'auez pas iamais osé dire aussi, ny de bouche, ny dans vos escrits. Ie sçay bien, que Luther, Caluin, Beze, & tous les autres Apostats de ce siecle, ont ressenty quelque fausse & trompeuse douceur, se voyant au large, & dans la pleine Liberté de tout faire; Mais outre qu'il y a naturellement du plaisir à suiure ses caprices, & faire ses propres volontez, le Diable augmentoit par vne seuere permission de Dieu, ce charnel & traistre contentement, pour les retenir plus efficacement dans leur Apostasie, & s'en seruir pour la perte d'vn million d'ames, comme il a fait : Estans ses Repudiez du Ciel, du nombre de ceux, dont parle le Prophete qui disent en Ieremie 6. vers. 14. *Pax, Pax, & non est Pax. Paix, Paix mais il n'y a point de vraye Paix.*

De la Liberté de l'Esprit.

ARTICLE II.

QVant à la Liberté de l'Esprit, il n'y a point de doute, que les Apostres ne l'ayent encore heureusement & parfaitement possedée. Ie ne veux pas recourir à la Prophetie, couchée au Psal. 90. v. 3. laquelle se peut, non seulement accommoder aux Apostres, mais encore à tous les Saincts & Parfaits.

Tu marcheras sur l'Aspic & le Basilic, & fouleras le Lion & le Dragon. Ie me contente du tesmoignage du seul sainct Paul en sa 2. aux Corint. chap. 3. v. 17. *Or le Seigneur est Esprit* (dit il) *& la ou est l'Esprit, là est liberté.* Liberté qui consiste en la rupture de tous les liens, dont les creatures sçauroient nous tenir attachez en cette vie, pour pouuoir aisément voler apres au gré de la seule volonté de Dieu. Liberté en laquelle les Apostres ont surpassé tous les hommes du monde, comme estans les Mignons du Ciel, & les Brillans parmy les plus grands Saincts de l'Eglise. Ils parloient aussi si librement, & mesmes aux plus grands de la Terre, apres qu'ils eurent receu le S. Esprit en langues de feu le iour de la grande Pentecoste, qu'il n'est pas possible de plus.

Or que l'Eglise Romaine ayt des Successeurs des Apostres encore auiourd'huy en cette excellente grace & faueur de Dieu, il n'y a que les ignorans en l'Histoire des choses, qui se sont passées au siecle dernier, qui osassent le nous disputer & debatre. En effect qui parla iamais plus haut à Henry VIII. Roy d'Angleterre, à Christierne II. Roy de Dannemarc, à Gustaue Roy de Suede, tous Roys & tous Nerõs qu'ils estoient, que les Euesques de leurs Royaumes. Qui sans en excepter vn seul, aymerent mieux (comme l'escrit Sanderus) quitter leurs Eueschez, & se retirer pauurement à Rome, ou mourir dans les prisons, ou passer par le Martyre, que de dissimuler les Impietez de ces Princes, & flatter indi-

gnement leur fureur? Qui parla iamais plus librement à François premier, que le Cardinal de Tournon, aussi-tost qu'il eust accordé par l'importunité de la Reyne de Nauarre, sa Seur, & de quelques autres Dames curieuses, vn Saufconduit a Philippe Melanchton, pour venir à Paris, l'année 1535? Qui parla iamais plus hardiment à Henry III. que le celebre Edmõd Auger Iesuiste, au mesme temps qu'on commença d'apprehender qu'il fauorisoit vos Erreurs, pour auoir, par Regle d'Estat, pris la Ville de Geneve souz sa protection? Qui parla iamais plus courageusement à Henry le grand de glorieuse memoire, que le Pere Gontier Iesuiste, peu de iours apres que vous eustes resolu en Article de foy en vostre Synode de Gap, *Que le Pape de Rome est l'Antechrist*, à ce qu'il vous contraignit de le supprimer, comme il fit aussi-tost apres.

Et afin que vous n'appelliez point cette espece de liberté *Zele indiscret de Religion*; Qui parla iamais plus clairement aux Roys de France & de Naples, que le grand S. François de Paule? *Vous fairiez beaucoup mieux* (leur disoit-il, lors qu'ils luy enuoyoient quelque chose de prix) *de restituer le bien que vous auez d'autruy, que d'en faire des presens & d'aumosnes.* Il n'y eut iamais rien de plus genereux que sainct Ignace & que sainct Xauier, lors qu'il leur falloit reprendres les plus grands Seigneurs de quelque vice notable.

Mais vous serois-ie point ennuyeux, si ie vous

racontois

racontois icy la centiéme partie des traits d'vne incroyable liberté d'esprit de nos plus celebres Predicateurs de ce temps, en Espagne, en Italie, & sur tout en France ? Qui vid iamais Predicateur plus libre & plus genereux que le Pere Ierosme de la Nuza, Dominicain, lequel estonnoit les Roys d'Espagne dans les Sainctes reprehensions, qu'il leur faisoit en chaire? Qui en vid iamais vn pareil au Pere Alphonse Lupus Capucin qui prescha si puissamment contre vn Edict du Roy d'Espagne, qu'il le luy fit reuoquer, par vn autre Edict tout contraire ? Qu'est-ce que le mesme Pere ne dit pas à Rome aux Papes qui ont assisté à ses Predications ? Qui vid iamais encore, des hommes si sainctement libres en chaire, que les Peres, Suffren, Margastaud & Arnoux Iesuistes, Apostrophans les Roys, les Princes, les Prelats, & les Presidans, qui les sont allez quelquefois entendre?

Et pour acheuer. Qui parla iamais plus resolument aux Estats generaux de l'an 1515. que le grand Cardinal du Perron, accompagné des premiers Prelats de France, haranguant contre le Tiers Estat (qui vouloit faire passer en qualité d'Article de Foy; *Qu'il n'y a aucun cas, auquel les Subjets puissent estre absoubs du Serment de fidelité, qu'ils ont presté à leurs Souuerains* ? Et non seulemẽt contre le Tiers Estat, mais encore contre le Roy mesme, toutesfois auec tout le respect deu à vne si haute Majesté. Qui apprehenda iamais moins que l'Euesque de Lisieux, preschant contre la tolerance de quelques abus, introduits en France,

& que l'Euesque de Bellay preschant à Dijon contre quelques vns des Messieurs de la Cour ? Le Pere Iean Suffren aduerty, comme la Reyne Mere, Marie de Medicis, l'auoit choisi pour son Confesseur, respondit apres plusieurs refus, qu'il en fit, qu'il luy obeyroit à la verité, mais qu'elle ne creut pas, qu'il voulut engager & moins perdre sa liberté de traiter auec ses Penitents.

Le R. Pere Cesar de Bus, menacé par vn grand Seigneur, que i'ay veu souuent dans Auignon, de se ressentir de quelque iuste refus qu'il luy auoit fait. *Vous m'en donnez bien* (luy respondit-il.) *Ie ne voudrois pas dire vn seul Aue Maria, pour auoir la bonne grace du plus grand Monarque du monde, s'il n'y auoit autre chose à gaigner.*

Mais quant à vous ; Il est vray, que Luther, Zuingle, Caluin & Beze, & tout le reste de vos Ministres ont tousiours esté les premieres gens du monde pour iapper de loin & desgorger mille iniures contre les Roys & les Princes Catholiques, dans vne bonne Ville de seurté. Mais pour aller en personne, portez d'vne vraye & solide liberté d'esprit & d'vn sainct zele de l'honneur de Dieu, leur dire en barbe ce qu'ils auoient desia dit en leur absence, cela n'arriua iamais.

Luther accusé de plusieurs insolentes Propositions, deuant le Cardinal Caëtan, Legat du Pape Leon 10. en Allemagne, se treuuant encore mal monté, fait le chien couchant ; Escrit au Pape, auec

vne humilité nompareille. Depuis continuant en ses insolences, il est citté à Rome, deuant Syluestre, Religieux de sainct Dominique. A ceste citation il implore honteusement le secours du Duc de Saxe, qui luy obtint vn Renuoy au mesme Cardinal. Le Cardinal le presse de se dedire. Il chancelle là dessus, & demande, afin de se sauuer, vn delay ; Vient apres auec vne abiuration de ses erreurs en main. Le Cardinal luy commande de se retracter de viue voix. De ce commandement absolu du Cardinal, il en appelle au Pape ; & du Pape, (qui le declara bien-tost apres Heretique,) il appelle au Concile futur, en intention d'appeller du Cōcile futur à l'Escriture saincte, expliquée à sa mode, c'est à dire, à soy mesme, & ainsi se rendre Iuge Souuerain en son propre fait. Tant-y a qu'il se sauue laschement encore ceste fois.

Quelque temps apres il est citté deuant Charles Quint à Vvormes, où arriué, sous le Sauf-conduit, qui luy fut accordé, il est derechef sommé de se desdire de viue voix. Il tergiuerse encore & demande derechef vn delay. Et fait si bien qu'il eschape pour la troisiesme fois, sans iamais produire en aucune de ces espreuues vn seul acte de parfaite liberté d'Esprit. Apres tant d'iniures qu'il vous plaira de loin eschapé des perils de la vie, ou de la prison ; En quoy nous pouuons clairement voir à l'œil, Qu'il n'y a rien de plus lasche & pusillanime qu'vn homme Superbe.

Pour Zuingle ayant fait tout le mesme en Suisse,

que Luther en Saxe, il est pareillemẽt citté à Rome. Il s'humilie & proteste de vouloir obeïr au Pape, iusqu'à ce qu'il fust capable de luy desobeyr sans courir aucun hazard de la vie, car deslors, il ne fut plus question d'humilité, ny d'obeyssance, mais d'insolence & de forcenerie.

Pour Caluin, il cacha tousiours ses pensées iusqu'à ce qu'il fut absolu dans Geneue, non seulement à Noyon, à Paris, à Angolesme, à Poictiers, mais encore en Saxe, voire en Suisse, contrefaisant le Lutherien auec les Lutheriens, & le Zuinglien auec les Zuingliens; Tesmoin la confusion qu'il receut à Berne, où vn certain Zacharie Flamand, le fist rougir à bon escient, lors qu'apres auoir donné mille loüange à Zuingle, il luy fist lire aussi tost vne lettre qu'il auoit escrit à quelqu'vn de ses amis, dans laquelle il vomissoit mille iniures contre le mesme Zuingle.

Tout le monde sçait la trousse que Beze bailla l'an 1556. au Comte Palatin, luy faisant entendre qu'à Geneue, en France, & en Suisse on croyoit la Cene à la Lutherienne, afin d'obtenir quelques lettres de faueur de ce Prince au Roy Tres-Chrestien pour le soulagement de ses freres en CHRIST, seuerement poursuiuis alors en France, à cause de leurs reueries.

Vos Ministres faisant faire auiourd'huy reparation aux Gentil-hommes Reformez dans le Consistoire, dissimulent tout a fait en icelle les crimes

& les scandales qu'ils ont commis, se contentans de dire fort simplement, *Voicy Monsieur, qui est marry de tout ce qui s'est passé.* Et voila tout. Il y a bien d'auantage, plusieurs des vostres ont souuent changé de Foy & de Religion, pour aggreer aux Princes dans les Estats, desquels ils se treuuoient domiciliez, non seulement au Palatinat, mais encore en Angleterre, en Escosse, en Dannemarc, en Suede & ailleurs. Verité si manifeste, que vous ne sçauriez la refuter. Ie m'en rapporte à ce que i'ay desia dit cy-dessus sur la premiere Marque, & à lestablissement de la Hierarchie d'Angleterre, que le Serenissime Roy de la grande Bretagne fit, il n'y a pas long-temps dans l'Escosse, contre l'égalité des Pasteurs, laquelle les Escossois ont depuis peu remise au premier estat qu'elle estoit, c'est à dire en tiltre d'article de Foy, aussi bien que vous. Des cent de vos premiers Peres, les nonante neuf ont dextrement dissimulé leur croyance, les quinze & vingt ans entiers, portant leurs corps, à l'Eglise, à la Messe, à la Confession, à la Communion, & aux autres exercices de la Religion Catholique, apres auoir laissé leur cœur au logis, & protesté tout le contraire de ce qu'ils alloient pratiquer en public.

Il est vray que quelques vns de vos Ministres ont voulu contrefaire autresfois nos Euesques & plus celebres Predicateurs en leurs Corrections Reformées; Mais, comme ils ne parloient pas auec la Liberté que Dieu communique ordinairement à ses

seruiteurs, c'est la raison pour laquelle ils ont esté tousiours repris, pensant reprendre, & renuoyez à coups de pieds à leur Presche. Le Ministre Chamier, voulant, contre la pratique introduitte desia dés long-temps parmy vous, faire valoir vn iour sa noble Ministrerie à Grenoble, & prendre à l'imitation de nostre Clergé le premier rang en l'assemblée Polytique Huguenotte, ou la Noblesse preside qui s'y tint l'an 1615. comment y fut-il traité (ie vous prie) par quelques Gentil-hommes du Dauphiné? En Seditieux, tel qu'il estoit par excellence. Et ie ne dis rien icy, dont plusieurs personnes d'honneur, desquelles i'ay apris l'histoire ne s'en souuiennent encore auiourd'huy.

Les Ministres de Montpellier, ayant vn iour tanté, non pas de censurer, mais de prier Monsieur le Mareschal de Chastillon, de s'abstenir de quelque coustume fort contraire à leur Pretenduë Reformation, quoy que peut-estre tolerable de soy. Messieurs (leur respondit-il) vous plaist il de venir danser, Pour moy, ie m'y en vay; Mais sur tout est digne de memoire le remerciement que le sieur de Gouuèrnet fit à Perrin, Ministre de Nyons de sa correction Pastorale, luy faisant passer son cheual sur le ventre, dont ce pauure Ministre faillit à mourir de despit & de rage apres.

Le ieune Rossel Ministre d'Orange, reprenant vn iour en chaire le Sieur Barry, Docteur, de ce qu'il auoit permis à ses filles d'aller au Bal. *Vous estes*

vn ieune fol, luy repartit touchant ledit Sieur de Barry, sortant au mesme temps du Temple, dont le pauure Ministre & tout le Consistoire en furent outrageusement escornez.

De la Paix interieure.

Article III.

TOuchant la Paix interieure, que Dieu communique ordinairement à ses plus fauoris, il apert qu'elle estoit remarquable au cœur des Apostres, puis qu'il n'y eust iamais accident qui peût alterer la leur & les mettre hors de posture. Au contraire des méchans, qui tremblent encore dans vne bonne ville d'ostage; *Le méchant s'enfuit, où il n'est pas mesme poursuiuy; mais le Iuste est asseuré comme vn lyon* (dit le Sage aux Prouerbes 28.) *Il a semblé aux yeux des fols* (dit le mesme en la Sapience ch. 3.) *qu'ils mouroient &c. mais ils sont en paix*, sçauoir est les Iustes. Et de fait, parmy la plus rude guerre qu'on liuroit à ces hommes diuins, ils ne parloient que de cette excellente paix, ainsi qu'il est aisé de voir à l'entrée de presque toutes leurs Epistres.

L'Eglise Romaine a tousiours eu plusieurs semblables hommes, & mesmes en ce Siecle dernier. Aucune chose ne pouuoit troubler S. François de Paule, quelque estrange & extraordinaire qu'elle

fust. Pour S. Ignace il disoit quelquesfois, que quand sa Compagnie (laquelle il aimoit cent fois mieux que sa vie propre,) viendroit à se dissoudre tout à fait, il esperoit d'estre dans vn quart d'heure apres aussi tranquille d'esprit qu'auparauant. S. Xauier se mouuoit non plus de voir renuerser s'en dessus dessous l'Occean, lors mesme qu'il s'y trouuoit à demy noyé, que si vn autre l'eust veu d'vn Port, ou de quelque Promontoire. Quand à S. Charles, il se remua non plus du coup d'arquebuze que luy lascha de quelque pas vn mal-heureux & detestable Religieux, que s'il eust esté à dix lieuës delà? continuant aussi tranquillement & deuotement sa Meditation, qu'il souloit faire les autresfois. Le R. Pere Cesar de Bus disoit souuent, qu'il ne croyoit pas qu'il y eust nouuelle au monde, laquelle eust dequoy l'esbranler. Parce, disoit-il, que ie me suis mis au plus bas lieu. Et nous n'auons pas faute, graces à Dieu, d'vn monde de semblables Personnages en ce Siecle (aucuns desquels i'ay veu souuent) qui s'alteroient non plus de ce qu'ils entendoient & voyoient d'extraordinaires que s'ils eussent esté des Statuës, priuées de tout sentiment.

Mais pour vous, vous estes bien loin de posseder vne telle Paix & tranquillité, le moindre petit accident, mettant hors de selle, & faisant perdre les estrieux à vos plus Rodomonts & Rollands. Ie ne veux que les Escrits de vos Fondateurs, Luther, Zuingle, Caluin & Beze, pour faire voir à tout le

monde les frequentes allarmes de leur cœur, & les secousses, que souffroit orddinairement leur pauure ame, disans & se dédisans à tout coups, de ce qu'ils auoient déja dit en iceux. Mais quelle Paix interieure pourroient iamais auoir ceux qui font la guerre ouuerte à Dieu. *Qui a iamais resisté à Dieu, & a iouy de la Paix?* dit Iob ch. 9. Luther pensa perdre le sens & renuerser sa ceruelle, se voyant presque aussi-tost abandonné, que suiuy de Carlostad, de Zuingle & de plusieurs autres tels Apostats. Ce qui se preuue par les adiurations, qu'il faisoit tous les iours aux Princes, aux Villes & tantost à toutes les creatures, de le venger d'vn si cruel affront. La mort de Zuingle arriuée parmy les armes & dãs la chaleur du combat, témoigna clairement quelle estoit la guerre, qu'il nourrissoit dans son Esprit. Caluin estoit d'ordinaire aux grosses alteres contre quelqu'vn. Quelques-vns racontent, qu'il pensa creuer de rage, de ce qu'on fit donner le foüet dans Geneue à sa Niepce, pour vn adultere qu'elle y commit. Du Plessis faillit à mourir de l'escorne qu'il receut à Fontainebleau, en presence du Grand Henry. Chamier hurtoit d'ordinaire aussi rudement ses amis que ses ennemis. Le Ministre du Moulin a souffert de violentes tranchées d'esprit en ses fuites à la Rochelle, en Angleterre, à Sedan, & ailleurs; ce qu'il confesse ingenuëment luy-mesme en son Combat Chrestien.

Mais ie vous supplie de nous dire, quelle est la

rage & la forcenerie de plusieurs des vostres, lors que quelqu'vn d'entre-vous embrasse la foy Catholique chez-nous. I'en laisse mille exemples, que ie pourrois apporter icy, pour remarquer celle du Ministre Codur, & sur tout celle de sa femme en la catholisation & entrée en Religiõ de sa fille aisnée, qui fut telle qu'on ne la sçauroit exprimer sans les offencer : la où leur fille iouït tousiours d'vne paix & d'vne tranquillité incroyables. Ce que i'ay appris de sa propre bouche auec beaucoup de consolation.

Et ie puis dire encore auec verité, que ie ne veis iamais Ministres aux prises auec Iesuiste, Capucin, ou autre Religieux, voire auec moy, tout petit Escolier que ie suis, qui ne changeast plusieurs fois de front & de face; rougissant, blemissant, pallissant, extrauagant & perdant toute modestie & contenance à la fin. Indice infallible des Tourmentes, & Tempestes, qui bouleuersent leur interieur; ou leurs aggresseurs pourtoient continuellement vn mesme visage, les aucuns rassis & reposé, les autres gay & riant. Vn Gentilhomme de merite m'a raconté, comme témoin oculaire, que le pauure Ministre du Moulin apres quelque Conference qu'il eut vn iour auec le Pere Seguiran, proche de Paris, fut si troublé & si éblouy, qu'au départ, il print le chapeau du Pere au lieu du sien, & le porta quelques cent pas, sans s'en donner garde, mais non pas sans causer cent éclats de risée, tant aux vostres qu'aux Catholiques presans.

Du Soulas dont Dieu recrée les siens.

ARTICLE IV.

ET quant au Soulas, dont Dieu recrée, fortifie, & releue le cœur affligé de ses Seruiteurs, entre lesquels les Apostres tiennent le premier rang, il nous est, non seulement témoigné par cent authoritez du Texte sacré, mais encore par mille & mille exẽples arriuez en diuers temps. *Quand tu passeras par les eaux, ie seray auec toy*, (dit Dieu par le Prophete Isaye chap.4 3. à tous ses fauoris,) *& les fleuues ne te couuriront point, Quand tu chemineras par le feu, tu ne seras point bruslé, & la flame ne t'offencera point. Car ie suis le Seigneur ton Dieu.* Sainct Pierre & Sainct Paul échappoient ordinairement tous les pieges, qu'on leur tendoit, iusques à ce qu'il pleust à Dieu les appeller à soy, pour les coronner, apres tant de combats, & de victoires par eux emportées sur la Chair, le Monde, & l'Enfer. Il ne faut que lire le ch. 11. de la 2.aux Cor. pour apprendre le soin plus que paternel, que Dieu a pris du dernier, l'ayant tousiours arraché des Griffes des Voleurs, des dens des Viperes, des Precipices, des Charybdes, des Scylles, des Naufrages & de mille perils, en la ville, au desert & dans les voyages qu'il faisoit souuent, tant sur la

terre, que sur la mer; Et ce que ie dis de cettuy-cy, ie le pourrois dire encore de tous les autres; Ce que que i'obmets à cause de briefueté.

L'Eglise Romaine ne peut elle pas à iuste raison se loüer, d'auoir eu cent & cent homme au Siecle dernier, fauorisez de Dieu, iusques là, qu'ils estimoient leurs trauaux beaucoup moindres, que les soulas, qu'ils receuoient en iceux de sa paternelle Bonté, quoy qu'ils fussent insupportables à tout autre qu'à eux. En effect les douleurs corporelles les plus sensibles, & les austeritez les plus rudes qu'ils ont endurées, n'ont (s'il semble) seruy, que pour faire esclatter & reluire plus viuement en eux ceste mesme Bonté. La mort mesme ne leur a semblé, que comme vn beau Pont, tapissé de fleurs, pour passer du Paradis de la grace, au Paradis de la Gloire. Tesmoin le B Isaac Polonois, Augustin deschaussé, en la mort duquel on entendit la musique des Anges. Tesmoin le Sçauant François Suarez Iesuiste, qui treuua la mort si belle qu'il en fut rauy. *Ie n'eusse iamais pensé que la mort eust esté si douce*, disoit-il, s'aprochant de sa fin. Et plusieurs autres telles personnes, ayant preueu le propre iour de la leur, long-temps auparauant qu'elle aduint, tant s'en faut qu'il s'en soient affligés, qu'au contraire ils s'en sont singulierement resiouys, ne plus ne moins que les Princes lors qu'on leur a marqué précisement le iour qu'ils doiuent prendre la possession de quelque grand & puissant Empire. Ie pourrois ap-

porter icy leurs propres paroles, mais il ne faut qu'ouurir les Histoires qui racontent leur heureuse mort, pour en sçauoir beaucoup plus que ie n'en dis pas icy.

Mais quant à vous, de grace, de quel soulas pouuez vous iouyr dans vos afflictions & calamitez, recourans à des remedes si desesperez, que ceux ausquels vous recourez d'ordinaire, pour vous en deliurer; Violant bien souuent en iceux toute sorte de Droit & de Loy, dont ie ne veux en preuue de ceste verité, que ce que nos propres yeux ont veu ces ans passez, tant en Allemagne, qu'en ce Royaume. Et quel doit estre, ie vous supplie, le soulas que peuuent receuoir, vos plus chetifs freres en CHRIST, rendant l'ame dans vostre Heresie, si vos Fondateurs ont esté si visiblement abandonnez de Dieu en leur mort. Mort plus semblable à celle de Pharaon, & de Saül, de Balthasar, d'Antiochus, d'Herode, de Iudas, de Simeon le Magicien & des autres Heresiarques, leurs deuanciers, qu'à celle des Saincts laquelle il estime si precieuse. Luther apres auoir soupé à creuer, bien bouffonné, & maudit plusieurs fois le Pape, voulut se deffaire soy-mesme, pressentant approcher la sienne. Ce que Thomas Bosius asseure au liur. 23. chap. 96. *des Signes de l'Eglise*, d'auoir aprins d'vn seruiteur de cét Heresiarque, presant en icelle, conuerty depuis à la Foy Catholique.

Carlostad fut visiblement estranglé par vn De-

mon, s'il en faut croire les Ministres de Basle, qui l'asseureut ainsi selon Bellarmin Oecolampade, au rapport de Luther fut encore estranglé la nuit dans son lict, par vn autre Demon. Zuingle finit en frenetique à la teste d'vn Bataillon, la picque à la main. Buccer fut precipité par vn autre Demon, de son lict sur le paué, où il luy rendit sa malheureuse ame. Caluin apres auoir esté rongé durant quatre ans entiers des poulx, & souffert vne infinité d'estranges effrois, en presance de plusieurs, expira comme dit Bolsée en sa vie, inuoquant les Demons & maudissant l'heure, qu'il entreprint d'estudier & d'escrire, Beze mourut fou formé, c'est à dire, long-temps apres auoir perdu tout à fait l'entendement, comme chacun sçait. Ie ne dis que ce que i'ay leu dans les plus fidelles Historiens de ce Siecle. Ie ne sçay pas si la mort de Chamier a esté la pire de toutes celles de ses Confreres, vn des Canons du Siege de Montauban, qui fit voler son gros corps en cent pieces, du Rempart qu'il visitoit, dans la ville, ne luy ayant pas donné le temps & le loisir de se repentir de sa desesperée malice contre sa Majesté Tres Chrestienne. Le mesme Dieu tousiours bon & tousiours pere, à ceux qui desirent luy estre tres-humbles enfans, veuille donner vne autre fin à du Moulin, que celles cy par les entrailles de sa plus que paternelle misericorde.

Des Dons gratuits de l'Eglise Romaine, incognus à la Reformée.

CHAPITRE VIII.

ET pour acheuer ces Discours par les quatre dernieres graces, dont Dieu à fauorisé plusieurs de ses Seruiteurs, ie veux dire, *le Don de Contemplation, le Don des Langues & de Science, la Prophetie & les Miracles*, i'estime qu'il n'y a celuy, tant impudent soit-il, qui les voulut nier aux Apostres. C'est pourquoy i'employeray le papier, qui me reste pour cét escrit, à preuuer par Histoires indubitables, comme ces mesmes graces gratuites ont esté communiquées à plusieurs des enfans de l'Eglise Romaine en ce Siecle dernier.

Du Don de Contemplation.

ARTICLE I.

TOuchant le *Don de Contemplation*, qui consiste en vne sublime esleuation de nostre esprit à Dieu, accompagnée d'Illustrations & cognoissances

des veritez eternelles, d'ardeurs amoureuses enuers Dieu, de delices spirituels ineffables, suiuis bien souuent des Torrens de larmes, des Visions, Apparitions & Reuelations diuines; Il n'y a si reuesche & rebours d'entre vous, qui voulut auoir nié cette excellente faueur à plusieurs de nos saincts de ce Siecle; apres auoir leu les Histoires de leur vie, & de leur mort, qui ne sont pas apocryphes & des Legendes, comme vous bouffonnez, mais des Veritez attestées par des hommes, pour le moins aussi dignes de foy, que vous, ne vous desplaise.

Pour les larmes, sainct Ignace, sainct Philippe Nerio, le Pere Antoine Roa Augustin deschaux, le Pere Cesar de Bus, & quelques autres saincts Personnages de nostre aage, en ont versé si souuent, qu'il ne se passa presque iour depuis leur Conuersion iusqu'à la mort, qu'ils ne pleurassent tendrement au veu & sçeu, (quoy que contre leur gré) de plusieurs personnes dignes de foy: Pour les Visions, Apparitions, & Reuelations, sainct François de Paule, sainct Ignace, sainct Xauier, sainct Philippe, le B. Pere de sainct Guillaume, & le Pere Ange, Augustins deschaux, la saincte Mere Therese & cent autres semblables, en ont receu de Dieu, pour bastir des Tomes entiers. De Rauissemens; Saint François de Paule en a eu quelques vns de plusieurs iours entiers. Sainct Ignace en eut vn au commencement de sa Conuersion de 7. iours entiers. Sainct Xauier & sainct Philippe Nerio en ont eu plusieurs

de

de quatre ou cinq heures de suitte. Le B. Martin de Valence de l'Ordre de sainct François en a eu plusieurs aux Indes, mesme en preschant, restant souuent tout droit, immobile, & quelquefois si longtemps, qu'il falloit qu'on le portast de la chaire dans sa petite Cellule, le mesme B. Iean de sainct Guillaume estoit encore fort souuent rauy dans ses oraisons. Et pour parler de chose plus proche de temps & de lieux, qui de nous, n'a ouy parler des frequentes extase de Monsieur Bernard de Paris.

Touchant les Esleuations du corps. Sainct François de Paule fust souuant esleué plusieurs coudées de terre à Tours, voire mesme en la presance des Tres-Chrestiens Roys, Louys XI. & Charles VIII. & de plusieurs Princes & Princesses de leur Cour; Le B. Martin de Valence, & la saincte Mere Therese furent encore diuerses fois esleuez de terre, tenant les bras estendus en Croix auec admiration de tous ceux, qui les regardoient. Autant en pourrois-ie dire du B. Pere Iean Baptiste de Moya, Augustin deschaux, & de quelques autres semblables.

Quant aux splẽdeurs externes & sensibles, S. François de Paule dardoit bien souuent de grands rayõs de lumiere de tout son corps, & quelquefois paroissoit estre, comme enuironné d'vn Soleil. Diuerses personnes ont veu sainct Ignace en diuers temps, ayant sa face toute esclattante & lumineuse. Le B. Martin de Valance a esté veu quelquefois enuironné d'vne si grande splendeur & clarté, qu'on le per-

doit comme de veuë : Le mesme lisons nous de quelque autres de ses Correligieux, comme encore du B. Louys Bertrand, de l'Ordre de sainct Dominique, du mesme pere Iean Baptiste de Moya, Augustin deschaux, & du pere François Lopez Iesuiste, lors qu'ils disoient la saincte Messe, du R. pere de Bus & de Marie de Tolede de l'Ordre de saincte Claire. Ie serois ennuyeux, si ie voulois dire tout ce que ie treuue bien aueré chez les meilleurs & plus fidelles historiens de ce temps, touchant ces celestes faueurs.

Mais ie ne croy pas que vous eussiez le courage de vous vanter, non pas mesme de l'ombre, voire de l'Idée du moindre de ces grands Dons. Aussi bien manqueriez vous de preuue solide, en estans requis & sollicitez apres.

Du Don des Langues & de Science.

Article II.

TOuchant le Don des Lãgues & de Science, accordé, non seulement aux Apostres, mais encore à plusieurs autres, presque en tous les siecles de l'Eglise, selon la promesse de IESVS-CHRIST en sainct Math. chap. 10. vers. 19. vous ne doutez pas à mon aduis, que l'Eglise Romaine ne s'en

puisse veritablement & iustement glorifier encore auiourd'huy en la personne de plusieurs de ses enfans. Ie laisse à part, qu'elle parle toutes les Langues du monde, comme ayant à instruire toutes les Nations, & tous les peuples du monde, ainsi que vous sçauez fort bien. Ie laisse encore à part, qu'elle vient de produire des hommes, les plus Doctes & Sçauans en Hebreu en Chaldée, Grec & Latin, qui furent iamais. Vous n'ignorez pas combien excellens ont esté en ces quatre diuerses Langues Genebrard & les celebres Cardinaux Bellarmin, & du Perron, auec le Pere Humblot Minime, & le Pere Gautier Iesuiste. Vous n'ignorez pas que Sanctés Pagninus de l'Ordre de sainct Dominique, Espagnol, à surpassé tous les premiers Rabbins du monde en la cognoissance de la langue Hebraïque, mesme selon la Confession des plus doctes d'entre eux. Que Guillaume Budée n'a iamais eu son esgal en la langue Grecque, & que Muret à gaigné le deuant aux mieux versez en la Latine, & finalement que le Pere Bonauenture, Minime, que i'ay veu souuant dans Auignon, ne parlat couramment vingt diuerses langues, aussi bien que Mitridates, tant loüé par l'antiquité, vingt deux; Ie viens donc à sainct Vincent Ferrier, decedé cent ans seulement auant la naissance de Luther, & Catholique Romain, si iamais homme du monde le fust; Lequel sans perdre le temps apres l'estude de diuerses langues de l'Europe, prescha neantmoins dans tous les Royaumes

de ceste grande partie de la Terre, auec l'intelligence & l'estonnément de tous ses auditeurs.

Pour le grand sainct François de Paule, sa vie porte qu'exhorcisant le Demō, dont l'vn de ses Nouices fut quelque temps possedé, il entendoit tresbien, quoy qu'il n'eust iamais aprins en sa vie, non pas mesme à lire tout ce que disoit cét Esprit malin, parlant tantost Hebrieu, tantost Syriaque, puis Grec, & d'autresfois Latin. Le B. Louys Bertrand, Religieux de l'Ordre S. Dominique, les BB. Martin de Valence & Iean de S. François Religieux de l'Ordre de S. François, ont tous trois presché ce dernier Siecle au Mexique, les deux premiers en leurs langue Espagnole, se faisans neantmoins aussi aisément entendre aux Mexiquains, que s'ils eussent parlé la propre langue du Mexique, & le troisiesme parla soudain & sans estude quelconque toutes les diuerses langues du Mexique auec le rauissement de tous ceux, qui ont esté tesmoins d'vne si grande merueille. Le frere Bernard de la Mere de Dieu, Augustin deschaux, parloit diuerses langues, sans aucun estude; Le Pere Ierosme de Milan, Capucin, preschant en Italien fust estimé parler François par ses Auditeurs à Lyon & ailleurs. Finalement le grand sainct François Xauier, aprit comme en moins de rien, & presque sans aucun estude & trauail la langue de diuerses Nations, aux Indes Orientales, au Iappon & ailleurs, en telle sorte, qu'il preschoit par tout, où il alloit quelques temps apres son arriuée, auec

l'intelligence de ses auditeurs. Mais comment eust-il peu apprendre sans miracle dans dix ans, qu'il fut aux Indes dix ou douze diuerses & diferantes langues, ayant de si grandes occupations, que celles qu'il auoit d'ordinaire sur les bras, & de si grands & frequents voyages à faire parmy ces vastes contrées; veu qu'il faut presque les dix années entieres à vn homme de son aage, pour en apprendre suffisamment vne seule. Verité que Bosius tesmoigne, apres diuers autres Historiens au liur. 7. chap. 1. & au liure 12. chap. 21. *des Signes de l'Eglise.*

Et pour le regard du Don de Science, laissant à part celle qui s'acquiert par estude & par vn labeur assidu, incomparablement plus excellente & releuée chez nous, que chez vous (vos plus doctes Ministres n'estans tout au plus que des Escholiers, cõparez à nos Docteurs Scolastiques. Ie vous supplie bien fort de considerer celle que Dieu communiqua à sainct François de Paule & à sainct Ignace, le premier desquels respondit tres pertinemment, quoy qu'il ne sceut pas mesme lire, aux plus arduës & difficiles questions de Theologie, que luy firent deux celebres Docteurs de Sorbonne, pour luy causer de la confusion. Et le deuxiesme entendit le tres-haut Mystere de la saincte Trinité, lors mesme qu'il ne sçauoit encore que lire & escrire, beaucoup plus parfaitement que plusieurs Theologiens consommez.

Ie vous supplie encore de considerer la Science qu'il

a desparty à la saincte Mere Therese, & au frere Paschal Baylon Recolé, comme encore celle qu'il a desparty au frere Bernardin de la Prouince de sainct François, & au frere Sauueur de la Prouince de la Marche, tous deux Capucins & à quelques autres Religieux, qui ont vescu au Siecle que nous venons d'acheuer. Telle au reste qu'elle à mis en admiration tous les premiers Theologiens, qui les ont ouys & frequentés.

Pour la Science de la Mere Therese, elle fut si sublime, que les plus sublimes Theologiens s'y perdent, s'ils ne sont grandement spirituels & deuots. Tesmoins nous en seront les cinq liures entiers, qu'elle a composez, sans premeditation & comme sans peine & trauail. Ausquels il est aisé de voir comme Dieu luy a descouuert des Secrets sur les principaux Mysteres de la Religion Chrestienne, de la saincte Trinité, Incarnation, Transsubstantiation, Assomption de la Vierge, &c. qui passent la cognoissance des plus sçauants.

Et quant au B. Paschal, il deuint sans aucun estude, si grand & si celebre Theologien Mystique, Scholastique, voire Positif, que les premiers Docteurs d'Espagne, qui l'entendoient quelquefois si pertinemment proposer, arguer, distinguer & respondre en toute sorte de questions Theologiques, ne s'estimoient pas mesme dignes d'aller à son Eschole. Car iamais Docteur ne parla plus hautement & plus clairement que luy de l'Essence diuine

& Trinité des perſonnes, & de pluſieurs autres myſteres de noſtre ſaincte Foy.

Mais nous ſçauriez vous bien nommer quelqu'vn d'entre vous tous, qui receut iamais de Dieu ce grand Don des Langues & de Sciences; Quelqu'vn dif-je, qui ſans Maiſtre, ſans liure & ſans eſtude, ſe rendit docte aux langues eſtrangeres, & aux plus ſublimes ſciences du monde. Et ie ne le penſe pas, quelques ventards, que vous ſoyez. Pour des Docteurs de Carrefour, vous en auez à milliers. Car parmy vous, chacun y tranche du ſçauant, & fait du Miniſtre: N'y ayant ſi chetif frere en Christ, qui n'ait peut-eſtre ſouuent attenté d'appeller en diſpute ouuerte nos plus celebres Docteurs & predicateurs. Ie ne veux pas coucher icy les plaiſans contes, qui ſe font deſia depuis long-temps ſur ce ſujet. On vous cognoit meſme parmy les Catholiques au gazouiller ſeulement: A propos dequoy i'ay veu autresfois vn petit paquetier Huguenot, lequel interrogé par vn de nos Peres, tres-bon Philoſophe & Theologien, qui s'entretenoit auec luy, faute de meilleure occupation. En quoy conſiſte l'Egliſe de Dieu, ſa Definition, & ſes principales proprietez. Vous voudriez, peut-eſtre, Monſieur, que ie le vous enſeignaſſe, luy reſpondit ce petit morueux, dont tous les aſſiſtans, qui cognoiſſoient le Pere ſe prindrent à rire & moy auec eux.

Vn homme d'honneur m'a proteſté d'auoir apris comme enuiron l'an 1611. vn Payſan Huguenot

des Seuenes se rendit à Montpellier, pour reformer vostre Reformation Pretenduë, & vouloit en despit des Ministres mesmes prescher. Mais partie par argent, partie par menaces, il fut tout doucement renuoyé chez soy. I'ay cogneu dans mon enfance vn Charpentier à Orpierre en Dauphiné, lequel tenoit des discours d'vn vray Libertin, capables, au reste, de faire suer à grosses gouttes son pauure Ministre, voire en plein hyuer, pour ne sçauoir respondre aux instances naturelles, qu'il luy apportoit, contre ce qu'il auoit presché.

Du Don de Prophetie.

ARTICLE III.

IL n'y a celuy là, qui ne sçache, que les escrits des Apostres sont tous remplis de propheties, & comme l'Eglise Catholique doit estre fauorisée iusqu'à la fin du monde, de ce grand Don. Telle est la Doctrine du grand sainct Paul au chap. 12. de son Epist. aux Rom. vers. 6. & au 12. de sa premiere aux Cor. vers. 10. Don, à l'occasion duquel elle est merueilleusement illustrée entre les mortels. Il n'appartient aussi qu'à elle seule, & priuatiuement à toute autre Societé du monde, d'auoir des sujets, qui preuoyent de loin les choses qui sont à venir, lesquelles

n'ont aucune Cause en la Nature, n'y mesmes aucune apparence ou probabilité. C'est pourquoy les fidelles disoient jadis par la bouche d'Isaye chap. 4. vers. 33. aux Pretendus Prophetes des Idolatres & Payens. *Annoncez nous les choses qui doiuent venir au temps futur, & nous croirons, que vous estes Dieux*, ou enuoyez de la part de Dieu.

Or que ce grand Don se treuue manifestement en plusieurs des enfans de l'Eglise Romaine encore auiourd'huy, ce seroit vne impudance intollerable que de le nous disputer & debattre. Sainct François de Paule predit à Alphonce Roy de Naples, qui regnoit de son temps, qu'il ne mourroit point Roy, Ce qui arriua, comme chacun sçait; Charles VIII. Roy de France l'ayant priué, quelque temps auant qu'il mourut, de son Royaume: Il predit à Louys XI. (qui l'auoit fait venir de Calabre en France) qu'il mourroit asseurément de la maladie dont il pensoit tousiours échapper. Il predit encore à Charles VIII. son fils, tout ce qui luy advint en son voyage de Naples. Il predit encore au Cardinal de Rouere, Neueu du Pape Sixte IV. qu'il seroit vn iour Pape, ce qui arriua, montant sur la Chaire Apostolique le quatriéme apres son Oncle, & fut appellé Iules II. Il predit finalement à deux celebres Docteurs de Paris, lesquels estoient les plus grands aduersaires, que son Ordre eust en France pour lors, qu'ils seroient à peu de mois delà, les deux premiers & plus zelés deffenseurs, qu'il y auroit de long temps.

Ce qui arriua encore. Bref il voyoit les choses futures comme les passées, & les absentes, comme les presantes, & les plus cachées, comme les euidentes & manifestes.

Le grand Sainct Ignace a fait plusieurs semblables predictions, ainsi qu'il est aisé de voir en sa vie. Il nous suffira de deux seulement. La premiere sera celle, dont il predit sans apparence quelconque qu'vn certain Pierre Quarré, Marchand, Flamand seroit vn iour l'vn des plus grands Bienfacteurs de sa Compagnie. Ce qui arriua vingt cinq ans ou enuiron apres. La seconde sera celle dont il predit, comme François Borgia Duc de Gandie, long-temps auant qu'il quittat le Siecle, seroit vn iour General de sa Compagnie. Ce qui arriua encore long temps apres, car il fut le troisiesme apres luy. Sainct François Xauier aduertit & pria fort vn Marchand Portuguais aux Indes, qui se treuuoit en tres bonne santé pour lors, qu'il se resolut à faire au plustot des grosses aumosnes, parce que nostre Seigneur l'appelleroit dans peu de temps de ceste vie à l'autre, comme il fit.

Sainct Philippe Nerio, voyant vn iour entrer deux ieunes hommes dans vn Ordre Religieux (lesquels ils ne cognoissoit point du tout) predict comme l'vn d'eux (qu'il monstra au doigt) perseuerroit & l'autre non. Ce qui fut treuué bientost apres veritable. Bien souuent il descouuroit à ceux qui l'alloient visiter la raison, qui les auoit portez vers

luy. Ce qu'a fait encore fort souuent le R. Pere Cesar de Bus.

Le B. Martin de Valence predit ponctuellement le iour de sa mort dix ans auant qu'elle arriuat. Quelques autres & particulierement le R. Pere de Bus ont marqué plusieurs iours auparauant leur deces le propre iour qu'ils mouroient. Le B. Thomas de Iesus, Augustin deschaux à predit plusieurs choses remarquables, qui sont veritablement arriuées. La saincte Mere Therese à predit encore plusieurs choses notables, qu'il n'y auoit que Dieu seul, qui les peut sçauoir.

Le mesme R. Pere de Bus predit sans apparence ny probabilité quelconque comme la femme d'vn Bourgeois d'Auignon, ieune & pleine de santé, mourroit dans peu de temps, & que son mary se rendroit homme d'Eglise, & qui plus est embrasseroit son Institut, & se rangeroit auec luy, ce qui arriua de point en point, comme il l'auoit specifié: Il predit encore si precisément le temps de la mort de deux Prelats, enuiron vn an auant qu'elle arriuat, qu'il ietta dans l'admiration les personnes, ausquelles il descouurit ceste prediction.

Mais entre tous fut admirable en ce Don le B. Louys Bertrand, dont nous auons desia souuent parlé cy-dessus. Car outre qu'il descouuroit clairement à ses Religieux tout ce qu'ils disoient & faisoient en son absence de plus secret & caché, il predisoit encore à plusieurs autres, des choses qu'il n'y

auoit que Dieu seul, qui les peut sçauoir. Il predit à vn Gentilhomme Espagnol, que de quatre enfans, encore fort petits, qu'il auoit, les trois se rendroient Iesuistes, & l'autre se marieroit, ce qui aduint encore ponctuellement, comme il l'auoit predit. Cecy, non plus que la pluspart de ce que ie viens de dire, ne dependoit d'aucune cause naturelle, mais de la volonté de Dieu & du franc Arbitre de ceux, ausquels telles choses sont arriuées, car elles estoient purement morales & volontaires. Il predit encore à vne femme, laquelle auoit vn mary grandement fascheux, qu'il deuiendroit extremement debonnaire & doux; Mais qu'elle ne viuroit pas long tẽps apres. Enfin il disoit si asseurément la bonne fortune à chacun qui l'abordoit, qu'il faisoit estonner les plus sçauans hommes des Espagnes. Voyez-en dauantage chez Bosius liu. 6. chap. 2. *des Signes de l'Eglise.* La B. Catherine de Raconis en Piedmont, qui mourut l'an 1542. predit precisément le temps de la mort de Iules 2. le voyage de François premier en Italie, & le mal-heur qui luy arriua depuis à Pauie.

Ie laisse à part les Predictions admirables de Thomas Morus, & d'vn autre Thomas de l'Ordre de S. François en Guyenne, appellé le Bon-homme, dont ils nous ont parfaitement bien dépaint les miseres que vostre Heresie à causées depuis en l'Europe; Et pour finir auec le Pere Dominique de *Iesus Maria*, celebre Carme deschaussé; il n'y a celuy qui ne sça-

che, comme il promit asseurément à plusieurs la Victoire qu'emporta le Comte de Buquoy (General pour l'Empereur) sur le Comte Palatin du Rhein, le 8 Septembre de l'an 1622. en la Bataille de Pragues. Ie ne diray rien des Propheties du Pere Claude Bernard de Paris, & du Frere Fiacre Augustin deschaux, touchant la Grossesse de la Reine Regente, parce qu'il n'y a personne qui l'ignore aujourd'huy en France.

Mais pour vous. Il est vray que vous auez eu plusieurs Prediseurs; Mais ce sont de ceux, dont parle Moyse au deteron, ch. 18. ver. 22. *Quand le Prophete parlera au nom du Seigneur, & que la parole n'aduiendra point, le Seigneur n'a point dit cela; mais le Prophete là controuué par arrogance de son esprit. Et pour ce n'aye point crainte de luy.* Car vous ne nous pouuez pas nier, que Luther, Montzer, Zuingle, Caluin & semblables, n'ayant trompé tous ceux qui ont adiousté foy à leurs Almanachs. Pour le premier il escriuit l'an 1525. que s'il preschoit encore deux ans entiers, que le Pape, les Cardinaux, Euesques, Prestres, Religieux, & tous les Catholiques ensemble s'esuanoüiroient deuant luy, comme les brouïllards deuant les rayons du Soleil du Midy durant la Canicule. Mesmes que nos Eglises, Conuents & Monasteres s'en iroient en fumée auec vn seul petit souffle de sa bouche. Il a presché depuis enuiron 22. ans: (car il mourut seulement l'an 1546.) on n'a toutesfois rien veu de cette belle Prophetie accõply.

Mais pour n'estonner pas ses Disciples, à cause de cette intollerable erreur & méconte, il les asseura, que ce qu'il n'auoit pas fait viuant, qu'il le feroit en mourant. *Pestis eram viuens, moriens tua mors ero, Papa.* I'estois en viuant ta peste ô Pape; mais en mourant ie seray ta mort. Ceste Prediction, n'a toutesfois eu non plus de verité, que la precedente. Au contraire, par vn faux Catholique, qu'il nous a débauché, Dieu nous en adonné les mille, vrais & solides aux Indes, en la Chine, au Iappon, en l'Amerique, & au Mexique, comme i'ay fait voir déja cy-dessus, & confirmé le double des Catholiques, qui chanceloient en la foy dans l'Europe.

Thomas Montzer, son Disciple, promit il pas aux deux cens mille Rustaus, qu'il fit rebeller contre les Princes Allemands, que le Sainct Esprit descendroit visiblement à leur ayde, le iour qu'ils liureroient la bataille contre-eux, & leur donneroit la victoire entiere. Mais quel éuenement eut cette belle Prediction ? Tout le contraire de ce qu'elle portoit; Car ce Predifeur & tous ces forcenez, sauf bien peu, passerent ou par les mains de leurs ennemis en la bataille, ou par celles des Bourreaux sur vn gibet apres.

Zuingle fit, la mesme Prediction à ceux qu'il auoit mutinés en Suisse contre les Catholiques Romains, & la mesme fin, que Thomas Montzer, car il fut tué comme luy au combat, & ses gens furent entierement rompus & défaits, ainsi que nous

auons déia dit cy-dessus.

Caluin ne rencontra pas mieux que ceu-cy, promettant l'an 1560. vn heureux succez à la Coniuration d'Amboise, & mille Triomphes à vos Peres sur les Catholiques Romains, s'ils resoluoient de decider les differans de la Religion auec eux par les armes, comme ils ont voulu faire depuis fort souuent, tant aux quatre grandes Batailles, qu'en plusieurs gros combats, Mais vous y auez tousiours eu du pis, comme vous sçauez.

Beze, qui selon Genebrard, fut consulté de Poltrot sur l'assassinat du grand Duc de Guise, (la Terreur & l'espouuante de vostre Heresie) ne trahit-il pas ce mal-heureux Traistre, luy promettant vne Legion d'Anges pour le garantir de la prinse de corps qu'il apprehendoit, apres le coup fait. Vous en sçauez assez particulierement l'Histoire, sans la vous déduire par le menu sur ce papier.

Vn fou & faux Euesque de Lubec, nommé George D'aol, surpassa tous ces Pronostiqueurs en réverie, car croyant que c'estoit déia fait de l'Eglise Romaine, il fit enterrer auec pompe solemnelle le Missel Romain.

Et pour acheuer vos Pronostics; Deux Ministres Allemans, l'vn d'vn village proche de Vvitemberg, l'autre d'vn village proche du fleuue Rura, dans la Duché de Cleues, marquerent auec la mesme asseurance à leurs Auditeurs le propre iour & l'heure que le Iugement final deuoit arriuer, de sorte qu'ils

leur firent souz cette croyance deuorer en festins tout ce qu'ils auoient de commessible dans peu de mois ; d'autant que le terme qu'il leur auoit assigné, estoit fort court. Ainsi l'escrit Tilman Bredembach, au liu. 7. c. 32. & 33. de ses *Collations sacrées*. Napeir en sa *Proposition* 14. & du Moulin *en l'Accomplissement de ses Propheties*, fol. 198. aussi fols que ces deux derniers, assignent-il pas precisément le iour de la fin du monde à qui les veut croire? S'esleuans ainsi pardessus le Fils de Dieu, qui ne l'a point voulu faire. A cause dequoy Caluin le condamne en son Harmonie d'ignorance selon son Humanité.

Vn certain qui sçait bien tout ce qui se passe chez vous, m'asseura il y a quelque temps, comme vous teniez que Chamier vous auoit predict le Siege de Montauban, long-temps auant qu'il arriuast, dequoy ie me prins à rire, Comment, luy disie, Chamier auoit-il fait son apprentisage à presager souz Rabelais? Car Rabelais, à ce que i'ay aprins, a fait plusieurs semblables Predictions en sa vie: Comme lors qu'il predit qu'il y auroit quantité de Raues en Lymosin & Sauoye, quantité de Chastaignes en Perigord & Dauphiné, quantité d'Oliues en Prouence & bas Languedoc, beaucoup de Poissons en la mer, grand nombre d'Oseaux parmy l'Air, & force Estoilles au Ciel, que l'Hyuert seroit froid & l'Esté chaud : Mais qui n'auroit deuiné que le Roy voudroit vn iour estre le Maistre de ses villes. Il ny a crocheteur sur le Pont neuf de Paris, qui n'en eust bien dit autant.

Du Don des Miracles.

ARTICLE IV.

POur le Don des Miracles, ce seroit auoir perdu toute honte que de le disputer à l'Eglise, que les Apostres nous ont secondairement fondée, puis que c'est par cette faueur qu'elle a tousiours esté, non seulemẽt en veuë de tous les mortels, & distinguée de toutes les autres Societez, qui se disent Chrestiennes, mais a (qui plus est) authorisé sa celeste Doctrine par son moyen. *Eux aussi estant partis d'auec* IESVS-CHRIST *preschoient par tout* (dit S. Marc ch. 16. ver. 20. *Le Seigneur operant auec eux, & confirmant leur parole par les signes qui s'ensuiuoient.* Et l'Apostre aux Hebr. chap. 2. ver. 4. *Dieu leur rendant témoignage par signes & Miracles, & diuerses puissances.* C'est à dire que la Foy Chrestienne deuoit estre authorisée entre les hommes par des Miracles, qu'autre que Dieu seul ne peut operer, selon le Prophete au Psal. 135. *Lequel seul fait les grandes merueilles.*

Ouy les miracles sont si necessaires pour plier les Esprits rebelles des hommes à croire ceste Doctrine, en confirmation de laquelle ils sont faits, que IESVS-CHRIST mesme n'eust iamais condamné les Iuifs d'incredulité, comme il a fait, s'il n'en eust

tout premierement fait vn grand nombre à leurs yeux mesmes; ainsi qu'il le dit en sainct Iean 15. vers. 24. *Si ie n'eusse fait les œuures entre eux, qu'aucun autre n'a fait, ils n'auroient point de peché, mais maintenant &c.* Il est vray, que les Miracles qui s'operent en l'Eglise Romaine, ne rendent pas la Doctrine, qu'elle nous enseigne euidente d'vne euidence naturelle, comme nous auons desia dit cy dessus. Mais il est bien tres-asseuré, qu'ils la rendent euidente d'vne euidence morale, ou pour parler auec les Theologiens, euidemment croyable, & forcent en quelque sorte les hommes bien faits à la croire: Parce que Dieu, qui seul fait les Miracles, n'a garde d'en faire en faueur du mensonge, pour n'authoriser point vne chose qui luy est si formellement & si directement opposée, en tant qu'il est l'Essentielle & premiere Verité, comme il le dit par la bouche de son fils en sainct Iean 14. 6. *Ie suis la Voye, la Verité & la Vie*; & pour n'exposer point les hommes à prendre le mensonge pour la verité.

Et c'est vne Impudance insupportable, que vous auez empruntée d'vn Arrien effronté, sous le nom de sainct Chrisostome, de dire que les Miracles ont desia depuis long-temps cessé, laquelle destruit & renuerse ce que IESVS-CHRIST mesme dit au chapitre precedent du mesme Euangile vers. 12. *Qui croit en moy faira les œuures que ie fais & des plus grandes.* Promesse qu'il ne limite d'aucun temps, mais l'estend iusques à la fin du monde.

Mais de grace quelle raison auez vous de despoüiller l'Eglise Chrestienne de cet excellent Don, la Synagogue en ayant esté fauorisée iusques à la venuë de Messie, comme il est aisé de le preuuer par les Miracles d'Helie & des autres Prophetes, venus apres luy, & par les dix, tous diuers, qui se faisoient ordinairement dans le Temple, selon Pierre Galatin lib. de *Arcanis* chap. 10. & par ceux qui se faisoient en la Piscine Probatique ? Du Plessis mesme escrit aux Traité de l'Eglise chap. 3. *Qu'il ne se deura pas treuuer estrange, quand Dieu aura fait des miracles es terres nouuellement treuuées pour conuaincre le Diable, qui y regnoit.* Ce sont ces propres paroles. Et Chemnice *in locis commun. de Ecclesia*, escrit il pas en termes diserts contre vous. *Que toutes les vocations extraordinaires doiuent estre confirmées par des miracles.* Ce qui est si veritable que les Fondateurs de tous les Ordres Religieux de l'Eglise, sainct Benoit, sainct Bruno, sainct Bernard, sainct Dominique, S. François d'Assise, sainct François de Paule, sainct Ignace en ont fait, & qui plus est, deu faire plusieurs, non pour authoriser leur Doctrine, puis qu'elle ne fut iamais autre que celle de l'Eglise Catholique, mais pour authoriser la forme de vie & de mœurs, qu'ils sont venus establir pour plusieurs de ses sujets en ce Siecle, & nous enseigner les chemins asseurez du Ciel & du Salut, non tant par parole, que par exemples. Les Miracles n'ont donc pas encore cessé, comme vous gazouillez à tout propos.

Or qu'en l'Eglise Romaine, s'operent encore aujourd'huy de tres grand Miracles, par la vertu diuine, non seulement aux Indes, au Iappon, en l'Amerique, au Mexique, mais encore en l'Europe, voire en ce Tres-Chrestien Royaume de France, c'est chose qu'il ne faut plus reuoquer en doute ; Plusieurs ayant esté operez en la presance de force personnes dignes de Foy, qui viuent encore. Il n'y a que ceux qui ont essuyé toute honte, qui nous osassent debattre les Miracles, operez par sainct François de Paule.

Miracles si grands & si frequents, & tesmoignez par tant & tant d'hommes dignes de foy, qu'il semble que Dieu ait suscité ce grand Thaumaturgue en ce dernier Siecle pour confondre vostre Heresie & luy faire tomber le front. Il a porté plusieurs fois de charbons ardans long temps dans ses mains, & marché pieds nuds sur la braise, sans en estre offencé, il a allumé des cierges dans ses Eglises sans feu, voire est entré dans vne fournaise ardante, comme dans vn doux Bain. 2. Il a destourné diuerses fois en sa vie la tempeste, l'orage & la pluye. 3. Il a passé de Calabre en Sicile auec son compagnon sur son pauure manteau estendu sur la Mer, comme vn autre eust fait dans vn Nauire bien cal-feutré, & pourueu de Patron, de Matelots, & de tout ce qui est requis pour la Nauigation. Il a fait sourdre des fontaines nouuelles & tarir des anciennes, comme il vouloit. 4. Il a reculé de leur place deux Rocs, qui

l'empeschoient de bastir commodement ses Conuents de Paula & de Paterne. 5. Il a guery de toutes les sortes de maladies & d'infirmitez du monde, des fiévres, hydropisies, paralysie & perclusions de membres, de Letargies, escrouelles, pestes, lepres, voire mesme des folies, frenesies, sortileges, & autres semblables maux de corps & d'esprit. 6. Il a merueilleusement multiplié deux ou trois fois le pain, donnant à manger à deux ou trois milles personnes auec cinq ou six pains seulement. 7. Il a rendu la parole à trois muets dés le berceau, la veuë à six aueugles, deux desquels estoient tels de naissance, & la vie à huict morts, dont l'vn auoit esté (comme vn autre Lazare) priué de vie par l'espace de trois iours entiers, & l'autre escrasé par vne poutre tombée sur luy. Enfin ça esté vn autre Moyse en ce dernier temps.

S. Ignace a operé de toutes les sortes de Miracles, & resuscité deux morts, S. François Xauier en a fait encore vn monde de tres-grands aux Indes, & resuscité 24. morts. Le B. Iean de S. Guillaume, Augustin deschaux à resuscité trois morts durant sa vie & fait vn monde d'autre Miracles, qui continuent encore à present. Pour sainct Philippe Nerio, le B. Louys Bertrand de l'Ordre de S. Dominique & le B. Martin de Valence Recolé, outre plusieurs signalez miracles qu'ils ont faits, ils ont encore chacun d'eux resuscité vn mort. Pierre de Cordouë Dominicain cõmandoit à baguette aux Elemens, & sem-

bloit en estre le maistre absolu. André de l'Olme Religieux de l'Ordre de S. Frãçois, estant poursuiui des Indiens, les fleches qu'ils décochent contre luy, reculent & rebroussent à demy chemin contre les tireurs. André de Spolete du mesme Ordre sortit sans aucun dommage du milieu d'vn grand feu en Mauritanie, dans lequel il s'estoit ietté en presence du Roy de Fez, pour authoriser par cette merueille la Foy Catholique qu'il preschoit. André d'Ouiedo, Iesuiste secha vn fleuue en Ethyopie. Le Pere Ioseph Anchieta, Iesuiste. Le frere Sauueur de Horto, Recolé, & le Pere Honnoré de Champigny, Capucin, ont encore fait vn si grand nombre de miracles, qu'il y en a pour remplir des liures entiers, & pour meriter à ces Hommes diuins, d'estre appellez les Thaumaturgues de ce dernier siecle, apres le Grand sainct François de Paule.

Ie ne veux rien dire des Miracles operez à la gloire du Pere de Bus, de François de Sales Euesque de Geneue, de Claude Bernard, de Iean Baptiste le Gaut, Euesque de Marseille. &c.

Cõbien des Miracles sont operez tous les iours en suitte des Vœux faits à nostre Dame, aux Apostres & autres grands Saincts en mille endroits de la Terre. Il faudroit des Volumes entiers pour les contenir. Combien d'embrasemẽs ont esté promptement estaints & de deluges calmez en ce siecle par la vertu des Agnus Dei ? Combien de fois les Reliques des Saincts nous ont obtenu dans l'extre-

me necessité, tantost la pluye & tantost le serain? On sort rarement en procession celles de saincte Geneuieue à Paris, celle de saincte Marthe à Tarascon en Prouence, & celles de plusieurs autres Saincts ailleurs, sans que les villes où elles reposent n'obtiennent le mesme temps qu'elles demandent à Dieu, par les merites des mesmes Saincts, appuyez sur ceux de IESVS-CHRIST, qui les a fait saincts.

Combien auons nous des Corps Saincts, encore tous entiers? Celuy de S. François de Paule, fut trouué l'an 1562. c'est à dire 55. ans apres son glorieux decez, non seulement entier, mais encore tout frais. Merueille qui deuoit absolument destourner la barbarie exercée par vos Deuanciers à Tours sur cette sacrée Relique, s'ils eussent eu quelque bluete d'humanité dans l'ame. Celuy de S. Xauier fut treuué 15. mois apres son heureux trespas tout entier & frais, voire enseuely dans la chaux viue. Le Cardinal Bellarmin asseure en son liure des Reliques chap. 3 d'auoir veu le Corps de la B. Catherine de Bologne Vierge, tout entier & sans aucune corruption cent ans apres son bien heureux trespas. Celuy du B. Martin de Valence fut encore treuué 33. ans apres sa mort, aussi entier & frais que le propre iour qu'il mourut. Ie laisse à parler de celuy du B. Iean de S. Guillaume Augustin deschaux, qui fut treuué tout entier plusieurs années apres sa mort, & de plusieurs autres semblables corps, pour dire comme de celuy du B. Pere Cesar de Bus, outre qu'il a esté con-

noissable 15. ans apres sa mort, continuë encore aujourd'huy en son integrité dépuis 35. ans. qu'il est decedé, nonobstant l'hydropisie aqueuse dans laquelle il mourut, & plusieurs autres notables causes de corruption, dont i'ay parlé dans sa vie. Mais il ne faut pas obmettre icy celuy de Marie de Tolede, Vierge de l'Ordre de sainct François, lequel a esté treuué tout entier & flexible 85.ans apres sa mort. Et qui en voudra sçauoir d'auantage, qu'il lise Bosius au liure 15. chapitre 7. *des Signes de l'Eglise.*

Non seulement les Corps de plusieurs de nos Saincts sont demeurez tous entiers, beaucoup d'années apres leur decés ; mais quelques vns d'eux ont encore rendu long temps apres vne celeste odeur: Entre autres ceux de sainct François de Paule, de la saincte Mere Therese, de S.Xauier, de S.Philippe, du B. André de l'Olme, & de quelques Vierges, dont parle Bosius au l. 12. ch. 21. *de Signes de l'Eglise.* Ce n'est pas tout. Il y a plusieurs saincts Corps, desquels vne liqueur precieuse découle continuellement, tres propre pour la guerison de toute sorte de maladies, nommément de ceux de sainct André, & de sainct Mathieu Apostres, de sainct Nicolas Tolentin, de sainct Fœlix de Nole, &c.

Mais qu'est-ce qu'il y a de plus digne d'admiration, que les Miracles annuels, qu'on voit. 1. A S. Maximin en Prouëce, où tous les Grands Vendredis sur l'heure du Midy, la saincte Ampoule deuiët peu

à peu de grisastre rouge comme sang, dont i'ay esté tesmoin oculaire auec admiration l'année 1615. 2. à Naples où le Sang de S. Iean Baptiste se liquifie tous les ans au 29. iour d'Aoust, sur la mesme heure que ce grand Sainct eust la teste coupée en Hierusalem; Autant en fait daus la mesme Ville celuy de S. Ianuier, à mesure qu'on l'approche de son glorieux Chef. 3. à Meliapor aux Indes, où l'on voit vn Marbre, autrefois tainct du sang de l'Apostre sainct Thomas, qui distille plusieurs gouttes de sang tous les ans, lors qu'on lit en la Messe le sainct Euangile, le iour de sa Feste qui est le 21. de Decembre.

Mais de grace, où est celuy d'entre vous? qui nous osast contester & debattre auiourd'huy la guerison toute miraculeuse des escroüelles, operée mille & mille fois par nos Roys Tres Chrestiens, apres quelques Ieunes, & apres la Cõfession & Communion, pratiquées selon la creance & l'esprit de l'Eglise Romaine?

De grace, où est celuy d'entre-vous, qui nous osast contester & debatre la guerison toute miraculeuse de la morsure des animaux enragez, operée encore mille & mille fois en plusieurs lieux du Languedoc, de Prouence, du Comté d'Auignon, & ailleurs, sans autre remede, que l'application des choses sacrées par les Prestres de la mesme Eglise sur les personnes offencées par telles morsures?

Ou est encore celuy d'entre-vous, qui nous osast contester & debatre la fuitte, que nos Euesques ou

leurs Vicaires, ont mille & mille fois baillé au
Sauterelles, Chenilles, Hanetons & autres animaux
qui gastent souuent les bleds, les Vignes & les arbres
dont il suffira des trois exemples suiuants?

Plusieurs milliers de personnes sçauent, comme
le Sieur Guillini, Vicaire de Pernes, homme craignant Dieu & veritablement digne de sa profession
deputé par son Prelat, purgea l'année 1619. la Forest de Saut en Prouence des Chenilles, lesquelles
en couuroient entierement les chesnes & gastoient
desia le gland, qui commençoit à naistre, les faisant
tomber morts à terre par la seule force des adiurations de l'Eglise, dont il se seruit.

Plusieurs milliers de personnes sçauent encore,
comme l'an 1616. les Sauterelles, ayant couuert
toute la Campagne d'Arles, dont les bleds en estoiẽt
notablement endommagez, elles en furent vniuersellement chassées aussi-tost que l'Illustrissime Archeuesque & son Clergé se furent seruis des mesmes
adiurations de l'Eglise, allans toutes se precipiter
dans vn Estang, hors les limites du Terroir de cette
grosse Ville.

Plusieurs milliers de personnes sçauent encore,
comme quantité de Dauphins s'estans iettez sur le
port de Marseille enuiron l'an 1609. où ils brisoient
les filets des pescheurs, & renuersoient plusieurs
barques presque sur le port, les habitans de cette
belle Ville, n'vserent d'aucun autre remede, que de
recourir à nostre S. Pere afin qu'il luy pleust de les

deliurer de ceste infestation ; laquelle continuoit desia depuis plusieurs mois, Dont il commit l'Illustrissime François Bordin, Euesque de Cauaillon, & depuis Archeuesque d'Auignon, l'vn des premiers Disciples de sainct Philippe Nerio, lequel bailla la fuitte à tous ces animaux par la force des mesmes adiurations de l'Eglise ; aussi-tost qu'il s'en fust seruy. Ce ne sont pas contes forgez à plaisir, que ce que ie viens de dire, mais histoires tres vrayes, & desquelles plusieurs pourront porter tesmoignage encore aujourd'huy en cas de besoin.

Continuation de ce dernier Article.

Ve si vous auez manqué de foy pour croire tous ces grands miracles que ie viens de remarquer icy, comme en courant, ie croy que vous n'aurez pas faute de sentiment pour sentir ceux que ie m'en vay seulement vous remettre en memoire pour les auoir desia rapportez auec plusieurs autres au long dans la *Reprobation diuine du Caluinisme*, ch. 7. où vous seriez plus ladres, que ne fut iamais Naaman Syrien:

Vous souuient-il de ce qui arriua à Soulcy sur Loire l'an 1576. aux trois soldats Huguenots de Monseigneur le Duc d'Alençon, qui firent long-temps de l'Image de sainct Antoine vn Faquin, & la bute de leurs Arquebuzades; Vn desquels mourut soudainement, en s'escriant. *Ie brusle*, l'autre s'alla

precipiter dans la riuiere, proche de là, qui l'eust aussi-tost suffoqué, & le troisiesme se catholisa le iour mesme. Spectacle arriué en presence de trois mille tesmoins, & rapporté par plusieurs Historiens, & nommément par du Preau, l'vn des premiers de nostre aage.

Vous souuient-il de la punition, dont furent chastiez l'an 1595. vos freres Rochelois, allans au Brasil, pour s'estre impudemment mocquez de l'Image en relief de S. Anthoine, dit de Padouë, perdant toutes les Nauires de leur flotte entre icy & là, excepté vne qui enfonça presque sur le port. Dont le Pere du Iarric Iesuiste fait mention au l. 3. ch. 28. *de son Histoire des Indes Orientales.*

Vous souuient-il de ce qui arriua il y a enuiron 30. ans en Sauoye à quelques soldats Reformez, pour auoir mangé vne fricassée le Vendredy, dans vne Eglise, & bien gaussé du Crucifix, lesquels furent soudainement épris de rage, dont ils se ruerent les vns sur les autres, l'vn desquels mourut sur la place; Histoire, raportée sur des témoignages indubitables par le celebre François de Sales, Euesque de Geneue au liu. 2. ch. 14. *de la Deffence de la Saincte Croix.*

Vous souuient-il du chastiment, dont Dieu punit la sacrilege cruauté du sieur de Fougeres du Languedoc, (lequel auoit couppé la teste au corps, encore tout entier depuis 200. ans de S. Foulcran à Loudeue) luy faisant souffrir le mesme traittement

qu'il auoit fait au Corps Sainct; En ce que sa teste luy fut miraculeusemẽt enleuée vn an apres au mesme iour & heure, & sur le mesme lieu. Histoire que i'ay aprinse, non seulement des premiers Peres Recolets de la Prouince de S. Bernardin, mais encore de la voix publique.

Vous souuient-il de la vengeance, que Dieu print de cette femme Huguenote de la Mottefurlon, en Perigord, pour auoir poussé du pied dans le feu l'Image de S. Anthoine, qu'on faisoit brusler auec plusieurs autres; Laquelle se sentit brusler à mesme temps, sans pouuoir iamais treuuer aucune sorte de remede en son embrasement; Dont vous treuuerez le Discours au long au liure *des Marques de la vraye Eglise*, de Messire Anthoine Sorbin, Predicateur ordinaire de Henry troisiéme.

Vous souuient-il du foudre, qui tua l'an 1609. vne Dame Huguenote dans son propre Chasteau en Charolois, au milieu de ses filles de Chambre, pour s'estre par deux fois moquée d'elles, comme elles faisoient le signe de la Croix à tous les éclairs, qu'elles apperceuoient, dequoy fait mention le Pere Iacques Gautier au dix-septiéme siecle *de sa Table Chronographique*, colomne des euenemens remarquables.

Vous souuient-il d'vne semblable foudre, qui tua ce vostre frere en Christ, qui allant en compagnie d'vn Catholique, se gaussoit de qu'il faisoit encore le signe de la Croix, toutes les fois qu'il voyoit

éclairer. Histoire que le sieur de Remond écrit *en la Naissance de l'Heresie liu. 8. chap. 4.* apres Bredembachius *en ses Collations Sacrées.*

Vous souuient-il de la mort soudaine de la Fenestre, President au Presidial d'Angoulesme, lequel pour auoir impudemment dit, qu'il s'en alloit rendre la Messe dans son Garderobe, vuida ses entrailles, mourant comme vn beau petit Arrius Reformé, dont ledit Messire Antoine Sorbin rapporte encore l'Histoire au mesme liure *des Marques de l'Eglise.*

Vous souuient-il de la punition, dont fut chastié ce moqueur, duquel parle Erasme (escriuant à l'Euesque de Leyden) pour auoir voulu contrefaire dans vn Cabaret les prestres, lors qu'ils consacrent l'Hostie en la saincte Messe, esleuant vne assiette en haut à la place d'vne Hostie.

Vous souuient-il de la punition de Poltrot, qui ne sçeut iamais sortir de la Sphere d'vne arquebusade, loin du Parricide par luy commis à la suggestion de Belzebuth & de Beze, sur la personne du grand Duc de Guise. Punition de laquelle tous les Historiens François font ample mention.

Vous souuient-il de ce qui arriua à vn Notaire Huguenot de Ville-neufue de Berg, pour auoir souuent comparé les Prestres qui chantent aux Enterremens, à des Asnes, qui brayent, lequel estant mort & porté en terre vn gros Asne paroit, qui braya long-temps apres luy, sans qu'on le peut iamais chasser, ny faire taire, iusqu'à ce qu'il s'esuanoüit,

l'enterrement du Notaire fait.

Vous souuient-il de la prise de vos deux Vaisseaux, chargés d'Armes, proche d'Aiguemortes, dont vous cuidates enrager durant vn long-temps apres; Qu'en dittes vous, fust-ce point vn chastiment diuin à vostre aduis?

Vous souuient-il de l'accident, qui arriua l'an 1623. à Monsieur de Soubize, la veille de son depart d'Angleterre, pour reuenir en France, faire du pis contre son Souuerain, perdant au Port mesme par vn orage miraculeux neuf de ses Vaisseaux auec 800. hommes, & pour 25. mil escus de munitions de guerre.

Vous souuient-il de ce qui arriua au fils du Concierge du marché au bled de Montpellier, qui auoit pillé l'Eglise de nostre Dame de cette ville, lequel tomba peu de temps apres en desespoir, se coupa la main, dont il auoit fait le pillage, se creua l'vn de ses yeux auec vn couteau, & se fut encore tué, sans qu'il en fut empesché; Desespoir dans lequel il mourut peu de iours apres.

Vous souuient-il de ce qui arriua l'an 1641. & le 9. d'Octobre au Regent de l'Humanité de Die, nommé Coaquin, iadis Religieux de l'Ordre de S. Dominique, lequel apres auoir souffert long-temps des extremes remords de conscience à raison de son Apostasie, ne les pouuant plus supporter, se tua soy mesme, auec vn pistolet, l'appliquant en desesperé contre sa teste.

Vous souuient-il de la Terreur panique, qui arriua le 10. de May de l'année 1601. sur les onze heures du matin à vos freres de Nismes, de Montpellier, d'Vzes, & autres lieux du bas Languedoc, celebrans vn Ieune general dans leurs Temples; Desquels à cause de leur Terreur plusieurs voulans sortir precipitément par les portes furent estoufez, plusieurs autres se rompirent le col, ou blesserent notablement voulans sauter par les fenestres, en iuste punition de leur hypocrisie, ou de leurs iniques dessains, & nommément à Nismes & à Montpellier.

Auez-vous iamais pris garde au chastiment, dont Dieu a puny vos trois Fondateurs, Caluin, Viret, & Beze, les priuant de posterité legitime, voire mesme selon vostre estime erronée, Qu'vn Prestre Ministerisé puisse auoir des enfans legitimes. Marque euidente de l'horreur, que Dieu a eu de leurs conionctions sacrileges.

Mais laissons ces Miracles & cent autres semblables, qui vous cuisent encore, que dites-vous des premiers, dont ie viens de vous parler? Tenez-vous que ce soient des Illusions de Sathan, ou bien des Miracles formels; Si vous tenez que ce soient des Miracles formels, en voilà de reste, pour vous ramener en vostre bon sens; Car n'est-ce pas Dieu mesme, qui parle auec ce langage muet en nostre faueur contre vos Impietés & Sacrileges insupportables, vn vray Miracle estant à n'en point mentir vn Arrest du Ciel, prononcé de Dieu mesme en Robe rouge....

Si vous tenez que ce ſoient des Illuſions de Sathan & des prodiges de l'Antechriſt, vous eſtes les plus iniuſtes gens du monde, excuſes moy, s'il vous plaiſt. Premierement; Par ce que ces hõmes par le Miniſtere deſquels Dieu les a voulu faire, ſõt pour l'ordinnaire, les plus charitables, les plus humbles, les plus debõnaires, les plus patians, les plus obeiſſans, bref les plus irreprehenſibles & les plus Saincts perſonnages, qu'on ait iamais veu, parmy tous ceux qui ſe diſent Chreſtiens 2. Parce qu'ils les ont faict aux tempts, aux lieux & ſur les perſonnes, & dans des circõſtances qu'ils n'euſſeut iamais pensé, Signe euident quils ne procedoient pas, ny d'eux, ny du Diable, mais de la ſeule Ordonnance de Dien, qui ſçait qu'and, où, en qui, par qui, & comment ils doiuent eſtre operez pour ſa gloire & le bien de ſes Seruiteurs. 3. Parce que les Miracles qu'ils ont faicts ſurpaſſent de bien loin les forces, non ſeulement de l'HOMME & du Diable, mais encore celles de tous les Anges du Ciel enſemble, comme ſçauent tres bien les ſçauans d'entre vous, ny ayant Ange au Ciel, quel qu'il ſoit, qui peut par ſa propre vertu faire voir vn aueugle, entendre vn ſourd, & parler vn muet de naiſſance & moins faire reuiure vn mort, comme on la veu ſouuent parmy nous 4. Parce que ces Merueilles n'ont iamais ſçeu eſtre conuaincuës d'Illuſion & de Piperie par aucun de vous, quelque recherche & quelque exa-

men dont vous vous ſoyez ſeruis pour cet efaict. Ie parle ſeulement de celles que nous appreuuons & propoſons comme veritables. Et finalement parce que ſi le Diable operoit ces grands effets parmy nous, pour nous entretenir dans nos pretendues erreurs, comme vous gazouillez, il eſt bien a croire quil en fairoit le meſme parmy les Iuifs, Turcs, Payens pour les entretenir encore dans les leurs, que vous meſmes eſtimez eſtre beaucoup pires que les noſtres, & eux dans le grand chemin de la Reprobation. Cequ'il ne faict toutesfois pas, comme vous ne ſçauez que trop, à voſtre condemnation : Nottez, ie vous ſupplie ces raiſons, auſquelles ie vous defie charitablement de reſpondre en voſtre vie á propos.

BRIEFVE CONCLVSION DE TOVTS CES DISCOVRS

VOILA *Meſſieurs la Recherche* que ie viens de faire, pour ſçauoir plus aſſeurement, laquelle des deux, l'Egliſe Romaine, ou la voſtre Reformée, eſt la vraye Egliſe, à fin de terminer & reſoudre vne bonne fois les Querelles de Religion, qui regnent deſpuis ſi long temps parmy nous. *Recherche*, que vous treuuerez intelligible tout ce qui ſe peut, mais beaucoup plus encore

veritable & ſolide en ſes preuues, car *ie n'ay rien eſcrit* qu'auec des bonnes authorites & raiſons

Que ſi *l'Vnité, l'Vniuerſalité, la Sainɛteté, & l'Apoſtolicité,* Marques inſeparables de la vraye Egliſe, comme vous meſme confeſſez à toute occaſion leſquelles ie viens de vous faire toucher au doigt en l'Egliſe Romaine, ne vous appellent point dans ſa Communion, apres vous auoir ſeparé de voſtre Schiſme, (dans lequel vous n'en treuuez pas meſme l'apparence, l'ombre, voire l'Idèe), ie ne ſçay, pour moy plus d'autre remede, ſi ce n'eſt de vous recommander de tout mon cœur aux paternelles entrailles de la Miſericorde de Dieu, qui ne vous a creés, que pour vous ſauuer, ſi vous voulez preſter l'oreille du cœur a la voix ſecrette de ſes inſpiratiõs laquelle vous auez ſouuent entẽduë durant la lecture de ces Diſcours.

Que ſi ie vous ſemble vn peu trop aſpre & ſeuere en quelques endroits, excuſez l'ardeur de mon zele, ſ'il vous plaiɛt, ſur les authoritez & raiſons que ie vous ay apportées en la Preface de ceſte *Recherche*. ie me ſuis accouſtumé deſpuis long temps à dire ce que ie ſens en matiere de Religion. Mon cœur, aureſte, que i'offre à Dieu pour vous, eſt tout autre que ma plume ne vous paroit pas. C'eſt le ſeul deſir de la gloire de Dieu & de voſtre ſalut qui m'a faiɛt eſcrire ſi ouuertement, & non la haine, que i'aye contre aucun de vous pour le ſalut de l'Ame du moindre deſ-

quels, ie suis au contraire tout prest & apareillé despendre iusqu'a la derniere goutte de mon Sang. à Dieu. FIN

TABLE DES CHAPITRES

CONTENVS EN CHACVNNE des quatre marques de l'Eglise de ce Liure

MARQVE PRMIERE

MARQVE DEVXIESME

MARQVE QVATRIEME

FIN

ERREVRS A CORRIGER en ce Liure auant que le lire

p. 96. lig. 15. oſtés *doupér* & mettez *couper*
p. 106. lig. 16. oſtez *eſt* mettez *&*
p. 110. lig. antepenult. oſtez *mart orat* & mettez *marlorat*
p. 116. l. 7. oſtez *en* mettez *de* & l. 16. adiouſtez apres du monde, *leſquels*
p. 192. l. 19 adiouſtes apres faueurs *&*,
p 204, l. 25. oſtes *peut* & mettes *peu*
p. 209, l. 24. oſtes aſſiſte & mettes aſſiſtée
p. 214, l. 13. oſtes *gaſouille* & mettes *gaſouillent*
p. 227, l. antepenult. adioutes apres manifeſtés, *deſquleles*
p 240, l. 3 oſtes *ſes* & mettes *ces*
p 243, l 25 adioutes apres qui *en*
p 263, l 26 oſtes *gouſté* & mettes *couſté*
p 267, l 25 oſtes *ingrats* & mettes *ingrates*
p. 276, l. 24. adioutes apres Bien *&*
p. 285, l. 9 oſtes *enſeignoit* & mettes *enſeignoient*
p. 289, l. 7 oſtes ceſt
p. 297, l 9. oſtes, *que*
p. 299, l. 15. oſtes *ils ſe confeſſoient*
p. 302, l. 24. oſtes lors
p. 313, l. 19 oſtes *la* & mettes *ſi*
p 320 l 13 adioute apres que le & l. 27 oſtes *dire* & meſtes *vice*
p. 354, l. penultieme oſtes *qui* & mettes *quil ne*
p. 362. l. 8. oſtes *1633*. & mettes *1619*

aux pages 228. 249. 271. 326
Et 311. il est parlé de nyons.
a la page 264. de la Motte —
chalencon.